
GUSTAVE RUDLER
COLLECTION


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



TOME DIX-NEUVIÉME.

SIÉCLE

DE

LOUIS XIV,

AUQUEL ON A JOINT

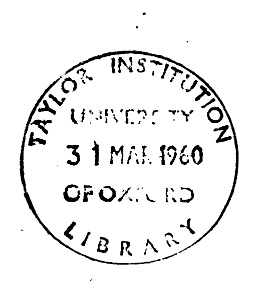
UN PRÉCIS DU SIÉCLE DE LOUIS XV,

ET

UN AUTRE MORCEAU D'HISTOIRE.

TOME SECOND.

M. DCC. LXXV.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 MAR 1960
OF OXFORD
LIBRARY

SUITE DU SIÉCLE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE VINGTIÉME.

Pertes en Espagne : Pertes des batailles de Ramillies & de Turin, & leurs suites.

UN des premiers exploits de ces troupes Anglaises, fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Une longue chaîne de rochers escarpés en défendent toute approche du côté de terre : il n'y a point de port. Une baye longue, mal sûre & orageuse, y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes & à l'artillerie de la forteresse & du môle : les bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux & cent mille hommes. Mais cette force même fut la cause de la prise. Il n'y avait que cent hommes de garnison ; c'en était assez ; mais ils négligeaient un service qu'ils croyaient inutile. Le Prince de *Hesse* avait débarqué avec dix-huit cent soldats dans l'isthme qui est au nord derrière la ville : mais de ce côté-là, un rocher escarpé rend la ville inattaquable. La flotte tira en vain quinze mille coups de canon. Enfin des matelots, dans une de leurs réjouïssances, s'approchèrent dans des barques sous le

môle, dont l'artillerie devait les foudroyer; elle ne joua point. Ils montent sur le môle; ils s'en rendent maîtres: les troupes y accourent; il falut que cette ville imprenable se rendît. Elle est encor aux Anglais dans le tems que j'écris. (*a*) L'Espagne, redevenue une Puissance sous le gouvernement de la Princesse de Parme, seconde femme de *Philippe V*, & victorieuse depuis en Afrique & en Italie, voit encor, avec une douleur impuissante, Gibraltar aux mains d'une nation septentrionale, dont les vaisseaux fréquentaient à peine, il y a deux siécles, la mer Méditerranée.

Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte Anglaise, maîtresse de la mer, attaqua, à la vue de Malaga, le Comte de Toulouse Amiral de France: bataille indécise à la vérité, mais dernière époque de la puissance de *Louis XIV*. Son fils naturel, le Comte de Toulouse, Amiral du Royaume, y commandait cinquante vaisseaux de ligne & vingt-quatre galères. Il se retira avec gloire, & sans perte. Mais depuis, le Roi ayant envoyé treize vaisseaux pour attaquer Gibraltar, tandis que le Maréchal de *Tessé* l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois & l'armée & la flotte. Une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête; une autre prise par les Anglais à l'abordage, après une résistance admirable; une autre brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes flottes Françaises, ni sur l'Océan, ni sur la Méditerranée. La marine rentra presque dans l'état dont *Louis XIV* l'avait tirée, ainsi que tant d'autres choses éclatantes, qui ont eu sous lui leur orient & leur couchant.

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines le Royaume de Valence & de Catalogne pour l'Archiduc *Charles*. Ils prirent Barcelone, par un hazard qui fut l'effet de la témérité des assiégeans.

(*a*) En 1740, & depuis ce tems-là.

Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes qu'ait jamais porté ce pays si fertile en esprits fiers, courageux & bizarres. C'était le Comte de *Péterboroug*, homme qui ressemblait en tout à ces héros, dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans, il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Maures en Afrique. Il avait, à vingt ans, commencé la révolution d'Angleterre, & s'était rendu le premier en Hollande auprès du Prince d'Orange: mais de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voyage, il s'était embarqué pour l'Amérique; & de-là il était allé à la Haye sur un vaisseau Hollandais. Il perdit, il donna tout son bien, & rétablit sa fortune plus d'une fois. Il faisait alors la guerre en Espagne presque à ses dépens, & nourrissait l'Archiduc & toute sa Maison. C'était lui qui assiégeait Barcelone avec le Prince de Darmstadt. (*b*) Il lui propose une attaque soudaine aux retranchemens qui couvrent le fort *Mont-joui* & la ville. Ces retranchemens, où le Prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le fort sur le magasin des poudres, & le fait sauter: le fort est pris: la ville capitule. Le Vice-Roi parle à *Péterboroug* à la porte de cette ville. Les articles n'étaient pas encor signés, quand on entend tout à coup des cris & des hurlemens. *Vous nous trahissez*, dit le Vice-Roi à Péterboroug: *nous capitulons avec bonne foi, & voilà vos Anglais qui sont entrés dans la ville par les remparts. Ils égorgent, ils pillent, ils violent.* „ Vous vous méprenez, répondit le Comte *Péterboroug*; il faut que ce soit des troupes du Prince „ de Darmstadt. Il n'y a qu'un moyen de sauver votre „ ville, c'est de me laisser entrer sur le champ avec „ mes Anglais: j'appaiserai tout, & je reviendrai à „ la porte achever la capitulation. " Il parlait d'un

(*b*) L'histoire de *Reboulet* appelle ce Prince chef des factieux, comme s'il eût été un Espagnol révolté contre *Philippe V*.

ton de vérité & de grandeur, qui joint au danger présent, persuada le Gouverneur : on le laissa entrer. Il court avec ses Officiers : il trouve des Allemands & des Catalans, qui saccageaient les maisons des principaux citoyens ; il les chasse ; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient : il rencontre la Duchesse de *Popoli* entre les mains des soldats, prête à être deshonorée ; il la rend à son mari. Enfin, ayant tout appaisé, il retourne à cette porte, & signe la capitulation. Les Espagnols étaient confondus de voir tant de magnanimité dans des Anglais, que la populace avait pris pour des barbares impitoyables, parce qu'ils étaient hérétiques.

A la perte de Barcelone se joignit encor l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. *Philippe V*, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni Généraux ni Ingénieurs, ni presque de soldats. La France fournissait tout. Le Comte de Toulouse revient bloquer le port, avec vingt-cinq vaisseaux qui restaient à la France. Le Maréchal de *Tessé* forme le siége, avec trente & un escadrons & trente-sept bataillons. Mais la flotte Anglaise arrive : la Française se retire ; le Maréchal de *Tessé* lève le siége avec précipitation. Il laisse dans son camp des provisions immenses : il fuit & abandonne quinze cent blessés à l'humanité du Comte *Péterboroug*. Toutes ces pertes étaient grandes : on ne savait s'il en avait plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Espagne, qu'il lui en coûtait alors pour la secourir. Toutefois le petit-fils de *Louis XIV* se soutenait, par l'affection de la nation Castillane, qui met son orgueil à être fidelle, & qui persistait dans son choix.

Les affaires allaient bien en Italie. *Louis XIV* était

(*c*) C'était à la vérité un Comte de *Reventlau*, né en Dannemarck, qui commandait au combat de Cassinato ; mais il n'y avait que des troupes Impériales.

La Beaumelle dit à ce sujet, dans ses notes sur l'histoire du

vengé du Duc de Savoie. Le Duc de *Vendôme* avait d'abord repoussé avec gloire le Prince *Eugène*, à la journée de Cassano près de l'Adda : journée sanglante, & l'une de ces batailles indécises pour lesquelles on chante des deux côtés des *Te Deum*, mais qui ne servent qu'à la destruction des hommes, sans avancer les affaires d'aucun parti. Après la bataille de Cassano, il avait gagné pleinement celle de Cassinato (*c*), en l'absence du Prince *Eugène* : & ce Prince étant arrivé le lendemain de la bataille, avait vu encor un détachement de ses troupes entiérement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au Duc de *Vendôme*. Il ne restait plus guères que Turin à prendre. On allait l'investir : il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. Le Maréchal de *Villars*, vers l'Allemagne, poussait le Prince de Bade. *Villeroi* commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes ; & il se flattait de réparer contre *Marlborough* le malheur qu'il avait essuyé en combattant le Prince *Eugène*. Son trop de confiance en ses propres lumières, fut plus que jamais funeste à la France.

Près de la Méhaigne, & vers les sources de la petite Ghette, le Maréchal de *Villeroi* avait campé son armée. Le centre était à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochstet. Il eût pu éviter la bataille. Les Officiers-Généraux lui conseillaient ce parti ; mais le désir aveugle de la gloire l'emporta. Il fit, à ce qu'on prétend, la disposition, de manière qu'il n'y avait pas un homme d'expérience, qui ne prévît le mauvais succès. Des troupes de recrue, ni disciplinées, ni complettes, étaient au centre : il laissa les bagages entre les lignes de son armée : il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi. (*e*)

Siécle de Louis XIV, que *les Danois ne valent pas mieux ailleurs que chez eux*. Il faut avouer que c'est une chose rare de voir un tel homme outrager ainsi toutes les nations.

(*e*) Voyez les mémoires de *Feuquières*.

Marlborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange son armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée Française ne peut aller attaquer sa droite : il dégarnit aussi-tôt cette droite, pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. Monsieur de *Gassion* Lieutenant-Général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au Maréchal : „ Vous êtes perdu, „ si vous ne changez votre ordre de bataille. Dégar- „ nissez votre gauche, pour vous opposer à l'ennemi „ à nombre égal. Faites rapprocher vos lignes da- „ vantage. Si vous tardez un moment, il n'y a plus „ de ressource. " Plusieurs Officiers appuyèrent ce conseil salutaire. Le Maréchal ne les crut pas. *Marlborough* attaque. Il avait à faire à des ennemis rangés en bataille comme il les eût voulu poster lui-même pour les vaincre. Voilà ce que toute la France a dit ; & l'histoire est en partie le récit des opinions des hommes : mais ne devait-on pas dire aussi, que les troupes des alliés étaient mieux disciplinées, que leur confiance en leurs chefs & en leurs succès passés, leur inspirait plus d'audace ? N'y eut-il pas des régimens Français, qui firent mal leur devoir ? & les bataillons les plus inébranlables au feu, ne font-ils pas la destinée des Etats ? L'armée Française ne résista pas une demi-heure. On s'était battu près de huit heures à Hochstet, & on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs ; mais à la journée de Ramillies, on ne leur en tua pas deux mille cinq cent : ce fut une déroute totale : les Français y perdirent vingt mille hommes, & la gloire de la nation, & l'espérance de reprendre l'avantage. La Bavière, Cologne, avaient été perdues par la bataille d'Hochstet ; toute la Flandre Espagnole le fut par celle de Ramillies. *Marlborough* entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles : il prit Ostende : Menin se rendit à lui.

Le Maréchal de *Villeroi*, au désespoir, n'osait écrire au Roi cette défaite. Il resta cinq jours sans envoyer de couriers. Enfin il écrivit la confirmation

de cette nouvelle, qui consternait déja la Cour de France. Et quand il reparut devant le Roi, ce Monarque, au-lieu de lui faire des reproches, lui dit, *Monsieur le Maréchal, on n'est pas heureux à notre âge.*

Le Roi tire aussi-tôt le Duc de *Vendôme* d'Italie, où il ne le croyait pas nécessaire, pour l'envoyer en Flandre réparer, s'il est possible, ce malheur. Il espérait du moins, avec apparence de raison, que la prise de Turin le consolerait de tant de pertes. Le Prince *Eugène* n'était pas à portée de paraître, pour secourir cette ville. Il était au-delà de l'Adige; & ce fleuve, bordé en-deçà d'une longue chaîne de retranchemens, semblait rendre le passage impraticable. Cette grande ville était assiégée par quarante-six escadrons & cent bataillons.

Le Duc de *la Feuillade*, qui les commandait, était l'homme le plus brillant & le plus aimable du Royaume: & quoique gendre du Ministre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce Maréchal de *la Feuillade*, qui érigea la statue de *Louis XIV* dans la place des victoires. On voyait en lui le courage de son père, la même ambition, le même éclat, avec plus d'esprit. Il attendait, pour récompense de la conquête de Turin, le bâton de Maréchal de France. *Chamillart* son beau-père, qui l'aimait tendrement, avait tout prodigué pour lui assurer le succès. L'imagination est effrayée du détail des préparatifs de ce siége. Les lecteurs, qui ne sont point à portée d'entrer dans ces discussions, seront peut-être bien aises de trouver ici quel fut cet immense & inutile appareil.

On avait fait venir cent quarante piéces de canon; & il est à remarquer, que chaque gros canon monté revient à environ deux mille écus. Il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une façon

& trois cent mille d'une autre, vingt & un mille bombes, vingt-sept mille sept cent grenades, quinze mille sacs à terre, trente mille instrumens pour le pionnage, douze cent mille livres de poudre. Ajoutez à ces munitions, le plomb, le fer & le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction, suffiraient pour fonder & pour faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siége de grande ville exige ces frais immenses; & quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige.

Le Duc de *la Feuillade*, plein d'ardeur, & d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation & du tems, pressait ce siége contre toutes les règles. Le Maréchal de *Vauban*, le seul Général peut-être qui aimât mieux l'Etat que soi-même, avait proposé au Duc de *la Feuillade*, de venir diriger le siége comme ingénieur, & de servir dans son armée comme volontaire: mais la fierté de *la Feuillade* prit les offres de *Vauban* pour de l'orgueil caché sous de la modestie. Il fut piqué, que le meilleur Ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il manda, dans une lettre que j'ai vue: *J'espère prendre Turin à la Coborn.* Ce *Coborn* était le *Vauban* des alliés, bon Ingénieur, bon Général, & qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par *Vauban*. Après une telle lettre, il falait prendre Turin: mais l'ayant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, & n'ayant pas même entouré toute la ville, des secours, des vivres pouvaient y entrer: le Duc de Savoie pouvait en sortir: & plus le Duc de *la Feuillade* mettait son impétuosité dans des attaques réitérées & infructueuses, plus le siége traînait en longueur.

Le Duc de Savoie sortit de la ville avec quelques

troupes de cavalerie, pour donner le change au Duc de *la Feuillade*. Celui-ci se détache du siége pour courir après le Prince, qui connaissant mieux le terrain, échappe à ses poursuites. *La Feuillade* manque le Duc de Savoie, & la conduite du siége en souffre.

Presque tous les historiens ont assuré que le Duc de *la Feuillade* ne voulait point prendre Turin; ils prétendent qu'il avait juré à Madame la Duchesse de Bourgogne de respecter la capitale de son père; ils débitent que cette Princesse engagea Madame de *Maintenon* à faire prendre toutes les mesures qui furent le salut de cette ville. Il est vrai que presque tous les Officiers de cette armée en ont été longtems persuadés. Mais c'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes & qui déshonorent les histoires. Il eût été d'ailleurs bien contradictoire que le même Général eût voulu manquer Turin & prendre le Duc de Savoie.

Depuis le 13 Mai jusqu'au 20 Juin, le Duc de *Vendôme* au bord de l'Adige favorisait ce siége; & il comptait, avec soixante & dix bataillons & soixante escadrons, fermer tous les passages au Prince *Eugène*.

Le Général des Impériaux manquait d'hommes & d'argent. Les merciers de Londres lui prêtèrent environ six millions de nos livres: il fit enfin venir des troupes des Cercles de l'Empire. La lenteur de ces secours eût pu perdre l'Italie; mais la lenteur du siége de Turin était encor plus grande.

Vendôme était déja nommé pour aller réparer les pertes de la Flandre. Mais avant de quitter l'Italie, il souffre que le Prince *Eugène* passe l'Adige: il lui laisse traverser le canal blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large & en quelques endroits plus difficile que

le Rhône. Le Général Français ne quitta les bords du Pô, qu'après avoir vu le Prince *Eugène* en état de penétrer jusqu'auprès de Turin. Ainsi il laissa les affaires dans une grande crise en Italie, tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne & en Espagne.

Le Duc de *Vendôme* va donc rassembler vers Mons les débris de l'armée de *Villeroi*; & le Duc d'Orléans, neveu de *Louis XIV*, vient commander vers le Pô les troupes du Duc de *Vendôme*. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battues. *Eugène* avait passé le Pô à la vue de *Vendôme*: il passe le Tanaro aux yeux du Duc d'Orléans; il prend Carpi, Correggio, Reggio; il dérobe une marche aux Français; enfin il joint le Duc de Savoie auprès d'Asti. Tout ce que put faire le Duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le Duc de *la Feuillade* au camp devant Turin. Le Prince *Eugène* le suit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre: celui d'attendre le Prince *Eugène* dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui, lorsqu'il était encor auprès de Veillane. Le Duc d'Orleans assemble un conseil de guerre: ceux qui le composaient, étaient le Maréchal de *Marsin*, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochstet, le Duc de *la Feuillade*, *Albergoti*, *Saint-Fremont*, & d'autres Lieutenans-Généraux. „ Messieurs, leur dit le Duc d'Orléans, si nous restons „ dans nos lignes, nous perdons la bataille. Notre „ circonvallation est de cinq lieues d'étendue: nous „ ne pouvons border tous ces retranchemens. Vous „ voyez ici le régiment de la Marine, qui n'est que „ sur deux hommes de hauteur: là vous voyez des „ endroits entiérement dégarnis. La Doire, qui passe „ dans notre camp, empêchera nos troupes de se „ porter mutuellement de prompts secours. Quand „ le Français attend qu'on l'attaque, il perd le plus „ grand de ses avantages, cette impétuosité & ces „ premiers momens d'ardeur, qui décident si souvent

„ du gain des batailles. Croyez-moi, il faut marcher „ à l'ennemi. " Tous les Lieutenans-Généraux répondirent : *Il faut marcher*. Alors le Maréchal de *Marsin* tire de sa poche un ordre du Roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action : & son avis fut de rester dans les lignes.

Le Duc d'Orléans indigné vit qu'on ne l'avait envoyé à l'armée, que comme un Prince du Sang, & non comme un Général ; & forcé de suivre le conseil du Maréchal de *Marsin*, il se prépara à ce combat si désavantageux.

Les ennemis paraissaient vouloir former à la fois plusieurs attaques. Leurs mouvemens jettaient l'incertitude dans le camp des Français. Monsieur le Duc d'Orléans voulait une chose, *Marsin & la Feuillade* une autre : on disputait ; on ne concluait rien. Enfin on laisse les ennemis passer la Doire. Ils avancent sur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'instant leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte.

Albergoti, placé loin de l'armée sur la montagne des capucins, avait avec lui vingt mille hommes, & n'avait en tête que des milices, qui n'osaient l'attaquer. On lui envoye demander douze mille hommes. Il répond qu'il ne peut se dégarnir : il donne des raisons spécieuses ; on les écoute : le tems se perd. Le Prince *Eugène* attaque les retranchemens, & au bout de deux heures il les force. Le Duc d'Orléans blessé s'était retiré pour se faire panser. A peine était-il entre les mains des chirurgiens, qu'on lui apprend que tout est perdu, que les ennemis sont maîtres du camp, & que la déroute est générale. Aussi-tôt il faut fuir ; les lignes, les tranchées sont abandonnées, l'armée dispersée. Tous les bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire, tombent dans les mains du vainqueur.

Le Maréchal de *Marsin* bleſſé à la cuiſſe eſt fait priſonnier. Un chirurgien du Duc de Savoie lui coupa la cuiſſe ; & le Maréchal mourut quelques momens après l'opération. Le Chevalier *Méthuin*, Ambaſſadeur d'Angleterre auprès du Duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc & le plus brave homme de ſon pays qu'on ait jamais employé dans les ambaſſades, avait toûjours combattu à côté de ce Souverain. Il avait vu prendre le Maréchal de *Marsin*, & il fut témoin de ſes derniers momens. Il m'a raconté que *Marsin* lui dit ces propres mots : *Croyez au moins, Monſieur, que ç'a été contre mon avis, que nous vous avons attendu dans nos lignes.* Ces paroles ſemblaient contredire formellement ce qui s'était paſſé dans le conſeil de guerre, & elles étaient pourtant vraies : c'eſt que le Maréchal de *Marsin*, en prenant congé à Verſailles, avait repréſenté au Roi qu'il falait aller aux ennemis, en cas qu'ils paruſſent pour ſecourir Turin : mais *Chamillart*, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider qu'on devait attendre & non préſenter la bataille ; & cet ordre, donné dans Verſailles, fut cauſe que ſoixante mille hommes furent diſperſés. Les Français n'avaient pas eu plus de deux mille hommes tués dans cette bataille. Mais on a déja vu que le carnage fait moins que la conſternation. L'impoſſibilité de ſubſiſter, qui ferait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la défaite. Tout était ſi en déſordre, que le Comte de *Médavi-Grancei*, qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes, & qui battit à Caſtiglione les Impériaux, commandés par le Landgrave de Heſſe, depuis Roi de Suède, ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complette. On perdit en peu de tems le Milanais, le Mantouan, le Piémont, & enfin le Royaume de Naples.

CHAPITRE VINGT-UNIÉME.

Suite des disgraces de la France & de l'Espagne. LOUIS XIV *envoye son principal Ministre demander en vain la paix. Bataille de Malplaquet perdue, &c.*

LA bataille d'Hochstet avait coûté à *Louis XIV* la plus florissante armée, & tout le pays du Danube au Rhin; elle avait coûté à la Maison de *Bavière* tous ses Etats. La journée de Ramillies avait fait perdre toute la Flandre jusqu'aux portes de Lille. La déroute de Turin avait chassé les Français d'Italie, ainsi qu'ils l'ont toûjours été dans toutes les guerres depuis *Charlemagne.* Il restait des troupes dans le Milanais, & cette petite armée victorieuse sous le Comte de *Médavi.* On occupait encor quelques places. On proposa de céder tout à l'Empereur, pourvu qu'il laissât retirer ces troupes, qui montaient à près de quinze mille hommes. L'Empereur accepta cette capitulation. Le Duc de Savoie y consentit. Ainsi l'Empereur, d'un trait de plume, devint le maître paisible en Italie. La conquête du Royaume de Naples & de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire, fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à cent cinquante mille pistoles, Mantoue à quarante mille. Parme, Modène, Luques, Gènes, malgré leur liberté, furent comprises dans ces impositions.

L'Empereur, qui jouit de tous ces avantages, n'était pas ce *Léopold*, ancien rival de *Louis XIV*, qui, sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde. C'était son fils aîné *Joseph*, vif, fier, emporté, & qui cependant ne fut pas plus grand guerrier que son père. Si jamais Empereur parut fait pour asservir l'Allemagne & l'Italie,

c'était *Joseph*. Il domina delà les monts : il rançonna le Pape ; il fit mettre de sa seule autorité, en 1706, les Electeurs de Bavière & de Cologne au ban de l'Empire : il les dépouilla de leur Electorat : il retint en prison les enfans du Bavarois, & leur ôta jusqu'à leur nom. Leur père n'eut d'autre ressource, que d'aller traîner sa disgrace en France & dans les Pays-Bas. *Philippe V* lui céda depuis toute la Flandre Espagnole en 1712. (*a*) S'il avait gardé cette province, c'était un établissement, qui valait mieux que la Bavière, & qui le délivrait de l'assujettissement à la Maison d'*Autriche* : mais il ne put jouir que des villes de Luxembourg, de Namur, & de Charleroi ; le reste était aux vainqueurs.

Tout semblait déja menacer ce *Louis XIV* qui avait auparavant menacé l'Europe. Le Duc de Savoie pouvait entrer en France. L'Angleterre & l'Ecosse se réunissaient, pour ne plus composer qu'un seul Royaume ; ou plutôt l'Ecosse, devenue province de l'Angleterre, contribuait à la puissance de son ancienne rivale. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706, & au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, & la France toucher à sa ruine. Elle était pressée de tous côtés, & sur mer & sur terre. De ces flottes formidables que *Louis XIV* avait formées, il restait à peine trente-cinq vaisseaux. En Allemagne, Strasbourg était encor frontière ; mais Landau perdu laissait toûjours l'Alsace exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre & par mer. Ce qu'on avait perdu en Flandre faisait craindre pour le reste. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encor entamé ; & dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encor perdu que des conquêtes.

(*a*) Dans l'histoire de *Reboulet*, il est dit qu'il eut cette Souveraineté dès l'an 1700 : mais alors il n'avait que la Vice-Royauté.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait, ou protégeait, ou attaquait encor de tous côtés. Mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne & en Flandre. On prétend que le siége de Barcelone avait été encor plus mal conduit que celui de Turin..

Le Comte de Toulouse n'avait paru que pour ramener sa flotte à Toulon. Barcelone secourue, le siége abandonné, l'armée Françaife diminuée de moitié s'était retirée sans munitions dans la Navarre, petit Royaume qu'on conservait aux Espagnols, & dont nos Rois ajoutent encor le titre à celui de France, par un usage qui semble au-dessous de leur grandeur.

A ces désastres s'en joignait un autre, qui parut décisif. Les Portugais avec quelques Anglais, prirent toutes les places devant lesquelles ils se présentèrent, & s'avancèrent jusques dans l'Estramadoure Espagnole différente de celle du Portugal. C'était un Français devenu Pair d'Angleterre, qui les commandait, Mylord *Gallovai*, autrefois Comte de *Ruvigny*; tandis que le Duc de *Barwick*, Anglais & neveu de *Marlborough*, était à la tête des troupes de France & d'Espagne, qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux.

Philippe V, incertain de sa destinée, était dans Pampelune. *Charles*, son compétiteur, grossissait son parti & ses forces en Catalogne : il était maître de l'Arragon, de la province de Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, & lui avaient donné Minorque, Ivica, & Alicante. Les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid. *Gallovai* y entra sans résistance, & fit proclamer Roi l'Archiduc *Charles*. Un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède.

Tout parut alors si désespéré pour *Philippe V*, que le Maréchal de *Vauban*, le premier des Ingénieurs,

le meilleur des citoyens, homme toûjours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, & tous singuliers, proposa à la Cour de France d'envoyer *Philippe V* régner en Amérique; ce Prince y consentit. On l'eût fait embarquer avec les Espagnols attachés à son parti. L'Espagne eût été abandonnée aux factions civiles. Le commerce du Pérou & du Mexique n'eût plus été que pour les Français; & dans ce revers de la famille de *Louis XIV*, la France eût encor trouvé sa grandeur. On délibéra sur ce projet à Versailles : mais la constance des Castillans, & les fautes des ennemis, conservèrent la couronne à *Philippe V*. Les peuples aimaient dans *Philippe* le choix qu'ils avaient fait, & dans sa femme, fille du Duc de Savoie, le soin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au-dessus de son sexe, & une constance agissante dans le malheur. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle, & recevoir les dons que lui apportaient les peuples. Elle fournit ainsi à son mari plus de deux cent mille écus en trois semaines. Aucun des Grands, qui avaient juré d'être fidèles, ne fut traître. Quand *Gallovai* fit proclamer l'Archiduc dans Madrid, on cria, *Vive Philippe*; & à Tolède, le peuple ému chassa ceux qui avaient proclamé l'Archiduc.

Les Espagnols avaient jusques-là fait peu d'efforts pour soutenir leur Roi; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, & montrèrent en cette occasion une espèce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, & qui se rebutent. Il est difficile de donner un Roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens, qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, manquèrent de vivres, firent des fautes presque toûjours inévitables dans un pays étranger, & furent battus en détail. Enfin *Philippe V*, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant, & fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait éprouvé de froideur & de répugnance.

Louis

Louis XIV redoubla ses efforts, quand il vit que les Espagnols en faisaient; & tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan & sur la Méditerranée, en y plaçant des milices; tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Roussillon; il envoyait encor de nouvelles troupes au Maréchal de *Barwick* dans la Castille.

Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que *Barwick* gagna la bataille importante d'Almanza sur *Gallovai*. Almanza ville bâtie par les Maures, est sur la frontière de Valence; cette belle province fut le prix de la victoire. Ni *Philippe V*, ni l'Archiduc ne furent présens à cette journée; & c'est sur quoi le fameux Comte de *Péterboroug*, singulier en tout, s'écria, *qu'on était bien bon de se battre pour eux*. C'est ce qu'il manda au Maréchal de *Tessé*, & c'est ce que je tiens de sa bouche. Il ajoutait, qu'il n'y avait que des esclaves qui combattissent pour un homme, & qu'il falait combattre pour une nation. Le Duc d'Orléans, qui voulait être à cette action, & qui devait commander en Espagne, n'arriva que le lendemain; mais il profita de la victoire: il prit plusieurs places, & entr'autres Lérida, l'écueil du grand *Condé*.

D'un autre côté, le Maréchal de *Villars*, remis en France à la tête des armées, uniquement parce qu'on avait besoin de lui, réparait en Allemagne le malheur de la journée d'Hochstet. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au-delà du Rhin, dissipé toutes les troupes ennemies, étendu les contributions à cinquante lieues à la ronde, pénétré jusqu'au Danube. Ce succès passager faisait respirer sur les frontières de l'Allemagne; mais en Italie tout était perdu. Le Royaume de Naples sans défense, & accoutumé à changer de maître, était sous le joux des victorieux; & le Pape, qui n'avait pu empêcher que les troupes Allemandes passassent par son territoire, voyait, sans oser murmurer, que l'Em-

reur se fit son vassal malgré lui. C'est un grand exemple de la force des opinions reçues & du pouvoir de la coutume, qu'on puisse toûjours s'emparer de Naples sans consulter le Pape, & qu'on n'ose jamais lui en refuser l'hommage.

Pendant que le petit-fils de *Louis XIV* perdait Naples, l'ayeul était sur le point de perdre la Provence & le Dauphiné. Déja le Duc de Savoie & le Prince *Eugène* y étaient entrés par le col de Tende. Ces frontières n'étaient pas défendues comme le sont la Flandre & l'Alsace, théatre éternel de la guerre, hérissé de citadelles que le danger avait averti d'élever. Point de pareilles précautions vers le Var, point de ces fortes places qui arrêtent l'ennemi, & qui donnent le tems d'assembler des armées. Cette frontière a été négligée jusqu'à nos jours, sans que peut-être on puisse en alléguer d'autre raison, sinon que les hommes étendent rarement leurs soins de tous les côtés. Le Roi de France voyait, avec une indignation douloureuse, que ce même Duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait presque plus que sa capitale, & le Prince *Eugène*, qui avait été élevé dans sa Cour, fussent prêts de lui enlever Toulon & Marseille.

Toulon était assiégé & pressé: une flotte Anglaise, maitresse de la mer, était devant le port & le bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions & de concert auraient fait tomber Toulon. Marseille sans défense n'aurait pas tenu; & il était vraisemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais le

(*b*) Le respect pour la vérité dans les plus petites choses, oblige encor de relever le discours que le compilateur des mémoires de Madame de *Maintenon* fait tenir par le Roi de Suède *Charles XII* au Duc de Marlborough: *Si Toulon est pris, je l'irai reprendre.* Ce Général Anglais n'était point auprès du Roi de Suède dans le tems du siége. Il le vit dans Altranstadt en Avril 1707, & le siége de

vraisemblable n'arrive pas toûjours. On eût le tems d'envoyer des secours. On avait détaché des troupes de l'armée de *Villars*, dès que ces provinces avaient été menacées; & on sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne, pour sauver une partie de la France. Le pays, par où les ennemis pénétraient, est sec, stérile, hérissé de montagnes; les vivres rares; la retraite difficile. Les maladies, qui désolèrent l'armée ennemie, combattirent encore pour *Louis XIV*. Le siége de Toulon fut levé, & bientôt la Provence délivrée, & le Dauphiné hors de danger: tant le succès d'une invasion est rare, quand on n'a pas de grandes intelligences dans le pays. *Charles-Quint* y avait échoué; & de nos jours les troupes de la Reine de Hongrie y échouèrent encore. (*b*)

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français: elle avait ravagé une grande étendue de terrain, & divisé les forces.

L'Europe ne s'attendait pas que dans un tems d'épuisement, & lorsque la France comptait pour un grand succès d'être échappée à une invasion, *Louis XIV* aurait assez de grandeur & de ressources pour tenter lui-même une invasion dans la Grande-Bretagne, malgré le dépérissement de ses forces maritimes, & malgré les flottes des Anglais, qui couvraient la mer. Ce projet fut proposé par des Ecossais attachés au fils de *Jacques II*. Le succès était douteux; mais *Louis XIV* envisagea une gloire certaine dans la seule entreprise. Il a dit lui-même, que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique.

Toulon fut levé au mois d'Aoust. *Charles XII* d'ailleurs ne se mêla jamais de cette guerre; il refusa constamment de voir tous les Français qu'on lui députa.

On ne trouve dans les mémoires de *Maintenon* que des discours qu'on n'a ni tenu ni pu tenir; & on ne peut regarder ce livre que comme un roman mal digéré.

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en foutenait le fardeau fi difficilement en tant d'autres endroits ; & tenter de rétablir du moins fur le trône d'Ecoffe le fils de *Jacques II*, pendant qu'on pouvait à peine maintenir *Philippe V* fur celui d'Efpagne : c'était une idée pleine de grandeur, & qui après tout n'était pas deftituée de vraifemblance.

Parmi les Ecoffais, tous ceux, qui ne s'étaient pas vendus à la Cour de Londres, gémiffaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux fecrets appellaient unanimement le defcendant de leurs anciens Rois, chaffé au berceau des trônes d'Angleterre, d'Ecoffe & d'Irlande, & à qui on avait difputé jufqu'à fa naiffance. On lui promit qu'il trouverait trente mille hommes en armes, qui combattraient pour lui, s'il pouvait feulement débarquer vers Edimbourg, avec quelque fecours de la France.

Louis XIV, qui dans fes profpérités paffées avait fait tant d'efforts pour le père, en fit autant pour le fils, dans le tems même de fes revers. Huit vaiffeaux de guerre, foixante & dix bâtimens de tranfport, furent préparés à Dunkerque. Six mille hommes furent embarqués. Le Comte de *Gacé*, depuis Maréchal de *Matignon*, commandait les troupes. Le Chevalier *Forbin-Janfon*, l'un des plus grands-hommes de mer, conduifait la flotte. La conjoncture paraiffait favorable ; il n'y avait en Ecoffe que trois mille hommes de troupes réglées. L'Angleterre était dégarnie. Ses foldats étaient occupés en Flandre fous le Duc de *Marlborough*. Mais il falait arriver ; & les Anglais avaient en mer une

(c) Entr'autres *Reboulet* pag. 233 du Tom. VIII. Il fonde fes foupçons fur ceux du Chevalier de *Forbin*. Celui qui a donné au public tant de menfonges, fous le titre de mémoires de Madame de *Maintenon*, & qui fit imprimer en 1752 à Francfort une édition frauduleufe du *Siécle de Louis XIV*, demande dans une des notes, qui font ces hiftoriens

flotte de près de cinquante vaiſſeaux de guerre. Cette entrepriſe fut entiérement ſemblable à celle que nous avons vue en 1744 en faveur du petit-fils de *Jacques II.* Elle fut prévenue par les Anglais. Des contretems la dérangèrent. Le Miniſtère de Londres eut même le tems de faire revenir douze bataillons de Flandre. On ſe ſaiſit dans Edimbourg des hommes les plus ſuſpects. Enfin, le Prétendant s'étant préſenté aux côtes d'Ecoſſe, & n'ayant point vu de ſignaux convenus, tout ce que put faire le Chevalier de *Forbin*, ce fut de le ramener à Dunkerque. Il ſauva la flotte ; mais tout le fruit de l'entrepriſe fut perdu. Il n'y eut que *Matignon* qui y gagna. Ayant ouvert les ordres de la Cour en pleine mer, il y vit les proviſions de Maréchal de France ; récompenſe de ce qu'il voulut & qu'il ne put faire.

Quelques hiſtoriens ont ſuppoſé (*c*) que la Reine *Anne* était d'intelligence avec ſon frère. C'eſt une trop grande ſimplicité de penſer, qu'elle invitât ſon compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les tems : on a cru qu'elle le favoriſait alors, parce que depuis elle le regarda en ſecret comme ſon héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chaſſé par ſon ſucceſſeur ?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaiſes, le Roi crut qu'en faiſant paraître le Duc de Bourgogne ſon petit-fils à la tête des armées de Flandre, la préſence de l'héritier préſomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à ſe perdre. Ce Prince d'un eſprit ferme & intrépide, était pieux, juſte & philoſophe. Il était fait pour commander à des ſages. Elève de *Fé-*

qui dit prétendu que la Reine *Anne* était d'intelligence avec ſon frère ? *C'eſt un fantôme*, dit-il. Mais on voit ici clairement que ce n'eſt point un fantôme, & que l'auteur du *Siécle de Louis XIV* n'avait rien avancé que la preuve en main : il n'eſt pas permis d'écrire l'hiſtoire autrement.

nélon Archevêque de Cambrai, il aimait ſes devoirs : il aimait les hommes ; il voulait les rendre heureux. Inſtruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plutôt comme le fléau du genre humain & comme une néceſſité malheureuſe, que comme une ſource de gloire. On oppoſa ce Prince philoſophe au Duc de *Marlborough* : on lui donna pour l'aider le Duc de *Vendôme*. Il arriva ce qu'on ne voit que trop ſouvent : le grand Capitaine ne fut pas aſſez écouté, & le Conſeil du Prince balança ſouvent les raiſons du Général. Il ſe forma deux partis ; & dans l'armée des alliés, il n'y en avait qu'un, celui de la cauſe commune. Le Prince *Eugène* était alors ſur le Rhin ; mais toutes les fois qu'il fut avec *Marlborough*, ils n'eurent jamais qu'un ſentiment.

Le Duc de Bourgogne était ſupérieur en forces : la France que l'Europe croyait épuiſée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes ; & les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille. Il avait encor l'avantage des négociations, dans un pays ſi longtems Eſpagnol, fatigué de garniſons Hollandaiſes, & où beaucoup de citoyens penchaient pour *Philippe V*. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand & d'Ypres. Mais les manœuvres de guerre firent évanouïr le fruit des manœuvres de politique. La diviſion, qui mettait de l'incertitude dans le Conſeil de guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dendre, & que deux heures après on rebrouſſa vers l'Eſcaut, à Oudenarde : ainſi on perdit du tems. On trouva le Prince *Eugène* & *Marlborough* qui n'en perdaient point, & qui étaient unis. On fut mis en déroute vers Oudenarde : ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Les fautes ſe multiplièrent. Les régimens allaient où ils pouvaient, ſans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie, à quelques milles du champ de bataille.

L'armée découragée se retira sans ordre, sous Gand, sous Tournai, sous Ypres, & laissa tranquillement le Prince *Eugène*, maitre du terrain, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

Mettre le siége devant une ville aussi grande & aussi fortifiée que Lille, sans être maitre de Gand, sans pouvoir tirer ses convois que d'Ostende, sans les pouvoir conduire que par une chaussée étroite, au hazard d'être à tout moment surpris; c'est ce que l'Europe appella une action téméraire, mais que la mésintelligence & l'esprit d'incertitude, qui régnaient dans l'armée Française, rendirent excusable. C'est enfin ce que le succès justifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le furent point. Les troupes qui les escortaient, & qui devaient être battues par un nombre supérieur, furent victorieuses. L'armée du Duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchemens de l'armée ennemie encor imparfaits, ne les attaqua pas. Lille fut prise, au grand étonnement de toute l'Europe, qui croyait le Duc de Bourgogne plus en état d'assiéger *Eugène* & *Marlborough*, que ces Généraux en état d'assiéger Lille. Le Maréchal de *Boufflers* la défendit pendant près de quatre mois.

Les habitans s'accoutumèrent tellement au fracas du canon, & à toutes les horreurs qui suivent un siége, qu'on donnait dans la ville des spectacles aussi fréquentés qu'en tems de paix; & qu'une bombe, qui tomba près de la salle de la comédie, n'interrompit point le spectacle.

Le Maréchal de *Boufflers* avait mis si bon ordre à tout, que les habitans de cette grande ville étaient tranquilles sur la foi de ses fatigues. Sa défense lui mérita l'estime des ennemis, les cœurs des citoyens & les récompenses du Roi. Les historiens, ou plutôt les écrivains de Hollande, qui ont affecté de le blâmer, auraient dû se souvenir que quand on con-

tredit la voix publique, il faut avoir été témoin & témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance. (*d*)

Cependant l'armée, qui avait regardé faire le siége de Lille, se fondait peu à peu; elle laissa prendre ensuite Gand, Bruges, & tous ses postes l'un après l'autre. Peu de campagnes furent aussi fatales. Les Officiers, attachés au Duc de *Vendôme*, reprochaient toutes ces fautes au Conseil du Duc de Bourgogne; & ce Conseil rejettait tout sur le Duc de *Vendôme*. Les esprits s'aigrissaient par le malheur. Un (*e*) courtisan du Duc de Bourgogne dit un jour au Duc de Vendôme: *Voilà ce que c'est, de n'aller jamais à la Messe; aussi vous voyez quelles sont nos disgraces.* „ Croyez-vous, lui répondit le Duc de *Vendôme*, „ que *Marlborough* y aille plus souvent que moi? " Les succès rapides des alliés enflaient le cœur de l'Empereur *Joseph*. Despotique dans l'Empire, maître de Landau, il voyait le chemin de Paris presque ouvert par la prise de Lille. Déja même un parti Hollandais avait eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'à l'avenue de Versailles, & avait (presque sous les fenêtres du château) enlevé le premier Ecuyer du Roi, croyant se saisir de la personne du Dauphin,

(*d*) Telle est l'histoire qu'un libraire, nommé *van Duren*, fit écrire par le jésuite *la Motte* réfugié en Hollande sous le nom de *la Hode*, continuée par *la Martinière*; le tout sur les prétendus mémoires d'un Comte de . . . Secrétaire d'Etat. Les mémoires de Mad. de *Maintenon*, encore plus remplis de mensonges, disent Tom. IV. pag. 119. que les assiégeans jettaient dans la ville des billets conçus en ces termes: *Rassurez-vous, Français, la Maintenon ne sera pas votre Reine; nous ne l'everrons pas le siége. On croira*, ajoute-t-il, *que* LOUIS *dans la ferveur du plaisir que lui donnait la certitude d'une victoire inattendue, offrit ou promit le trône à Mad. de Maintenon.* Comment dans *la ferveur* de l'impertinence peut-on mettre sur le papier ces nouvelles & ces discours des halles? comment cet insensé a-t-il pu pousser l'effronterie jusqu'à dire que le Duc de Bourgogne trahit le Roi son grand-père & fit prendre Lille par le

père du Duc de Bourgogne. (*f*) La terreur était dans Paris.

L'Empereur avait autant d'espérance au moins d'établir son frère *Charles* en Espagne, que *Louis XIV* d'y conserver son petit-fils. Déja cette succession, que les Espagnols avaient voulu rendre indivisible, était partagée entre trois têtes. L'Empereur avait pris pour lui la Lombardie & le Royaume de Naples. *Charles* son frère avait encor la Catalogne & une partie de l'Arragon. L'Empereur força alors le Pape *Clément XI* à reconnaître l'Archiduc pour Roi d'Espagne. Ce Pape, dont on disait qu'il ressemblait à *St. Pierre*, parce qu'il affirmait, niait, se repentait & pleurait, avait toûjours reconnu *Philippe V*, à l'exemple de son prédécesseur; & il était attaché à la Maison de *Bourbon*. L'Empereur l'en punit, en déclarant dépendans de l'Empire, beaucoup de fiefs qui relevaient jusqu'alors des Papes, & surtout Parme & Plaisance, en ravageant quelques terres Ecclésiastiques, en se saisissant de la ville de Comacchio.

Autrefois un Pape eût excommunié tout Empereur qui lui aurait disputé le droit le plus léger; & cette

Prince *Eugène*, de peur que Mad. de *Maintenon* ne fût déclarée Reine?

(*e*) Le Marquis d'*O*.

(*f*) Ce furent des Officiers au service de Hollande qui firent ce coup hardi. Presque tous étaient des Français que la révocation fatale de l'Edit de Nantes avait forcés de choisir une nouvelle patrie; ils prirent la chaise du Marquis de *Beringhen* pour celle du Dauphin, parce qu'elle avait l'écusson de France. L'ayant enlevé, ils le firent monter à cheval; mais comme il était âgé & infirme, ils eurent la politesse en chemin de lui chercher eux-mêmes une chaise de poste. Cela consuma du tems. Les Pages du Roi coururent après eux; le premier Ecuyer fut délivré, & ceux qui l'avaient enlevé furent prisonniers eux-mêmes; quelques minutes plus tard ils auraient pris le Dauphin qui arrivait après *Beringhen* avec un seul Garde.

excommunication eût fait tomber l'Empereur du trône. Mais la puissance des clefs étant réduite à-peu-près au point où elle doit l'être, *Clément XI*, animé par la France, avait osé un moment se servir de la puissance du glaive. Il arma, & s'en repentit bientôt. Il vit que les Romains, sous un gouvernement tout sacerdotal, n'étaient pas faits pour manier l'épée. Il désarma; il laissa Comacchio en dépôt à l'Empereur; il consentit à écrire à l'Archiduc, *A notre très cher fils Roi Catholique en Espagne.* Une flotte Anglaise dans la Méditerranée, & les troupes Allemandes sur ses terres, le forcèrent bientôt d'écrire, *A notre très cher fils Roi des Espagnes.* Ce suffrage du Pape, qui n'était rien dans l'Empire d'Allemagne, pouvait quelque chose sur le peuple Espagnol, à qui on avait fait accroire que l'Archiduc était indigne de régner, parce qu'il était protégé par des hérétiques qui s'étaient emparés de Gibraltar.

Restait à la Monarchie Espagnole, au-delà du continent, l'île de Sardaigne avec celle de Sicile. Une flotte Anglaise donna la Sardaigne à l'Empereur *Joseph*; car les Anglais voulaient que l'Archiduc son frère n'eût que l'Espagne. Leurs armes faisaient alors les traités de partage. Ils réservèrent la conquête de la Sicile pour un autre tems, & aimèrent mieux employer leurs vaisseaux à chercher sur les mers les galions de l'Amérique, dont ils prirent quelques-uns, qu'à donner à l'Empereur de nouvelles terres.

La France était aussi humiliée que Rome, & plus en danger: les ressources s'épuisaient; le crédit était anéanti; les peuples, qui avaient idolâtré leur Roi dans ses prospérités, murmuraient contre *Louis XIV* malheureux.

Des partisans, à qui le Ministère avait vendu la nation pour quelque argent comptant dans ses besoins pressans, s'engraissaient du malheur public, & insultaient à ce malheur par leur luxe. Ce qu'ils avaient

prêté était dissipé. Sans l'industrie hardie de quelques négocians, & surtout de ceux de Saint-Malo, qui allèrent au Pérou, & rapportèrent trente millions dont ils prêtèrent la moitié à l'Etat, *Louis XIV* n'aurait pas eu de quoi payer ses troupes. La guerre avait ruiné l'Etat, & des marchands le sauvèrent. Il en fut de même en Espagne. Les galions, qui ne furent pas pris par les Anglais, servirent à défendre *Philippe*. Mais cette ressource de quelques mois ne rendait pas les recrues de soldats plus faciles. *Chamillart*, élevé au Ministère des finances & de la guerre, se démit en 1708 des finances, qu'il laissa dans un désordre que rien ne put réparer sous ce règne; & en 1709 il quitta le Ministère de la guerre, devenu non moins difficile que l'autre. On lui reprochait beaucoup de fautes. Le public d'autant plus sévère qu'il souffrait, ne songeait pas qu'il y a des tems malheureux où les fautes sont inévitables. (*g*) Monsieur *Voisin* qui après lui gouverna l'état militaire, & Monsieur *Desmarêts* qui administra les finances, ne purent ni faire des plans de guerre plus heureux, ni rétablir un crédit anéanti.

Le cruel hyver de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent. Presque tous les arbres fruitiers gelèrent. Il n'y eut point d'espérance de récolte. On avait très peu de magasins. Les grains, qu'on pouvait faire venir à grands frais des Echelles du Levant & de l'Afrique, pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hyver était général dans l'Europe, mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si longtems les facteurs des

(*g*) L'histoire de l'ex-jésuite *la Motte*, rédigée par *la Martinière*, dit que Monsieur de *Chamillart* fut destitué du Ministère des finances en 1703, & que la voix publique y appella le Maréchal d'*Harcourt*. Les fautes de cet historien sont sans nombre.

nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance; tandis que les troupes de France, diminuées & découragées, semblaient devoir périr de misère.

Le Roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or. Les plus grands Seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la monnoie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois. Plusieurs familles, à Versailles même, se nourrirent de pain d'avoine. Madame de *Maintenon* en donna l'exemple.

Louis XIV, qui avait déja fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas, dans ces circonstances funestes, à la demander à ces mêmes Hollandais autrefois si maltraités par lui.

Les Etats-Généraux n'avaient plus de Stadhouder depuis la mort du Roi *Guillaume*; & les Magistrats Hollandais, qui appellaient déja leurs familles *les familles patriciennes*, étaient autant de Rois. Les quatre Commissaires Hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente Princes d'Allemagne à leur solde. *Qu'on fasse venir Holstein*, disaient-ils, *qu'on dise à Hesse de nous venir parler*. (*b*) Ainsi s'expliquaient des marchands, qui dans la simplicité de leurs vêtemens & dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil Allemand qui était à leurs gages, & la fierté d'un grand Roi autrefois leur vainqueur.

On les avait vus vendre à bas prix leur attachement à *Louis XIV* en 1665, soutenir leurs malheurs en 1672,

(*b*) C'est ce que l'auteur tient de la bouche de vingt personnes qui les entendirent parler ainsi à Lille après la prise de cette ville. Cependant il se peut que ces expressions fussent moins l'effet d'une fierté grossière, que d'un stile laconique assez en usage dans les armées.

& les réparer avec un courage intrépide ; & alors ils voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance : ils voulaient que leur Etat eût en souveraineté dix villes en Flandre, entr'autres, Lille qui était entre leurs mains, & Tournai qui n'y était pas encore. Ainsi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non-seulement aux dépens de la France, mais encor aux dépens de l'Autriche, pour laquelle ils combattaient; comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. L'esprit républicain est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique.

Il y parut bien quelques mois après ; car, lorsque ce fantôme de négociation fut évanoui, lorsque les armes des alliés eurent encor de nouveaux avantages, le Duc de *Marlborough*, plus maître alors que sa Souveraine en Angleterre, & gagné par la Hollande, fit conclure avec les Etats-Généraux, en 1709, ce célèbre traité de la barrière, par lequel ils resteraient maitres de toutes les villes frontières qu'on prendrait sur la France, auraient garnison dans vingt places de la Flandre aux dépens du pays, dans Hui, dans Liége & dans Bonn ; & auraient en toute souveraineté la haute Gueldre. Ils seraient devenus en effet Souverains des dix-sept provinces des Pays-Bas ; ils auraient dominé dans Liége & dans Cologne. C'est ainsi qu'ils voulaient s'agrandir sur les ruines mêmes de leurs alliés. Ils nourrissaient déja ces projets élevés, quand le Roi leur envoya secrettement le Président *Rouillé*, pour essayer de traiter avec eux.

Ce négociateur vit d'abord dans Anvers deux Magistrats d'Amsterdam, *Buys*, & *Vanderdussen*, qui parlèrent en vainqueurs, & qui déployèrent avec l'Envoyé du plus fier des Rois toute la hauteur dont ils avaient été accablés en 1672. On affecta ensuite de négocier

quelque tems avec lui, dans un de ces villages que les Généraux de *Louis XIV* avaient mis autrefois à feu & à sang. Quand on l'eut joué assez longtems, on lui déclara qu'il falait que le Roi de France forçât le Roi son petit-fils à descendre du trône sans aucun dédommagement; que l'Electeur de Bavière *François-Marie*, & son frère l'Electeur de Cologne, demandassent grace, ou que le sort des armes ferait des traités.

Les dépêches désespérantes du Président de *Rouillé* arrivaient coup sur coup au Conseil dans le tems de la plus déplorable misère où le Royaume eût été réduit dans les tems les plus funestes. L'hyver de 1709 laissait des traces affreuses; le peuple périssait de famine. Les troupes n'étaient point payées; la désolation était partout. Les gémissemens & les terreurs du public augmentaient encor le mal.

Le Conseil était composé du Dauphin, du Duc de Bourgogne son fils, du Chancelier de France *Pontchartrain*, du Duc de *Beauvilliers*, du Marquis de *Torci*, du Secrétaire d'Etat de la guerre *Chamillart*, & du Contrôleur-Général *Desmarêts*. Le Duc de *Beauvilliers* fit une peinture si touchante de l'état où la France était réduite, que le Duc de Bourgogne en versa des larmes, & tout le Conseil y mêla les siennes. Le Chancelier conclut à faire la paix, à quelque prix que ce pût être. Les Ministres de la guerre & des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressource. *Une scène si triste*, dit le Marquis de Torci, *serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant.* Ce secret n'était que celui des pleurs qui coulèrent.

Le Marquis de *Torci* dans cette crise proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on faisait au Roi dans la personne du Président *Rouillé*; mais comment pouvait-il espérer d'obtenir ce que les vainqueurs

avaient déja refusé ? il ne devait s'attendre qu'à des conditions plus dures.

Les alliés commençaient déja la campagne. *Torci* va sous un nom emprunté jusques dans la Haye. Le grand Pensionnaire *Heinsius* est bien étonné, quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme le principal Ministre de France est dans son antichambre. *Heinsius* avait été autrefois envoyé en France par le Roi *Guillaume*, pour y discuter ses droits sur la Principauté d'Orange. Il s'était adressé à *Louvois* Secrétaire d'Etat ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est située. Le Ministre de *Guillaume* parla vivement, non-seulement pour son maître, mais pour les Reformés d'Orange. Croirait-on que *Louvois* lui répondit *qu'il le ferait mettre à la Bastille ?* (*i*) Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux ; tenu à un Ministre étranger c'était un insolent outrage au droit des nations. On peut juger s'il avait laissé des impressions profondes dans le cœur du Magistrat d'un peuple libre.

Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliations. Le Marquis de *Torci* suppliant dans la Haye au nom de *Louis XIV*, s'adressa au Prince *Eugène* & au Duc de *Marlborough*, après avoir perdu son tems avec *Heinsius*. Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le Prince y trouvait sa grandeur & sa vengeance ; le Duc, sa gloire & une fortune immense, qu'il aimait également ; le troisiéme, gouverné par les deux autres, se regardait comme un Spartiate, qui abaissait un Roi de Perse. Ils proposérent, non pas une paix, mais une tréve ; & pendant cette tréve, une satisfaction entière pour tous leurs alliés, & aucune pour les alliés du Roi ; à condition que le Roi se joindrait à ses ennemis pour chasser d'Espagne son propre

(*i*) Voyez les mémoires de *Torci*, Tom. III. pag. 2. ; ils ont confirmé tout ce qui est avancé ici.

petit-fils dans l'espace de deux mois, & que pour sûreté il commencerait par céder à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par rendre Strasbourg & Brisac, & par renoncer à la souveraineté de l'Alsace. *Louis XIV* ne s'était pas attendu, quand il refusait autrefois un régiment au Prince *Eugène*, quand *Churchil* n'était pas encor Colonel en Angleterre, & qu'à peine le nom de *Heinsius* lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeraient de pareilles loix. En vain *Torci* voulut tenter *Marlborough* par l'offre de quatre millions : le Duc qui aimait autant la gloire que l'argent, & qui par ses gains immenses produits par des victoires, était au-dessus de quatre millions, laissa au Ministre de France la douleur d'une proposition honteuse & inutile. *Torci* rapporta au Roi les ordres de ses ennemis. *Louis XIV* fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets. Il se justifia devant eux; il adressa aux Gouverneurs des provinces, aux Communautés des villes, une lettre circulaire, par laquelle en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encor soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur, & même leur pitié. (*k*) Les politiques dirent, que *Torci* n'était allé s'humilier à la Haye, que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour justifier *Louis XIV* aux yeux de l'Europe, & pour animer les Français par un ressentiment; mais le fait est, qu'il n'y était allé que pour demander la paix. On laissa même encor quelques jours le Président *Rouillé* à la Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions

(*k*) L'auteur des mémoires de Mad. de *Maintenon* dit pag. 92. & 93. du Tom. V. que *le Duc de Marlborough & le Prince Eugène gagnèrent Heinsius*, comme si *Heinsius* avait eu besoin d'être gagné. Il met dans la bouche de *Louis XIV*, au-lieu des belles paroles qu'il prononça en plein Conseil, ces mots bas & plats : *Alors comme alors.* Il cite l'auteur du *Siécle de Louis XIV*, & le reprend d'avoir dit que Louis XIV *fit afficher sa lettre circulaire dans les rues de Paris.* Nous avons confronté toutes les éditions du *Siécle*

ditions moins accablantes : & pour toute réponse, les Etats ordonnèrent à *Rouillé* de partir dans vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponses si dures, dit en plein Conseil : *Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Il se prépara donc à tenter encor la fortune en Flandre. La famine, qui désolait les campagnes, fut une ressource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain, se firent soldats. Beaucoup de terres restèrent en friche ; mais on eut une armée. Le Maréchal de *Villars*, qu'on avait envoyé commander l'année précédente en Savoie quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, & qui avait eu quelques petits succès, fut rappellé en Flandre, comme celui en qui l'Etat mettait son espérance.

Déja *Marlborough* avait pris Tournai, dont *Eugène* avait couvert le siége. Déja ces deux Généraux marchaient pour investir Mons. Le Maréchal de *Villars* s'avança pour les en empêcher. Il avait avec lui le Maréchal de *Boufflers*, son ancien, qui avait demandé à servir sous lui. *Boufflers* aimait véritablement le Roi & la patrie. Il prouva en cette occasion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit) que dans un État monarchique, & surtout sous un bon maître, il y a des vertus. Il y en a sans doute tout autant que dans les Républiques, avec moins d'entousiasme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle honneur. (*l*)

Siècle de Louis XIV. Il n'y a pas un seul mot de ce que cite cet homme, pas même dans l'édition subreptice qu'il fit à Francfort en 1752.

(*l*) Cet endroit mérite d'être éclairci. L'auteur célèbre de l'*Esprit des loix* dit que l'honneur est le principe des gouvernemens monarchiques, & la vertu le principe des gouvernemens républicains.

Ce sont-là des idées vagues & confuses qu'on a attaquées d'une manière aussi vague ; parce que rarement on convient de la valeur des termes, rarement on s'entend. L'hon-

Dès que les Français s'avancèrent pour s'oppofer à l'inveftiffement de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de Blangies & du village de Malplaquet.

L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille combattans, & celle du Maréchal de *Villars* d'environ foixante & dix mille. Les Français traînaient avec eux quatre-vingt piéces de canon, les alliés cent-quarante. Le Duc de *Marlborough* commandait l'aîle droite, où étaient les Anglais & les troupes Allemandes à la folde d'Angleterre. Le Prince *Eugène* était au centre; *Tilli* & un Comte de *Naffau*, à la gauche avec les Hollandais.

Le Maréchal de *Villars* prit pour lui la gauche, & laiffa la droite au Maréchal de *Boufflers*. Il avait retranché fon armée à la hâte, manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, longtems malheureufes, dont la moitié était compofée de nouvelles recrues, & convenable encor à la fituation de la France, qu'une défaite entière eût mife aux derniers abois. Quelques hiftoriens ont blâmé le

neur eft le défir d'être honoré, d'être eftimé : de-là vient l'habitude de ne rien faire dont on puiffe rougir. La vertu eft l'accompliffement des devoirs, indépendamment du défir de l'eftime : de-là vient que l'honneur eft commun, la vertu rare.

Le principe d'une Monarchie, ou République, n'eft ni l'honneur, ni la vertu. Une Monarchie eft fondée fur le pouvoir d'un feul; une République eft fondée fur le pouvoir que plufieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un feul. La plûpart des Monarchies ont été établies par des chefs d'armées, les Républiques par des citoyens affemblés. L'honneur eft commun à tous les hommes, & la vertu rare dans tout gouvernement. L'amour-propre de chaque membre d'une République veille fur l'amour-propre des autres; chacun voulant être maître, perfonne ne l'eft; l'ambition de chaque particulier eft un frein public, & l'égalité règne.

Dans une Monarchie affermie, l'ambition ne peut s'élever qu'en plaifant au maître, ou à ceux qui gouvernent fous

Général dans sa disposition ; *Il devait*, disaient-ils, *passer une large trouée, au-lieu de la laisser devant lui.* Ceux qui de leur cabinet jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille, ne sont-ils pas trop habiles ?

Tout ce que je sais, c'est ce que le Maréchal dit lui-même, que les soldats, qui ayant manqué de pain un jour entier venaient de le recevoir, en jettèrent une partie pour courir plus légérement au combat. Il y a eu depuis plusieurs siécles peu de batailles plus disputées & plus longues, aucune plus meurtière. Je ne dirai autre chose de cette bataille, que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite, & même poursuivie la bayonnette au bout du fusil. *Marlborough* à la droite, faisait & soutenait les plus grands efforts. Le Maréchal de *Villars* dégarnit un peu son centre pour s'opposer à *Marlborough*, & alors même ce centre fut attaqué. Les retranchemens, qui le couvraient, furent emportés. Le régiment des Gardes, qui les défendait, ne put résister. Le Maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, & la ba-

le maître. Il n'y a dans ces premiers ressorts ni honneur, ni vertu, de part ni d'autre ; il n'y a que de l'intérêt. La vertu est en tout pays le fruit de l'éducation & du caractère. Il est dit dans l'*Esprit des loix*, qu'il faut plus de vertu dans une République ; c'est en un sens tout le contraire ; il faut beaucoup plus de vertu dans une Cour, pour résister à tant de séductions. Le Duc de *Montausier*, le Duc de *Beauvilliers*, étaient des hommes d'une vertu très austère. Le Maréchal de *Villeroi* joignit des mœurs plus douces à une probité non moins incorruptible. Le Marquis de *Torci* a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale. Les Contrôleurs-Généraux *le Pelletier* & *Chamillart* passèrent pour être moins habiles que vertueux.

Il faut avouer que *Louis XIV*, dans cette guerre malheureuse, ne fut guère entouré que d'hommes irréprochables ; c'est une observation très vraie, & très importante dans une histoire où les mœurs ont tant de part.

taille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourans.

On marchait sur les cadavres entassés, surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guères plus de huit mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laissèrent environ vingt & un mille tués ou blessés; mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

Le Maréchal de *Boufflers* (*m*) fit la retraite en bon ordre, aidé du Prince de *Tingri-Montmorenci*, depuis Maréchal de *Luxembourg*, héritier du courage de ses pères. L'armée se retira entre le Quênoi & Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux & étendarts pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent *Louis XIV*: & on compta pour une victoire, l'honneur de l'avoir disputée si longtems, & de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le Maréchal de *Villars*, en revenant à la Cour, assura le Roi, que sans blessure il aurait remporté la victoire. J'en ai vu ce Général persuadé; mais j'ai vu peu de personnes qui le crussent.

On peut s'étonner qu'une armée, qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu, n'essayât pas d'empêcher que ceux qui n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts, allassent faire le siége de Mons.

(*m*) Dans le livre intitulé, *Mémoires du Maréchal de Barwick*, il est dit que le Maréchal de *Barwick* fit cette retraite. C'est ainsi que tant de mémoires sont écrits. On trouve dans ceux de Mad. de *Maintenon* par *La Beaumelle* Tom. V. pag. 99., que les alliés accusèrent le Maréchal de Villars *de s'être blessé lui-même, & que les Français lui reprochèrent de s'être retiré trop tôt.* Ce sont deux impostures ridicules. Ce Général avait reçu un coup de carabine au-dessous du genou qui lui fracassa l'os, & qui le fit boiter

Les Hollandais craignirent pour cette entreprise. Ils hésitèrent. Mais le nom de bataille perdue impose aux vaincus, & les décourage. Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire ; & le soldat, à qui on dit qu'il a été battu, craint de l'être encore. Ainsi Mons fut assiégé & pris ; & toûjours pour les Hollandais, qui le gardèrent, ainsi que Tournai & Lille.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÉME.

LOUIS XIV continue à demander la paix, & à se défendre. Le Duc de Vendôme *affermit le Roi d'Espagne sur le trône.*

NOn-seulement les ennemis avançaient ainsi pié à pié, & faisaient tomber de ce côté toutes les barrières de la France ; mais ils prétendaient, aidés du Duc de Savoie, aller surprendre la Franche-Comté, & pénétrer par les deux bouts dans le cœur du Royaume. Le Général *Merci*, chargé de faciliter cette entreprise, en entrant dans la haute Alsace par Bâle, fut heureusement arrêté près de l'île de Neubourg sur le Rhin, par le Comte, depuis Maréchal *du Bourg*. Je ne sais par quelle fatalité ceux qui ont porté le nom de *Merci*, ont toûjours été aussi malheureux qu'estimés. Celui-ci fut vaincu de la manière la plus complette. Rien ne fut entrepris du côté de la Savoie :

toute sa vie. Le Roi lui envoya le Sr. *Maréchal* son premier chirurgien, qui seul empécha qu'on lui coupât la cuisse. C'est ce que je tiens de la bouche de Monsieur le Maréchal de *Villars* & de ce chirurgien célèbre : c'est ce que tous les Officiers ont sû : c'est ce que Monsieur le Duc de *Villars* daigne me confirmer par ses lettres. Il n'oppose que le mépris aux sottises insolentes & calomnieuses de *La Beaumelle*.

mais on n'en craignait pas moins du côté de la Flandre ; & l'intérieur du Royaume était dans un état si languissant, que le Roi demanda encor la paix en suppliant. Il offrait de reconnaître l'Archiduc pour Roi d'Espagne, de ne donner aucun secours à son petit-fils, & de l'abandonner à sa fortune ; de donner quatre places en ôtage ; de rendre Strasbourg & Brisac ; de renoncer à la souveraineté de l'Alsace, & de n'en garder que la préfecture ; de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg ; de combler le port si longtems redoutable de Dunkerque, & d'en raser les fortifications ; de laisser aux Etats-Généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà les points principaux qui devaient servir de fondemens à la paix qu'il implorait.

Les alliés voulurent encor goûter le triomphe de discuter les soumissions de *Louis XIV*. On permit à ses Plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertrudenberg, les prières de ce Monarque : il choisit le Maréchal d'*Uxelles*, homme froid, taciturne, d'un esprit plus sage qu'élevé & hardi ; & l'Abbé, depuis Cardinal de *Polignac*, l'un des plus beaux esprits & des plus éloquens de son siécle, qui imposait par sa figure & par ses graces. L'esprit, la sagesse, l'éloquence, ne font rien dans des Ministres, lorsque le Prince n'est pas heureux : ce sont les victoires qui font les traités. Les Ambassadeurs de *Louis XIV* furent plutôt confinés qu'admis à Gertrudenberg. Les députés venaient entendre leurs offres, & les rapportaient à la Haye au Prince *Eugène*, au Duc de *Marlborough*, au Comte de *Zinzindorf* Ambassadeur de l'Empereur ; & ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageans, tous composés par des réfugiés Français, devenus plus ennemis de la gloire de *Louis XIV* que *Marlborough* & *Eugène*.

Les Plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le Roi donnerait de l'argent pour détrôner *Philippe V*, & ne furent point écoutés. On exigea que *Louis XIV*, pour préliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils dans deux mois par la voie des armes. Cette inhumanité absurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inspirée par de nouveaux succès.

Tandis que les alliés parlaient ainsi en maîtres irrités contre la grandeur & la fierté de *Louis XIV* également abaissées, ils prenaient la ville de Douai. Ils s'emparèrent bientôt après de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant; & le Lord *Stair* proposa d'envoyer des partis jusqu'à Paris.

Presque dans le même tems, l'armée de l'Archiduc commandée en Espagne par *Gui de Staremberg*, le Général Allemand qui avait le plus de réputation après le Prince *Eugène*, remporta près de Sarragosse une victoire complette sur l'armée en qui le parti de *Philippe V* avait mis son espérance, à la tête de laquelle était le Marquis de *Bay*, Général malheureux. On remarqua encore, que les deux Princes qui se disputaient l'Espagne, & qui étaient l'un & l'autre à portée de leur armée, ne se trouvèrent pas à cette bataille. De tous les Princes, pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le Duc de Savoie qui fît la guerre par lui-même. Il était triste, qu'il n'acquît cette gloire qu'en combattant contre ses deux filles, dont il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un peu de terrain, sur lequel l'Empereur *Joseph* lui faisait déja des difficultés, & dont on l'aurait dépouillé à la première occasion.

Cet Empereur était heureux partout, & n'était nulle part modéré dans son bonheur. Il démembrait de sa seule autorité la Bavière; il en donnait les fiefs à ses parens & à ses créatures. Il dépouillait le jeune Duc

de la Mirandole en Italie ; & les Princes de l'Empire lui entretenaient une armée vers le Rhin, sans penser qu'ils travaillaient à cimenter un pouvoir qu'ils craignaient, tant était encor dominante dans les esprits la vieille haine contre le nom de *Louis XIV*, qui semblait le premier des intérêts. La fortune de *Joseph* le fit encor triompher des mécontens de Hongrie. La France avait suscité contre lui le Prince *Ragotski*, armé pour ses prétentions & pour celles de son pays. *Ragotski* fut battu, ses villes prises, son parti ruiné. Ainsi *Louis XIV* était également malheureux au-dehors, au-dedans, sur mer & sur terre, dans les négociations publiques, & dans les intrigues secrettes.

Toute l'Europe croyait alors, que l'Archiduc *Charles*, frère de l'heureux *Joseph*, régnerait sans concurrent en Espagne. L'Europe était menacée d'une puissance plus terrible que celle de *Charles-Quint* ; & c'était l'Angleterre longtems ennemie de la branche d'Autriche-Espagnole, & la Hollande son esclave révoltée, qui s'épuisaient pour l'établir. *Philippe V*, réfugié à Madrid, en sortit encor, & se retira à Valladolid ; tandis que l'Archiduc *Charles* fit son entrée en vainqueur dans la capitale.

Le Roi de France ne pouvait plus secourir son petit-fils ; il avait été obligé de faire en partie ce que ses ennemis exigeaient à Gertrudenberg, d'abandonner la cause de *Philippe*, en faisant revenir, pour sa propre défense, quelques troupes demeurées en Espagne. Lui-même à peine pouvait résister vers la Savoie, vers le Rhin, & surtout en Flandre, où se portaient les plus grands coups.

L'Espagne était encor bien plus à plaindre que la France. Presque toutes ses provinces avaient été ravagées par leurs ennemis & par leurs défenseurs. Elle était attaquée par le Portugal. Son commerce périssait. La disette était générale ; mais cette disette fut

plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que dans une grande étendue de pays l'affection des peuples refusait tout aux Autrichiens, & donnait tout à *Philippe*. Ce Monarque n'avait plus ni troupes, ni Général de la part de la France. Le Duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie sa fortune chancelante, loin de continuer de commander ses armées, était regardé alors comme son ennemi. Il est certain, que malgré l'affection de la ville de Madrid pour *Philippe*, malgré la fidélité de beaucoup de Grands & de toute la Castille, il y avait contre *Philippe V* un grand parti en Espagne. Tous les Catalans, nation belliqueuse & opiniâtre, tenaient obstinément pour son concurrent. La moitié de l'Arragon était aussi gagnée. Une partie des peuples attendait alors l'événement : une autre haïssait plus l'Archiduc qu'elle n'aimait *Philippe*. Le Duc d'Orléans du même nom de *Philippe*, mécontent d'ailleurs des Ministres Espagnols, & mécontent de la Princesse des *Ursins* qui gouvernait, crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le pays qu'il était venu défendre ; & lorsque *Louis XIV* avait proposé lui-même d'abandonner son petit-fils, & qu'on parlait déja en Espagne d'une abdication, le Duc d'Orléans se crut digne de remplir la place, que *Philippe V* semblait devoir quitter. Il avait à cette couronne des droits, que le testament du feu Roi d'Espagne avait négligés, & que son père avait maintenus par une protestation.

Il fit par ses agens une ligue avec quelques Grands d'Espagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre sur le trône, en cas que *Philippe V* en descendit. Il aurait en ce cas trouvé beaucoup d'Espagnols empressés à se ranger sous les drapeaux d'un Prince qui savait combattre. Cette entreprise, si elle eût réussi, pouvait ne pas déplaire aux Puissances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Espagne & la France réunies dans une même main ; & elle aurait apporté moins d'obstacles à la paix. Le projet fut dé-

couvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le Duc d'Orléans était à Verſailles. Ses agens furent empriſonnés en Eſpagne. *Philippe V* ne pardonna pas à ſon parent, d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, & d'avoir eu la penſée de lui ſuccéder. La France cria contre le Duc d'Orléans. Monſeigneur, père de *Philippe V*, opina dans le Conſeil, qu'on fît le procès à celui qu'il regardait comme coupable : mais le Roi aima mieux enſevelir dans le ſilence un projet informe & excuſable, que de punir ſon neveu dans le tems qu'il voyait ſon petit-fils toucher à ſa ruine.

Enfin, vers le tems de la bataille de Sarragoſſe, le Conſeil du Roi d'Eſpagne, & la plûpart des Grands, voyant qu'ils n'avaient aucun Capitaine à oppoſer à *Staremberg*, qu'on regardait comme un autre *Eugène*, écrivirent en corps à *Louis XIV* pour lui demander le Duc de *Vendôme*. Ce Prince, retiré dans Anet, partit alors ; & ſa préſence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, & que la malheureuſe campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Eſpagnols. Sa popularité, ſa libéralité qui allait juſqu'à la profuſion, ſa franchiſe, ſon amour pour les ſoldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Eſpagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à *Bertrand du Gueſclin*. Son nom ſeul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent : les Communautés des villes, des villages & des religieux, en donnèrent. Un eſprit d'entouſiaſme ſaiſit la nation. Les débris de la bataille de Sarragoſſe ſe rejoignirent ſous lui à Valladolid. Tout s'empreſſa de fournir des recrues. Le Duc de *Vendôme*, ſans laiſſer ralentir un moment cette nouvelle ardeur, pourſuit les vainqueurs, ramène le Roi à Madrid, oblige l'ennemi de ſe retirer vers le Portugal, le ſuit, paſſe le Tage à la nage, fait priſonnier dans Brihuega *Stanhope* avec cinq mille Anglais, atteint le Général *Staremberg*, & le lendemain lui livre la bataille de Villavicioſa. *Philippe V*, qui n'avait

point encor combattu avec ses autres Généraux, animé de l'esprit du Duc de *Vendôme*, se met à la tête de l'aile droite. Le Général prend la gauche. Il remporte une victoire entière; de sorte qu'en quatre mois de tems, ce Prince, qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, & affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de *Philippe*. (a)

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre plus sourde & non moins décisive se préparait en Angleterre. Une Allemande avait par sa mauvaise conduite fait perdre à la Maison d'*Autriche* toute la succession de *Charles-Quint*, & avait été ainsi le premier mobile de la guerre; une Anglaise par ses imprudences procura la paix. *Sara Jennings*, Duchesse de *Marlborough*, gouvernait la Reine *Anne*; & le Duc gouvernait l'État. Il avait en ses mains les finances, par le grand Trésorier *Godolphin*, beau-père d'une de ses filles. *Sunderland* Secrétaire d'État, son gendre, lui soumettait le cabinet. Toute la Maison de la Reine, où commandait sa femme, était à ses ordres. Il était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les *Whigs* & les *Toris*, divisaient l'Angleterre, les *Whigs*, à la tête desquels il était, faisaient tout pour sa grandeur; & les *Toris* avaient été forcés à l'admirer & à se taire. Il n'est pas indigne de l'histoire, d'ajouter que le Duc & la Duchesse étaient les plus belles personnes de leur tems; & que cet avantage séduit encor la multitude, quand il est joint aux dignités & à la gloire.

Il avait plus de crédit à la Haye que le grand Pensionnaire, & il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur & Général toûjours heureux, nul particulier n'eut jamais une puissance & une gloire si étendues. Il pou-

(a) On assure qu'après la bataille, *Philippe V* n'ayant point de lit, le Duc de *Vendôme* lui dit: Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais Roi ait couché: & il fit faire un matelas des étendarts & des drapeaux pris sur les ennemis.

vait encor affermir son pouvoir par ses richesses immenses, acquises dans le commandement. J'ai entendu dire à sa veuve, qu'après les partages faits à quatre enfans, il lui restait, sans aucune grace de la Cour, soixante & dix mille piéces de revenu, qui font plus de quinze cent cinquante mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eu autant d'œconomie que de grandeur, il pouvait se faire un parti, que la Reine *Anne* n'aurait pu détruire; & si sa femme avait eu plus de complaisance, jamais la Reine n'eût brisé ses liens. Mais le Duc ne put jamais triompher de son goût pour les richesses, ni la Duchesse de son humeur. La Reine l'avait aimée avec une tendresse qui allait jusqu'à la soumission & à l'abandonnement de toute volonté.

Dans de pareilles liaisons, c'est d'ordinaire du côté des Souverains que vient le dégoût, le caprice, la hauteur, l'abus de la supériorité; ce sont eux qui font sentir le joug, & c'était la Duchesse de *Marlborough* qui l'appesantissait. Il falait une favorite à la Reine *Anne*; elle se tourna du côté de Myladi *Masham*, sa Dame d'atour. Les jalousies de la Duchesse éclatèrent. Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la Reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de Madame *Masham*, changèrent la face de l'Europe. Les esprits s'aigrirent. Le frère de la nouvelle favorite demande au Duc un régiment; le Duc le refusa, & la Reine le donna. Les *Toris* saisirent cette conjoncture, pour tirer la Reine de cet esclavage domestique, pour abaisser la puissance du Duc de *Marlborough*; changer le Ministère, faire la paix, & rappeller, s'il se pouvait, la Maison de *Stuart* sur le trône d'Angleterre. Si le caractère de la Duchesse eût pu admettre quelque sou-

(*b*) Le Marquis de *Torci* l'appelle dans ses mémoires *ministre prédicant* : il se trompe; c'est un titre qu'on ne donne qu'aux presbytériens. *Henri Sacheverel* dont il est question était docteur d'Oxford & du parti épiscopal; il

plesse, elle eût régné encore. La Reine & elle étaient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés. Ce mystère & cette familiarité laissaient toujours la voie ouverte à la réconciliation ; mais la Duchesse n'employa cette ressource, que pour tout gâter. Elle écrivit impérieusement. Elle disait dans sa lettre : *Rendez-moi justice, & ne me faites point de réponse.* Elle s'en repentit ensuite : elle vint demander pardon ; elle pleura : & la Reine ne lui répondit autre chose, sinon : *Vous m'avez ordonné de ne vous point répondre, & je ne vous répondrai pas.* Alors la rupture fut sans retour. La Duchesse ne parut plus à la Cour ; & quelque tems après, on commença par ôter le Ministère au gendre de *Marlborough*, *Sunderland*, pour déposséder ensuite *Godolphin*, & le Duc lui-même. Dans d'autres Etats, cela s'appelle une disgrace : en Angleterre, c'est une révolution dans les affaires ; & la révolution était encor très difficile à opérer.

Les *Toris*, maîtres alors de la Reine, ne l'étaient pas du Royaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la Religion. Il n'y en a guère aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, que le peu qu'il en faut pour distinguer les factions. Les *Whigs* penchaient pour le presbytérianisme. C'était la faction qui avait détrôné *Jacques II*, persécuté *Charles II*, & immolé *Charles I.* Les *Toris* étaient pour les épiscopaux, qui favorisaient la Maison de *Stuart*, & qui voulaient établir l'obéissance passive envers les Rois, parce que les Evêques en espéraient plus d'obéissance pour eux-mêmes. Ils excitèrent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de St. Paul cette doctrine, & à désigner d'une manière odieuse l'administration de *Marlborough*, & le parti qui avait donné la couronne au Roi *Guillaume.* (*b*) Mais la Reine, qui favorisait ce prêtre, ne fut

avait prêché dans la cathédrale de St. Paul l'obéissance absolue aux Rois & l'intolérance. Ces maximes furent condamnées par le Parlement ; mais ses invectives contre le parti de *Marlborough* le furent bien davantage.

pas assez puissante pour empêcher qu'il ne fût interdit pour trois ans par les deux Chambres dans la salle de Vestminster, & que son sermon ne fût brûlé. Elle sentit encor plus sa faiblesse, en n'osant jamais, malgré ses secrettes inclinations pour son sang, rouvrir le chemin du trône, fermé à son frère par le parti des *Whigs*. Les écrivains, qui disent que *Marlborough* & son parti tombèrent, quand la faveur de la Reine ne les soutint plus, ne connaissent pas l'Angleterre. La Reine, qui dès-lors voulait la paix, n'osait pas même ôter à *Marlborough* le commandement des armées ; & au printems de 1711, *Marlborough* pressait encor la France, tandis qu'il était disgracié dans sa Cour.

Sur la fin de Janvier de cette même année 1711 arrive à Versailles un prêtre inconnu, nommé l'abbé *Gautier*, qui avait été autrefois aide de l'aumônier du Maréchal de *Tallard* dans son ambassade auprès du Roi *Guillaume*. Il avait depuis ce tems demeuré toûjours à Londres, n'ayant d'autre emploi que celui de dire la Messe dans la chapelle privée du Comte de *Galas* Ambassadeur de l'Empereur en Angleterre. Le hazard l'avait introduit dans la confidence d'un Lord ami du nouveau Ministère opposé au Duc de *Marlborough* : cet inconnu se rend chez le Marquis de *Torci*, & lui dit sans autre préambule : Voulez-vous faire la paix? Monsieur, je viens vous apporter les moyens de la traiter. C'était, dit Mr. de *Torci*, demander à un mourant s'il voulait guérir. (*c*)

On entama bientôt une négociation secrette avec le Comte d'*Oxford* grand Trésorier d'Angleterre, & *St.*

(*c*) Mémoires de *Torci*, Tom. III. pag. 33.

(*d*) Le Lord *Bolingbroke* rapporte dans ses lettres, qu'alors il y avait de grandes cabales à la Cour de France ; il ne doute pas, Tom. II. pag. 144, *qu'il ne se formât dans sa Cour d'étranges projets d'ambition particulière :* il en juge par un discours que lui tinrent depuis à souper les Ducs de la Feuillade & de Mortemar : *Vous auriez pu*

Jean, Secrétaire d'Etat, depuis Lord *Bolingbroke*. Ces deux hommes n'avaient d'autre intérêt de donner la paix à la France, que celui d'ôter au Duc de *Marlborough* le commandement des armées, & d'élever leur crédit sur les ruines du sien. Le pas était dangereux ; c'était trahir la cause commune des alliés ; c'était rompre tous ses engagemens, & s'exposer sans aucun prétexte à la haine de la plus grande partie de la nation, & aux recherches du Parlement qui auraient pu leur coûter la tête. Il est fort douteux qu'ils eussent pu réussir. Mais un événement imprévu facilita ce grand ouvrage. L'Empereur *Joseph* mourut, & laissa les Etats de la Maison d'*Autriche*, l'Empire d'Allemagne, & les prétentions sur l'Espagne & sur l'Amérique, à son frère *Charles*, qui fut élu Empereur quelques mois après. (*d*)

Au premier bruit de cette mort, les préjugés, qui armaient tant de nations, commencèrent à se dissiper en Angleterre, par les soins du nouveau Ministère. On avait voulu empêcher que *Louis XIV* ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le Royaume de Naples & la Sicile sous le nom de son petit-fils. Pourquoi voul[illegible]r réunir tant d'Etats dans la main de *Charles VI* ? Pou[illegible]i la nation Anglaise aurait-elle épuisé ses trésors ? E[illegible] payait plus que l'Allemagne & la Hollande ensemble. Les frais de la présente année allaient à sept millions de livres sterling. Falait-il qu'elle se ruinât pour une cause qui lui était étrangère, & pour donner une partie de la Flandre aux Provinces-Unies rivales de son commerce ? Toutes ces raisons, qui enhardissaient la Reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation ; &

nous écraser, pourquoi ne l'avez-vous pas fait ? Bolingbroke, malgré ses lumières & sa philosophie, tombe ici dans le défaut de quelques Ministres, qui croyent que tous les mots qu'on leur dit signifient quelque chose. On connait assez l'état de la Cour de France, & celui de ces deux Ducs, pour savoir qu'il n'y avait, du tems de la paix d'Utrecht, ni desseins, ni factions, ni aucun homme en situation de rien entreprendre.

un nouveau Parlement étant convoqué, la Reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe.

Mais, en la préparant en secret, elle ne pouvait pas encor se séparer publiquement de ses alliés ; & quand le cabinet négociait, *Marlborough* était en campagne. Il avançait toûjours en Flandre ; il forçait les lignes, que le Maréchal de *Villars* avait tirées de Montreuil jusqu'à Valenciennes ; il prenait Bouchain ; il s'avançait au Quênoi : & de-là vers Paris il y avait à peine un rempart à lui opposer.

Ce fut dans ce tems malheureux, que le célèbre *du Gué-Trouin*, aidé de son courage & de l'argent de quelques marchands, n'ayant encor aucun grade dans la marine, & devant tout à lui-même, équipa une petite flotte, & alla prendre une des principales villes du Bresil, St. Sébastien de Rio-Janéiro. Son équipage revint chargé de richesses ; & les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on faisait au Bresil, ne soulageait pas les maux de la France.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

Victoire du Maréchal de Villars *à Dénain. Rétablissement des affaires. Paix générale.*

LES négociations qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus salutaires. La Reine envoya le Comte de *Strafford*, Ambassadeur en Hollande, communiquer les propositions de *Louis XIV*. Ce n'était plus alors à *Marlborough* qu'on demandait grace. Le Comte de *Strafford* obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires, & à recevoir ceux de la France.

Trois

Trois particuliers s'opposaient toujours à cette paix. *Marlborough*, le Prince *Eugène* & *Heinsius* persistaient à vouloir accabler *Louis XIV*. Mais quand le Général Anglais retourna dans Londres à la fin de 1711, on lui ôta tous ses emplois. Il trouva une nouvelle Chambre-basse, & n'eut pas pour lui la pluralité de la haute. La Reine, en créant de nouveaux Pairs, avait affaibli le parti du Duc, & fortifié celui de la Couronne. Il fut accusé, comme *Scipion*, d'avoir malversé : mais il se tira d'affaire, à-peu-près de même, par sa gloire & par la retraite. Il était encor puissant dans sa disgrace. Le Prince *Eugène* n'hésita pas à passer à Londres pour seconder sa faction. Ce Prince reçut l'accueil qu'on devait à son nom & à sa renommée, & les refus qu'on devait à ses propositions. La Cour prévalut ; le Prince *Eugène* retourna seul achever la guerre ; & c'était encor un nouvel aiguillon pour lui, d'espérer de nouvelles victoires, sans compagnon, qui en partageât l'honneur.

Tandis qu'on s'assemblait à Utrecht, tandis que les Ministres de France, tant maltraités à Gertrudenberg, viennent négocier avec plus d'égalité ; le Maréchal de *Villars*, retiré derrière des lignes, couvrait encore Arras & Cambrai. Le Prince *Eugène* prenait la ville du Quênoi, & il étendait dans le pays une armée d'environ cent mille combattans. Les Hollandais avaient fait un effort ; & n'ayant jamais encor fourni à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au-delà de leur contingent cette année. La Reine *Anne* ne pouvait encor se dégager ouvertement ; elle avait envoyé à l'armée du Prince *Eugène* le Duc d'*Ormond* avec douze mille Anglais, & payait encor beaucoup de troupes Allemandes. Le Prince *Eugène* ayant brûlé le fauxbourg d'Arras, s'avançait sur l'armée Française. Il proposa au Duc d'*Ormond* de livrer bataille. Le Général Anglais avait été envoyé pour ne point combattre. Les négociations particulières, entre l'Angleterre & la

France avançaient. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes. *Louis XIV* fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque, pour sûreté de ses engagemens. Le duc d'*Ormond* se retira vers Gand. Il voulut emmener avec les troupes de sa nation, celles qui étaient à la solde de sa Reine; mais il ne put se faire suivre que de quatre escadrons de Holstein, & d'un régiment Liégeois. Les troupes du Brandebourg, du Palatinat, de Saxe, de Hesse, de Dannemarck, restèrent sous les drapeaux du Prince *Eugène*, & furent payées par les Hollandais. L'Electeur de Hanovre même, qui devait succéder à la Reine *Anne*, laissa malgré elle ses troupes aux alliés, & fit voir que si sa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas sur la faveur de la Reine *Anne* qu'elle comptait.

Le Prince *Eugène* privé des Anglais, était encor supérieur de vingt mille hommes à l'armée Française; il l'était par sa position, par l'abondance de ses magasins, & par neuf ans de victoires.

Le Maréchal de *Villars* ne put l'empêcher de faire le siége de Landreci. La France épuisée d'hommes & d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du Prince *Eugène* pouvaient rendre infructueuses. Déja même des détachemens considérables avaient ravagé une partie de la Champagne, & pénétré jusqu'aux portes de Rheims.

Déja l'allarme était à Versailles, comme dans le reste du Royaume. La mort du fils unique du Roi, arrivée depuis un an; le Duc de Bourgogne, la Duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement depuis quelques mois, & portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans moribond; toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères & à la misère publique, faisaient regarder la fin du rè-

gne de *Louis XIV* comme un tems marqué pour la calamité ; & l'on s'attendait à plus de désastres, que l'on n'avait vu auparavant de grandeur & de gloire.

Précisément dans ce tems-là, mourut en Espagne le Duc de *Vendôme*. L'esprit de découragement, généralement répandu en France, & que je me souviens d'avoir vu, faisait encor redouter que l'Espagne, soutenue par le Duc de *Vendôme*, ne retombât par sa perte.

Landreci ne pouvait pas tenir longtems. Il fut agité dans Versailles, si le Roi se retirerait à Chambort sur la Loire. Il dit au Maréchal d'*Harcourt*, qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la Noblesse de son Royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi malgré son âge de soixante & quatorze ans, & qu'il périrait à la tête.

Une faute que fit le Prince *Eugène*, délivra le Roi & la France de tant d'inquiétudes. On prétend que ses lignes étaient trop étendues ; que le dépôt de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné ; que le Général *Albemarle*, posté à Dénain entre Marchiennes & le camp du Prince, n'était pas à portée d'être secouru assez tôt, s'il était attaqué. On m'a assuré qu'une Italienne fort belle, que je vis quelque tems après à la Haye, & qui était alors entretenue par le Prince *Eugène*, était dans Marchiennes, & qu'elle avait été cause qu'on avait choisi ce lieu pour servir d'entrepôt. Ce n'était pas rendre justice au Prince *Eugène*, de penser qu'une femme pût avoir part à ses arrangemens de guerre.

Ceux qui savent qu'un Curé, & un Conseiller de Douai nommé *le Fèvre d'Orval*, se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Dénain & Marchiennes, serviront mieux à prouver, par quels secrets & fai-

bles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. *Le Févre* donna son avis à l'Intendant de la province; celui-ci, au Maréchal de *Montesquiou*, qui commandait sous le Maréchal de *Villars*; le Général l'approuva, & l'exécuta. Cette action fut en effet le salut de la France, plus encor que la paix avec l'Angleterre. Le Maréchal de *Villars* donna le change au Prince *Eugène*. Un corps de dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme si on se préparait à l'attaquer; & tandis que ces dragons se retirent ensuite vers Guise, le Maréchal marche à Dénain avec son armée sur cinq colonnes. On force les retranchemens du Général *Albemarle*, défendus par dix-sept bataillons; tout est tué, ou pris. Le Général se rend prisonnier avec deux Princes de *Nassau*, un Prince de Holstein, un Prince d'Anhalt, & tous les Officiers. Le Prince *Eugène* arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes; il veut attaquer un pont qui conduisait à Dénain, & dont les Français étaient maîtres; il y perd du monde, & retourne à son camp après avoir été témoin de cette défaite.

Tous les postes, vers Marchiennes le long de la Scarpe, sont emportés l'un après l'autre avec rapidité. On pousse à Marchiennes défendue par quatre mille hommes; on en presse le siége avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers, &

(*a*) Le Maréchal de *Villars* eut à Versailles une partie de l'appartement qu'avait occupé *Monseigneur*, & le Roi vint l'y voir. L'auteur des mémoires de *Maintenon*, qui confond tous les tems, dit Tom. V. pag. 119, de ces mémoires, que le Maréchal de *Villars* arriva dans les jardins de Marli, & que le Roi lui ayant dit qu'il était *très content de lui*, le Maréchal *se tournant vers les courtisans*, leur dit, *Messieurs, au moins vous l'entendez*. Ce conte, rapporté dans cette occasion ferait tort à un homme qui venait de rendre de si grands services. Ce n'est pas dans ces momens de gloire qu'on fait ainsi remarquer aux courti-

qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre & de bouche, amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du Maréchal de *Villars*. L'ennemi déconcerté lève le siége de Landreci, & voit reprendre Douai, le Quênoi, Bouchain. Les frontières sont en sûreté. L'armée du Prince *Eugène* se retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris, depuis le combat de Dénain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages.

Si le Maréchal de *Villars* avait eu cette faveur populaire qu'ont eu quelques autres Généraux, on l'eût appellé à haute voix *le Restaureur de la France*; mais on avouait à peine les obligations qu'on lui avait; & dans la joie publique d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore. (*a*)

Chaque progrès du Maréchal de *Villars* hâtait la paix d'Utrecht. Le Ministère de la Reine *Anne*, responsable à sa patrie & à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux des alliés, ni la sûreté publique. Il exigea d'abord, que *Philippe V* affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de France, qu'il avait toûjours conservés; & que le Duc de Berri son frère, héritier présomptif de la France après l'unique arrière-petit-fils qui restait à *Louis*

sans que le Roi est content. Cette anecdote défigurée est de l'année 1711. Le Roi lui avait ordonné de ne point attaquer le Duc de *Marlborough*. Les Anglais prirent Bouchain. On murmurait contre le Maréchal de *Villars*. Ce fut après cette campagne de 1711, que le Roi lui dit qu'il était content, & c'est alors qu'il pouvait convenir à un Général d'imposer silence aux reproches des courtisans, en leur disant que son Souverain était satisfait de sa conduite, quoique malheureuse.

Ce fait est très peu important; mais il faut de la vérité dans les plus petites choses.

XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne en cas qu'il devînt Roi de France. On voulut que le Duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver, par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encor de loi reconnue, qui oblige les descendans à se priver du droit de régner, auquel auront renoncé les pères.

Ces renonciations ne sont efficaces, que lorsque l'intérêt commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient pour le moment présent une tempête de douze années : & il était probable, qu'un jour plus d'une nation réunie soutiendrait ces renonciations, devenues la base de l'équilibre & de la tranquillité de l'Europe.

On donnait par ce traité au Duc de Savoie l'isle de Sicile, avec le titre de Roi ; & dans le continent, Fenestrelles, Exiles, & la vallée de Pragelas. Ainsi on prenait pour l'agrandir, sur la Maison de *Bourbon*.

On donnait aux Hollandais une barrière considérable, qu'ils avaient toûjours désirée ; & si l'on dépouillait la Maison de *France* de quelques domaines en faveur du Duc de Savoie, on prenait en effet sur la Maison d'*Autriche* de quoi satisfaire les Hollandais, qui devaient devenir à ses dépens, les conservateurs & les maîtres des plus fortes villes de la Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce ; on stipulait ceux du Portugal.

On réservait à l'Empereur la souveraineté des huit provinces & demie de la Flandre Espagnole, & le domaine utile des villes de la barrière. On lui assurait le Royaume de Naples & la Sardaigne, avec tout ce qu'il possédait en Lombardie, & les quatre ports sur les côtes de la Toscane. Mais le Conseil de Vienne se croyait trop lésé, & ne pouvait souscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, sa gloire & ses intérêts étaient en sûreté. Elle faisait démolir & combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalousies. L'Espagne la laissait en possession de Gibraltar & de l'isle Minorque. La France lui abandonnait la baye d'Hudson, l'isle de Terre-neuve & l'Acadie. Elle obtenait, pour le commerce en Amérique, des droits qu'on ne donnait pas aux Français, qui avaient placé *Philippe V* sur le trône. Il faut encor compter parmi les articles glorieux au Ministère Anglais, d'avoir fait consentir *Louis XIV* à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets qui étaient retenus pour leur religion. C'était dicter des loix, mais des loix bien respectables.

Enfin la Reine *Anne*, sacrifiant à sa patrie les droits de son sang, & les secrettes inclinations de son cœur, faisait assurer & garantir sa succession à la Maison de *Hanovre*.

Quant aux Electeurs de Bavière & de Cologne, le Duc de Bavière devait retenir le Duché de Luxembourg & le Comté de Namur, jusqu'à ce que son frère & lui fussent rétablis dans leurs Electorats; car l'Espagne avait cédé ces deux Souverainetés au Bavarois en dédommagement de ses pertes, & les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démolissait Dunkerque, & qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes, & assurées par les traités de Nimègue & de Risvick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune, & Saint-Venant.

Ainsi il paraissait, que le Ministère Anglais rendait justice à toutes les Puissances. Mais les *Wighs* ne la lui rendirent pas; & la moitié de la nation persécuta bientôt la mémoire de la Reine *Anne*, pour avoir fait le plus grand bien qu'un Souverain puisse jamais faire, pour avoir donné le repos à tant de nations. On

lui reprocha d'avoir pu démembrer la France, & de ne l'avoir pas fait. (*b*)

Tous ces traités furent fignés l'un après l'autre, dans le cours de l'année 1713. Soit opiniâtreté du Prince *Eugène*, foit mauvaife politique du Confeil de l'Empereur, ce Monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eu certainement Landau, & peut-être Strasbourg, s'il s'était prêté d'abord aux vues de la Reine *Anne*. Il s'obftina à la guerre, & il n'eut rien. Le Maréchal de *Villars* ayant mis ce qui reftait de la Flandre Françaife en fûreté, alla vers le Rhin, & après s'être rendu maître de Spire, de Vorms, de tous les pays d'alentour, il prend ce même Landau que l'Empereur eût pu conferver par la paix; il force les lignes que le Prince *Eugène* avait fait tirer dans le Brifgau; défait dans ces lignes le Maréchal *Vaubonne*; affiége & prend Fribourg, la capitale de l'Autriche antérieure.

Le Confeil de Vienne preffait de tous côtés les fecours qu'avaient promis les Cercles de l'Empire, & ces fecours ne venaient point. Il comprit alors que l'Empereur, fans l'Angleterre & la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France; & il fe réfolut trop tard à la paix.

Le Maréchal de *Villars*, après avoir ainfi terminé la guerre, eut encor la gloire de conclure cette paix à Radftat avec le Prince *Eugène*. C'était peut-être la première fois qu'on avait vu deux Généraux oppofés, au fortir d'une campagne, traiter au nom de

(*b*) La Reine *Anne* envoya au mois d'Aouft fon Secrétaire d'Etat le Vicomte de *Bolingbroke* confommer la négociation. Le Marquis de *Torci* fait un très grand éloge de ce Miniftre, & dit que *Louis XIV* lui fit l'accueil qu'il lui devait. En effet il fut reçu à la Cour comme un homme qui venait donner la paix; & lorfqu'il vint à l'opéra,

leurs maîtres. Ils y portèrent tous deux la franchise de leur caractère. J'ai ouï conter au Maréchal de *Villars*, qu'un des premiers discours qu'il tint au Prince *Eugène*, fut celui-ci : *Monsieur, nous ne sommes point ennemis ; vos ennemis sont à Vienne, & les miens à Versailles.* En effet, l'un & l'autre eurent toûjours dans leurs Cours des cabales à combattre.

Il ne fut point question dans ce traité, des droits que l'Empereur réclamait toûjours sur la Monarchie d'Espagne, ni du vain titre de Roi Catholique que *Charles VI* prit toûjours, tandis que le Royaume restait assuré à *Philippe V*. *Louis XIV* garda Strasbourg & Landau qu'il avait offert de céder auparavant, Huningue & le nouveau Brisac qu'il avait proposé lui-même de raser, la souveraineté de l'Alsace à laquelle il avait offert de renoncer. Mais ce qu'il y eut de plus honorable, il fit rétablir dans leurs Etats & dans leurs rangs les Electeurs de Bavière & de Cologne.

C'est une chose très remarquable, que la France dans tous ses traités avec les Empereurs, a toûjours protégé les droits des Princes & des Etats de l'Empire. Elle posa les fondemens de la liberté Germanique à Munster, & fit ériger un huitiéme Electorat pour cette même Maison de *Bavière*. Le traité de Nimégue confirma celui de Vestphalie. Elle fit rendre par le traité de Risvick, tous les biens du Cardinal de *Furstemberg*. Enfin par la paix d'Utrecht, elle rétablit deux Electeurs. Il faut avouer, que dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'Angleterre, & la fit à l'Empire.

tout le monde se leva pour lui faire honneur : c'est donc une grande calomnie dans les mémoires de *Maintenon* de dire pag. 115. du Tom. V. *Le mépris que Louis XIV témoigna pour Mylord Bolingbroke ne prouve point qu'il l'ait eu au nombre de ses pensionnaires.* Il est plaisant de voir un tel homme parler ainsi des plus grands hommes.

Les mémoires hiſtoriques du tems, ſur leſquels on a formé les compilations de tant d'hiſtoires de *Louis XIV*, diſent que le Prince *Eugène*, en finiſſant les conférences, pria le Duc de *Villars* d'embraſſer pour lui les genoux de *Louis XIV*, & de préſenter à ce Monarque les aſſurances du plus profond reſpect *d'un ſujet envers ſon ſouverain.* Premiérement, il n'eſt pas vrai, qu'un Prince, petit-fils d'un Souverain, demeure le ſujet d'un autre Prince, pour être né dans ſes Etats. Secondement, il eſt encor moins vrai, que le Prince *Eugène*, Vicaire-Général de l'Empire, pût ſe dire ſujet du Roi de France.

Cependant chaque Etat ſe mit en poſſeſſion de ſes nouveaux droits. Le Duc de Savoie ſe fit reconnaître en Sicile, ſans conſulter l'Empereur, qui s'en plaignit en vain. *Louis XIV* fit recevoir ſes troupes dans Lille. Les Hollandais ſe ſaiſirent des villes de leur barrière ; & la Flandre leur a payé toûjours douze cent cinquante mille florins par an, pour être les maîtres chez elle. *Louis XIV* fit combler le port de Dunkerque, raſer la citadelle, & démolir toutes les fortifications du côté de la mer, ſous les yeux d'un Commiſſaire Anglais. Les Dunkerquois, qui voyaient par-là tout leur commerce périr, députèrent à Londres pour implorer la clémence de la Reine *Anne*. Il était triſte pour *Louis XIV* que ſes ſujets allaſſent demander grace à une Reine d'Angleterre ; mais il fut encor plus triſte pour eux, que la Reine *Anne* fût obligée de les refuſer.

Le Roi, quelque tems après, fit élargir le canal de Mardick ; & au moyen des écluſes, on fit un port qu'on diſait déja égaler celui de Dunkerque. Le Comte de *Stair*, Ambaſſadeur d'Angleterre, s'en plaignit vivement à ce Monarque. Il eſt dit dans un des meilleurs livres que nous ayons, que *Louis XIV* répondit au Lord Stair : *Monſieur l'Ambaſſadeur, j'ai toûjours été le maître chez moi, quelquefois chez les au-*

tres ; ne m'en faites pas ſouvenir. Je ſais de ſcience certaine, que jamais *Louis XIV* ne fit une réponſe ſi peu convenable. Il n'avait jamais été le maître chez les Anglais : il s'en falait beaucoup. Il l'était chez lui ; mais il s'agiſſait de ſavoir, s'il était le maître d'éluder un traité, auquel il devait ſon repos, & peut-être une grande partie de ſon Royaume. (*c*)

La clauſe du traité qui portait la démolition du port de Dunkerque & de ſes écluſes, ne ſtipulait pas qu'on ne ferait point de port à Mardick. On a oſé imprimer que le Lord *Bolingbroke*, qui rédigea le traité, fit cette omiſſion, gagné par un préſent d'un million. On trouve cette lâche calomnie dans l'hiſtoire de *Louis XIV* ſous le nom de *la Martinière ;* & ce n'eſt pas la ſeule qui déshonore cet ouvrage. *Louis XIV* paraiſſait être en droit de profiter de la négligence des Miniſtres Anglais, & de s'en tenir à la lettre du traité ; mais il aima mieux en remplir l'eſprit, uniquement pour le bien de la paix ; & loin de dire au Lord *Stair*, qu'*il ne le fît pas ſouvenir qu'il avait été autrefois le maître chez les autres*, il voulut bien céder à ſes repréſentations, auxquelles il pouvait réſiſter. Il fit diſcontinuer les travaux de Mardick au mois d'Avril 1714. Les ouvrages furent démolis bientôt après dans la régence, & le traité accompli dans tous ſes points.

Après cette paix d'Utrecht & de Radſtat, *Philippe V* ne jouit pas encor de toute l'Eſpagne ; il lui reſta la Catalogne à ſoumettre, ainſi que les iſles de Majorque & d'Ivica.

(*c*) Jamais le Lord *Stair* ne parla au Roi qu'en préſence du Secrétaire d'État de *Torci*, qui a dit de n'avoir jamais entendu un diſcours ſi déplacé. Ce diſcours aurait été bien humiliant pour *Louis XIV* quand il fit ceſſer les ouvrages de Mardick.

Il faut ſavoir que l'Empereur *Charles VI* ayant laiſſé ſa femme à Barcelone, ne pouvant ſoutenir la guerre d'Eſpagne, & ne voulant ni céder ſes droits ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la Reine *Anne*, que l'Impératrice & ſes troupes, devenues inutiles en Catalogne, feraient tranſportées ſur des vaiſſeaux Anglais. En effet la Catalogne avait été évacuée; & *Staremberg* en partant s'était démis de ſon titre de Vice-Roi. Mais il laiſſa toutes les ſemences d'une guerre civile, & l'eſpérance d'un promt ſecours de la part de l'Empereur & même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province, ſe flattèrent qu'ils pouraient former une république ſous une protection étrangère, & que le Roi d'Eſpagne ne ſerait pas aſſez fort pour les conquérir. Ils déployèrent alors ce caractère que *Tacite* leur attribuait il y a ſi longtems. „ Nation intrépide, dit-il, qui compte la vie pour „ rien, quand elle ne l'employe pas à combattre. "

La Catalogne eſt un des pays les plus fertiles de la terre, & des plus heureuſement ſitués. Autant arroſé de belles rivières, de ruiſſeaux & de fontaines, que la vieille & la nouvelle Caſtille en ſont dénuées, elle produit tout ce qui eſt néceſſaire aux beſoins de l'homme, & tout ce qui peut flatter ſes déſirs, en arbres, en bleds, en fruits, en légumes de toute eſpèce. Barcelone eſt un des beaux ports de l'Europe, & le pays fournit tout pour la conſtruction des navires. Ses montagnes ſont remplies de carrières de marbre, de jaſpe, de cryſtal de roche; on y trouve même beaucoup de pierres précieuſes. Les mines de fer, d'étain, de plomb, d'alun, de vitriol y ſont abondantes: la côte orientale produit du corail. La Catalogne enfin peut ſe paſſer de l'univers entier, & ſes voiſins ne peuvent ſe paſſer d'elle.

Loin que l'abondance & les délices ayent amolli les habitans, ils ont toûjours été guerriers, & les

montagnards surtout ont été féroces. Mais malgré leur valeur & leur amour extrême pour la liberté, ils ont été subjugués dans tous les tems. Les Romains, les Goths, les Vandales, les Sarrazins les conquirent.

Ils secouèrent le joug des Sarrazins, & se mirent sous la protection de *Charlemagne*. Ils appartinrent à la Maison d'*Arragon*, & ensuite à celle d'*Autriche*.

Nous avons vu que sous *Philippe IV*, poussés à bout par le Comte Duc d'*Olivarès* premier Ministre, ils se donnèrent à *Louis XIII* en 1640. (*d*) On leur conserva tous leurs privilèges; ils furent plutôt protégés que sujets. Ils rentrèrent sous la domination Autrichienne en 1652, & dans la guerre de la succession ils prirent le parti de l'Archiduc *Charles* contre *Philippe V*. Leur opiniâtre résistance prouva que *Philippe V*, délivré même de son compétiteur, ne pouvait seul les réduire. *Louis XIV* qui dans les derniers tems de la guerre n'avait pu fournir ni soldats ni vaisseaux à son petit-fils contre *Charles* son concurrent, lui en envoya alors contre ses sujets révoltés. Une escadre Française bloqua le port de Barcelone; & le Maréchal de *Barwick* l'assiégea par terre.

La Reine d'Angleterre, plus fidelle à ses traités qu'aux intérêts de son pays, ne secourut point cette ville. Les Anglais en furent indignés; ils se faisaient le reproche que s'étaient fait les Romains d'avoir laissé détruire Sagonte. L'Empereur d'Allemagne promit de vains secours. Les assiégés se défendirent avec un courage fortifié par le fanatisme. Les prêtres, les moines, coururent aux armes & sur les brèches, comme s'il s'était agi d'une guerre de religion. Un fantôme de liberté les rendit sourds à toutes les avances qu'ils reçurent de leur maître. Plus de cinq cent ecclésiastiques moururent dans ce siège les armes à la

(*d*) Dans l'*Essai sur les mœurs*, &c.

main. On peut juger, si leurs discours & leur exemple avaient animé les peuples.

Ils arborèrent sur la brèche un drapeau noir, & soutinrent plus d'un assaut. Enfin les assiégeans ayant pénétré, les assiégés se battirent encor de rue en rue; & retirés dans la ville neuve tandis que l'ancienne était prise, ils demandèrent encor en capitulant, qu'on leur conservât tous leurs privilèges. Ils n'obtinrent que la vie & leurs biens. La plûpart de leurs privilèges leur furent ôtés; & de tous les moines qui avaient soulevé le peuple & combattu contre leur Roi, il n'y en eut que soixante de punis: on eut même l'indulgence de ne les condamner qu'aux galères. *Philippe V* avait traité plus rudement la petite ville de Xativa (*e*) dans le cours de la guerre: on l'avait détruite de fond en comble, pour faire un exemple. Mais si on rase une petite ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande, qui a un beau port de mer, & dont le maintien est utile à l'Etat.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animé quand *Charles VI* était parmi eux, & qui les transporta quand ils furent sans secours, fut la dernière flamme de l'incendie, qui avait ravagé si longtems la plus belle partie de l'Europe, pour le testament de *Charles II* Roi d'Espagne.

(*e*) Cette ville de Xativa fut rasée en 1707, après la bataille d'Almanza. *Philippe V* fit bâtir sur ses ruines une autre ville qu'on nomme à présent *San Phelipe*.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÉME.

Tableau de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de LOUIS XIV.

J'Ose appeller encor cette longue guerre, une guerre civile. Le Duc de Savoie y fut armé contre ses deux filles. Le Prince de *Vaudemont*, qui avait pris le parti de l'Archiduc *Charles*, avait été sur le point de faire prisonnier dans la Lombardie son propre père qui tenait pour *Philippe V*. L'Espagne avait été réellement partagée en factions. Des régimens entiers de calvinistes Français avaient servi contre leur patrie. C'était enfin pour une succession entre parens, que la guerre générale avait commencé : & l'on peut ajouter, que la Reine d'Angleterre excluait du trône son frère, que *Louis XIV* protégeait, & qu'elle fut obligée de le proscrire.

Les espérances & la prudence humaine furent trompées dans cette guerre, comme elles le sont toûjours. *Charles VI* deux fois reconnu dans Madrid, fut chassé d'Espagne. *Louis XIV* près de succomber, se releva par les brouilleries imprévues de l'Angleterre. Le Conseil d'Espagne, qui n'avait appellé le Duc d'Anjou au trône que dans le dessein de ne jamais démembrer la Monarchie, en vit beaucoup de parties séparées. La Lombardie, la Flandre (*a*), restèrent à la Maison d'*Autriche* : la Maison de *Prusse* eut une petite partie de cette même Flandre ; & les Hollandais dominèrent dans une autre ; une quatriéme partie de-

(*a*) On appelle généralement du nom de Flandre, les provinces des Pays-Bas qui appartiennent à la Maison d'*Autriche*, comme on appelle les sept Provinces-Unies, la Hollande.

meura à la France. Ainsi l'héritage de la Maison de *Bourgogne* resta partagé entre quatre Puissances ; & celle qui semblait y avoir le plus de droit, n'y conserva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'Empereur, lui resta pour un tems. Il jouit quelques années de Naples, ce grand fief de Rome, qu'on s'est arraché si souvent & si aisément. Le Duc de Savoie eut quatre ans la Sicile, & ne l'eut que pour soutenir, contre le Pape, le droit singulier, mais ancien, d'être Pape lui-même dans cette isle ; c'est-à-dire, d'être, au dogme près, Souverain absolu dans les affaires ecclésiastiques.

La vanité de la politique parut encor plus après la paix d'Utrecht, que pendant la guerre. Il est indubitable, que le nouveau Ministère de la Reine *Anne* voulait préparer en secret le rétablissement du fils de *Jacques II* sur le trône. La Reine *Anne* elle-même commençait à écouter la voix de la nature, par celle de ses Ministres ; & elle était dans le dessein de laisser sa succession à ce frère, dont elle avait mis la tête à prix malgré elle.

Attendrie par les discours de Madame *Masham* sa favorite, intimidée par les représentations des Prélats *Toris* qui l'environnaient, elle se reprochait cette proscription dénaturée. J'ai vu la Duchesse de *Marlborough* persuadée que la Reine avait fait venir son frère en secret, qu'elle l'avait embrassé, & que s'il avait voulu renoncer à la Religion Romaine, qu'on regarde en Angleterre & chez tous les Protestans comme la mère de la tyrannie, elle l'aurait fait désigner pour son successeur. Son aversion pour la Maison de *Hanovre* augmentait encor son inclination pour le sang des *Stuarts*. On a prétendu que la veille de sa mort elle s'écria plusieurs fois : Ah mon frère, mon cher frère ! Elle mourut d'apoplexie à l'âge de quarante-neuf ans, le 22 Auguste 1714.

Ses

Ses partisans & ses ennemis convenaient que c'était une femme fort médiocre. Cependant, depuis les *Edouard III* & les *Henri V* il n'y eut point de règne si glorieux ; jamais de plus grands Capitaines ni sur terre, ni sur mer ; jamais plus de Ministres supérieurs, ni de Parlemens plus instruits, ni d'orateurs plus éloquens.

Sa mort prévint tous ses desseins. La Maison de *Hanovre*, qu'elle regardait comme étrangère & qu'elle n'aimait pas, lui succéda ; ses Ministres furent persécutés.

Le Vicomte *Bolingbroke* qui était venu donner la paix à *Louis XIV* avec une grandeur égale à celle de ce Monarque, fut obligé de venir chercher un asyle en France, & d'y reparaître en suppliant. Le Duc d'*Ormond*, l'ame du parti du Prétendant, choisit le même refuge. *Harlay* Comte d'*Oxford* eut plus de courage. C'était à lui qu'on en voulait ; il resta fièrement dans sa patrie ; il y brava la prison où il fut renfermé, & la mort dont on le menaçait. C'était une ame sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses & à la crainte du supplice. Son courage même le sauva, & ses ennemis dans le Parlement l'estimèrent trop pour prononcer son arrêt.

Louis XIV touchait alors à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de soixante & dix-sept ans, dans la détresse où était son Royaume, il osât s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du Prétendant reconnu par lui pour Roi, & qu'on appellait alors le *Chevalier de St. George* ; cependant le fait est très certain. Il faut avouer que *Louis* eut toûjours dans l'ame une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. Le Comte de *Stair* Ambassadeur d'Angléterre l'avait bravé. Il avait été forcé de renvoyer de France *Jacques III*, comme dans sa jeunesse on avait chassé *Charles II* & son frère. Ce Prince était caché en Lorraine à Commerci. Le Duc d'*Ormond* &

le Vicomte de *Bolingbroke* intéressèrent la gloire du Roi de France ; ils le flattèrent d'un soulévement en Angleterre & surtout en Ecosse contre *George I.* Le Prétendant n'avait qu'à paraître ; on ne demandait qu'un vaisseau, quelques Officiers & un peu d'argent. Le vaisseau & les Officiers furent accordés sans délibérer ; ce ne pouvait être un vaisseau de guerre, les traités ne le permettaient pas. L'*Epine d'Anican* célèbre armateur fournit le navire de transport, du canon & des armes. A l'égard de l'argent le Roi n'en avait point. On ne demandait que quatre cent mille écus, & ils ne se trouvèrent pas. *Louis XIV* écrivit de sa main au Roi d'Espagne *Philippe V* son petit-fils, qui les prêta. Ce fut avec ce secours que le Prétendant passa secrettement en Ecosse. Il y trouva en effet un parti considérable, mais il venait d'être défait par l'armée Anglaise du Roi *George*.

Louis était déja mort ; le Prétendant revint cacher dans Commerci la destinée qui le poursuivit toute sa vie, pendant que le sang de ses partisans coulait en Angleterre sur les échaffauts.

Nous verrons dans les chapitres réservés à la vie privée & aux anecdotes, comment mourut *Louis XIV* au milieu des cabales odieuses de son confesseur, & des plus méprisables querelles théologiques qui ayent jamais troublé des esprits ignorans & inquiets. Mais je considère ici l'état où il laissa l'Europe.

La puissance de la Russie s'affermissait chaque jour dans le Nord, & cette création d'un nouveau peuple & d'un nouvel Empire était encor trop ignorée en France, en Italie & en Espagne.

La Suède, ancienne alliée de la France, & autrefois la terreur de la Maison d'*Autriche*, ne pouvait plus se défendre contre les Russes, & il ne restait à *Charles XII* que de la gloire.

Un ſimple Electorat d'Allemagne commençait à devenir une Puiſſance prépondérante. Le ſecond Roi de Pruſſe, Electeur de Brandebourg, avec de l'œconomie & une armée, jettait les fondemens d'une armée juſques-là inconnue.

La Hollande jouiſſait encor de la conſidération qu'elle avait acquiſe dans la dernière guerre contre *Louis XIV* : mais le poids qu'elle mettait dans la balance devint toûjours moins conſidérable. L'Angleterre agitée de troubles dans les premières années du règne d'un Electeur de Hanovre, conſerva toute ſa force & toute ſon influence. L'Allemagne, l'Empire languit ſous *Charles VI*; mais la plûpart des Princes de l'Empire firent fleurir leurs Etats. L'Eſpagne reſpira ſous *Philippe V*, qui devait ſon trône à *Louis XIV*. L'Italie fut tranquille juſqu'à l'année 1717. Il n'y eut aucune querelle eccléſiaſtique en Europe qui pût donner au Pape un prétexte de faire valoir ſes prétentions, ou qui pût le priver des prérogatives qu'il a conſervées. Le Janſéniſme ſeul troubla la France, mais ſans faire de ſchiſme, ſans exciter de guerre civile.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÉME.

Particularités & anecdotes du règne de LOUIS XIV.

LEs anecdotes ſont un champ reſſerré où l'on glane après la vaſte moiſſon de l'hiſtoire; ce ſont des petits détails longtems cachés, & de-là vient le nom d'*Anecdotes*; ils intéreſſent le public quand ils concernent des perſonnages illuſtres.

Les vies des grands-hommes dans *Plutarque* ſont un recueil d'anecdotes plus agréables que certaines; com-

ment aurait-il eu des mémoires fidèles de la vie privée de *Théfée* & de *Licurgue ?* Il y a dans la plûpart des maximes qu'il met dans la bouche de fes héros, plus d'utilité morale que de vérité hiftorique.

L'hiftoire fecrette de *Juftinien* par *Procope* eft une fatyre dictée par la vengeance; & quoique la vengeance puiffe dire la vérité, cette fatyre qui contredit l'hif-tóire publique de *Procope*, ne paraît pas toûjours vraie.

Il n'eft pas permis aujourd'hui d'imiter *Plutarque*, encor moins *Procope*. Nous n'admettons pour vérités hiftoriques que celles qui font garanties. Quand des contemporains comme le Cardinal de *Retz* & le Duc de *la Rochefoucault*, ennemis l'un de l'autre, confirment le même fait dans leurs mémoires, ce fait eft indubitable; quand ils fe contredifent, il faut douter: ce qui n'eft point vraifemblable ne doit point être cru, à moins que plufieurs contemporains dignes de foi ne dépofent unanimement.

Les anecdotes les plus utiles & les plus précieufes font les écrits fecrets que laiffent les grands Princes, quand la candeur de leur ame fe manifefte dans ces monumens; tels font ceux que je rapporte de *Louis XIV*.

Les détails domeftiques amufent feulement la curiofité: les faibleffes qu'on met au grand jour ne plaifent qu'à la malignité: à moins que ces mêmes faibleffes n'inftruifent, ou par les malheurs qui les ont fuivies, ou par les vertus qui les ont réparées.

Les mémoires fecrets des contemporains font fuf-pects de partialité; ceux qui écrivent une ou deux générations après, doivent ufer de la plus grande cir-

conspection, écarter le frivole, réduire l'exagéré, & combattre la satyre.

Louis XIV mit dans sa Cour, comme dans son règne, tant d'éclat & de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les Cours de l'Europe & de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa Cour, que les révolutions de quelques autres Etats. Tel est l'effet de la grande réputation. On aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet & dans la Cour d'*Auguste*, que le détail des conquêtes d'*Attila* ou de *Tamerlan*.

Voilà pourquoi il n'y a guères d'historiens qui n'ayent publié les premiers goûts de *Louis XIV* pour la Baronne de *Beauvais*, pour Mademoiselle d'*Argencourt*, pour la nièce du Cardinal *Mazarin*, qui fut mariée au Comte de *Soissons* père du Prince *Eugène*; surtout pour *Marie Mancini* sa sœur, qui épousa ensuite le Connétable *Colonne*.

Il ne régnait pas encore, quand ces amusemens occupaient l'oisiveté où le Cardinal *Mazarin*, qui gouvernait despotiquement, le laissait languir. L'attachement seul pour *Marie Mancini* fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, & fut assez maître de lui-même pour s'en séparer. Cette victoire qu'il remporta sur sa passion, commença à faire connaître qu'il était né avec une grande ame. Il en remporta une plus forte & plus difficile, en laissant le Cardinal *Mazarin* maître absolu. La reconnaissance l'empêcha de secouer le joug qui commençait à lui peser. C'était une anecdote très connue à la Cour, qu'il avait dit après la mort du

Cardinal : „ Je ne fais pas ce que j'aurais fait, s'il „ avait vécu plus longtems. " (*a*)

Il s'occupa à lire des livres d'agrément dans ce loisir ; & furtout il en lisait avec le Connétable, qui avait de l'esprit ainsi que toutes ses sœurs. Il se plaisait aux vers & aux romans qui, en peignant la galanterie & la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de *Corneille*, & se formait le goût qui n'est que la suite d'un sens droit & le sentiment promt d'un esprit bien fait. La conversation de sa mère & des Dames de sa Cour ne contribuèrent pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit, & à le former à cette politesse singulière, qui commençait dès-lors à caractériser la Cour. *Anne d'Autriche* y avait apporté une certaine galanterie noble & fière, qui tenait du génie espagnol de ces tems-là ; & y avait joint les graces, la douceur & une liberté décente, qui n'étaient qu'en France. Le Roi fit plus de progrès dans cette école d'agrémens depuis dix-huit ans jusqu'à vingt, qu'il n'en avait fait dans les sciences, sous son précepteur, l'Abbé de *Beaumont*, depuis Archevêque de Paris. On ne lui avait presque rien appris. Il eût été à désirer, qu'au moins on l'eût instruit de l'histoire, & surtout de l'histoire moderne ; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit. Il était triste, qu'on n'eût encor réussi que dans des romans inutiles, & que ce qui était nécessaire fût rebutant. On fit imprimer sous son nom une traduction des commentaires de *César*, & une de *Florus* sous le nom de son frère. Mais ces Princes n'y eurent d'autre part, que celle d'avoir eu inutilement pour leurs thêmes quelques endroits de ces auteurs.

(*a*) Cette anecdote est accréditée par les mémoires de *la Porte*, pag. 255. & suivantes. On y voit que le Roi avait de l'aversion pour le Cardinal, que ce Ministre son parrain & surintendant de son éducation l'avait très mal élevé, & qu'il le laissa souvent manquer du nécessaire. Il ajoute même des accusations beaucoup plus graves, & qui

Celui qui préſidait à l'éducation du Roi ſous le premier Maréchal de *Villeroi* ſon gouverneur, était tel qu'il le falait, ſavant & aimable. Mais les guerres civiles nuiſirent à cette éducation, & le Cardinal *Mazarin* ſouffrait volontiers qu'on donnât au Roi peu de lumières. Lorſqu'il s'attacha à *Marie Mancini*, il apprit aiſément l'italien pour elle; & dans le tems de ſon mariage il s'appliqua à l'eſpagnol moins heureuſement. L'étude qu'il avait trop négligée avec ſes précepteurs au ſortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de ſe compromettre, & l'ignorance où le tenait le Cardinal *Mazarin*, firent penſer à toute la Cour, qu'il ſerait toûjours gouverné comme *Louis XIII* ſon père.

Il n'y eut qu'une occaſion, où ceux qui ſavent juger de loin, prévirent ce qu'il devait être; ce fut lorſqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après ſa première campagne & ſon ſacre, le Parlement voulut encor s'aſſembler au ſujet de quelques édits; le Roi partit de Vincennes en habit de chaſſe, ſuivi de toute ſa Cour; entra au Parlement en groſſes bottes & le fouet à la main; & prononça ces propres mots: „ On ſait les malheurs qu'ont produit „ vos aſſemblées; j'ordonne qu'on ceſſe celles qui „ ſont commencées ſur mes édits. Monſieur le pre„ mier Préſident, je vous défends de ſouffrir des „ aſſemblées, & à pas un de vous de les deman„ der. " (*b*)

Sa taille déja majeſtueuſe, la nobleſſe de ſes traits, le ton & l'air de maître dont il parla, impoſèrent

rendraient la mémoire du Cardinal bien infame: mais elles ne paraiſſent pas prouvées, & toute accuſation doit l'être.

(*b*) Ces paroles fidélement recueillies, ſont dans les mémoires autentiques de ce tems-là: il n'eſt permis ni de les omettre, ni d'y rien changer dans aucune hiſtoire de France.

plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusques-là peu respectée. Mais ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après ; & les fruits n'en parurent qu'après la mort du Cardinal.

La Cour, depuis le retour triomphant de *Mazarin*, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie qui à peine née en France n'était pas encor un art, & de la tragédie qui était devenue un art sublime entre les mains de *Pierre Corneille*. Un Curé de St. Germain-l'Auxerrois, qui penchait vers les idées rigoureuses des Jansénistes, avait écrit souvent à la Reine contre ces spectacles, dès les premières années de la régence. Il prétendit que l'on était damné pour y assister ; il fit même signer cet anathème par sept Docteurs de Sorbonne : mais l'Abbé de *Beaumont*, précepteur du Roi, se munit de plus d'approbations de Docteurs, que le rigoureux Curé n'avait apporté de condamnations. Il calma ainsi les scrupules de la Reine ; & quand il fut Archevêque de Paris, il autorisa le sentiment qu'il avait défendu étant Abbé. Vous trouverez ce fait dans les mémoires de la sincère Madame de *Motteville*.

Il faut observer, que depuis que le Cardinal de *Richelieu* avait introduit à la Cour les spectacles réguliers, qui ont enfin rendu Paris la rivale d'Athènes, non-seulement il y eut toujours un banc pour l'Académie, qui possédait plusieurs ecclésiastiques dans son corps, mais qu'il y en eut un particulier pour les Evêques.

L'auteur des mémoires de *Maintenon* s'avise de dire au hazard dans sa note : „ Son „ discours ne fut pas tout-„ à-fait si beau, & ses yeux „ en dirent plus que sa bou-„ che.“ Où a-t-il pris que le discours de *Louis XIV* ne fut pas tout-à-fait si beau, puisque ce furent là ses propres paroles ? Il ne fut ni plus ni moins beau : il fut tel qu'on le rapporte.

(e) Le Cardinal de *Riche-*

Le Cardinal *Mazarin*, en 1646 & en 1654, fit représenter sur le théatre du palais royal & du petit Bourbon près du Louvre, des opéra italiens, exécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce spectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favorisée de la fortune comme de la nature, & à laquelle on doit la réproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siécles, & la création de quelques-uns. C'était en France un reste de l'ancienne barbarie, de s'opposer à l'établissement de ces arts.

Les Jansénistes, que les Cardinaux de *Richelieu* & de *Mazarin* voulurent réprimer, s'en vengèrent contre les plaisirs que ces deux Ministres procuraient à la nation. Les Luthériens & les Calvinistes en avaient usé ainsi du tems du Pape *Léon X*. Il suffit d'ailleurs d'être novateur, pour être austère. Les mêmes esprits, qui bouleverseraient un Etat pour établir une opinion souvent absurde, anathématisent les plaisirs innocens nécessaires à une grande ville, & des arts qui contribuent à la splendeur d'une nation. L'abolition des spectacles serait une idée plus digne du siécle d'*Attila*, que du siécle de *Louis XIV*.

La danse qui peut encor se compter parmi les arts, (*c*) parce qu'elle est asservie à des règles & qu'elle donne de la grace au corps, était un des plus grands amusemens de la Cour. *Louis XIII* n'avait dansé qu'une fois dans un ballet en 1625; & ce ballet était d'un goût grossier, qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. *Louis XIV* excellait dans les danses graves, qui convenaient à

lieu avait déja donné des ballets, mais ils étaient sans goût, comme tout ce qu'on avait eu de spectacles avant lui. Les Français qui ont aujourd'hui porté la danse à la perfection, n'avaient dans la jeunesse de *Louis XIV* que des danses espagnoles, comme la sarabande, la pavane, &c.

la majesté de sa figure, & qui ne blessaient pas celle de son rang. Les courses de bagues, qu'on faisait quelquefois, & où l'on étalait déja une grande magnificence, faisaient paraître avec éclat son adresse à tous les exercices. Tout respirait les plaisirs & la magnificence qu'on connaissait alors. C'était peu de chose en comparaison de ce qu'on vit quand le Roi régna par lui-même; mais c'était de quoi étonner, après les horreurs d'une guerre civile, & après la tristesse de la vie sombre & retirée de *Louis XIII.* Ce Prince, malade & chagrin, n'avait été ni servi, ni logé, ni meublé en Roi. Il n'y avait pas pour cent mille écus de pierreries appartenantes à la Couronne. Le Cardinal *Mazarin* n'en laissa que pour douze cent mille; & aujourd'hui il y en a pour environ vingt millions de livres.

Tout prit, au mariage de *Louis XIV*, un caractère plus grand de magnificence & de goût, qui augmenta toujours depuis. Quand il fit son entrée avec la Reine son épouse, Paris vit avec une admiration respectueuse & tendre, cette jeune Reine qui avait de la beauté, portée dans un char superbe d'une invention nouvelle; le Roi à cheval à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajouter à sa beauté mâle & héroïque, qui arrêtait tous les regards.

On prépara au bout des allées de Vincennes, un arc de triomphe dont la base était de pierre; mais le tems qui pressait, ne permit pas qu'on l'achevât d'une matière durable: il ne fut élevé qu'en plâtre; & il a été depuis totalement démoli. *Claude Perrault* en avait donné le dessein. La porte St. Antoine fut rebâtie pour la même cérémonie; monument d'un goût moins noble, mais orné d'assez beaux morceaux de sculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de St. Antoine, rapporter à Paris, par cette porte alors garnie d'une herse, les corps morts ou mourans de tant de citoyens, & qui voyaient cette entrée

si différente, bénissaient le ciel, & rendaient graces d'un si heureux changement.

Le Cardinal *Mazarin*, pour solemniser ce mariage, fit représenter au Louvre l'opéra italien, intitulé *Ercole amante*. Il ne plut pas aux Français. Ils n'y virent avec plaisir que le Roi & la Reine qui y dansèrent. Le Cardinal voulut se signaler par un spectacle plus au goût de la nation. Le Secrétaire d'Etat de *Lionne* se chargea de faire composer une espèce de tragédie allégorique, dans le goût de celle de *l'Europe*, à laquelle le Cardinal de *Richelieu* avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grand *Corneille*, qu'il ne fût pas choisi pour remplir ce mauvais canevas. Le sujet était *Lisis* & *Hespérie*. *Lisis* signifiait la France, & *Hespérie* l'Espagne. *Quinault* fut chargé d'y travailler. Il venait de se faire une grande réputation par la piéce du *Faux Tiberinus*, qui, quoique mauvaise, avait eu un prodigieux succés. Il n'en fut pas de même de *Lisis*. On l'exécuta au Louvre. Il n'y eut de beau que les machines. Le Marquis de *Sourdiac* du nom de *Rieux*, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'opéra en France, fit exécuter dans ce tems-là même à ses dépens, dans son château de Neubourg, *la Toison d'or* de *Pierre Corneille*, avec des machines. *Quinault*, jeune & d'une figure agréable, avait pour lui la Cour: *Corneille* avait son nom & la France. Il en résulte que nous devons en France l'opéra & la comédie à deux Cardinaux.

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaisirs, de galanterie depuis le mariage du Roi. Elles redoublèrent à celui de *Monsieur* frère du Roi, avec *Henriette d'Angleterre* sœur de *Charles II*; & elles n'avaient été interrompues qu'en 1661 par la mort du Cardinal *Mazarin*.

Quelques mois après la mort de ce Ministre, il arriva un événement qui n'a point d'exemple; & ce

qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret au château de l'isle Sainte-Marguerite dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune & de la figure la plus belle & la plus noble. Ce prisonnier dans la route portait un masque, dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage. On avait ordre de le tuer, s'il se découvrait. Il resta dans l'isle, jusqu'à-ce qu'un officier de confiance nommé *Saint-Mars*, Gouverneur de Pignerol, ayant été fait Gouverneur de la Bastille l'an 1690, l'alla prendre à l'isle Sainte-Marguerite, & le conduisit à la Bastille toûjours masqué. Le Marquis de *Louvois* alla le voir dans cette isle avant la translation, & lui parla debout & avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi-bien qu'on peut l'être dans le château. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire, & pour les dentelles. Il jouait de la guitarre. On lui faisait la plus grande chère, & le Gouverneur s'asséyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue & le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu brune; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, & ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être. (*d*)

Cet inconnu mourut en 1704, & fut enterré la nuit à la paroisse de St. Paul. Ce qui redouble l'étonnement; c'est que quand on l'envoya aux isles Sainte-Marguerite,

(*d*) Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, & qui a appartenu au Maréchal de *Richelieu*, est témoin de ce que j'avance; & Mr. de *Bernaville*, successeur de *Saint-Mars*, me l'a confirmé.

il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute ; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'isle. Le Gouverneur mettait lui-même les plats sur sa table, & ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, & jetta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage presque au pied de la tour. Un pêcheur à qui ce bateau appartenait ramassa l'assiette & la rapporta au Gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur : „ Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette „ assiette, & quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur. „ Je viens „ de la trouver, personne ne l'a vue. " Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le Gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, & que l'assiette n'avait été vue de personne. Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire. Parmi les témoins de ce fait, il y en a un très digne de foi qui vit encore. Monsieur de *Chamillart* fut le dernier Ministre qui eût cet étrange secret. Le second Maréchal de *la Feuillade* son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'*homme au masque de fer*. *Chamillart* lui répondit, que c'était le secret de l'Etat, & qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais. Enfin il reste encor beaucoup de mes contemporains qui déposent de la vérité que j'avance ; & je ne connais point de fait ni plus extraordinaire ni mieux constaté.

Louis XIV cependant partageait son tems, entre les plaisirs qui étaient de son âge, & les affaires qui étaient de son devoir. Il tenait conseil tous les jours, & travaillait ensuite secrettement avec *Colbert*. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre *Fouquet*, dans laquelle furent enveloppés le Secrétaire d'État *Guenegaud*, *Pélisson*, *Gourville*, & tant d'autres. La chûte de ce Ministre, à qui on avait bien

moins de reproches à faire qu'au Cardinal *Mazarin*, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. Sa perte était déja résolue, quand le Roi accepta la fête magnifique que ce Ministre lui donna dans sa maison de Vaux. Ce palais & les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui environ trente-cinq. (*e*) Il avait bâti le palais deux fois, & acheté trois hameaux, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenses, plantés en partie par *le Nôtre*, & regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre après celles de Versailles, de Marli & de St. Cloud, étaient alors des prodiges. Mais quelque belle que soit cette maison, cette dépense de dix-huit millions dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'œconomie qu'il servait le Roi. Il est vrai qu'il s'en falait beaucoup que St. Germain & Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par le Roi, approchassent de la beauté de Vaux. *Louis XIV* le sentit, & fut irrité. On voit partout dans cette maison les armes & la devise de *Fouquet*. C'est un écureuil avec ces paroles: *Quò non ascendam? Où ne monterai-je point?* Le Roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à appaiser le Monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de *Colbert*. La fête fut au-dessus de celles que le Cardinal *Mazarin* avait données, non-seulement pour la magnificence, mais pour le goût. On y représenta, pour la première fois, *les Fâcheux* de *Molière*. *Pélisson* avait fait le prologue qu'on admira. Les plai-

(*e*) Les comptes qui le prouvent étaient à Vaux, aujourd'hui Villars, en 1718, & doivent y être encore. Monsieur le Duc de *Villars*, fils du Maréchal, confirme ce fait. Il est moins singulier qu'on ne pense. Vous voyez dans les mémoires de l'Abbé de *Choisi* que le Marquis de *Louvois* lui disait en lui parlant de *Meudon*; Je suis sur le quatorziéme million.

ſirs publics cachent ou préparent ſi ſouvent à la Cour des déſaſtres particuliers, que, ſans la Reine-mère, le Surintendant & *Péliſſon* auraient été arrêtés dans Vaux le jour de la fête. Ce qui augmentait le reſſentiment du maître, c'eſt que Mademoiſelle de *la Valière*, pour qui le Roi commençait à ſentir une vraie paſſion, avait été un des objets des goûts paſſagers du Surintendant, qui ne ménageait rien pour les ſatisfaire. Il avait offert à Mademoiſelle de *la Valière* deux cent mille livres; & cette offre avait été reçue avec indignation, avant qu'elle eût aucun deſſein ſur le cœur du Roi. Le Surintendant s'étant apperçu depuis quel puiſſant rival il avait, voulut être le confident de celle dont il n'avait pu être le poſſeſſeur; & cela même irritait encore.

Le Roi, qui dans un premier mouvement d'indignation avait été tenté de faire arrêter le Surintendant au milieu même de la fête qu'il en recevait, uſa enſuite d'une diſſimulation peu néceſſaire. On eût dit que le Monarque déja tout-puiſſant eût craint le parti que *Fouquet* s'était fait.

Il était Procureur-Général du Parlement; & cette charge lui donnait le privilège d'être jugé par les Chambres aſſemblées. Mais après que tant de Princes, de Maréchaux & de Ducs avaient été jugés par des Commiſſaires, on eût pu traiter comme eux un Magiſtrat, puiſqu'on voulait ſe ſervir de ces voies extraordinaires, qui ſans être injuſtes laiſſent toûjours un ſoupçon d'injuſtice.

Colbert l'engagea par un artifice peu honorable, à vendre ſa charge. On lui en offrit juſqu'à dix-huit cent mille livres, qui vaudraient trois millions & demi de nos jours, & par un mal-entendu il ne la vendit que quatorze cent mille francs. Le prix exceſſif des places au Parlement, ſi diminué depuis, prouve quel reſte de conſidération ce corps avait conſervé dans ſon abaiſſe-

ment même. Le Duc de *Guiſe*, Grand-Chambellan du Roi, n'avait vendu cette charge de la Couronne au Duc de *Bouillon*, que huit cent mille livres.

C'était la Fronde, c'était la guerre de Paris qui avait mis ce prix aux charges de judicature. Si c'était un des grands défauts & un des grands malheurs d'un gouvernement longtems obéré, que la France fût l'unique pays de la terre où les places de Juges fuſſent vénales; c'était une ſuite du levain de la ſédition, & c'était une eſpèce d'inſulte faite au Trône, qu'une place de Procureur du Roi coûtât plus que les premières dignités de la Couronne.

Fouquet, pour avoir diſſipé les finances de l'Etat, & pour en avoir uſé comme des ſiennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'ame. Ses déprédations n'avaient été que des licences & des libéralités. Il fit porter à l'épargne le prix de ſa charge; & cette belle action ne le ſauva pas. On attira avec adreſſe à Nantes un homme, qu'un Exempt & deux gardes pouvaient arrêter à Paris. Le Roi lui fit des careſſes avant ſa diſgrace. Je ne ſais pourquoi la plûpart des Princes affectent d'ordinaire de tromper, par de fauſſes bontés, ceux de leurs ſujets qu'ils veulent perdre. La diſſimulation alors eſt l'oppoſé de la grandeur. Elle n'eſt jamais une vertu, & ne peut devenir un talent eſtimable, que quand elle eſt abſolument néceſſaire. *Louis XIV* parut ſortir de ſon caractère; mais on lui avait fait entendre, que *Fouquet* faiſait de grandes fortifications à Belle-Iſle, & qu'il pouvait avoir trop de liaiſons au dehors & au dedans du Royaume. Il parut bien, quand il fut arrêté & conduit à la Baſtille & à Vincennes, que ſon parti n'était autre choſe que l'avidité de quelques courtiſans & de quelques femmes, qui recevaient de lui des penſions, & qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il lui reſta d'autres amis, & cela prouve qu'il en méritait. L'illuſtre Madame de *Sévigné*, *Péliſſon*, *Gourville*, Mademoiſelle

Mademoiſelle *Scudéri*, pluſieurs gens de lettres ſe déclarèrent hautement pour lui, & le ſervirent avec tant de chaleur qu'ils lui ſauvèrent la vie.

On connait ces vers de *Hainault* le traducteur de *Lucrèce* contre *Colbert* le perſécuteur de *Fouquet* :

Miniſtre avare & lâche, eſclave malheureux,
Qui gémis ſous le poids des affaires publiques,
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré ſous un titre onéreux;

Voi combien des grandeurs le comble eſt dangereux;
Contemple de Fouquet les funeſtes reliques;
Et tandis qu'à ſa perte en ſecret tu t'appliques,
Crain qu'on ne te prépare un deſtin plus affreux.

Sa chûte quelque jour te peut être commune.
Crain ton poſte, ton rang, la Cour & la fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Ceſſe donc d'animer ton Prince à ſon ſupplice,
Et près d'avoir beſoin de toute ſa bonté,
Ne le fai pas uſer de toute ſa juſtice.

Monſieur *Colbert*, à qui l'on parla de ce ſonnet injurieux, demanda ſi le Roi y était offenſé ? On lui dit que non : „ Je ne le ſuis donc pas, répon- „ dit le Miniſtre.

Il ne faut jamais être la dupe de ces réponſes méditées, de ces diſcours publics que le cœur déſavoue. *Colbert* paraiſſait modéré, mais il pourſuivait la mort de *Fouquet* avec acharnement. On peut être bon Miniſtre, & vindicatif. Il eſt triſte qu'il n'ait pas ſu être auſſi généreux que vigilant.

Un des plus implacables de ses persécuteurs était *François Le Tellier*, alors Secrétaire d'Etat & son rival en crédit. C'est celui-là même qui fut depuis Chancelier. Quand on lit son oraison funèbre, & qu'on la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation ? Mais *Seguier* le Chancelier d'alors, & le premier de ses juges, fut celui qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement, & qui le traita avec le plus de dureté.

Il est vrai que faire le procès au Surintendant, c'était accuser la mémoire du Cardinal *Mazarin*. Les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage. Il s'était approprié en Souverain plusieurs branches des revenus de l'Etat. Il avait traité en son nom & à son profit des munitions des armées. „ Il imposait (dit *Fouquet* dans ses défenses) „ par lettres de cachet, des sommes extraordinaires sur les Généralités ; ce qui ne s'était jamais fait que par lui & pour lui, & ce qui est punissable de mort par les ordonnances. " C'est ainsi que le Cardinal avait amassé des biens immenses, que lui-même ne connaissait plus.

J'ai entendu conter à feu Monsieur de *Caumartin* Intendant des finances, que dans sa jeunesse, quelques années après la mort du Cardinal, il avait été au palais *Mazarin*, où logeait le Duc son héritier & la Duchesse *Hortense*; qu'il y vit une grande armoire de marqueterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en-bas tout le fond d'un cabinet. Les clefs en avaient été perdues depuis longtems, & l'on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. Monsieur de *Caumartin*, étonné de cette négligence, dit à la Duchesse de *Mazarin*, qu'on trouverait peut-être des curiosités dans cette armoire. On l'ouvrit : elle était toute remplie de quadruples, de jetons d'or, & de médailles d'or. Madame de *Mazarin*

(*f*) J'ai retrouvé depuis cette même particularité dans *St. Evremont*.

en jetta au peuple des poignées par les fenêtres, pendant plus de huit jours. (*f*)

L'abus que le Cardinal *Mazarin* avait fait de sa puissance despotique, ne justifiait pas le Surintendant; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de son procès, l'acharnement odieux du Chancelier *Seguier* contre lui, le temps qui éteint l'envie publique & qui inspire la compassion pour les malheureux, enfin les sollicitations toûjours plus vives en faveur d'un infortuné, que les manœuvres pour le perdre ne sont pressantes; tout cela lui sauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans en 1664. De vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort; & les treize autres, (*g*) parmi lesquels il y en avait à qui *Gourville* avait fait accepter des présens, opinèrent à un bannissement perpétuel. Le Roi commua la peine en une plus dure. Cette sévérité n'était conforme ni aux anciennes loix du Royaume, ni à celles de l'humanité. Ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens, c'est que le Chancelier fit exiler l'un des juges nommé *Roquesante* qui avait le plus déterminé la Chambre de justice à l'indulgence. (*h*) *Fouquet* fut enfermé au château de Pignerol. Tous les historiens disent qu'il y mourut en 1680, mais *Gourville* assure dans ses mémoires, qu'il sortit de prison quelque tems avant sa mort. La Comtesse de *Vaux* sa belle-fille m'avait déja confirmé ce fait; cependant on croit le contraire dans sa famille. Ainsi on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant.

Le Secrétaire d'Etat *Guenegaud*, qui vendit sa charge à *Colbert*, n'en fut pas moins poursuivi par la

(*g*) Voyez les mémoires de *Gourville*.

(*h*) *Racine* assure dans ses fragmens historiques, que le Roi dit chez Mlle la Valière: *s'il avait été condamné à mort, je l'aurais laissé mourir.* S'il prononça ces paroles, on ne peut les excuser. Elles paraissent trop dures & trop ridicules.

Chambre de justice, qui lui ôta la plus grande partie de sa fortune. Ce qu'il y eut de plus singulier dans les arrêts de cette Chambre; c'est qu'un Evêque d'Avranches fut condamné à une amende de douze mille francs. Il s'appellait *Bolève*, c'était le frère d'un partisan dont il avait partagé les concussions. (*i*)

St. Evremont, attaché au Surintendant, fut enveloppé dans sa disgrace. *Colbert*, qui cherchait partout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit saisir des papiers confiés à Madame *du Plessis-Bellièvre*; & dans ces papiers on trouva la lettre manuscrite de *St. Evremont* sur la paix des Pyrénées. On lut au Roi cette plaisanterie, qu'on fit passer pour un crime d'Etat. *Colbert*, qui dédaignait de se venger de *Hainault*, homme obscur, persécuta dans *St. Evremont* l'ami de *Fouquet* qu'il haïssait, & le bel esprit qu'il craignait. Le Roi eut l'extrême sévérité de punir une raillerie innocente, faite il y avait longtems contre le Cardinal *Mazarin* qu'il ne regrettait pas, & que toute la Cour avait outragé, calomnié & proscrit impunément pendant plusieurs années. De mille écrits faits contre ce Ministre, le moins mordant fut le seul puni, & le fut après sa mort.

St. Evremont, rétiré en Angleterre, vécut & mourut en homme libre & philosophe. Le Marquis de *Miremont*, son ami, me disait autrefois à Londres, qu'il y avait une autre cause de sa disgrace, & que *St. Evremont* n'avait jamais voulu s'en expliquer. Lorsque *Louis XIV* permit à *St. Evremont* de revenir dans sa patrie sur la fin de ses jours, ce philosophe dédaigna de regarder cette permission comme une grace; il prouva que la patrie est où l'on vit heureux, & il l'était à Londres.

Le nouveau Ministre des finances, sous le simple titre de Contrôleur-Général, justifia la sévérité de ses

(*i*) Voyez *Gui Patin* & les mémoires du tems.

poursuites, en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé, & en travaillant sans relâche à la grandeur de l'Etat.

La Cour devint le centre des plaisirs & le modèle des autres Cours. Le Roi se piqua de donner des fêtes qui fissent oublier celles de Vaux.

Il semblait que la nature prît plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts ; & à rassembler à la Cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau & de mieux en hommes & en femmes. Le Roi l'emportait sur tous ses courtisans, par la richesse de sa taille & par la beauté majestueuse de ses traits. Le son de sa voix, noble & touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui & à son rang, & qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient, flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil Officier, qui se troublait, qui bégayait en lui demandant une grace, & qui ne pouvant achever son discours, lui dit : „ Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis, " n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Le goût de la société n'avait pas encor reçu toute sa perfection à la Cour. La Reine-mère, *Anne d'Autriche*, commençait à aimer la retraite. La Reine régnante savait à peine le français, & la bonté faisait son seul mérite. La Princesse d'Angleterre belle-sœur du Roi, apporta à la Cour les agrémens d'une conversation douce & animée, soutenue bientôt par la lecture des bons ouvrages & par un goût sûr & délicat. Elle se perfectionna dans la connaissance de la langue, qu'elle écrivait mal encor au tems de son mariage. Elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, & introduisit à la Cour une politesse & des graces, dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée. Madame avait

tout l'esprit de *Charles II* son frère, embelli par les charmes de son sexe, par le don & par le désir de plaire. La Cour de *Louis XIV* respirait une galanterie que la décence rendait plus piquante. Celle qui régnait à la Cour de *Charles II* était plus hardie, & trop de grossiéreté en deshonorait les plaisirs.

Il y eut d'abord entre Madame & le Roi beaucoup de ces coquetteries d'esprit & de cette intelligence secrette, qui se remarquèrent dans de petites fêtes souvent répétées. Le Roi lui envoyait des vers; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la fois le confident du Roi & de Madame dans ce commerce ingénieux. C'était le Marquis de *Dangeau*. Le Roi le chargeait d'écrire pour lui; & la Princesse l'engageait à répondre au Roi. Il les servit ainsi tous deux, sans laisser soupçonner à l'un, qu'il fût employé pour l'autre; & ce fut une des causes de sa fortune.

Cette intelligence jetta des allarmes dans la famille royale. Le Roi réduisit l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime & d'amitié, qui ne s'altéra jamais. Lorsque Madame fit depuis travailler *Racine* & *Corneille* à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vue non-seulement la rupture du Roi avec la Connétable *Colonne*, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. *Louis XIV* est assez désigné dans ces deux vers de la *Bérénice* de *Racine* :

> Qu'en quelque obscurité que le ciel l'eût fait naître,
> Le monde en le voyant eût reconnu son maître.

Ces amusemens firent place à la passion plus sérieuse & plus suivie, qu'il eut pour Mademoiselle de *la Valière*, fille d'honneur de Madame. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même. Elle fut deux ans l'objet caché de tous les

amuſemens galans, & de toutes les fêtes que le Roi donnait. Un jeune valet de chambre du Roi nommé *Belloc*, compoſa pluſieurs récits, qu'on mêlait à des danſes, tantôt chez la Reine, tantôt chez Madame; & ces récits exprimaient avec myſtère le ſecret de leurs cœurs, qui ceſſa bientôt d'être un ſecret.

Tous les divertiſſemens publics, que le Roi donnait, étaient autant d'hommages à ſa maîtreſſe. On fit en 1662 un carrouſel, vis-à-vis les Tuileries, (*k*) dans une vaſte enceinte, qui en a retenu le nom de la *place du carrouſel.* Il y eut cinq quadrilles. Le Roi était à la tête des Romains; ſon frère, des Perſans; le Prince de *Condé*, des Turcs; le Duc d'*Enghien* ſon fils, des Indiens; le Duc de *Guiſe*, des Américains. Ce Duc de *Guiſe* était petit-fils du *Balafré*. Il était célèbre dans le monde, par l'audace malheureuſe avec laquelle il avait entrepris de ſe rendre maître de Naples. Sa priſon, ſes duels, ſes amours romaneſques, ſes profuſions, ſes avantures, le rendaient ſingulier en tout. Il ſemblait être d'un autre ſiécle. On diſait de lui, en le voyant courir avec le grand Condé: *Voilà les héros de l'hiſtoire & de la fable.*

La Reine-mère, la Reine régnante, la Reine d'Angleterre veuve de *Charles I*, oubliant alors ſes malheurs, étaient ſous un dais, à ce ſpectacle. Le Comte de *Sault*, fils du Duc de *Leſdiguières*, remporta le prix, & le reçut des mains de la Reine-mère. Ces fêtes ranimèrent plus que jamais le goût des deviſes & des emblêmes, que les tournois avaient mis autrefois à la mode, & qui avaient ſubſiſté après eux.

Un antiquaire, nommé *d'Ouvrier*, imagina alors pour *Louis XIV* l'emblême d'un ſoleil dardant ſes rayons ſur un globe, avec ces mots: *nec pluribus im-*

(*k*) Non dans la place royale, comme le dit l'hiſtoire de *la Hode*, ſous le nom de *la Martinière*.

par. L'idée était un peu imitée d'une devise espagnole, faite pour *Philippe II*, & plus convenable à ce Roi, qui possédait la plus belle partie du nouveau Monde & tant d'États dans l'ancien, qu'à un jeune Roi de France qui ne donnait encor que des espérances. Cette devise eut un succès prodigieux. Les armoiries du Roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures en furent ornées. Le Roi ne la porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à *Louis XIV* le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même; & elle a été peut-être plus justement critiquée pour le fond. Le corps ne représente pas ce que la légende signifie; & cette légende n'a pas un sens assez clair & assez déterminé. Ce qu'on peut expliquer de plusieurs manières, ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les devises, ce reste de l'ancienne chevalerie, peuvent convenir à des fêtes, & ont de l'agrément, quand les allusions sont justes, nouvelles & piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir que d'en souffrir de mauvaises & de basses, comme celle de *Louis XII*; c'était un porc-épic avec ces paroles: *Qui s'y frotte s'y pique*. Les devises sont par rapport aux inscriptions, ce que sont des mascarades en comparaison des cérémonies augustes.

La fête de Versailles en 1664 surpassa celle du carrousel, par sa singularité, par sa magnificence, & les plaisirs de l'esprit, qui se mêlant à la splendeur de ces divertissemens, y ajoutaient un goût & des grâces dont aucune fête n'avait encor été embellie. Versailles commençait à être un séjour délicieux, sans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

Le 5 Mai le Roi y vint avec une Cour composée de six cent personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi-bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantemens. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monumens construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs & les Romains.

Mais la promtitude avec laquelle on conſtruiſit des théatres, des amphithéatres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illuſion, & qui diverſifiée depuis en mille manières, augmentait encor le charme de ces ſpectacles.

Il y eut d'abord une eſpèce de carrouſel. Ceux qui devaient courir, parurent le premier jour comme dans une revue; ils étaient précédés de hérauts-d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs deviſes & leurs boucliers; & ſur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers compoſés par *Périgni* & par *Benſerade*. Ce dernier ſurtout avait un talent ſingulier pour ces piéces galantes, dans leſquelles il faiſait toûjours des alluſions délicates & piquantes, aux caractères des perſonnes, aux perſonnages de l'antiquité ou de la fable qu'on repréſentait, & aux paſſions qui animaient la Cour. Le Roi repréſentait *Roger* : tous les diamans de la couronne brillaient ſur ſon habit, & ſur le cheval qu'il montait. Les Reines, & trois cent Dames, ſous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée.

Le Roi, parmi tous les regards attachés ſur lui, ne diſtinguait que ceux de Mademoiſelle de *la Valière*. La fête était pour elle ſeule; elle en jouiſſait confondue dans la foule.

La cavalcade était ſuivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, repréſentant le char du Soleil. Les quatre âges, d'or, d'argent, d'airain & de fer, les ſignes céleſtes, les ſaiſons, les heures ſuivaient à pied ce char. Tout était caractériſé. Des bergers portaient les piéces de la barrière, qu'on ajuſtait au ſon des trompettes, auxquelles ſuccédaient par intervalle les muſettes & les violons. Quelques perſonnages qui ſuivaient le char d'*Apollon*, vinrent d'abord réciter aux

Reines, des vers convenables au lieu, au tems, au Roi & aux Dames. Les courses finies, & la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cent personnages, qui représentaient les saisons, les *Faunes*, les *Sylvains*, les *Dryades*, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. *Pan* & *Diane* avançaient sur une montagne mouvante, & en descendirent pour faire poser sur les tables, ce que les campagnes & les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables en demi-cercle, s'éleva tout-d'un-coup un théatre chargé de concertans. Les arcades qui entouraient la table & le théatre, étaient ornées de cinq cent girandoles vertes & argent, qui portaient des bougies; & une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours. Le Roi remporta quatre fois le prix des jeux, & laissa disputer ensuite aux autres chevaliers, les prix qu'il avait gagnés, & qu'il leur abandonnait.

La comédie de la *Princesse d'Elide*, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de *Molière*, fut un des plus agréables ornemens de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du tems, & par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité. On était encor très entêté à la Cour de l'astronomie judiciaire: plusieurs Princes pensaient, par une superstition orgueilleuse, que la nature les distinguait jusqu'à écrire leur destinée dans les astres. Le Duc de Savoie *Victor-Amédée*, père de la Duchesse de Bourgogne, eut un astrologue auprès de lui, même après son abdication. *Molière* osa attaquer cette illusion dans les *Amans magnifiques*.

On y voit aussi un fou de Cour. Ces misérables étaient encor fort à la mode. C'était un reste de bar-

barie, qui a duré plus longtems en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusemens, l'impuissance de s'en procurer d'agréables & d'honnêtes dans les tems d'ignorance & de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou, qui était alors auprès de *Louis XIV*, avait appartenu au Prince de *Condé* : il s'appellait *l'Angeli*. Le Comte de *Grammont* disait, que de tous les fous qui avaient suivi Monsieur le Prince, il n'y avait que *l'Angeli* qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit. C'est lui qui dit, qu'*il n'allait pas au sermon*, *parce qu'il n'aimait pas le* brailler, & *qu'il n'entendait pas le* raisonner.

La farce du *Mariage forcé* fut aussi jouée à cette fête. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la première représentation des trois premiers actes du *Tartuffe*. Le Roi voulut voir ce chef-d'œuvre, avant même qu'il fût achevé. Il le protégea depuis contre les faux dévots, qui voulurent intéresser la terre & le ciel pour le supprimer ; & il subsistera, comme on l'a déja dit ailleurs, tant qu'il y aura en France du goût & des hypocrites.

La plûpart de ces solemnités brillantes ne sont souvent que pour les yeux & les oreilles. Ce qui n'est que pompe & magnificence passe en un jour ; mais quand des chefs-d'œuvre de l'art, comme le *Tartuffe*, font l'ornement de ces fêtes, elles laissent après elles une éternelle mémoire.

On se souvient encor de plusieurs traits de ces allégories de *Benserade*, qui ornaient les ballets de ce tems-là. Je ne citerai que ces vers pour le Roi représentant le Soleil.

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De *Daphné* ni de *Phaëton*,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine :

Il n'eſt point là de piége, où vous puiſſiez donner;
Le moyen de s'imaginer,
Qu'une femme vous fuie, & qu'un homme vous mène?

La principale gloire de ces amuſemens, qui perfectionnaient en France le goût, la politeſſe & les talens, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux aſſidus du Monarque. Sans ces travaux, il n'aurait ſu que tenir une Cour, il n'aurait pas ſu régner; & ſi les plaiſirs magnifiques de cette Cour avaient inſulté à la miſère du peuple, ils n'euſſent été qu'odieux. Mais le même homme qui avait donné ces fêtes, avait donné du pain au peuple dans la diſette de 1662. Il avait fait venir des grains, que les riches achetèrent à vil prix, & dont il fit des dons aux pauvres familles à la porte du Louvre: il avait remis au peuple trois millions de tailles: nulle partie de l'adminiſtration intérieure n'était négligée; ſon gouvernement était reſpecté au-dehors. Le Roi d'Eſpagne obligé de lui céder la préſéance, le Pape forcé de lui faire ſatisfaction, Dunkerque ajouté à la France par un marché glorieux à l'acquéreur & honteux pour le vendeur; enfin toutes ſes démarches depuis qu'il tenait les rênes, avaient été ou nobles ou utiles: il était beau après cela de donner des fêtes.

Le Légat *à la latere*, *Chigi*, neveu du Pape *Alexandre VII*, venant au milieu de toutes les réjouiſſances de Verſailles faire ſatisfaction au Roi de l'attentat des Gardes du Pape, étala à la Cour un ſpectacle nouveau. Ces grandes cérémonies ſont des fêtes pour le public. Les honneurs qu'on lui fit, rendaient la ſatisfaction plus éclatante. Il reçut ſous un dais les reſpects des Cours ſupérieures, du Corps de ville, du Clergé. Il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand *Condé* à ſa droite & le fils de ce Prince à ſa gauche, & vint dans cet appareil s'humilier, lui, Rome, & le Pape, devant un Roi qui n'avait pas encor tiré l'épée. Il dîna avec le Roi après l'audience;

& on ne fut occupé que de le traiter avec magnificence, & de lui procurer des plaisirs. On traita depuis le Doge de Gènes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empressement de plaire, que le Roi concilia toûjours avec ses démarches altières.

Tout cela donnait à la Cour de *Louis XIV* un air de grandeur qui effaçait toutes les autres Cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat, attaché à sa personne, rejaillît sur tout ce qui l'environnait; que tous les Grands fussent honorés, & qu'aucun ne fût puissant, à commencer par son frère & par Monsieur le Prince. C'est dans cette vue, qu'il jugea en faveur des Pairs leur ancienne querelle avec les Présidens du Parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opiner avant les Pairs, & s'étaient mis en possession de ce droit. Il régla dans un conseil extraordinaire, que les Pairs opineraient aux Lits de justice, en présence du Roi, avant les Présidens, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à sa présence; & il laissa subsister l'ancien usage dans les assemblées qui ne sont pas des Lits de justice.

Pour distinguer ses principaux courtisans, il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or & d'argent. La permission de les porter était une grande grace pour des hommes que la vanité mène. On les demandait presque comme le collier de l'ordre. On peut remarquer, puisqu'il est ici question de petits détails, qu'on portait alors des casaques par-dessus un pourpoint orné de rubans, & sur cette casaque passait un baudrier, auquel pendait l'épée. On avait une espèce de rabat à dentelles, & un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'à l'année 1684, devint celle de toute l'Europe, excepté de l'Espagne & de la Pologne. On se piquait déja d'imiter presque partout la Cour de *Louis XIV*.

Il établit dans sa maison un ordre qui dure encore;

régla les rangs & les fonctions ; créa des charges nouvelles auprès de sa personne, comme celle de Grand-Maître de sa garderobe. Il rétablit les tables instituées par *François I*, & les augmenta. Il y en eut douze pour les Officiers commensaux, servies avec autant de propreté & de profusion que celles de beaucoup de Souverains : il voulait que les étrangers y fussent tous invités : cette attention dura pendant tout son règne. Il en eut une autre plus recherchée & plus polie encore. Lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marli en 1679, toutes les Dames trouvaient dans leur appartement une toilette complette ; rien de ce qui appartient à un luxe commode n'était oublié : quiconque était du voyage, pouvait donner des repas dans son appartement : on y était servi avec la même délicatesse que le maître. Ces petites choses n'acquièrent du prix, que quand elles sont soutenues par les grandes. Dans tout ce qu'il faisait, on voyait de la splendeur & de la générosité. Il faisait présent de deux cent mille francs aux filles de ses Ministres à leur mariage.

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. L'idée lui en vint d'un discours du Duc de *Saint-Aignan*, qui lui conta que le Cardinal de *Richelieu* avait envoyé des présens à quelques savans étrangers, qui avaient fait son éloge. Le Roi n'attendit pas qu'il fût loué ; mais sûr de mériter de l'être, il recommanda à ses Ministres, *Lionne* & *Colbert*, de choisir un nombre de Français & d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité. *Lionne* ayant écrit dans les pays étrangers, & s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes : les uns eurent des présens, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins, & leur mérite. Le bibliothécaire du

Vatican, *Allati*, le Comte *Graziani* Secrétaire d'Etat du Duc de Modène, le célèbre *Viviani* mathématicien du Grand-Duc de Florence, *Vossius* l'historiographe des Provinces-Unies, l'illustre mathématicien *Huyghens*, un Résident Hollandais en Suède, enfin jusqu'à des professeurs d'Altorf & de Helmstadt, villes presque inconnues des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de Monsieur *Colbert*, par lesquelles il leur mandait, que si le Roi n'était pas leur Souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaicteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes; & toutes étaient accompagnées, ou de gratifications considérables, ou de pensions.

Parmi les Français, on sut distinguer *Racine*, *Quinault*, *Fléchier* depuis Evêque de Nîmes, encor fort jeunes; ils eurent des présens. Il est vrai que *Chapelain* & *Cotin* eurent des pensions; mais c'était principalement *Chapelain* que le Ministre *Colbert* avait consulté. Ces deux hommes, d'ailleurs si décriés pour la poësie, n'étaient pas sans mérite. *Chapelain* avait une littérature immense; & ce qui peut surprendre, c'est qu'il avait du goût, & qu'il était un des critiques les plus éclairés. Il y a une grande distance de tout cela au génie. La science & l'esprit conduisent un artiste, mais ne le forment en aucun genre. Personne en France n'eut plus de réputation de son tems, que *Ronsard* & *Chapelain*. C'est qu'on était barbare dans le tems de *Ronsard*, & qu'à peine on sortait de la barbarie dans celui de *Chapelain*. *Costar*, le compagnon d'étude de *Balzac* & de *Voiture*, appelle *Chapelain* le premier des poëtes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces libéralités; il n'avait encor fait que des satyres; & l'on sait que ses satyres attaquaient les mêmes savans que le Ministre avait consultés. Le Roi le distingua quelques années après, sans consulter personne.

Les préſens, faits dans les pays étrangers, furent ſi conſidérables, que *Viviani* fit bâtir à Florence une maiſon, des libéralités de *Louis XIV*. Il mit en lettres d'or ſur le frontiſpice, *Ædes à Deo data :* alluſion au ſurnom de *Dieu-donné*, dont la voix publique avait nommé ce Prince à ſa naiſſance.

On ſe figure aiſément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire, & ſi l'on conſidère tout ce que le Roi fit bientôt après de mémorable, les eſprits les plus ſévères, & les plus difficiles doivent ſouffrir les éloges immodérés qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les ſeuls qui le louèrent. On prononça douze panégyriques de *Louis XIV* en diverſes villes d'Italie ; hommage qui n'était rendu ni par la crainte ni par l'eſpérance, & que le Marquis *Zampieri* envoya au Roi.

Il continua toûjours à répandre ſes bienfaits ſur les lettres & ſur les arts. Des gratifications particulières d'environ quatre mille louis d'or à *Racine*, la fortune de *Deſpréaux*, celle de *Quinault*, ſurtout celle de *Lulli*, & de tous les artiſtes qui lui conſacrèrent leurs travaux, en ſont des preuves. Il donna même mille louis à *Benſerade*, pour faire graver les tailles-douces de ſes métamorphoſes d'*Ovide* en rondeaux : libéralité mal appliquée, qui prouve ſeulement la généroſité du Souverain. Il récompenſait, dans *Benſerade*, le petit mérite qu'il avait eu dans ſes ballets.

Pluſieurs écrivains ont attribué uniquement à *Colbert* cette protection donnée aux arts, & cette magnificence de *Louis XIV*. Mais il n'eut d'autre mérite en cela que de ſeconder la magnanimité & le goût de ſon maître. Ce Miniſtre qui avait un très grand génie pour les finances, le commerce, la navigation, la police générale, n'avait pas dans l'eſprit ce goût & cette élévation du Roi ; il s'y prêtait avec

zèle,

zèle, & était loin de lui inspirer ce que la nature donne.

On ne voit pas après cela, sur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce Monarque. Un Prince, qui a des domaines absolument séparés des revenus de l'Etat, peut être avare comme un particulier; mais un Roi de France, qui n'est réellement que le dispensateur de l'argent de ses sujets, ne peut guère être atteint de ce vice. L'attention & la volonté de récompenser peuvent lui manquer; mais c'est ce qu'on ne peut reprocher à *Louis XIV*.

Dans le tems même qu'il commençait à encourager les talens par tant de bienfaits, l'usage que le Comte de *Bussi* fit des siens, fut rigoureusement puni. On le mit à la Bastille en 1665. Les *Amours des Gaules* furent le prétexte de sa prison. La véritable cause était cette chanson, où le Roi était trop compromis, & dont on renouvella alors le souvenir, pour perdre *Bussi* à qui on l'imputait :

Que Déodatus est heureux,
De baiser ce bec amoureux,
Qui d'une oreille à l'autre va! &c.

Ses ouvrages n'étaient pas assez bons, pour compenser le mal qu'ils lui firent. Il parlait purement sa langue: il avait du mérite, mais plus d'amour-propre encore; & il ne se servit guères de ce mérite, que pour se faire des ennemis. *Louis XIV* aurait agi généreusement, s'il lui avait pardonné: il vengea son injure personnelle, en paraissant céder au cri public. Cependant le Comte de *Bussi* fut relâché au bout de dix-huit mois; mais il fut dans la disgrace tout le reste de sa vie, protestant en vain à *Louis XIV* une tendresse, que ni le Roi, ni personne ne croyait sincère.

CHAPITRE VINGT-SIXIÉME.

Suite des particularités & anecdotes.

A La gloire, aux plaisirs, à la grandeur, à la galanterie, qui occupaient les premières années de ce gouvernement, *Louis XIV* voulut joindre les douceurs de l'amitié; mais il est difficile à un Roi de faire des choix heureux. De deux hommes auxquels il marqua le plus de confiance, l'un le trahit indignement, l'autre abusa de sa faveur. Le premier était le Marquis de *Vardes*, confident du goût du Roi pour Madame de la *Valière*. On sait que des intrigues de Cour le firent chercher à perdre Madame de *la Valière*, qui par sa place devait avoir des jalouses, & qui par son caractère ne devait point avoir d'ennemis. On sait qu'il osa, de concert avec le Comte de *Guiche* & la Comtesse de *Soissons*, écrire à la Reine régnante une lettre contrefaite, au nom du Roi d'Espagne son père. Cette lettre apprenait à la Reine ce qu'elle devait ignorer, & ce qui ne pouvait que troubler la paix de la maison royale. Il ajouta à cette perfidie la méchanceté de faire tomber les soupçons sur les plus honnêtes gens de la Cour, le Duc & la Duchesse de *Navailles*. Ces deux personnes innocentes furent sacrifiées au ressentiment du Monarque trompé. L'atrocité de la conduite de *Vardes* fut trop tard connue, & *Vardes*, tout criminel qu'il était, ne fut guères plus puni que les innocens qu'il avait accusés, & qui furent obligés de se défaire de leurs charges, & de quitter la Cour.

L'autre favori était le Comte depuis Duc de *Lausun*, tantôt rival du Roi dans ses amours passagers, tantôt son confident, & si connu depuis par ce mariage qu'il voulut contracter trop publiquement avec Mademoi-

ſelle, & qu'il fit enſuite ſecrettement malgré ſa parole donnée à ſon maître.

Le Roi, trompé dans ſes choix, dit qu'il avait cherché des amis, & qu'il n'avait trouvé que des intrigans. Cette connaiſſance malheureuſe des hommes, qu'on acquiert trop tard, lui faiſait dire auſſi: *Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens & un ingrat.*

Ni les plaiſirs, ni les embelliſſemens des maiſons royales & de Paris, ni les ſoins de la police du Royaume, ne diſcontinuèrent pendant la guerre de 1666.

Le Roi danſa dans les ballets juſqu'en 1670. Il avait alors trente-deux ans. On joua devant lui à St. Germain la tragédie de *Britannicus*; il fut frappé de ces vers.

Pour mérite premier, pour vertu ſingulière,
Il excelle à traîner un char dans la carrière,
A diſputer des prix indignes de ſes mains,
A ſe donner lui-même en ſpectacle aux Romains.

Dès-lors il ne danſa plus en public: & le poëte réforma le Monarque. Son union avec Madame la Ducheſſe de *la Valière* ſubſiſtait toûjours, malgré les infidélités fréquentes qu'il lui faiſait. Ces infidélités lui coûtaient peu de ſoins. Il ne trouvait guères de femmes qui lui réſiſtaſſent, & revenait toûjours à celle qui par la douceur & par la bonté de ſon caractère, par un amour vrai, & même par les chaînes de l'habitude, l'avait ſubjugué ſans art. Mais dès l'an 1669 elle s'apperçut que Madame de *Monteſpan* prenait de l'aſcendant; elle combattit avec ſa douceur ordinaire; elle ſupporta le chagrin d'être témoin longtems du triomphe de ſa rivale; & ſans preſque ſe plaindre, elle ſe crut

encor heureuse dans sa douleur, d'être considérée du Roi qu'elle aimait toûjours, & de le voir sans en être aimée.

Enfin, en 1675, elle embrassa la ressource des ames tendres, auxquelles il faut des sentimens profonds qui les subjuguent. Elle crut que DIEU seul pouvait succéder dans son cœur à son amant. Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse. Elle se fit carmélite à Paris, & persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nuds, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue; tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoutumée à tant de gloire, de mollesse & de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, sous le nom seul de *Sœur de la Miséricorde.* Un Roi, qui punirait ainsi une femme coupable, serait un tyran; & c'est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé. Il n'y a presque point d'exemples de politiques qui ayent pris ce parti rigoureux. Les crimes de la politique sembleraient cependant exiger plus d'expiations que les faiblesses de l'amour; mais ceux qui gouvernent les ames, n'ont guères d'empire que sur les faibles.

On sait que quand on annonça à *Sœur Louise de la Miséricorde* la mort du Duc de *Vermandois* qu'elle avait eu du Roi, elle dit: *Je dois pleurer sa naissance encor plus que sa mort.* Il lui resta une fille, qui fut de tous les enfans du Roi la plus ressemblante à son père, & qui épousa le Prince *Armand de Conti* cousin du grand *Condé.*

Cependant la Marquise de *Montespan* jouissait de sa faveur, avec autant d'éclat & d'empire que Madame de *la Valière* avait eu de modestie.

Tandis que Madame de *la Valière* & Madame de *Montespan* se disputaient encor la première place dans

le cœur du Roi, toute la Cour était occupée d'intrigues d'amour. *Louvois* même était sensible. Parmi plusieurs maîtresses qu'eut ce Ministre, dont le caractère dur semblait si peu fait pour l'amour, il y eut une Madame du *Frénoi*, femme d'un de ses commis, pour laquelle il eut depuis le crédit de faire ériger une charge chez la Reine; on la fit Dame du lit: elle eut les grandes entrées. Le Roi, en favorisant ainsi jusqu'aux goûts de ses Ministres, voulait justifier les siens.

C'est un grand exemple du pouvoir des préjugés & de la coutume, qu'il fût permis à toutes les femmes mariées d'avoir des amans, & qu'il ne le fût pas à la petite-fille de *Henri IV* d'avoir un mari. Mademoiselle, après avoir refusé tant de Souverains, après avoir eu l'espérance d'épouser *Louis XIV*, voulut faire à quarante-trois ans la fortune d'un Gentilhomme. Elle obtint la permission d'épouser *Péguilin*, du nom de *Caumont*, Comte de *Lausun*, le dernier qui fut Capitaine d'une compagnie des cent Gentilshommes au bec-de-corbin qui ne subsistent plus, & le premier pour qui le Roi avait créé la charge de Colonel-Général des Dragons. Il y avait cent exemples de Princesses, qui avaient épousé des Gentilshommes : les Empereurs Romains donnaient leurs filles à des Sénateurs : les filles des Souverains de l'Asie, plus puissans & plus despotiques qu'un Roi de France, n'épousent jamais que des esclaves de leurs pères.

Mademoiselle donnait tous ses biens, estimés vingt millions, au Comte de *Lausun*; quatre Duchés, la Souveraineté de Dombes, le Comté d'Eu, le palais d'Orléans qu'on nomme le Luxembourg. Elle ne se réservait rien, abandonnée toute entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune qu'aucun Roi n'en a fait à aucun sujet. Le contrat était dressé. *Lausun* fût un jour Duc de *Montpensier*. Il ne manquait plus que la signature. Tout était prêt, lorsque le Roi assailli par les représentations des Prin-

ces, des Miniſtres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira ſa parole, & défendit cette alliance. Il avait écrit aux Cours étrangères pour annoncer le mariage; il écrivit la rupture. On le blâma de l'avoir permis; on le blâma de l'avoir défendu. Il pleura de rendre Mademoiſelle malheureuſe. Mais ce même Prince qui s'était attendri en lui manquant de parole, fit enfermer *Lauſun* en Novembre 1670, au château de Pignerol, pour avoir épouſé en ſecret la Princeſſe, qu'il lui avait permis quelques mois auparavant d'épouſer en public. Il fut enfermé dix années entières. Il y a plus d'un Royaume, où un Monarque n'a pas cette puiſſance; ceux qui l'ont, ſont plus chéris quand ils n'en font pas d'uſage. Le citoyen, qui n'offenſe point les loix de l'équité, doit-il être puni ſi ſévérement par celui qui repréſente l'Etat? N'y a-t-il pas une très grande différence entre déplaire à ſon Souverain, & trahir ſon Souverain? Un Roi doit-il traiter un homme plus durement que la loi ne le traiterait?

Ceux qui ont écrit (*a*) que Madame de *Monteſpan*, après avoir empêché le mariage, irritée contre le Comte de *Lauſun*, qui éclatait en reproches violens, exigea de *Louis XIV* cette vengeance, ont fait bien plus de tort à ce Monarque. Il y aurait eu à la fois de la tyrannie & de la puſillanimité, à ſacrifier à la colère d'une femme, un brave homme, un favori, qui privé par lui de la plus grande fortune, n'aurait fait d'autre faute que de s'être trop plaint de Madame de *Monteſpan*. Qu'on pardonne ces réflexions; les droits de l'humanité les arrachent. Mais en même tems l'équité veut que *Louis XIV* n'ayant fait dans tout ſon règne aucune action de cette nature, on ne l'accuſe pas d'une injuſtice ſi cruelle. C'eſt bien aſſez

(*a*) L'origine de cette imputation, qu'on trouve dans tant d'hiſtoriens, vient du *Segraiſiana*. C'eſt un recueil poſthume de quelques converſations de *Ségrais*, preſque toutes falſifiées. Il eſt plein de contradictions; & l'on fait qu'aucun de ces *ana* ne mérite de créance.

qu'il ait puni avec tant de févérité un mariage clandeftin, une liaifon innocente, qu'il eût mieux fait d'ignorer. Retirer fa faveur était très jufte; la prifon était trop dure.

Ceux qui ont douté de ce mariage fecret, n'ont qu'à lire attentivement les mémoires de Mademoifelle. Ces mémoires apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même Princeffe, qui s'était plainte fi amérement au Roi de la rupture de fon mariage, n'ofa fe plaindre de la prifon de fon mari. Elle avoue qu'on la croyait mariée; elle ne dit point qu'elle ne l'était pas: & quand il n'y aurait que ces paroles: *Je ne peux ni ne dois changer pour lui*: elles feraient décifives.

Laufun & *Fouquet* furent étonnés de fe rencontrer dans la même prifon; mais *Fouquet* furtout, qui dans fa gloire & dans fa puiffance avait vu de loin *Péguilin* dans la foule comme un Gentilhomme de province fans fortune, le crut fou, quand celui-ci lui conta qu'il avait été le favori du Roi, & qu'il avait eu la permiffion d'époufer la petite-fille de *Henri IV* avec tous les biens & les titres de la maifon de *Montpenfier*.

Après avoir langui dix ans en prifon, il en fortit enfin; mais ce ne fut qu'après que Madame de *Montefpan* eut engagé Mademoifelle à donner la Souveraineté de Dombes & le Comté d'Eu, au Duc du Maine encor enfant, qui les pofféda après la mort de cette Princeffe. Elle ne fit cette donation, que dans l'efpérance que Monfieur de *Laufun* ferait reconnu pour fon époux; elle fe trompa: le Roi lui permit feulement de donner à ce mari fecret & infortuné les terres de St. Fargeau & de Thiers, avec d'autres revenus confidérables que *Laufun* ne trouva pas fuffifans. Elle fut réduite à être fecrettement fa femme, & à n'en être pas bien traitée en public. Mal-

heureuse à la Cour, malheureuse chez elle, ordinaire effet des passions, elle mourut en 1693. (*b*)

Pour le Comte de *Lausun*, il passa ensuite en Angleterre en 1688. Toûjours destiné aux avantures extraordinaires, il conduisit en France la Reine épouse de *Jacques II* & son fils au berceau. Il fut fait Duc. Il commanda en Irlande avec peu de succès, & revint avec plus de réputation attachée à ses avantures, que de considération personnelle. Nous l'avons vu mourir fort âgé, & oublié, comme il arrive à tous ceux qui n'ont eu que de grands événemens sans avoir fait de grandes choses.

Cependant Madame de *Montespan* était toute-puissante dès le commencement des intrigues dont on vient de parler.

Athenaïs de Mortemar, femme du Marquis de *Montespan*, sa sœur aînée la Marquise de *Thiange*, & sa cadette pour qui elle obtint l'abbaye de Fontevrault, étaient les plus belles femmes de leur tems; & toutes trois joignaient à cet avantage des agrémens singuliers dans l'esprit. Le Duc de *Vivonne* leur frère, Maréchal de France, était aussi un des hommes de la Cour, qui avait le plus de goût & de lecture. C'était lui à qui le Roi disait un jour : *Mais à quoi sert de lire ?*

(*b*) On a imprimé à la fin de ses mémoires une histoire des amours de Mademoiselle & de Monsieur de *Lausun*. C'est l'ouvrage de quelque valet de chambre. On y a joint des vers dignes de l'histoire & de toutes les inepties qu'on était en possession d'imprimer en Hollande.

On doit mettre au même rang la plûpart des contes qui se trouvent dans les mémoires de Mad. de *Maintenon*, faits par le nommé *La Beaumelle* : il y est dit qu'en 1681 un des Ministres du Duc de Lorraine vint déguisé en mendiant se présenter dans une église à Mademoiselle, lui montra une paire d'heures, sur lesquelles il était écrit : *De la part du Duc de Lorraine :* & qu'ensuite il négocia avec

Le Duc de *Vivonne*, qui avait de l'embonpoint & de belles couleurs, répondit: „ La lecture fait à l'esprit, „ ce que vos perdrix font à mes joues. "

Ces quatre personnes plaisaient universellement, par un tour singulier de conversation mêlé de plaisanterie, de naïveté & de finesse, qu'on appellait l'esprit des *Mortemar*. Elles écrivaient toutes avec une légéreté & une grace particulière. On voit par-là combien est ridicule ce conte que j'ai entendu encor renouveller, que Madame de *Montespan* était obligée de faire écrire ses lettres au Roi par Madame *Scarron*; & que c'est là ce qui en fit sa rivale, & sa rivale heureuse.

Madame *Scarron*, depuis Madame de *Maintenon*, avait à la vérité plus de lumières acquises par la lecture; sa conversation était plus douce, plus insinuante. Il y a des lettres d'elle, où l'art embellit le naturel, & dont le stile est très élégant. Mais Madame de *Montespan* n'avait besoin d'emprunter l'esprit de personne; & elle fut longtems favorite, avant que Madame de *Maintenon* lui fût présentée.

Le triomphe de Madame de *Montespan* éclata au voyage que le Roi fit en Flandre en 1670. La ruine des Hollandais fut préparée dans ce voyage, au mi-

elle pour l'engager à déclarer le Duc son héritier. Tom. II. pag. 204. Cette fable est prise de l'avanture vraie ou fausse de la Reine *Clotilde*. Mademoiselle n'en parle point dans ses mémoires, où elle n'omet pas les petits faits. Le Duc de Lorraine n'avait aucun droit à la succession de Mademoiselle: de plus elle avait fait en 1679 le Duc du Maine & le Comte de Toulouse ses héritiers.

L'auteur de ces misérables mémoires dit pag. 207. que le Duc de *Lausun* à son retour ne vit dans Mademoiselle qu'*une fille brûlante d'un amour impur*: elle était sa femme, & il l'avoue. Il est difficile d'écrire plus d'impostures dans un stile plus indécent.

lieu des plaiſirs. Ce fut une fête continuelle, dans l'appareil le plus pompeux.

Le Roi qui fit tous ſes voyages de guerre à cheval, fit celui-ci pour la première fois dans un carroſſe à glaces. Les chaiſes de poſte n'étaient point encor inventées. La Reine, *Madame* ſa belle-ſœur, la Marquiſe de *Monteſpan*, étaient dans cet équipage ſuperbe, ſuivi de beaucoup d'autres; & quand Madame de *Monteſpan* allait ſeule, elle avait quatre Gardes-du-corps aux portières de ſon carroſſe. Le Dauphin arriva enſuite avec ſa Cour, Mademoiſelle avec la ſienne; c'était avant la fatale avanture de ſon mariage: elle partageait en paix tous ces triomphes, & voyait avec complaiſance ſon amant favori du Roi, à la tête de ſa compagnie des Gardes. On faiſait porter dans les villes où l'on couchait, les plus beaux meubles de la Couronne. On trouvait dans chaque ville un bal maſqué ou paré, ou des feux d'artifice. Toute la maiſon de guerre accompagnait le Roi, & toute la maiſon de ſervice précédait ou ſuivait. Les tables étaient tenues comme à St. Germain. La Cour viſita dans cette pompe toutes les villes conquiſes. Les principales Dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence. Le Roi les invitait à ſa table; il leur faiſait des préſens pleins de galanterie. Tous les Officiers des troupes en garniſon recevaient des gratifications. Il en coûta pluſieurs fois quinze cent louis d'or par jour en libéralités.

Tous les honneurs, tous les hommages, étaient pour Madame de *Monteſpan*, excepté ce que le devoir donnait à la Reine. Cependant cette Dame n'était pas du ſecret. Le Roi ſavait diſtinguer les affaires d'Etat des plaiſirs.

Madame, chargée ſeule de l'union des deux Rois & de la deſtruction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque ſur la flotte du Roi d'Angleterre *Charles II*

son frère, avec une partie de la Cour de France. Elle menait avec elle Mademoiselle de *Kéroual*, depuis Duchesse de Portsmouth, dont la beauté égalait celle de Madame de *Montespan*. Elle fut depuis en Angleterre, ce que Madame de *Montespan* était en France, mais avec plus de crédit. Le Roi *Charles* fut gouverné par elle, jusqu'au dernier moment de sa vie; & quoique souvent infidelle, il fut toûjours maîtrisé. Jamais femme n'a conservé plus longtems sa beauté; nous lui avons vu à l'âge de près de soixante & dix ans, une figure encor noble & agréable, que les années n'avaient point flétrie.

Madame alla voir son frère à Cantorbéri, & revint avec la gloire du succès. Elle en jouissait, lorsqu'une mort subite & douloureuse l'enleva à l'âge de vingt-six ans, le 30 Juin 1670. La Cour fut dans une douleur & dans une consternation que le genre de mort augmentait. Cette Princesse s'était crue empoisonnée. L'Ambassadeur d'Angleterre, *Montaigu*, en était persuadé; la Cour n'en doutait pas; & toute l'Europe le disait. Un des anciens domestiques de la maison de son mari, m'a nommé celui qui (selon lui) donna le poison. „ Cet homme, me disait-il, qui n'était „ pas riche, se retira immédiatement après en Normandie, où il acheta une terre, dans laquelle il „ vécut longtems avec opulence. Ce poison (ajoutait-il) „ était de la poudre de diamant mise au-lieu „ de sucre dans des fraises. " La Cour & la ville pensèrent que Madame avait été empoisonnée dans un verre d'eau de chicorée, (*c*) après lequel elle éprouva d'horribles douleurs, & bientôt les convulsions de la mort. Mais la malignité humaine & l'amour de l'extraordinaire furent les seules raisons de cette persuasion générale. Le verre d'eau ne pouvait être empoi-

(*c*) Voyez l'histoire de Madame *Henriette d'Angleterre* par Mad. la Comtesse de *la Fayette*, pag. 171, édition de 1742.

ſonné, puiſque Madame de *la Fayette* & une autre perſonne burent le reſte ſans reſſentir la plus légère incommodité. La poudre de diamant n'eſt pas plus un venin (*d*) que la poudre de corail. Il y avait longtems que Madame était malade d'un abcès qui ſe formait dans le foie. Elle était très mal-ſaine, & même avait accouché d'un enfant abſolument pourri. Son mari, trop ſoupçonné dans l'Europe, ne fut ni avant ni après cet événement accuſé d'aucune action qui eût de la noirceur ; & on trouve rarement des criminels qui n'ayent fait qu'un grand crime. Le genre humain ſerait trop malheureux, s'il était auſſi commun de commettre des choſes atroces, que de les croire.

On prétendit, que le Chevalier de *Lorraine* favori de Monſieur, pour ſe venger d'un exil & d'une priſon que ſa conduite coupable auprès de Madame lui avait attiré, s'était porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention, que le Chevalier de *Lorraine* était alors à Rome, & qu'il eſt bien difficile à un Chevalier de Malthe de vingt ans, qui eſt à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande Princeſſe.

Il n'eſt que trop vrai, qu'une faibleſſe & une indiſcrétion du Vicomte de *Turenne* avaient été la première cauſe de toutes ces rumeurs odieuſes, qu'on ſe plaît encor à réveiller. Il était à ſoixante ans l'amant de Madame de *Coatquen* & ſa dupe, comme il l'avait été de Madame de *Longueville*. Il révéla à cette

(*d*) Des fragmens de diamant & de verre pouraient par leurs pointes percer une tunique des entrailles & la déchirer : mais auſſi on ne pourait les avaler, & on ſerait averti tout-d'un-coup du danger par l'excoriation du palais & du goſier. La poudre impalpable ne peut nuire, & ſerait bien plutôt un remède, comme la limaille de fer. Les médecins qui ont rangé le diamant au nombre des poiſons, auraient dû diſtinguer le diamant réduit en poudre impalpable du diamant groſſiérement pilé.

Dame le fecret de l'Etat qu'on cachait au frère du Roi. Madame de *Coatquen*, qui aimait le Chevalier de *Lorraine*, le dit à fon amant : celui-ci en avertit Monfieur. L'intérieur de la maifon de ce Prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amer les reproches & les jaloufies. Ces troubles éclatèrent avant le voyage de Madame. L'amertume redoubla à fon retour. Les emportemens de Monfieur, les querelles de fes favoris avec les amis de Madame, remplirent la maifon de confufion & de douleur. Madame, quelque tems avant fa mort, reprochait avec des plaintes douces & attendriffantes, à la Marquife de *Coatquen*, les malheurs dont elle était caufe. Cette Dame, à genoux auprès de fon lit, & arrofant fes mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de *Venceslas* :

J'allais... j'étais... l'amour a fur moi tant d'empire.
Je m'égare, Madame, & ne puis que vous dire...

Le Chevalier de *Lorraine*, auteur de ces diffentions, fut d'abord envoyé par le Roi à Pierre-en-Cife ; le Comte de *Marfan* de la Maifon de *Lorraine*, & le Marquis depuis Maréchal de *Villeroi*, furent exilés. Enfin on regarda comme la fuite coupable de ces démêlés, la mort naturelle de cette malheureufe Princeffe.

Ce qui confirma le public dans le foupçon de poifon, c'eft que vers ce tems on commença à connaître ce crime en France. On n'avait point employé cette vengeance des lâches dans les horreurs de la guerre civile. Ce crime, par une fatalité fingulière, infecta la France dans le tems de la gloire & des plaifirs qui adouciffaient les mœurs, ainfi qu'il fe gliffa dans l'ancienne Rome aux plus beaux jours de la République.

Deux Italiens, dont l'un s'appellait *Exili*, travaillèrent longtems avec un apoticaire Allemand nommé *Glafer*, à chercher ce qu'on appelle *la pierre philofo-*

phale. Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, & voulurent par le crime réparer le tort de leur folie. Ils vendirent secrettement des poisons. La confession, le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais dont on abuse en croyant pouvoir faire des crimes qu'on croit expier; la confession, dis-je, fit connaître au Grand-pénitencier de Paris, que quelques personnes étaient mortes empoisonnées. Il en donna avis au Gouvernement. Les deux Italiens soupçonnés furent mis à la Bastille; l'un des deux y mourut. *Exili* y resta sans être convaincu; & du fond de sa prison, il répandit dans Paris ces funestes secrets, qui coûtèrent la vie au Lieutenant-Civil *d'Aubrai* & à sa famille, & qui firent enfin ériger la Chambre des poisons, qu'on nomme *la Chambre ardente*.

L'amour fut la première source de ces horribles avantures. Le Marquis de *Brinvilliers*, gendre du Lieutenant-Civil *d'Aubrai*, logea chez lui *Sainte-Croix* (*e*), Capitaine de son régiment, d'une trop belle figure. Sa femme lui en fit craindre les conséquences. Le mari s'obstina à faire demeurer ce jeune homme avec sa femme, jeune, belle & sensible. Ce qui devait arriver, arriva: ils s'aimèrent. Le Lieutenant-Civil, père de la Marquise, fut assez sévère & assez imprudent, pour solliciter une lettre de cachet, & pour faire envoyer à la Bastille le Capitaine, qu'il ne falait envoyer qu'à son régiment. *Sainte-Croix* fut mis malheureusement dans la chambre où était *Exili*. Cet Italien lui apprit à se venger: on en sait les suites qui font frémir. La Marquise n'attenta point à la vie de son mari, qui avait eu de l'indulgence pour un amour dont lui-même était la cause; mais la fureur de la vengeance la porta à empoisonner

(*e*) L'histoire de *Louis XIV* sous le nom de *la Martinière*, le nomme *l'Abbé de la Croix*. Cette histoire, fautive en tout, confond les noms, les dates & les événemens.

(*f*) L'histoire de *Reboulet* dit que la Duchesse de Bouil-

son père, ses deux frères & sa sœur. Au milieu de tant de crimes, elle avait de la religion : elle allait souvent à confesse ; & même, lorsqu'on l'arrêta dans Liége, on trouva une confession générale écrite de sa main, qui servit non pas de preuve contr'elle, mais de présomption. Il est faux, qu'elle eût essayé ses poisons dans les hôpitaux, comme le disait le peuple, & comme il est écrit dans les *Causes célèbres*, ouvrage d'un avocat sans cause, & fait pour le peuple. Mais il est vrai qu'elle eut, ainsi que *Sainte-Croix*, des liaisons secrettes avec des personnes accusées depuis des mêmes crimes. Elle fut brûlée en 1679 après avoir eu la tête tranchée. Mais depuis 1670 qu'*Exili* avait commencé à faire des poisons, jusqu'en 1680, ce crime infecta Paris. On ne peut dissimuler, que *Penautier* le receveur-général du Clergé, ami de cette femme, fut accusé quelque tems après d'avoir mis ces secrets en usage, & qu'il lui en coûta la moitié de son bien pour supprimer les accusations.

La *Voisin*, la *Vigoureux*, un prêtre nommé *le Sage*, & d'autres, trafiquèrent des secrets d'*Exili*, sous prétexte d'amuser les ames curieuses & faibles par des apparitions d'esprits. On crut le crime plus répandu qu'il n'était en effet. La Chambre ardente fut établie à l'arsenal, près de la Bastille, en 1680. Les plus grands Seigneurs y furent cités : entr'autres, deux niéces du Cardinal *Mazarin*, la (*f*) Duchesse de *Bouillon*, & la Comtesse de *Soissons* mère du Prince *Eugène*.

La Duchesse de *Bouillon* ne fut décrétée que d'ajournement personnel, & n'était accusée que d'une

lon *fut décrétée de prise de corps, & qu'elle parut devant les juges avec tant d'amis, qu'elle n'avait rien à craindre quand même elle eût été coupable.* Tout cela est très faux ; il n'y eut point de décret de prise de corps contr'elle, & alors nuls amis n'auraient pu la soustraire à la justice.

curiosité ridicule trop ordinaire alors, mais qui n'est pas du ressort de la justice. L'ancienne habitude de consulter des devins, de faire tirer son horoscope, de chercher des secrets pour se faire aimer, subsistait encor parmi le peuple, & même chez les premiers du Royaume.

Nous avons déja remarqué qu'à la naissance de *Louis XIV* on avait fait entrer l'astrologue *Morin* dans la chambre même de la Reine-mère, pour tirer l'horoscope de l'héritier de la couronne. Nous avons vu même le Duc d'Orléans régent du Royaume, curieux de cette charlatanerie qui séduisit toute l'antiquité; & toute la philosophie du célèbre Comte de *Boulainvilliers* ne put jamais le guérir de cette chimère. Elle était bien pardonnable à la Duchesse de *Bouillon*, & à toutes les Dames qui eurent les mêmes faiblesses. Le prêtre *le Sage*, la *Voisin* & la *Vigoureux* s'étaient fait un revenu de la curiosité des ignorans qui étaient en très grand nombre. Ils prédisaient l'avenir, ils faisaient voir le diable. S'ils s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu que du ridicule dans eux & dans la Chambre ardente.

La Reynie, l'un des Présidens de cette Chambre, fut assez mal avisé pour demander à la Duchesse de *Bouillon* si elle avait vu le diable; elle répondit qu'elle le voyait dans ce moment, qu'il était fort laid & fort vilain, & qu'il était déguisé en Conseiller d'Etat. L'interrogatoire ne fut guères poussé plus loin.

L'affaire de la Comtesse de *Soissons* & du Maréchal de *Luxembourg* fut plus sérieuse. *Le Sage*, la *Voisin*, la *Vigoureux*, & d'autres complices encor étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appellait la poudre de succession; ils chargèrent tous ceux qui les étaient venus consulter. La Comtesse de *Soissons* fut du nombre. Le Roi eut la condescendance de dire à cette Princesse, que si elle se sentait coupable il lui conseillait de se retirer. Elle répondit

répondit qu'elle était très innocente, mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle est morte sur la fin de 1708, lorsque le Prince *Eugène* son fils la vengeait par tant de victoires, & triomphait de *Louis XIV*.

François-Henri de Boutteville, Duc & Pair & Maréchal de France, qui unissait le grand nom de *Montmorenci* à celui de la Maison Impériale de *Luxembourg*, déja célèbre en Europe par des actions de grand capitaine, fut dénoncé à la Chambre ardente. Un de ses gens d'affaires nommé *Bonard* voulant recouvrer des papiers importans qui étaient perdus, s'adressa au prêtre *le Sage* pour les lui faire retrouver. *Le Sage* commença par exiger de lui qu'il se confessât, & qu'il allât ensuite pendant neuf jours en trois différentes églises, où il réciterait trois pseaumes.

Malgré la confession & les pseaumes les papiers ne se retrouvèrent point; ils étaient entre les mains d'une fille nommée *Dupin*. *Bonard* sous les yeux de *le Sage* fit au nom du Maréchal de *Luxembourg* une espèce de conjuration, par laquelle la *Dupin* devait devenir impuissante en cas qu'elle ne lui rendît pas les papiers. On ne sait pas trop ce que c'est qu'une fille impuissante. La *Dupin* ne rendit rien, & n'en eut pas moins d'amans.

Bonard désespéré se fit donner un nouveau plein-pouvoir par le Maréchal, & entre ce plein-pouvoir & la signature, il se trouva deux lignes d'une écriture différente, par lesquelles le Maréchal se donnait au diable.

Le Sage, *Bonard*, la *Voisin*, la *Vigoureux*, & plus de quarante accusés ayant été enfermés à la Bastille, *le Sage* déposa que le Maréchal s'était adressé au diable & à lui pour faire mourir cette *Dupin* qui n'avait

pas voulu rendre les papiers ; leurs complices ajoutaient qu'ils avaient aſſaſſiné la *Dupin* par ſon ordre, qu'ils l'avaient coupée en quartiers, & jettée dans la rivière.

Ces accuſations étaient auſſi improbables qu'atroces. Le Maréchal devait comparaître devant la Cour des Pairs ; le Parlement & les Pairs devaient revendiquer le droit de le juger ; ils ne le firent pas. L'accuſé ſe rendit lui-même à la Baſtille, démarche qui prouvait ſon innocence ſur cet aſſaſſinat prétendu.

La Secrétaire d'Etat *Louvois* qui ne l'aimait pas, le fit enfermer dans une eſpèce de cachot de ſix pas & demi de long, où il tomba très malade. On l'interrogea le ſecond jour, & on le laiſſa enſuite cinq ſemaines entières ſans continuer ſon procès ; injuſtice cruelle envers tout particulier, & plus condamnable encor envers un Pair du Royaume. Il voulut écrire au Marquis de *Louvois* pour s'en plaindre, on ne le lui permit pas. Il fut enfin interrogé. On lui demanda s'il n'avait pas donné des bouteilles de vin empoiſonnées pour faire mourir le frère de la *Dupin*, & une fille qu'il entretenait.

Il paraiſſait bien abſurde qu'un Maréchal de France qui avait commandé des armées, eût voulu empoiſonner un malheureux bourgeois & ſa maîtreſſe ſans pouvoir tirer aucun avantage d'un ſi grand crime.

Enfin, on lui confronta *le Sage* & un autre prêtre nommé *d'Avaux*, avec leſquels on l'accuſait d'avoir fait des ſortilèges pour faire périr plus d'une perſonne.

Tout ſon malheur venait d'avoir vu une fois *le Sage*, & de lui avoir demandé des horoſcopes.

Parmi les imputations horribles qui faiſaient la baſe du procès, *le Sage* dit que le Maréchal Duc de *Lu-*

xembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du Marquis de *Louvois*. L'accusé répondit, *quand Matthieu de Montmorenci épousa une Reine de France, il ne s'adressa point au diable, mais aux Etats généraux, qui déclarèrent que pour acquérir au Roi mineur l'appui des Montmorencis, il falait faire ce mariage.*

Cette réponse était fière, & n'était pas d'un coupable. Le procès dura quatorze mois. Il n'y eut de jugement ni pour, ni contre lui. La *Voisin*, la *Vigoureux* & son frère le prêtre, qui s'appellait aussi *Vigoureux*, furent brûlés avec *le Sage* à la Grève. Le Maréchal de *Luxembourg* alla quelques jours à la campagne, & revint ensuite a la Cour faire les fonctions de Capitaine des Gardes, sans voir *Louvois*, & sans que le Roi lui parlât de tout ce qui s'était passé.

Nous avons vu comment il eut depuis le commandement des armées qu'il ne demanda pas, & par combien de victoires il imposa silence à ses ennemis.

On peut juger quelles rumeurs affreuses toutes ces accusations excitaient dans Paris. Le supplice du feu, dont la *Voisin* & ses complices furent punis, mit fin aux recherches & aux crimes. Cette abomination ne fut que le partage de quelques particuliers, & ne corrompit point les mœurs douces de la nation : mais elle laissa dans les esprits un penchant funeste à soupçonner des morts naturelles, d'avoir été violentes.

Ce qu'on avait cru de la destinée malheureuse de Madame *Henriette d'Angleterre*, on le crut ensuite de sa fille *Marie-Louise*, qu'on maria en 1679 au Roi d'Espagne *Charles II*. Cette jeune Princesse partit à regret pour Madrid. Mademoiselle avait souvent dit à Monsieur, frère du Roi : *Ne menez pas si souvent votre fille à la Cour, elle sera trop malheureuse ailleurs.*

Cette jeune Princeſſe voulait épouſer Monſeigneur. *Je vous fais Reine d'Eſpagne*, lui dit le Roi, *que pourais-je de plus pour ma fille?* „ Ah! répondit-elle, vous „ pouriez plus pour votre niéce. " Elle fut enlevée au monde en 1689, au même âge que ſa mère. Il paſſa pour conſtant, que le Conſeil Autrichien de *Charles II* voulait ſe défaire d'elle, parce qu'elle aimait ſon pays, & qu'elle pouvait empêcher le Roi ſon mari de ſe déclarer pour les alliés contre la France. On lui envoya même de Verſailles de ce qu'on croit du contrepoiſon; précaution très incertaine, puiſque ce qui peut guérir une eſpèce de mal, peut envenimer l'autre, & qu'il n'y a point d'antidote général. Le contrepoiſon prétendu arriva après ſa mort. Ceux qui ont lu les mémoires compilés par le Marquis de *Dangeau*, trouveront que le Roi dit en ſoupant: „ La Reine d'Eſpagne „ eſt morte empoiſonnée dans une tourte d'anguille: „ la Comteſſe de *Pernits*, les Caméristes *Zapata* & „ *Nina*, qui en ont mangé après elle, ſont mortes du „ même poiſon. "

Après avoir lu cette étrange anecdote dans ces mémoires manuſcrits, qu'on dit faits avec ſoin par un courtiſan, qui n'avait preſque point quitté *Louis XIV* pendant quarante ans, je ne laiſſai pas d'être encor en doute: je m'informai à d'anciens domeſtiques du Roi, s'il était vrai que ce Monarque, toûjours retenu dans ſes diſcours, eût jamais prononcé des paroles ſi imprudentes. Ils m'aſſurèrent tous, que rien n'était plus faux. Je demandai à Madame la Ducheſſe de *St. Pierre* qui arrivait d'Eſpagne, s'il était vrai que ces trois perſonnes fuſſent mortes avec la Reine; elle me donna des atteſtations, que toutes trois avaient ſurvécu longtems à leur maîtreſſe. Enfin je ſus que ces mémoires du Marquis de *Dangeau*, qu'on regarde comme un monument précieux, n'étaient que des *nouvelles à la main*, écrites quelquefois par un de ſes domeſtiques; & je puis répondre qu'on s'en apperçoit ſouvent au ſtile, aux inutilités & aux fauſſetés dont ce recueil eſt

rempli. Après toutes ces idées funestes, où la mort de *Henriette d'Angleterre* nous a conduits, il faut revenir aux événemens de la Cour qui suivirent sa perte.

La Princesse Palatine lui succéda un an après, & fut mère du Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il falut qu'elle renonçât au calvinisme pour épouser Monsieur; mais elle conserva toûjours pour son ancienne religion, un respect secret qu'il est difficile de secouer, quand l'enfance l'a imprimé dans le cœur.

L'avanture infortunée d'une fille d'honneur de la Reine, en 1673, donna lieu à un nouvel établissement. Ce malheur est connu par le sonnet de l'*Avorton*, dont les vers ont été tant cités.

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime. . . &c.

Les dangers attachés à l'état de fille dans une Cour galante & voluptueuse, déterminèrent à substituer aux douze filles d'honneur qui embellissaient la Cour de la Reine, douze Dames du palais; & depuis, la maison des Reines fut ainsi composée. Cet établissement rendait la Cour plus nombreuse & plus magnifique, en y fixant les maris & les parens de ces Dames, ce qui augmentait la société & répandait plus d'opulence.

La Princesse de Bavière, épouse de Monseigneur, ajouta dans les commencemens, de l'éclat & de la vivacité à cette Cour. La Marquise de *Montespan* attirait toûjours l'attention principale: mais enfin elle cessait de plaire; & les emportemens altiers de sa douleur ne ramenaient pas un cœur qui s'éloignait. Cependant elle tenait toûjours à la Cour par une grande charge, étant Surintendante de la maison de la Reine; & au

Roi, par ſes enfans, par l'habitude & par ſon aſcendant.

On lui conſervait tout l'extérieur de la conſidération & de l'amitié, qui ne la conſolait pas ; & le Roi, affligé de lui cauſer des chagrins violens, & entraîné par d'autres goûts, trouvait déja dans la converſation de Madame de *Maintenon*, une douceur qu'il ne goûtait plus auprès de ſon ancienne maîtreſſe. Il ſe ſentait à la fois partagé entre Madame de *Monteſpan* qu'il ne pouvait quitter, Mademoiſelle de *Fontange* qu'il aimait, & Madame de *Maintenon* de qui l'entretien devenait néceſſaire à ſon ame tourmentée. Ces trois rivales de faveur tenaient toute la Cour en ſuſpens. Il paraît aſſez honorable pour *Louis XIV* qu'aucune de ces intrigues n'influât ſur les affaires générales, & que l'amour, qui troublait la Cour, n'ait jamais mis le moindre trouble dans le gouvernement. Rien ne prouve mieux, ce me ſemble, que *Louis XIV* avait une ame auſſi grande que ſenſible.

Je croirais même que ces intrigues de Cour, étrangères à l'Etat, ne devraient point entrer dans l'hiſtoire, ſi le grand ſiécle de *Louis XIV* ne rendait tout intéreſſant, & ſi le voile de ces myſtères n'avait été levé par tant d'hiſtoriens, qui pour la plûpart les ont défigurés.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÉME.

Suite des particularités & anecdotes.

LA jeuneſſe, la beauté de Mademoiſelle de *Fontange*, un fils qu'elle donna au Roi en 1680, le titre de Ducheſſe dont elle fut décorée, écartaient Madame de *Maintenon* de la première place qu'elle

n'oſait eſpérer, & qu'elle eut depuis : mais la Ducheſſe de *Fontange* & ſon fils moururent en 1681.

La Marquiſe de *Monteſpan* n'ayant plus de rivale déclarée, n'en poſſéda pas plus un cœur fatigué d'elle & de ſes murmures. Quand les hommes ne ſont plus dans leur jeuneſſe, ils ont preſque tous beſoin de la ſociété d'une femme complaiſante ; le poids des affaires rend ſurtout cette conſolation néceſſaire. La nouvelle favorite, Madame de *Maintenon*, qui ſentait le pouvoir ſecret qu'elle acquérait tous les jours, ſe conduiſait avec cet art, qui eſt ſi naturel aux femmes, & qui ne déplaît pas aux hommes. Elle écrivait un jour à Madame de *Frontenac* ſa couſine, en qui elle avait une entière confiance : „ Je le renvoye toûjours affligé, & „ jamais déſeſpéré. " Dans ce tems, où ſa faveur croiſſait, où Madame de *Monteſpan* touchait à ſa chûte, ces deux rivales ſe voyaient tous les jours, tantôt avec une aigreur ſecrette, tantôt avec une confiance paſſagère, que la néceſſité de ſe parler & la laſſitude de la contrainte mettaient quelquefois dans leurs entretiens. (*a*) Elles convinrent de faire chacune de leur côté, des mémoires de tout ce qui ſe paſſait à la Cour. L'ouvrage ne fut pas pouſſé fort loin. Madame de *Monteſpan* ſe plaiſait à lire quelque choſe de ces mémoires à ſes amis, dans les dernières années de ſa vie. La dé-

(*a*) Les mémoires donnés ſous le nom de Madame de *Maintenon* rapportent qu'elle dit à Madame de *Monteſpan*, en parlant de ſes rêves : *J'ai rêvé que nous étions ſur le grand eſcalier de Verſailles : je montais : vous deſcendiez : je m'élevai juſqu'aux nues : vous allates à Fontevrault*. Ce conte eſt renouvellé d'après le fameux Duc d'*Epernon*, qui rencontra le Cardinal de *Richelieu* ſur l'eſcalier du Louvre l'année 1624. Le Cardinal lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau ? *Non*, lui dit le Duc, *ſinon que vous montez, & je deſcends*. Ce conte eſt gâté en ajoutant que d'un eſcalier on s'éleva juſqu'aux nues. Il faut remarquer que dans preſque tous les livres d'anecdotes, dans les *ana*, on attribue preſque toûjours à ceux qu'on fait parler des choſes dites un ſiécle & même pluſieurs ſiécles auparavant.

votion qui se mêlait à toutes ces intrigues secrettes, affermissait encor la faveur de Madame de *Maintenon*, & éloignait Madame de *Montespan*. Le Roi se reprochait son attachement pour une femme mariée, & sentait surtout ce scrupule depuis qu'il ne sentait plus d'amour. Cette situation embarrassante subsista jusqu'en 1685, année mémorable par la révocation de l'Edit de Nantes. On voyait alors des scènes bien différentes : d'un côté, le désespoir & la fuite d'une partie de la nation ; de l'autre, de nouvelles fêtes à Versailles ; Trianon & Marli bâtis, la nature forcée dans tous ces lieux de délices, & des jardins où l'art était épuisé. Le mariage du petit-fils du grand *Condé*, avec Mademoiselle de *Nantes* fille du Roi & de Madame de *Montespan*, fut le dernier triomphe de cette maîtresse, qui commençait à se retirer de la Cour.

Le Roi maria depuis deux enfans qu'il avait eus d'elle ; Mademoiselle de *Blois* avec le Duc de *Chartres* que nous avons vu depuis Régent du Royaume, & le Duc du Maine à *Louise - Bénédicte de Bourbon*, petite-fille du grand *Condé*, & sœur de Monsieur le Duc, Princesse célèbre par son esprit & par le goût des arts. Ceux qui ont seulement approché du palais royal & de Sceaux, savent combien sont faux tous les bruits populaires, recueillis dans tant d'histoires concernant ces mariages (*b*).

Avant la célébration du mariage de Monsieur le Duc avec Mademoiselle de *Nantes*, le Marquis de *Seignelai*, à cette occasion, donna au Roi une fête digne de ce Monarque, dans les jardins de Sceaux plantés par *le Nôtre* avec autant de goût que ceux de Versailles.

(*b*) Il y a plus de vingt volumes, dans lesquels vous verrez que la maison d'*Orléans* & la maison de *Condé* s'indignèrent de ces propositions ; vous lirez que la Princesse mère du Duc de Chartres menaça son fils ; vous lirez même qu'elle le frappa. Les anecdotes de la constitution

On y exécuta l'idylle de *la Paix*, composée par *Racine*. Il y eut dans Versailles un nouveau carrousel ; & après le mariage, le Roi étala une magnificence singulière, dont le Cardinal *Mazarin* avait donné la première idée en 1656. On établit dans le sallon de Marli quatre boutiques, remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche & de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations superbes, qui représentaient les quatre saisons de l'année. Madame de *Montespan* en tenait une avec Monseigneur. Sa rivale Madame de *Maintenon* en tenait une autre avec le Duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur ; Monsieur le Duc avec Madame de *Thiange* ; & Madame la Duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme à cause de sa grande jeunesse, était avec la Duchesse de *Chevreuse*. Les Dames & les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont ces boutiques étaient garnies. Ainsi le Roi fit des présens à toute la Cour, d'une manière digne d'un Roi. La loterie du Cardinal *Mazarin* fut moins ingénieuse & moins brillante. Ces loteries avaient été mises en usage autrefois par les Empereurs Romains ; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Après le mariage de sa fille, Madame de *Montespan* ne reparut plus à la Cour. Elle vécut à Paris avec beaucoup de dignité. Elle avait un grand revenu, mais viager ; & le Roi lui fit payer toûjours une pension de mille louis d'or par mois. Elle allait prendre tous les ans les eaux à Bourbon, & y mariait des

rapportent sérieusement, que le Roi s'étant servi de l'Abbé *du Bois*, sous-précepteur du Duc de Chartres, pour faire réussir la négociation, cet Abbé n'en vint à bout qu'avec peine, & qu'il demanda pour récompense le chapeau de Cardinal. Tout ce qui regarde la Cour est écrit ainsi dans beaucoup d'histoires.

filles du voisinage qu'elle dotait. Elle n'était plus dans l'âge où l'imagination frappée par de vives impressions envoye aux carmélites. Elle mourut à Bourbon en 1707.

Un an après le mariage de Mademoiselle de *Nantes* avec Monsieur le Duc, mourut à Fontainebleau le Prince de *Condé* à l'âge de soixante-six ans, d'une maladie qui empira par l'effort qu'il fit d'aller voir Madame la Duchesse qui avait la petite vérole. On peut juger par cet empressement qui lui coûta la vie, s'il avait eu de la répugnance au mariage de son petit-fils avec cette fille du Roi & de Madame de *Montespan*, comme l'ont écrit tous ces gazetiers de mensonges, dont la Hollande était alors infectée. On trouve encor dans une histoire du Prince de *Condé*, sortie de ces mêmes bureaux d'ignorance & d'imposture, que le Roi se plaisait en toute occasion à mortifier ce Prince, & qu'au mariage de la Princesse de *Conti*, fille de Madame de *la Valière*, le Secrétaire d'Etat lui refusa le titre de *haut & puissant Seigneur*, comme si ce titre était celui qu'on donne aux Princes du Sang. L'écrivain, qui a composé l'histoire de *Louis XIV* dans Avignon, en partie sur ces malheureux mémoires, pouvait-il assez ignorer le monde & les usages de notre Cour, pour rapporter des faussetés pareilles ?

Cependant après le mariage de Madame la Duchesse, après l'éclipse totale de la mère, Madame de *Maintenon* victorieuse prit un tel ascendant, & inspira à *Louis XIV* tant de tendresse & de scru-

(*c*) Et non pas le Chevalier de *Fourbin*, comme le disent les mémoires de *Choisi*. On ne prend pour confidens d'un tel secret que des domestiques affidés, & des attachés par leur service à la personne du maître. Il n'y eut point d'acte de célébration : on n'en fait que pour constater un état ; & il ne s'agissait ici que de ce qu'on appelle un

pules, que le Roi, par le conſeil du père *la Chaiſe*, l'épouſa ſecrettement au mois de Janvier 1686, dans une petite chapelle qui était au bout de l'appartement occupé depuis par le Duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune ſtipulation. L'Archevêque de Paris, *Harlai de Chanvalon*, leur donna la bénédiction; le confeſſeur y aſſiſta; *Montchevreuil* (*c*) & *Bontems* premier valet de chambre y furent comme témoins. Il n'eſt plus permis de ſupprimer ce fait, rapporté dans tous les auteurs, qui d'ailleurs ſe ſont trompés ſur les noms, ſur le lieu & ſur les dates. *Louis XIV* était alors dans ſa quarante-huitiéme année, & la perſonne qu'il épouſait, dans ſa cinquante-deuxiéme. Ce Prince, comblé de gloire, voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée: ce mariage ne l'engageait à rien d'indigne de ſon rang: il fut toûjours problématique à la Cour, ſi Madame de *Maintenon* était mariée. On reſpectait en elle le choix du Roi, ſans la traiter en Reine.

La deſtinée de cette Dame paraît parmi nous fort étrange, quoique l'hiſtoire fourniſſe beaucoup d'exemples de fortunes plus grandes & plus marquées, qui ont eu des commencemens plus petits. La Marquiſe de *Saint-Sebaſtien*, que le Roi de Sardaigne *Victor-Amédée* épouſa, n'était pas au-deſſus de Madame de *Maintenon*: l'Impératrice de Ruſſie *Catherine* était fort au-deſſous; & la première femme de *Jacques II* Roi d'Angleterre lui était bien inférieure, ſelon les préjugés de l'Europe, inconnus dans le reſte du monde.

mariage de conſcience. Comment peut-on rapporter qu'après la mort de l'Archevêque de Paris, *Harlai*, en 1695, près de dix ans après le mariage, *ſes laquais trouvèrent* dans *ſes vieilles culottes l'acte de célébration*? Ce conte, qui n'eſt pas même fait pour des laquais, ne ſe trouve que dans les mémoires de *Maintenon*.

Elle était d'une ancienne maison, petite-fille de *Théodore-Agrippa d'Aubigné*, Gentilhomme ordinaire de la chambre de *Henri IV*. Son père, *Constant d'Aubigné*, ayant voulu faire un établissement à la Caroline, & s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château Trompette, & en fut délivré par la fille du Gouverneur nommé de *Cardillac*, Gentilhomme Bordelois. *Constant d'Aubigné* épousa sa bienfaictrice en 1627, & la mena à la Caroline. De retour en France avec elle au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la Cour. Ce fut dans cette prison de Niort, que naquit en 1635 *Françoise d'Aubigné*, destinée à éprouver toutes les rigueurs & toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée d'un serpent, ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez Madame de *Neuillant*, mère de la Duchesse de *Navailles* sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser en 1651 *Paul Scarron*, qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer. *Scarron* était d'une ancienne famille du Parlement, illustrée par de grandes alliances; mais le burlesque, dont il faisait profession, l'avilissait en le faisant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour Mademoiselle *d'Aubigné*, d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, & qui n'avait qu'un bien très médiocre. Elle fit avant ce mariage abjuration de la religion calviniste, qui était la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté & son esprit la firent bientôt distinguer. Elle fut recherchée

(*d*) Il est dit dans les prétendus mémoires de *Maintenon*, Tom. I. pag. 216. qu'*elle n'eut longtems qu'un même lit avec la célèbre Ninon Lenclos, sur les ouï-dire de l'Abbé de Châteauneuf & de l'auteur du Siécle de Louis XIV*. Mais il ne se trouve pas un mot de cette anecdote chez l'auteur du *Siécle de Louis XIV*, ni dans tout ce qui nous reste de Mr. l'Abbé de *Châteauneuf*. L'auteur des mémoires de *Maintenon* ne cite jamais qu'au hazard. Ce fait n'est rapporté

avec empressement de la meilleure compagnie de Paris : & ce tems de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de sa vie. (*d*) Après la mort de son mari arrivée en 1660, elle fit longtems solliciter auprès du Roi une petite pension de quinze cent liv--s, dont *Scarron* avait joui. Enfin, au bout de quelques années le Roi lui en donna une de deux mille, en lui disant ; „ Madame, je vous ai fait attendre longtems ; mais „ vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce „ mérite auprès de vous. "

Ce fait m'a été conté par le Cardinal de *Fleuri*, qui se plaisait à le rapporter souvent, parce qu'il disait que *Louis XIV* lui avait fait le même compliment, en lui donnant l'Evêché de Fréjus.

Cependant il est prouvé, par les lettres mêmes de Madame de *Maintenon*, qu'elle dut à Madame de *Montespan* ce léger secours qui la tira de la misère. On se ressouvint d'elle quelques années après, lorsqu'il falut élever en secret le Duc du Maine, que le Roi avait eu en 1670 de la Marquise de *Montespan*. Ce ne fut certainement qu'en 1672 qu'elle fut choisie pour présider à cette éducation secrette : elle dit dans une de ses lettres : *Si les enfans sont au Roi, je le veux bien ; car je ne me chargerais pas sans scrupule de ceux de Madame de Montespan : ainsi il faut que le Roi me l'ordonne ; voilà mon dernier mot.* Madame de *Montespan* n'avait deux enfans qu'en 1672, le Duc du *Maine* & le Comte de *Vexin*. Les dates des lettres de Madame de *Maintenon* de 1670, dans les-

que dans les mémoires du Marquis de *la Fare*, pag. 190. édit. de Roterdam. C'était encor la mode de partager son lit avec ses amis : & cette mode, qui ne subsiste plus, était très ancienne, même à la Cour. On voit dans l'histoire de France, que *Charles IX*, pour sauver le Comte de *Brissac* des massacres de la St. Barthelemi, lui proposa de coucher au Louvre dans son lit ; & que le Duc de *Guise* & le Prince de *Condé* avaient longtems couché ensemble.

quelles elle parle de ces deux enfans, dont l'un n'était pas encor né, font donc évidemment fauſſes. Preſque toutes les dates de ces lettres imprimées ſont erronées. Cette infidélité pourait donner de violens ſoupçons ſur l'autenticité de ces lettres, ſi d'ailleurs on n'y reconnaiſſait pas un caractère de naturel & de vérité qu'il eſt preſque impoſſible de contrefaire.

Il n'eſt pas fort important de ſavoir en quelle année cette Dame fut chargée du ſoin des enfans naturels de *Louis XIV*; mais l'attention à ces petites vérités fait voir avec quel ſcrupule on a écrit les faits principaux de cette hiſtoire.

Le Duc du *Maine* était né avec un pied difforme. Le premier médecin *d'Aquin*, qui était dans la confidence, jugea qu'il falait envoyer l'enfant aux eaux de Barège. On chercha une perſonne de confiance, qui pût ſe charger de ce dépôt. (*e*) Le Roi ſe ſouvint de Madame *Scarron*. Monſieur de *Louvois* alla ſecrettement à Paris lui propoſer ce voyage. Elle eut ſoin depuis ce tems-là de l'éducation du Duc du *Maine*, nommée à cet emploi par le Roi, & non point par Madame de *Monteſpan*, comme on l'a dit. Elle écrivait au Roi directement; ſes lettres plûrent beaucoup. Voilà l'origine de ſa fortune: ſon mérite fit tout le reſte.

Le Roi qui ne pouvait d'abord s'accoutumer à elle, paſſa de l'averſion à la confiance; & de la confiance à l'amour. Les lettres que nous avons d'elle ſont un monument bien plus précieux qu'on ne penſe: elles découvrent ce mélange de religion & de galanterie,

(*e*) L'auteur du roman des mémoires de Madame de *Maintenon*, lui fait dire, à la vue du château Trompette: *Voilà où j'ai été élevée*, &c. Cela eſt évidemment faux; elle avait été élevée à Niort.

de dignité & de faibleſſe, qui ſe trouve ſi ſouvent dans le cœur humain, & qui était dans celui de *Louis XIV*. Celui de Madame de *Maintenon* paraît à la fois plein d'une ambition & d'une dévotion qui ne ſe combattent jamais. Son confeſſeur *Gobelin* approuve également l'une & l'autre; il eſt directeur & courtiſan; ſa pénitente devenue ingrate envers Madame de *Monteſpan*, ſe diſſimule toûjours ſon tort. Le confeſſeur nourrit cette illuſion; elle fait venir de bonne foi la religion au ſecours de ſes charmes uſés, pour ſupplanter ſa bienfaictrice devenue ſa rivale.

Ce commerce étrange de tendreſſe & de ſcrupule de la part du Roi, d'ambition & de dévotion de la part de la nouvelle maîtreſſe, paraît durer depuis 1681 juſqu'à 1686 qui fut l'époque de leur mariage.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans ſon appartement qui était de plain-pied à celui du Roi, elle ſe bornait à une ſociété de deux ou trois Dames retirées comme elle; encor les voyait-elle rarement. Le Roi venait tous les jours chez elle après ſon dîner, avant & après le ſouper, & y demeurait juſqu'à minuit. Il y travaillait avec ſes Miniſtres, pendant que Madame de *Maintenon* s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage des mains; ne s'empreſſant jamais de parler d'affaires d'Etat, paraiſſant ſouvent les ignorer, rejettant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence d'intrigue & de cabale, beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, & ménageant ſon crédit en ne l'employant qu'avec une circonſpection extrême. Elle ne profita point de ſa place, pour faire tomber toutes les dignités & tous les grands emplois dans ſa famille. Son frère, le Comte *d'Aubigné*, ancien Lieutenant-Général, ne fut pas même Maréchal de France. Un cordon bleu, & quelques parts ſecret-

tes (*f*) dans les fermes générales, furent sa seule fortune ; aussi disait-il au Maréchal de *Vivonne*, frère de Madame de *Montespan*, qu'*il avait eu son bâton de Maréchal en argent comptant.*

Le Marquis de *Villette* son neveu, ou son cousin, ne fut que Chef-d'escadre. Madame de *Cailus*, fille de ce Marquis de *Villette*, n'eut en mariage qu'une pension modique donnée par *Louis XIV*. Madame de *Maintenon* en mariant sa niéce *d'Aubigné* au fils du premier Maréchal de *Noailles*, (*g*) ne lui donna que deux cent mille francs : le Roi fit le reste. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon qu'elle avait achetée des bienfaits du Roi. Elle voulut que le public lui pardonnât son élévation en faveur de son désintéressement. La seconde femme du Marquis de *Villette*, depuis Madame de *Bolingbroke*, ne put jamais rien obtenir d'elle. Je lui ai souvent entendu dire qu'elle avait reproché à sa cousine le peu qu'elle faisait pour sa famille ; & qu'elle lui avait dit en colère : „ Vous „ voulez jouir de votre modération, & que votre fa- „ mille en soit la victime. " Madame de *Maintenon* oubliait tout, quand elle craignait de choquer les sentimens de *Louis XIV*. Elle n'osa pas même soutenir le Cardinal de *Noailles* contre le père *le Tellier*. Elle avait

(*f*) Voyez les lettres à son frère. „ Je vous conjure de „ vivre commodément, & de „ manger les dix-huit mille „ francs de l'affaire que nous „ avons faite : nous en ferons „ d'autres. "

(*g*) Le compilateur des mémoires de Madame de *Maintenon*, dit Tom. IV. pag. 200. *Rousseau, vipère acharnée contre ses bienfaicteurs, fit des couplets satyriques contre le Maréchal de Noailles.* Cela n'est pas vrai : il ne faut calomnier personne. *Rousseau*, très jeune alors, ne connaissait pas le premier Maréchal de *Noailles*. Les chansons satyriques dont il parle étaient d'un Gentilhomme nommé de *Cabanac*, qui les avouait hautement.

(*h*) Ce fait a été rapporté par le fils de l'illustre *Racine*, dans la vie de son père.

(*i*) Qui

avait beaucoup d'amitié pour *Racine*; mais cette amitié ne fut pas assez courageuse, pour le protéger contre un léger ressentiment du Roi. Un jour, touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la misère du peuple en 1698, misère toujours exagérée, mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire, qui montrât le mal & le remède. Le Roi le lut; & en ayant témoigné du chagrin, elle eut la faiblesse d'en nommer l'auteur, & celle de ne le pas défendre. *Racine*, plus faible encor, fut pénétré d'une douleur qui le mit depuis au tombeau. (*h*)

Du même fonds de caractère, dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. L'Abbé de *Choisi* rapporte, que le Ministre *Louvois* s'était jetté aux pieds de *Louis XIV* pour l'empêcher d'épouser la veuve *Scarron*. Si l'Abbé de *Choisi* savait ce fait, Madame de *Maintenon* en était instruite; & non-seulement elle pardonna à ce Ministre, mais elle appaisa le Roi dans les mouvemens de colère que l'humeur brusque du Marquis de *Louvois* inspirait quelquefois à son Maître. (*i*)

Louis XIV, en épousant Madame de *Maintenon*, ne se donna donc qu'une compagnie agréable & sou-

(*i*) Qui croirait que dans les mémoires de Madame de *Maintenon*, Tom. III. pag. 273, il est dit que ce Ministre craignait que le Roi ne l'empoisonnât. Il est bien étrange qu'on débite à Paris des horreurs si insensées, à la suite de tant de contes ridicules.

Cette sottise atroce est fondée sur un bruit populaire qui courut à la mort du Marquis de *Louvois*. Ce Ministre prenait des eaux que *Séron* son médecin lui avait ordonnées, & que *la Ligerie* son chirurgien lui faisait boire. C'est ce même *la Ligerie* qui a donné au public le remède qu'on nomme aujourd'hui *la poudre des chartreux*. Ce *la Ligerie* m'a souvent dit qu'il avait averti Monsieur de *Louvois* qu'il risquait sa vie s'il travaillait en prenant des eaux. Le Ministre continua son travail : il mourut presque subitement le 16 Juillet 1691, &

mise. La seule distinction publique qui faisait sentir son élévation secrette, c'est qu'à la Messe elle occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées, qui ne semblaient faites que pour le Roi & la Reine. D'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La dévotion qu'elle avait inspirée au Roi, & qui avait servi à son mariage, devint peu-à-peu un sentiment vrai & profond, que l'âge & l'ennui fortifièrent. Elle s'était déja donnée à la Cour & auprès du Roi la considération d'une fondatrice, en rassemblant à Noisi plusieurs filles de qualité; & le Roi avait affecté déja les revenus de l'abbaye de St. Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de Versailles en 1686. Elle donna alors à cet établissement toute sa forme, en fit les réglemens avec *Godet Desmarets* Evêque de Chartres, & fut elle-même Supérieure de ce couvent. Elle y allait souvent passer quelques heures; & quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations, je ne parle que d'après elle. Qu'on lise ce qu'elle écrivait à Madame de *la Maisonfort*, dont il est parlé dans le chapitre du Quiétisme:

non pas en 1692, comme le dit l'auteur des faux mémoires. *La Ligerie* l'ouvrit, & ne trouva d'autre cause de sa mort que celle qu'il avait prédite. On s'avisa de soupçonner le médecin *Séron* d'avoir empoisonné une bouteille de ces eaux. Nous avons vu combien ces funestes soupçons étaient alors communs. On prétendit qu'un Prince voisin, que *Louvois* avait extrêmement irrité & maltraité, avait gagné le médecin *Séron*. On trouve une partie de ces anecdotes dans les mémoires du Marquis de *la Fare*, pag. 249. La famille même de *Louvois* fit mettre en prison un Savoyard qui frottait dans la maison; mais ce pauvre homme très innocent fut bientôt relâché. Or si on soupçonna, quoique très mal-à-propos, un Prince ennemi de la France d'avoir voulu attenter à la vie d'un Ministre de *Louis XIV*, ce n'était pas certainement une raison pour en soupçonner *Louis XIV* lui-même.

Le même auteur qui dans les mémoires de *Maintenon* a rassemblé tant de faussetés, prétend, au même endroit, que le Roi dit, qu'*il avait été défait la même année de trois hommes qu'il ne pouvait souf-*

„ Que ne puis-je vous donner mon expérience !
„ que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les
„ Grands, & la peine qu'ils ont à remplir leurs journées !
„ Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse, dans une
„ fortune qu'on aurait peine à imaginer ? J'ai été jeune
„ & jolie ; j'ai goûté les plaisirs ; j'ai été aimée partout.
„ Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans
„ le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur ;
„ & je vous proteste, ma chère fille, que tous les états
„ laissent un vuide affreux. (k)

Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait assurément cette lettre. Madame de *Maintenon*, qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un grand Roi, disait un jour au Comte *d'Aubigné* son frère : „ je n'y puis plus tenir, „ je voudrais être morte. " On sait quelle réponse il lui fit : *Vous avez donc parole d'épouser Dieu le Père.*

A la mort du Roi, elle se retira entiérement à Saint-Cyr. Ce qui peut surprendre, c'est que le Roi ne lui

frir, *le Maréchal de la Feuillade*, *le Marquis de Seignelai*, *& le Marquis de Louvois*. Prémiérement, Monsieur de *Seignelai* ne mourut point la même année 1691, mais en 1690. En second lieu, à qui *Louis XIV*, qui s'exprimait toûjours avec circonspection & en honnête homme, a-t-il dit des paroles si imprudentes & si odieuses ? à qui a-t-il développé une ame si ingrate & si dure ? à qui a-t-il pu dire qu'il était bien aise d'être défait de trois hommes qui l'avaient servi avec le plus grand zèle ? Est-il permis de calomnier ainsi, sans la plus légère preuve, sans la moindre vraisemblance, la mémoire d'un Roi, connu pour avoir toûjours parlé sagement ? Tout lecteur sensé ne voit qu'avec indignation ces recueils d'impostures, dont le public est surchargé ; & l'auteur des mémoires de *Maintenon* méritrait d'être châtié, si le mépris dont il abuse ne le sauvait de la punition.

(k) Cette lettre est autentique, & l'auteur l'avait déja vue en manuscrit avant que le fils du grand *Racine* l'eût imprimée.

avait presque rien assuré. Il la recommanda seulement au Duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une pension de quatre-vingt mille livres, qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, arrivée en 1719 le 15 d'Avril. On a trop affecté d'oublier dans son épitaphe le nom de *Scarron :* ce nom n'est point avilissant, & l'omission ne sert qu'à faire penser qu'il peut l'être.

La Cour fut moins vive & plus sérieuse, depuis que le Roi commença à mener avec Madame de *Maintenon* une vie plus retirée ; & la maladie considérable qu'il eut en 1686 contribua encor à lui ôter le goût de ces fêtes galantes, qui avaient jusques-là signalé presque toutes ses années. Il fut attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins. L'art de la chirurgie, qui fit sous ce règne plus de progrès que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encor familiarisé avec cette maladie. Le Cardinal de *Richelieu* en était mort, faute d'avoir été bien traité. Le danger du Roi émut toute la France. Les églises furent remplies d'un peuple innombrable, qui demandait la guérison de son Roi, les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendrissement général fut presque semblable à ce que nous avons vu, lorsque son successeur fut en danger de mort à Metz en 1744. Ces deux époques apprendront à jamais aux Rois, ce qu'ils doivent à une nation qui sait aimer ainsi.

Dès que *Louis XIV* ressentit les premières atteintes de ce mal, son premier chirurgien *Félix* alla dans les hôpitaux chercher des malades qui fussent dans le même péril ; il consulta les meilleurs chirurgiens ; il inventa avec eux des instrumens qui abrégeaient l'opération, & qui la rendaient moins douloureuse. Le Roi la souffrit sans se plaindre. Il fit travailler ses Ministres auprès de son lit le jour même ; & afin que la nouvelle de son danger ne fit aucun changement dans les Cours de l'Europe, il donna audience le lendemain aux Ambassadeurs. A ce courage d'esprit se joignait la magnanimité avec laquelle il récompensa *Félix* ; il

lui donna une terre, qui valait alors plus de cinquante mille écus.

Depuis ce tems, le Roi n'alla plus aux spectacles. La Dauphine de Bavière, devenue mélancolique & attaquée d'une maladie de langueur qui la fit enfin mourir en 1690, se refusa à tous les plaisirs, & resta obstinément dans son appartement. Elle aimait les lettres; elle avait même fait des vers; mais dans sa mélancolie, elle n'aimait plus que la solitude.

Ce fut le couvent de Saint-Cyr, qui ranima le goût des choses d'esprit. Madame de *Maintenon* pria *Racine*, qui avait renoncé au théatre pour le Jansénisme & pour la Cour, de faire une tragédie qui pût être représentée par ses élèves. Elle voulut un sujet tiré de la Bible. *Racine* composa *Esther*. Cette piéce, ayant d'abord été jouée dans la maison de Saint-Cyr, le fut ensuite plusieurs fois à Versailles devant le Roi dans l'hyver de 1689. Des prélats, des jésuites, s'empressaient d'obtenir la permission de voir ce singulier spectacle. Il paraît remarquable, que cette piéce eut alors un succès universel; & que deux ans après, *Athalie* jouée par les mêmes personnes, n'en eut aucun. Ce fut tout le contraire, quand on joua ces piéces à Paris, longtems après la mort de l'auteur, & après le tems des partialités. *Athalie* représentée en 1717, fut reçue comme elle devait l'être, avec transport; & *Esther* en 1721 n'inspira que de la froideur, & ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtisans, qui reconnussent avec flatterie *Esther* dans Madame de *Maintenon*, & avec malignité *Vasthi* dans Madame de *Montespan*, *Aman* dans Monsieur de *Louvois*, & surtout les Huguenots persécutés par ce Ministre, dans la proscription des Hébreux. Le public impartial ne vit qu'une avanture sans intérêt & sans vraisemblance; un Roi insensé, qui a passé six mois avec sa femme sans savoir, sans s'informer même qui elle est; un Ministre assez ridiculement barbare pour demander au Roi qu'il extermine

toute une nation, vieillards, femmes, enfans, parce qu'on ne lui a pas fait la révérence : ce même Ministre assez bête pour signifier l'ordre de tuer tous les Juifs dans onze mois, afin de leur donner apparemment le tems de s'échapper ou de se défendre : un Roi imbécille qui sans prétexte signe cet ordre ridicule, & qui sans prétexte fait pendre subitement son favori ; tout cela, sans intrigue, sans action, sans intérêt, déplut beaucoup à quiconque avait du sens & du goût. (*l*) Mais malgré le vice du sujet, trente vers d'*Esther* valent mieux que beaucoup de tragédies qui ont eu de grands succès.

Ces amusemens ingénieux recommencèrent, pour l'éducation d'*Adélaïde de Savoie* Duchesse de Bourgogne, amenée en France à l'âge de onze ans.

C'est une des contradictions de nos mœurs, que d'un côté on ait laissé un reste d'infamie attaché aux spectacles publics, & que de l'autre on ait regardé ces repré-

(*l*) Il est dit dans les mémoires de *Maintenon*, que *Racine* voyant le mauvais succès d'*Esther* dans le public, s'écria, *pourquoi m'y suis-je exposé ? pourquoi m'a-t-on détourné de me faire chartreux ? Mille louis le consolèrent.*

1°. Il est faux qu'*Esther* fut alors mal reçue.

2°. Il est faux & impossible que *Racine* ait dit qu'on l'avait empêché alors de se faire chartreux, puisque sa femme vivait. L'auteur qui a tout écrit au hazard & tout confondu, devait consulter les mémoires sur la vie de *Jean Racine* par *Louis Racine* son fils. Il y aurait vu que *Jean Racine* voulait se faire chartreux avant son mariage.

3°. Il est faux que le Roi lui eût donné alors mille louis d'or. Cette fausseté est encor prouvée par les mêmes mémoires. Le Roi lui fit présent d'une charge de Gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1690, après la représentation d'*Athalie* à Versailles. Ces minuties acquièrent quelque importance quand il s'agit d'un aussi grand-homme que *Racine*. Les fausses anecdotes sur ceux qui illustrèrent le beau siécle de *Louis XIV*, sont répétées dans tant de livres ridicules, & ces livres sont en si grand nombre,

ſentations comme l'exercice le plus noble & le plus digne des perſonnes royales. On éleva un petit théatre dans l'appartement de Madame de *Maintenon*. La Ducheſſe de Bourgogne, le Duc d'Orléans y jouaient avec les perſonnes de la Cour qui avaient le plus de talens. Le fameux acteur *Baron* leur donnait des leçons, & jouait avec eux. La plûpart des tragédies de *Duché*, valet de chambre du Roi, furent compoſées pour ce théatre ; & l'Abbé *Genét*, aumônier de la Ducheſſe d'Orléans, en faiſait pour la Ducheſſe du Maine, que cette Princeſſe & ſa Cour repréſentaient.

Ces occupations formaient l'eſprit & animaient la ſociété. (*m*)

Aucun de ceux qui ont trop cenſuré *Louis XIV* ne peut diſconvenir, qu'il ne fût, juſqu'à la journée d'Hochſtet, le ſeul puiſſant, le ſeul magnifique, le ſeul grand preſque en tout genre. Car quoiqu'il y eût des héros, comme *Jean Sobieski* & des Rois de Suède, qui effaçaſſent en lui le guerrier, perſonne n'effaça le

tant de lecteurs oiſifs & mal inſtruits prennent ces contes pour des vérités, qu'on ne peut trop les prémunir contre tous ces menſonges. Et ſi on dément ſouvent l'auteur des mémoires de *Maintenon*, c'eſt que jamais auteur n'a plus menti que lui.

(*m*) Comment le Marquis de *la Fare* peut-il dire dans ſes mémoires, que *depuis la mort de Madame, ce ne fut que jeu, confuſion & impoliteſſe ?* On jouait beaucoup dans les voyages de Marli & de Fontainebleau, mais jamais chez Madame de *Maintenon* ; & la Cour fut en tout tems le modèle de la plus parfaite politeſſe. La Ducheſſe d'Orléans alors Ducheſſe de Chartres, la Ducheſſe du Maine, la Princeſſe de Conti, Madame la Ducheſſe, démentaient bien ce que le Marquis de *la Fare* avance. Cet homme, qui dans le commerce était de la plus grande indulgence, n'a preſque écrit qu'une ſatyre. Il était mécontent du gouvernement : il paſſait ſa vie dans une ſociété qui ſe faiſait un mérite de condamner la Cour ; & cette ſociété fit d'un homme très aimable, un hiſtorien quelquefois injuſte.

monarque. Il faut avouer encore, qu'il soutint ses malheurs & qu'il les répara. Il a eu des défauts; il a fait de grandes fautes : mais ceux qui le condamnent, l'auraient-ils égalé, s'ils avaient été à sa place ?

La Duchesse de Bourgogne croissait en graces & en mérite. Les éloges qu'on donnait à sa sœur en Espagne, lui inspirèrent une émulation qui redoubla en elle le talent de plaire. Ce n'était pas une beauté parfaite ; mais elle avait le regard tel que son fils ; un grand air, une taille noble. Ces avantages étaient embellis par son esprit, & plus encor par l'envie extrême de mériter les suffrages de tout le monde. Elle était, comme *Henriette d'Angleterre*, l'idole & le modèle de la Cour, avec un plus haut rang : elle touchait au trône : la France attendait du Duc de Bourgogne un gouvernement, tel que les sages de l'antiquité en imaginèrent, mais dont l'austérité serait tempérée par les graces de cette Princesse, plus faites encor pour être senties que la philosophie de son époux. Le monde sait, comme toutes ces espérances furent trompées. Ce fut le sort de *Louis XIV* de voir périr en France toute sa famille par des morts prématurées, sa femme à quarante-cinq ans, son fils unique à cinquante ; (*n*) & un an après que nous eumes perdu son fils, nous vîmes son petit-fils le Dauphin Duc de Bourgogne, la Dauphine sa femme, leur fils ainé le Duc de Bretagne, portés à St. Denis au même tombeau au mois d'Avril 1712 ; tandis que

(*n*) L'auteur des mémoires de Madame de *Maintenon*, Tom. IV. dans un chapitre intitulé *Mademoiselle Choin*, dit que Monseigneur fut amoureux d'une de ses propres sœurs, & qu'il épousa ensuite Mademoiselle *Choin*. Ces contes populaires sont reconnus pour faux chez tous les honnêtes gens. Il faudrait être non-seulement contemporain, mais être muni de preuves, pour avancer de telles anecdotes. Il n'y a jamais eu le moindre indice que Monseigneur eût épousé Mlle *Choin*. Renouveller ainsi, au bout de soixante ans, des bruits de ville, si vagues, si peu vrai-

le dernier de leurs enfans, monté depuis sur le trône, était dans son berceau aux portes de la mort. Le Duc de Berri, frère du Duc de Bourgogne, les suivit deux ans après; & sa fille, dans le même tems, passa du berceau au cercueil.

Ce tems de désolation laissa dans les cœurs une impression si profonde, que dans la minorité de *Louis XV* j'ai vu plusieurs personnes, qui ne parlaient de ces pertes qu'en versant des larmes. Le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de morts précipitées, était celui qui semblait devoir hériter bientôt du Royaume.

Ces mêmes soupçons, qu'on avait eus à la mort de Madame & à celle de *Marie-Louise* Reine d'Espagne, se réveillèrent avec une fureur singulière. L'excès de la douleur publique aurait presque excusé la calomnie, si elle avait été excusable. Il y avait du délire à penser, qu'on eût pu faire périr par un crime tant de personnes royales, en laissant vivre le seul qui pouvait les venger. La maladie, qui emporta le Dauphin Duc de Bourgogne, sa femme & son fils, était une rougeole pourprée épidémique. Ce mal fit périr à Paris en moins d'un mois plus de cinq cent personnes. Monsieur le Duc de *Bourbon*, petit-fils du Prince de *Condé*, le Duc de *la Trimouille*, Madame de *la Vrillière*, Madame de *Listenai*, en furent attaqués à la Cour. Le Marquis de *Gondrin*,

semblables, si décriés, ce n'est point écrire l'histoire; c'est compiler au hazard des scandales pour gagner de l'argent. Sur quel fondement cet écrivain a-t-il le front d'avancer pag. 244. que Madame la Duchesse de Bourgogne dit au Prince son époux, *Si j'étais morte, auriez-vous fait le troisiéme tome de votre famille?* Il fait parler *Louis XIV*, tous les Princes, tous les Ministres, comme s'il les avait écoutés. On trouve peu de pages dans ces mémoires qui ne soient remplies de ces mensonges hardis qui soulèvent tous les honnêtes gens.

fils du Duc d'*Antin*, en mourut en deux jours. Sa femme, depuis Comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France. Elle fit périr en Lorraine les aînés de ce Duc de Lorraine *François*, destiné à être un jour Empereur & à relever la Maison d'*Autriche*.

Cependant, ce fut assez qu'un médecin nommé *Boudin*, homme de plaisir, hardi & ignorant, eût proféré ces paroles : „ Nous n'entendons rien à de pa„ reilles maladies : " c'en fut assez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Un Prince avait un laboratoire, & étudiait la chymie, ainsi que beaucoup d'autres arts : c'était une preuve sans replique. Le cri public était affreux ; il faut en avoir été témoin pour le croire. Plusieurs écrits & quelques malheureuses histoires de *Louis XIV* éterniseraient les soupçons, si des hommes instruits ne prenaient soin de les détruire. J'ose dire, que frappé de tout tems de l'injustice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour savoir la vérité. Voici

(*o*) L'auteur de la vie du Duc d'*Orléans* est le premier qui ait parlé de ces soupçons atroces : c'était un jésuite nommé *La Motte*, le même qui prêcha à Rouen contre ce Prince pendant sa régence, & qui se réfugia ensuite en Hollande sous le nom de *la Hode*. Il était instruit de quelques faits publics. Il dit, Tom. I. pag. 112. que le Prince si injustement soupçonné demanda à se constituer prisonnier ; & ce fait est très vrai. Ce jésuite n'était pas à portée de savoir comment Mr. de *Canillac* s'opposa à cette démarche trop injurieuse à l'innocence du Prince. Toutes les autres anecdotes qu'il rapporte sont fausses. *Reboulet* qui l'a copié, dit d'après lui, pag. 143. Tom. VIII. que le dernier enfant du Duc & de la Duchesse de Bourgogne *fut sauvé par du contrepoison de Venise*. Il n'y a point de contrepoison de Venise qu'on donne ainsi au hazard. La médecine ne connaît point d'antidotes généraux qui puissent guérir un mal dont on ne connaît point la source. Tous les contes qu'on a répandus dans le public en ces tems malheureux, ne sont qu'un amas d'erreurs populaires.

C'est une fausseté de peu de

ce que m'a répété plusieurs fois le Marquis de *Canillac*, l'un des plus honnêtes hommes du Royaume, intimement attaché à ce Prince soupçonné, dont il eut depuis beaucoup à se plaindre. Le Marquis de *Canillac*, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans son palais. Il le trouve étendu à terre, versant des larmes, aliéné par le désespoir. Son chymiste *Homberg* court se rendre à la Bastille, pour se constituer prisonnier : mais on n'avait point d'ordre de le recevoir ; on le refuse. Le Prince (qui le croirait ?) demande lui-même, dans l'excès de sa douleur, à être mis en prison ; il veut que des formes juridiques éclaircissent son innocence ; sa mère demande avec lui cette justification cruelle. La lettre de cachet s'expédie ; mais elle n'est point signée : & le Marquis de *Canillac*, dans cette émotion d'esprit, conserva seul assez de sang-froid pour sentir les conséquences d'une démarche si désespérée. Il fit que la mère du Prince s'opposa à cette lettre de cachet ignominieuse. Le Monarque qui l'accordait, & son neveu qui la demandait, étaient également malheureux. (o)

conséquence dans le compilateur des mémoires de Madame de *Maintenon*, de dire que le Duc du Maine fût alors à l'agonie ; c'est une calomnie puérile de dire, que l'auteur du *Siécle de Louis XIV* accrédite ces bruits plus qu'il ne les détruit.

Jamais l'histoire n'a été deshonorée par des plus absurdes mensonges, que dans ces prétendus mémoires. L'auteur feint de les écrire en 1753. Il s'avise d'imaginer que le Duc & la Duchesse de Bourgogne, & leur fils aîné, moururent de la petite vérole ; il avance cette fausseté pour se donner un prétexte de parler de l'inoculation qu'on a faite au mois de Mai 1756. Ainsi dans la même page il se trouve qu'il parle en 1753 de ce qui est arrivé en 1756.

La littérature a été infectée de tant de sortes d'écrits calomnieux, on a débité en Hollande tant de faux mémoires, tant d'impostures sur le gouvernement & sur les citoyens, que c'est un devoir de précautionner les lecteurs contre cette foule de libelles.

CHAPITRE VINGT-HUITIÉME.

Suite des anecdotes.

LOuis XIV dévorait ſa douleur en public ; il ſe laiſſa voir à l'ordinaire ; mais en ſecret les reſſentimens de tant de malheurs le pénétraient & lui donnaient des convulſions. Il éprouvait toutes ces pertes domeſtiques à la ſuite d'une guerre malheureuſe, avant qu'il fût aſſuré de la paix, & dans un tems où la miſère déſolait le Royaume. On ne le vit pas ſuccomber un moment à ſes afflictions.

Le reſte de ſa vie fut triſte. Le dérangement des finances, auquel il ne pût remédier, aliéna les cœurs. Sa confiance entière pour le jéſuite *le Tellier*, homme trop violent, acheva de les révolter. C'eſt une choſe très remarquable, que le public, qui lui pardonna toutes ſes maîtreſſes, ne lui pardonna pas ſon confeſſeur. Il perdit, les trois dernières années de ſa vie, dans l'eſprit de la plûpart de ſes ſujets, tout ce qu'il avait fait de grand & de mémorable.

Privé de preſque tous ſes enfans, ſa tendreſſe, qui redoublait pour le Duc du Maine & pour le Comte de Toulouſe ſes fils légitimés, le porta à les déclarer héritiers de la couronne, eux & leurs deſcendans, au défaut des Princes du Sang, par un édit qui fut enrégiſtré ſans aucune remontrance en 1714. Il tempérait ainſi, par la loi naturelle, la ſévérité des loix de convention, qui privent les enfans nés hors du mariage, de tous droits à la ſucceſſion paternelle. Les Rois diſpenſent de cette loi. Il crut pouvoir faire pour ſon ſang, ce qu'il avait fait en faveur de pluſieurs de ſes ſujets. Il crut ſurtout pouvoir établir pour deux de ſes enfans, ce qu'il avait fait paſſer au Parlement ſans oppoſition, pour les Princes de la

Maiſon de *Lorraine*. Il égala enſuite leur rang à celui des Princes du Sang en 1715. Le procès, que les Princes du Sang intentèrent depuis aux Princes légitimés, eſt connu. Ceux-ci ont conſervé pour leurs perſonnes & pour leurs enfans les honneurs donnés par *Louis XIV*. Ce qui regarde leur poſtérité dépendra du tems, du mérite & de la fortune.

Louis XIV fut attaqué vers le milieu du mois d'Aouſt 1715, au retour de Marli, de la maladie qui termina ſes jours. Ses jambes s'enflèrent; la gangrène commença à ſe manifeſter. Le Comte de *Stair* Ambaſſadeur d'Angleterre paria, ſelon le génie de ſa nation, que le Roi ne paſſerait pas le mois de Septembre. Le Duc d'Orléans, qui au voyage de Marli avait été abſolument ſeul, eut alors toute la Cour auprès de ſa perſonne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du Roi, lui donna un elixir qui ranima ſes forces. Il mangea, & l'empirique aſſura qu'il guérirait. La foule, qui entourait le Duc d'Orléans, diminua dans le moment. „ Si le Roi mange une ſeconde fois, dit le Duc d'Orléans, nous n'aurons „ plus perſonne. " Mais la maladie était mortelle. Les meſures étaient priſes, pour donner la régence abſolue au Duc d'Orléans. Le Roi ne la lui avait laiſſée que très limitée par ſon teſtament dépoſé au Parlement, ou plutôt il ne l'avait établi que chef d'un Conſeil de régence, dans lequel il n'aurait eu que la voix prépondérante. Cependant il lui dit : *Je vous ai conſervé tous les droits que vous donne votre naiſſance.* (*a*) C'eſt qu'il ne croyait pas qu'il y eût de loi

(*a*) Les mémoires de Madame de *Maintenon*, Tom. V. pag. 194. diſent que *Louis XIV* voulut faire le Duc du Maine Lieutenant-Général du Royaume. Il faut avoir des garans autentiques pour avancer une choſe auſſi extraordinaire & auſſi importante. Le Duc du Maine eût été au-deſſus du Duc d'Orléans : c'eût été tout bouleverſer : auſſi le fait eſt-il faux.

fondamentale qui donnât dans une minorité un pouvoir ſans bornes à l'héritier préſomptif du Royaume. Cette autorité ſuprême, dont on peut abuſer, eſt dangereuſe; mais l'autorité partagée l'eſt encor davantage. Il crut qu'ayant été ſi bien obéi pendant ſa vie, il le ſerait après ſa mort, & ne ſe ſouvenait pas qu'on avait caſſé le teſtament de ſon père.

D'ailleurs perſonne n'ignore avec quelle grandeur d'ame il vit approcher la mort, diſant à Madame de Maintenon : *J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir;* diſant à ſes domeſtiques : *Pourquoi pleurez-vous? m'avez-vous cru immortel?* donnant tranquillement ſes ordres ſur beaucoup de choſes, & même ſur ſa pompe funèbre. Quiconque a beaucoup de témoins de ſa mort, meurt toûjours avec courage. *Louis XIII* dans ſa dernière maladie, avait mis en muſique le *De Profundis*, qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'eſprit avec lequel *Louis XIV* vit ſa fin, fut dépouillé de cette oſtentation répandue ſur toute ſa vie. Ce courage alla juſqu'à avouer ſes fautes. Son ſucceſſeur a toûjours conſervé écrites au chevet de ſon lit, les paroles remarquables que ce Monarque lui dit, en le tenant ſur ſon lit entre ſes bras: ces paroles ne ſont point telles qu'elles ſont rapportées dans toutes les hiſtoires. Les voici fidélement copiées :

» Vous allez être bientôt Roi d'un grand Royau-
» me. Ce que je vous recommande plus fortement,
» eſt de n'oublier jamais les obligations que vous avez
» à DIEU. Souvenez-vous que vous lui devez tout
» ce que vous êtes. Tâchez de conſerver la paix avec

(*b*) J'ai vu de petites tentes dreſſées ſur le chemin de St. Denis. On y buvait, on y chantait, on riait. Les ſentimens des citoyens de Paris avaient paſſé juſqu'à la populace. Le jéſuite *le Tellier* était la principale cauſe de cette

» vos voisins. J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas
» en cela, non plus que dans les trop grandes dépen-
» ses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses ;
» & cherchez à connaître le meilleur pour le suivre
» toûjours Soulagez vos peuples le plus tôt que vous le
» pourrez, & faites ce que j'ai eu le malheur de ne
» pouvoir faire moi-même, &c.

Ce discours est très éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques mémoires. On lui a reproché d'avoir porté sur lui des reliques les dernières années de sa vie. Ses sentimens étaient grands, mais son confesseur qui ne l'était pas, l'avait assujetti à ces pratiques peu convenables, & aujourd'hui désusitées, pour l'assujettir plus pleinement à ses insinuations. Et d'ailleurs ces reliques qu'il avait la faiblesse de porter, lui avaient été données par Madame de *Maintenon*.

Quoique la vie & la mort de *Louis XIV* eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un tems de minorité, où chacun se figurait une fortune, la querelle de la *Constitution* qui aigrissait les esprits ; tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple, qui en 1686 avait demandé au ciel avec larmes la guérison de son Roi malade, suivre son convoi funèbre avec des démonstrations bien différentes. On prétend que la Reine sa mère lui avait dit un jour dans sa grande jeunesse : *Mon fils, ressemblez à votre grand-père, & non pas à votre père.* Le Roi en ayant demandé la raison : *C'est*, dit-elle, *qu'à la mort de Henri IV on pleurait, & qu'on a ri à celle de Louis XIII.* (*b*)

joie universelle. J'entendis plusieurs spectateurs dire qu'il falait mettre le feu aux maisons des jésuites avec les flambeaux qui éclairaient la pompe funèbre.

Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses, des duretés dans son zèle contre le Jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légérement entreprises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les Réformés ; cependant ses grandes qualités & ses actions mises enfin dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. Le tems qui meurit les opinions des hommes a mis le sceau à sa réputation ; & malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point son nom sans respect, & sans concevoir à ce nom l'idée d'un siécle éternellement mémorable. Si l'on considère ce Prince dans sa vie privée, on le voit à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable, ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils, & observant avec son épouse tous les dehors de la bienséance ; bon père, bon maître, toûjours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, & aimable avec dignité.

J'ai déja remarqué (*c*) ailleurs, qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire, lorsque le premier Gentilhomme de la chambre & le Grand-Maître de la garderobe se disputaient l'honneur de le servir : *Qu'importe lequel de mes valets me serve ?* Un discours si grossier ne pouvait partir d'un homme aussi poli & aussi attentif qu'il l'était, & ne s'accordait guère avec ce qu'il dit un jour au Duc de *la Rochefoucault*, au sujet de ses dettes : *Que ne parlez-vous à vos amis ?* Mot bien différent, qui par lui-même valait beaucoup,

(*c*) Tout cela est tiré des anecdotes imprimées parmi les mêlanges du même auteur, & fondues dans cette histoire.

coup, & qui fut acccompagné d'un don de cinquante mille écus.

Il n'eſt pas même vrai, qu'il ait écrit au Duc de *la Rochefoucault* : „ Je vous fais mon compliment comme „ votre ami, ſur la charge de Grand-Maître de la garderobe, que je vous donne comme votre Roi. " Les hiſtoriens lui font honneur de cette lettre. C'eſt ne pas ſentir combien il eſt peu délicat, combien même il eſt dur de dire à celui dont on eſt le maître, qu'on eſt ſon maître. Cela ſerait à ſa place, ſi on écrivait à un ſujet qui aurait été rebelle : c'eſt ce que *Henri IV* aurait pu dire au Duc de *Mayenne* avant l'entière réconciliation. Le Secrétaire du cabinet *Roſe* écrivit cette lettre ; & le Roi avait trop de bon goût pour l'envoyer. C'eſt ce bon goût qui lui fit ſupprimer les inſcriptions faſtueuſes, dont *Charpentier* de l'Académie Françaiſe avait chargé les tableaux de *le Brun* dans la galerie de Verſailles ; *l'incroyable paſſage du Rhin ; la merveilleuſe priſe de Valenciennes*, &c. Le Roi ſentit que la priſe de Valenciennes, le paſſage du Rhin, diſaient davantage. *Charpentier* avait eu raiſon d'orner d'inſcriptions en notre langue les monumens de ſa patrie ; la flatterie ſeule avait nui à l'exécution.

On a recueilli quelques réponſes, quelques mots de ce Prince, qui ſe réduiſent à très peu de choſe. On prétend, que quand il réſolut d'abolir en France le Calviniſme, il dit : „ Mon grand-père aimait les Huguenots, & ne les craignait pas ; mon père ne les aimait point, & les craignait : moi, je ne les aime, ni ne les crains. "

Ayant donné en 1658 la place de premier Préſident du Parlement de Paris à Mr. de *Lamoignon* alors Maître des requêtes, il lui dit : „ Si j'avais connu un plus „ homme de bien & un plus digne ſujet, je l'aurais „ choiſi. " Il uſa à-peu-près des mêmes termes avec le Cardinal de *Noailles*, lorſqu'il lui donna l'Archevê-

ché de Paris. Ce qui fait le mérite de ces paroles, c'eſt qu'elles étaient vraies, & qu'elles inſpiraient la vertu.

On prétend qu'un prédicateur indiſcret le déſigna un jour à Verſailles : témérité qui n'eſt pas permiſe envers un particulier, encor moins envers un Roi. On aſſure que *Louis XIV* ſe contenta de lui dire : *Mon père, j'aime bien à prendre ma part d'un ſermon, mais je n'aime pas qu'on me le faſſe.* Que ce mot ait été dit ou non, il peut ſervir de leçon.

Il s'exprimait toûjours noblement & avec préciſion, s'étudiant en public à parler comme à agir en Souverain. Lorſque le Duc d'Anjou partit pour aller régner en Eſpagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait déſormais joindre les deux nations : *Il n'y a plus de Pyrénées.*

Rien ne peut aſſurément faire mieux connaître ſon caractère que le mémoire ſuivant qu'on a tout entier écrit de ſa main. (*d*)

„ Les Rois ſont ſouvent obligés à faire des choſes „ contre leur inclination, & qui bleſſent leur bon na- „ turel. Ils doivent aimer à faire plaiſir, & il faut qu'ils „ châtient ſouvent & perdent des gens à qui naturelle- „ ment ils veulent du bien. L'intérêt de l'État doit mar- „ cher le premier. On doit forcer ſon inclination, & ne „ pas ſe mettre en état de ſe reprocher, dans quelque „ choſe d'importance, qu'on pouvait faire mieux. Mais „ quelques intérêts particuliers m'en ont empêché, „ & ont déterminé les vues que je devais avoir pour

(*d*) Il eſt dépoſé à la bibliothèque du Roi depuis quelques années.

(*e*) L'abbé *Caſtel de St. Pierre*, connu par pluſieurs ouvrages ſinguliers, dans leſquels on trouve beaucoup de vues philoſophiques, & très peu de pratiquables, a laiſſé des *Annales politiques* depuis

„ la grandeur, le bien & la puissance de l'Etat. Souvent „ il y a des endroits qui font peine; il y en a de délicats „ qu'il est difficile de démêler. On a des idées confuses. „ Tant que cela est, on peut demeurer sans se détermi- „ ner; mais dès que l'on se fixe l'esprit à quelque chose, „ & qu'on croit voir le meilleur parti, il le faut pren- „ dre. C'est ce qui m'a fait réussir souvent dans ce que „ j'ai entrepris. Les fautes que j'ai faites, & qui m'ont „ donné des peines infinies, ont été par complai- „ sance, & pour me laisser aller trop nonchalamment „ aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la „ faiblesse de quelque nature qu'elle soit. Pour com- „ mander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux; „ & après avoir entendu ce qui vient de tous les en- „ droits, on se doit déterminer par le jugement qu'on „ doit faire sans préoccupation, & pensant toûjours à „ ne rien ordonner ni exécuter qui soit indigne de „ soi, du caractère qu'on porte, ni de la grandeur de „ l'Etat. Les Princes qui ont de bonnes intentions „ & quelque connaissance de leurs affaires, soit par „ expérience, soit par étude & une grande application „ à se rendre capables, trouvent tant de différentes „ choses par lesquelles ils se peuvent faire connaître, „ qu'ils doivent avoir un soin particulier & une appli- „ cation universelle à tout. Il faut se garder contre „ soi-même, prendre garde à son inclination, & être „ toûjours en garde contre son naturel. Le métier de „ Roi est grand, noble & flatteur, quand on se sent „ digne de bien s'acquitter de toutes les choses aux- „ quelles il engage; mais il n'est pas exempt de peines, „ de fatigues, d'inquiétude. L'incertitude désespère „ quelquefois; & quand on a passé un tems raisonna- „ ble à examiner une affaire, il faut se déterminer & „ prendre le parti qu'on croit le meilleur. (e)

1658 jusqu'à 1739. Il condamne sévérement, en plusieurs endroits, l'administration de *Louis XIV*. Il ne veut pas surtout qu'on l'appelle *Louis le Grand*. Si *grand* signifie *parfait*, il est sûr que ce titre ne lui convient pas: mais par ces mémoires écrits de la main de ce Monarque,

„ Quand on a l'Etat en vue, on travaille pour soi ; „ le bien de l'un fait la gloire de l'autre. Quand le pre- „ mier est heureux, élevé & puissant, celui qui en est „ cause en est glorieux, & par conséquent doit plus „ goûter que ses sujets, par rapport à lui & à eux, tout „ ce qu'il y a de plus agréable dans la vie. Quand on „ s'est mépris, il faut réparer sa faute le plus tôt qu'il „ est possible, & que nulle considération n'en empê- „ che, pas même la bonté.

„ En 1671 un homme mourut qui avait la charge „ de Secrétaire d'Etat, ayant le département des „ étrangers. Il était homme capable, mais non pas „ sans défauts. Il ne laissait pas de bien remplir ce „ poste, qui est très important.

„ Je fus quelque tems à penser à qui je ferais avoir „ cette charge ; & après avoir bien examiné, je trou- „ vai qu'un homme qui avait longtems servi dans „ des ambassades, était celui qui la remplirait le „ mieux. (*f*)

„ Je lui fis mander de venir. Mon choix fut approuvé „ de tout le monde, ce qui n'arrive pas toûjours. Je „ le mis en possession de cette charge à son retour. Je „ ne le connaissais que de réputation & par les com- „ missions dont je l'avais chargé, & qu'il avait bien „ exécutées ; mais l'emploi que je lui ai donné s'est „ trouvé trop grand & trop étendu pour lui. Je n'ai „ pas profité de tous les avantages que je pouvais „ avoir, & tout cela par complaisance & bonté. Enfin „ il a falu que je lui ordonne de se retirer, parce que „ tout ce qui passait par lui, perdait de la grandeur „ & de la force qu'on doit avoir en exécutant les „ ordres d'un Roi de France. Si j'avais pris le parti

il parait qu'il avait d'aussi bons principes de gouvernement, pour le moins, que l'Abbé de *St. Pierre*. Ces mémoires de l'Abbé de *St. Pierre* n'ont rien de curieux que

„ de l'éloigner plus tôt, j'aurais évité les inconvéniens
„ qui me sont arrivés, & je ne me reprocherais pas
„ que ma complaisance pour lui a pu nuire à l'Etat.
„ J'ai fait ce détail pour faire voir un exemple de ce
„ que j'ai dit ci-devant. "

Ce monument si précieux, & jusqu'à présent inconnu, dépose à la postérité en faveur de la droiture & de la magnanimité de son ame. On peut même dire qu'il se juge trop sévérement, qu'il n'avait nul reproche à se faire sur Monsieur de *Pompone*, puisque les services de ce Ministre & sa réputation avaient déterminé le choix du Prince confirmé par l'approbation universelle; & s'il se condamne sur le choix de Monsieur de *Pompone*, qui eut au moins le bonheur de servir dans les tems les plus glorieux, que ne devait-il pas se dire sur Monsieur de *Chamillart*, dont le ministère fut si infortuné & condamné si universellement ?

Il avait écrit plusieurs mémoires dans ce goût, soit pour se rendre compte à lui-même, soit pour l'instruction du Dauphin Duc de Bourgogne. Ces réflexions vinrent après les événemens. Il eût approché davantage de la perfection où il avait le mérite d'aspirer, s'il eût pu se former une philosophie supérieure à la politique ordinaire & aux préjugés; philosophie que dans le cours de tant de siécles on voit pratiquée par si peu de Souverains, & qu'il est bien pardonnable aux Rois de ne pas connaître, puisque tant d'hommes privés l'ignorent.

Voici une partie des instructions qu'il donne à son petit-fils *Philippe V* partant pour l'Espagne. Il les écrivit à la hâte, avec une négligence qui découvre bien

la bonne foi grossière avec laquelle cet homme se croit fait pour gouverner.

(*f*) Mr. de *Pompone*.

mieux l'ame, qu'un discours étudié. On y voit le père & le Roi.

„ Aimez les Espagnols & tous vos sujets attachés
„ à vos couronnes & à votre personne. Ne préférez
„ pas ceux qui vous flatteront le plus ; estimez ceux
„ qui pour le bien hazarderont de vous déplaire. Ce
„ sont là vos véritables amis.

„ Faites le bonheur de vos sujets ; & dans cette
„ vue n'ayez de guerre que lorsque vous y serez for-
„ cé, & que vous en aurez bien considéré & bien
„ pesé les raisons dans votre Conseil.

„ Essayez de remettre vos finances ; veillez aux In-
„ des & à vos flottes ; pensez au commerce ; vivez
„ dans une grande union avec la France ; rien n'étant
„ si bon pour nos deux puissances, que cette union
„ à laquelle rien ne pourra résister. (g)

„ Si vous êtes contraint de faire la guerre, met-
„ tez-vous à la tête de vos armées.

„ Songez à rétablir vos troupes partout, & com-
„ mencez par celles de Flandre.

„ Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir ;
„ mais faites-vous une forte de règle qui vous donne
„ des tems de liberté & de divertissement.

„ Il n'y en a guères de plus innocens que la chasse
„ & le goût de quelque maison de campagne, pour-
„ vu que vous n'y fassiez pas trop de dépense.

„ Donnez une grande attention aux affaires quand
„ on vous en parle ; écoutez beaucoup dans le com-
„ mencement, sans rien décider.

(g) On voit qu'il se trompa dans cette conjecture.

„ Quand vous aurez plus de connaiſſance, ſouve-
„ nez-vous que c'eſt à vous à décider ; mais quelque
„ expérience que vous ayez, écoutez toûjours tous les
„ avis & tous les raiſonnemens de votre Conſeil, avant
„ que de faire cette déciſion.

„ Faites tout ce qui vous ſera poſſible pour bien
„ connaître les gens les plus importans, afin de vous
„ en ſervir à propos.

„ Tâchez que vos Vice-Rois & Gouverneurs ſoient
„ toûjours Eſpagnols.

„ Traitez bien tout le monde ; ne dites jamais rien
„ de fâcheux à perſonne ; mais diſtinguez les gens
„ de qualité & de mérite.

„ Témoignez de la reconnaiſſance pour le feu Roi,
„ & pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choiſir
„ pour lui ſuccéder.

„ Ayez une grande confiance au Cardinal *Porto-*
„ *Carrero*, & lui marquez le gré que vous lui ſavez
„ de la conduite qu'il a tenue.

„ Je crois que vous devez faire quelque choſe de
„ conſidérable pour l'Ambaſſadeur qui a été aſſez heu-
„ reux pour vous demander & pour vous ſaluer le
„ premier en qualité de ſujet.

„ N'oubliez pas *Bedmar*, qui a du mérite, & qui
„ eſt capable de vous ſervir.

„ Ayez une entière créance au Duc d'*Harcourt* ; il
„ eſt habile homme, & honnête homme, & ne vous
„ donnera des conſeils que par rapport à vous.

„ Tenez tous les Français dans l'ordre.

„ Traitez bien vos domeſtiques, mais ne leur don-
„ nez pas trop de familiarité, & encor moins de
„ créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils feront ſages;
„ renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront, & ne
„ les ſoutenez jamais contre les Eſpagnols.

„ N'ayez de commerce avec la Reine douairière
„ que celui dont vous ne pouvez vous diſpenſer. Fai-
„ tes enſorte qu'elle quitte Madrid, & qu'elle ne ſorte
„ pas d'Eſpagne. En quelque lieu qu'elle ſoit, obſer-
„ vez ſa conduite, & empêchez qu'elle ne ſe mêle
„ d'aucune affaire. Ayez pour ſuſpects ceux qui auront
„ trop de commerce avec elle.

„ Aimez toûjours vos parens. Souvenez-vous de la
„ peine qu'ils ont eu à vous quitter. Conſervez un
„ grand commerce avec eux dans les grandes choſes
„ & dans les petites. Demandez-nous ce que vous
„ auriez beſoin ou envie d'avoir qui ne ſe trouve pas
„ chez vous; nous en uſerons de même avec vous.

„ N'oubliez jamais que vous êtes Français, & ce
„ qui peut vous arriver. Quand vous aurez aſſuré la
„ ſucceſſion d'Eſpagne par des enfans, viſitez vos
„ royaumes, allez à Naples & en Sicile, paſſez à Mi-
„ lan & venez en Flandre; (*b*) ce ſera une occaſion
„ de nous revoir: en attendant viſitez la Catalogne,
„ l'Arragon, & autres lieux. Voyez ce qu'il y aura à
„ faire pour Ceuta.

„ Jettez quelque argent au peuple quand vous ſerez
„ en Eſpagne, & ſurtout en entrant à Madrid.

(*b*) Cela ſeul peut ſervir à confondre tant d'hiſtoriens qui ſur la foi des mémoires infidèles écrits en Hollande, ont rapporté un prétendu traité (ſigné par *Philippe V* avant ſon départ) par lequel traité ce Prince cédait à ſon grand-père la Flandre & le Milanais.

(*i*) Le Roi d'Eſpagne profita de ces conſeils: c'était un Prince vertueux.

L'auteur des mémoires de *Maintenon*, Tom. V. pag. 200. & ſuiv. l'accuſe d'avoir

„ Ne paraiſſez pas choqué des figures extraordinai-
„ res que vous trouverez. Ne vous en moquez point.
„ Chaque pays a ſes manières particulières ; & vous
„ ſerez bientôt accoutumé à ce qui vous paraîtra d'a-
„ bord le plus ſurprenant.

„ Evitez autant que vous pourez de faire des graces
„ à ceux qui donnent de l'argent pour les obtenir.
„ Donnez à propos & libéralement ; & ne recevez
„ guères de préſens, à moins que ce ne ſoit des baga-
„ telles. Si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en
„ recevoir, faites-en, à ceux qui vous en auront
„ donné, de plus conſidérables, après avoir laiſſé
„ paſſer quelques jours.

„ Ayez une caſſette pour mettre ce que vous aurez
„ de particulier, dont vous aurez ſeul la clef.

„ Je finis par un des plus importans avis que je
„ puiſſe vous donner. Ne vous laiſſez pas gouverner.
„ Soyez le maître ; n'ayez jamais de favori ni de pre-
„ mier Miniſtre. Ecoutez, conſultez votre Conſeil,
„ mais décidez. DIEU qui vous a fait Roi, vous don-
„ nera les lumières qui vous ſont néceſſaires, tant
„ que vous aurez de bonnes intentions." (i)

Louis XIV avait dans l'eſprit plus de juſteſſe & de dignité, que de ſaillies ; & d'ailleurs on n'exige pas qu'un Roi diſe des choſes mémorables, mais qu'il

fait un *ſouper ſcandaleux avec la Princeſſe des Urſins le lendemain de la mort de ſa première femme*, & d'avoir voulu épouſer cette Dame, qu'il charge d'opprobres. Remarquez que.... de *la Trimouille* Princeſſe *des Urſins*, Dame d'honneur de la feue Reine, avait alors plus de ſoixante ans. Ces contes populaires, qui ne méritent que l'oubli, deviennent des calomnies puniſſables quand on les imprime, & qu'on veut flétrir les noms les plus reſpectés ſans apporter la plus légère preuve.

en faſſe. Ce qui eſt néceſſaire à tout homme en place, c'eſt de ne laiſſer ſortir perſonne mécontent de ſa préſence, & de ſe rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien à tout moment; mais on peut toûjours dire des choſes qui plaiſent. Il s'en était fait une heureuſe habitude. C'était entre lui & ſa Cour un commerce continuel, de tout ce que la majeſté peut avoir de graces ſans jamais ſe dégrader, & de tout ce que l'empreſſement de ſervir & de plaire peut avoir de fineſſe, ſans l'air de la baſſeſſe. Il était, ſurtout avec les femmes, d'une attention & d'une politeſſe qui augmentait encor celle de ſes courtiſans; & il ne perdit jamais l'occaſion de dire aux hommes de ces choſes qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, & qui laiſſent un long ſouvenir.

Un jour Madame la Ducheſſe de Bourgogne encor fort jeune, voyant à ſouper un Officier qui était très laid, plaiſanta beaucoup & très haut ſur ſa laideur; „ Je le trouve, Madame, dit le Roi encor plus haut, „ un des plus beaux hommes de mon Royaume; car „ c'eſt un des plus braves."

Un Officier-Général, homme un peu bruſque, & qui n'avait pas adouci ſon caractère dans la Cour même de *Louis XIV*, avait perdu un bras dans une action, & ſe plaignait au Roi, qui l'avait pourtant récompenſé, autant qu'on le peut faire pour un bras caſſé: „ Je voudrais avoir perdu auſſi l'autre, dit-il, & ne „ plus ſervir Votre Majeſté: " *J'en ſerais bien fâché pour vous & pour moi*, lui répondit le Roi: & ce diſcours fut ſuivi d'une grace qu'il lui accorda. Il était ſi éloigné de dire des choſes déſagréables, qui ſont des traits mortels dans la bouche d'un Prince, qu'il ne ſe permettait pas même les plus innocentes & les plus douces railleries; tandis que des particuliers en font tous les jours de ſi cruelles & de ſi funeſtes.

Il ſe plaiſait & ſe connaiſſait à ces choſes ingénieuſes, aux impromptus, aux chanſons agréables; & quel-

quefois même il faisait sur le champ de petites parodies sur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci :

Chez mon cadet de frère,
Le chancelier Serrant
N'est pas trop nécessaire ;
Et le sage Boisfranc
Est celui qui sait plaire.

& cet autre, qu'il fit en congédiant un jour le Conseil :

Le Conseil à ses yeux a beau se présenter ;
Si-tôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle :
Rien ne peut l'arrêter,
Quand la chasse l'appelle.

Ces bagatelles servent au moins à faire voir, que les agrémens de l'esprit faisaient un des plaisirs de sa Cour, qu'il entrait dans ces plaisirs, & qu'il savait dans le particulier vivre en homme, aussi-bien que représenter en monarque sur le théatre du monde.

Sa lettre à l'Archevêque de Rheims au sujet du Marquis de *Barbesieux*, quoiqu'écrite d'un stile extrêmement négligé, fait plus d'honneur à son caractère, que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit. Il avait donné à ce jeune homme la place de Secrétaire d'Etat de la guerre, qu'avait eu le Marquis de *Louvois* son père. Bientôt mécontent de la conduite de son nouveau Secrétaire d'Etat, il veut le corriger sans le trop mortifier. Dans cette vue il s'adresse à son oncle l'Archevêque de Rheims ; il le prie d'avertir son neveu. C'est un maître instruit de tout, c'est un pére qui parle.

„ Je sais, dit-il, ce que je dois à la mémoire de

„ Monſieur de *Louvois*; (*k*) mais ſi votre neveu ne chan-
„ ge de conduite, je ſerai forcé de prendre un parti.
„ J'en ſerai fâché; mais il en faudra prendre un. Il a des
„ talens; mais il n'en fait pas un bon uſage. Il donne
„ trop ſouvent à ſouper aux Princes, au-lieu de tra-
„ vailler; il néglige les affaires pour ſes plaiſirs; il
„ fait attendre trop longtems les officiers dans ſon
„ antichambre; il leur parle avec hauteur, & quel-
„ quefois avec dureté. "

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vue autrefois en original. Elle fait bien voir, que *Louis XIV* n'était pas gouverné par ſes Miniſtres comme on l'a cru, & qu'il ſavait gouverner ſes Miniſtres.

Il aimait les louanges; & il eſt à ſouhaiter qu'un Roi les aime, parce qu'alors il s'efforce de les mériter. Mais *Louis XIV* ne les recevait pas toûjours, quand elles étaient trop fortes. Lorſque notre Académie, qui lui rendait toûjours compte des ſujets qu'elle propoſait pour ſes prix, lui fit voir celui-ci: *Quelle eſt, de toutes les vertus du Roi, celle qui mérite la préférence?* Le Roi rougit, & ne voulut pas qu'un tel ſujet fût traité. Il ſouffrit les prologues de *Quinault*; mais c'était dans les beaux jours de ſa gloire, dans le tems où l'yvreſſe de la nation excuſait la ſienne. *Virgile* & *Horace* par reconnaiſſance, & *Ovide* par une indigne faibleſſe, prodiguèrent à *Auguſte* des éloges plus forts, &, ſi on ſonge aux proſcriptions, bien moins mérités.

Si *Corneille* avait dit dans la chambre du Cardinal de *Richelieu* à quelqu'un des courtiſans: Dites à Mr.

(*k*) Ces mots démentent bien l'infame calomnie de *La Beaumelle*, qui oſe dire que le Marquis de *Louvois* avait craint que *Louis XIV* ne l'empoiſonnât.

Au reſte cette lettre doit être encor parmi les manuſcrits laiſſés par Mr. le Garde-des-Sceaux *Chauvelin*.

le Cardinal que je me connais mieux en vers que lui ; jamais ce Miniſtre ne lui eût pardonné ; c'eſt pourtant ce que *Deſpréaux* dit tout haut du Roi dans une diſpute qui s'éleva ſur quelques vers que le Roi trouvait bons, & que *Deſpréaux* condamnait. Il a raiſon, dit le Roi, il s'y connaît mieux que moi.

Le Duc de *Vendôme* avait auprès de lui *Villiers*, un de ces hommes de plaiſir qui ſe font un mérite d'une liberté cynique. Il le logeait à Verſailles dans ſon appartement. On l'appellait communément *Villiers - Vendôme*. Cet homme condamnait hautement tous les goûts de *Louis XIV*, en muſique, en peinture, en architecture, en jardins. Le Roi plantait - il un boſquet, meublait-il un appartement, conſtruiſait-il une fontaine, *Villiers* trouvait tout mal entendu, & s'exprimait en termes peu meſurés. Il eſt étrange, diſait le Roi, que *Villiers* ait choiſi ma maiſon pour venir s'y moquer de tout ce que je fais. L'ayant rencontré un jour dans les jardins, Eh bien, lui dit-il en lui montrant un de ſes nouveaux ouvrages, cela n'a donc pas le bonheur de vous plaire ? Non, répondit *Villiers*. Cependant, reprit le Roi, il y a bien des gens qui n'en ſont pas ſi mécontens. Cela peut être, repartit *Villiers*, chacun a ſon avis. Le Roi en riant répondit : On ne peut pas plaire à tout le monde.

Un jour *Louis XIV* jouant au tric-trac, il y eut un coup douteux. On diſputait ; les courtiſans demeuraient dans le ſilence. Le Comte de *Grammont* arrive. Jugez-nous, lui dit le Roi. Sire, c'eſt vous qui avez tort, dit le Comte. Et comment pouvez - vous me donner le tort avant de ſavoir ce dont il s'agit ? Eh ! Sire, ne voyez - vous pas que pour peu que la choſe eût été ſeulement douteuſe, tous ces Meſſieurs vous auraient donné gain de cauſe ?

Le Duc d'*Antin* ſe diſtingua dans ce ſiécle par un art ſingulier, non pas de dire des choſes flatteuſes,

mais d'en faire. Le Roi va coucher à Petit-bourg ; il y critique une grande allée d'arbres, qui cachait la vue de la rivière. Le Duc d'*Antin* la fait abattre pendant la nuit. Le Roi, à son réveil, est étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condamnés. *C'est parce que Votre Majesté les a condamnés, qu'elle ne les voit plus*, répond le Duc.

Nous avons aussi rapporté ailleurs, que le même homme ayant remarqué, qu'un bois assez grand au bout du canal de Fontainebleau déplaisait au Roi, il prit le moment d'une promenade, & tout étant préparé, il se fit donner un ordre de couper ce bois, & on le vit dans l'instant abattu tout entier. Ces traits sont d'un courtisan ingénieux, & non pas d'un flatteur.

On a accusé *Louis XIV* d'un orgueil insupportable, parce que la base de sa statue, à la place des Victoires, est entourée d'esclaves enchaînés. Mais ce n'est point lui qui fit ériger cette statue, ni celle qu'on voit à la place de Vendôme. Celle de la place des Victoires est le monument de la grandeur d'ame & de la reconnaissance du premier Maréchal de *la Feuillade* pour son maître. Il y dépensa cinq cent mille livres, qui font près d'un million aujourd'hui ; & la ville en ajouta autant pour rendre la place régulière. Il paraît qu'on a eu également tort d'imputer à *Louis XIV* le faste de cette statue, & de ne voir que de la vanité & de la flatterie dans la magnanimité du Maréchal.

On ne parlait que de ces quatre esclaves ; mais ils figurent des vices domtés, aussi-bien que des nations vaincues ; le duel aboli, l'héréfie détruite ; les inscriptions le témoignent assez. Elles célèbrent aussi la jonction des mers, la paix de Nimègue ; elles parlent de bienfaits, plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs c'est un ancien usage des sculpteurs, de mettre

des esclaves aux pieds des statues des Rois. Il vaudrait mieux y représenter des citoyens libres & heureux. Mais enfin on voit des esclaves aux pieds du clément *Henri IV* & de *Louis XIII* à Paris; on en voit à Livourne sous la statue de *Ferdinand de Médicis*, qui n'enchaîna assurément aucune nation; on en voit à Berlin sous la statue d'un Electeur, qui repoussa les Suédois, mais qui ne fit point de conquêtes.

Les voisins de la France, & les Français eux-mêmes, ont rendu très injustement *Louis XIV* responsable de cet usage. *Viro immortali*, *A l'homme immortel*, a été traitée d'idolâtrie; comme si ce mot signifiait autre chose, que l'immortalité de sa gloire. L'inscription de *Viviani*, à sa maison de Florence, *Ædes à Deo data*, *Maison donnée par un Dieu*, serait bien plus idolâtre : elle n'est pourtant qu'une allusion au surnom de *Dieu-donné*, & aux vers de Virgile, *Deus nobis hæc otia fecit.*

A l'égard de la statue de la place Vendôme, c'est la ville qui l'a érigée. Les inscriptions latines qui remplissent les quatre faces de la base, sont des flatteries plus grossières que celles de la place des Victoires. On y lit que *Louis XIV* ne prit jamais les armes que malgré lui. Il démentit bien solemnellement cette adulation au lit de la mort, par des paroles dont on se souviendra plus longtems que de ces inscriptions ignorées de lui, & qui ne sont que l'ouvrage de la bassesse de quelques gens de lettres.

Le Roi avait destiné les bâtimens de cette place pour sa bibliothèque publique. La place était plus vaste; elle avait d'abord trois faces, qui étaient celles d'un palais immense, dont les murs étaient déja élevés, lorsque le malheur des tems en 1701, força la ville de bâtir des maisons de particuliers sur les ruines de ce palais commencé. Ainsi le Louvre n'a point été fini; ainsi la fontaine & l'obélisque, que *Colbert*

voulait faire élever vis-à-vis le portail de *Perrault*, n'ont paru que dans les desseins ; ainsi le beau portail de St. Gervais est demeuré offusqué ; & la plûpart des monumens de Paris laissent des regrets.

La nation désirait, que *Louis XIV* eût préféré son Louvre & sa capitale au palais de Versailles, que le Duc de *Créqui* appellait un favori sans mérite. La postérité admire avec reconnaissance, ce qu'on a fait de grand pour le public ; mais la critique se joint à l'admiration, quand on voit ce que *Louis XIV* a fait de superbe & de défectueux pour sa maison de campagne.

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter, que ce Monarque aimait en tout la grandeur & la gloire. Un Prince, qui ayant fait d'aussi grandes choses que lui, serait encor simple & modeste, serait le premier des Rois, & *Louis XIV* le second.

S'il se repentit en mourant, d'avoir entrepris légérement des guerres, il faut convenir, qu'il ne jugeait pas par les événemens : car de toutes ses guerres, la plus juste & la plus indispensable, celle de 1701, fut la seule malheureuse.

Il eut de son mariage, outre *Monseigneur*, deux fils & trois filles morts dans l'enfance. Ses amours furent plus heureux : il n'y eut que deux de ses enfans naturels qui moururent au berceau ; huit autres vécurent légitimés, & cinq eurent postérité. Il eut encor d'une Demoiselle attachée à Madame de *Montespan*, une fille non reconnue, qu'il maria à un Gentilhomme d'auprès de Versailles, nommé *de la Queue*.

On soupçonna, avec beaucoup de vraisemblance, une religieuse de l'abbaye de Moret, d'être sa fille. Elle était extrêmement basanée, & d'ailleurs lui ressemblait.

semblait. (*m*) Le Roi lui donna vingt mille écus de dot, en la plaçant dans ce couvent. L'opinion qu'elle avait de sa naissance, lui donnait un orgueil dont ses supérieures se plaignirent. Madame de *Maintenon*, dans un voyage de Fontainebleau, alla au couvent de Moret; & voulant inspirer plus de modestie à cette religieuse, elle fit ce qu'elle put pour lui ôter l'idée qui nourrissait sa fierté. „ Madame, lui dit cette personne, „ la peine que prend une Dame de votre élé„ vation, de venir exprès ici me dire que je ne suis pas „ fille du Roi, me persuade que je le suis. " Le couvent de Moret se souvient encor de cette anecdote.

Tant de détails pouraient rebuter un philosophe. Mais la curiosité, cette faiblesse si commune aux hommes, cesse presque d'en être une, quand elle a pour objet des tems & des hommes qui attirent les regards de la postérité.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÉME.

Gouvernement intérieur : Justice : Commerce : Police : Loix : Discipline militaire : Marine, &c.

ON doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siécle, de regarder le point dont ils sont partis, pour mieux voir les changemens qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés. Cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima *Louis XIV*

(*m*) L'auteur l'a vue avec Monsieur de *Caumartin*, l'Intendant des finances, qui avait le droit d'entrer dans l'intérieur du couvent.

lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son Royaume, embellir sa Cour, & perfectionner les arts.

Non-seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses Ministres ; mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, & tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes & des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un Maître des requêtes, qui les rendait apostillés ; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des Ministres. Les projets étaient examinés dans le Conseil, quand ils méritaient de l'être : & leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les Ministres, en présence du maître. Ainsi on vit entre le trône & la nation une correspondance qui subsista, malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma & s'accoutuma lui-même au travail ; & ce travail était d'autant plus pénible, qu'il était nouveau pour lui, & que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main : & il n'y en eut aucune écrite en son nom, qu'il ne se fit lire.

A peine *Colbert*, après la chûte de *Fouquet*, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le Roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts, depuis 1647 jusqu'en 1656, & surtout trois millions de tailles. On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'Abbé de *Choisi* paraît, ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il est certain, qu'elle fut diminuée par ces remises & augmentée par le bon ordre.

Les soins du premier Président de *Bellièvre*, aidés

des libéralités de la Duchesse d'*Aiguillon* & de plusieurs citoyens, avaient établi l'hôpital général. Le Roi l'augmenta, & en fit élever dans toutes les villes principales du Royaume.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, & peu-à-peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous *Louis XV*, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux & si beaux.

Le génie de *Colbert* se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, & dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, & encor plus les Hollandais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France. Les Hollandais surtout chargeaient dans nos ports nos denrées, & les distribuaient dans l'Europe. Le Roi commença, dès 1662 à exempter ses sujets d'une imposition nommée *le droit de fret*, que payaient tous les vaisseaux étrangers; & il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit. Le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi; & le Roi y présidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque & de Marseille furent déclarés francs; & bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, & celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, & celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce tems, il falait que le luxe

de la France fût tributaire de l'induſtrie hollandaiſe. Les partiſans de l'ancienne œconomie, timide, ignorante & reſſerrée, déclamèrent en vain contre un commerce, dans lequel on échange ſans ceſſe de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui ſe conſomment. Ils ne faiſaient pas réflexion, que ces marchandiſes de l'Inde devenues néceſſaires auraient été payées plus chérement à l'étranger. Il eſt vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'eſpèces qu'on n'en retire, & que par-là l'Europe s'appauvrit. Mais ces eſpèces viennent du Pérou & du Mexique; elles ſont le prix de nos denrées portées à Cadix; & il reſte plus de cet argent en France, que les Indes orientales n'en abſorbent.

Le Roi donna plus de ſix millions de notre monnoie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les perſonnes riches à s'y intéreſſer. Les Reines, les Princes & toute la Cour fournirent deux millions numéraires de ce tems-là. Les Cours ſupérieures donnèrent douze cent mille livres, les financiers deux millions, le corps des marchands ſix cent cinquante mille livres. Toute la nation ſecondait ſon maître.

Cette compagnie a toûjours ſubſiſté. Car encor que les Hollandais euſſent pris Pondichéri en 1694, & que le commerce des Indes languit depuis ce tems, il reprit une force nouvelle ſous la régence du Duc d'Orléans. Pondichéri devint alors la rivale de Batavia; & cette compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand *Colbert*, reproduite de nos jours par des ſecouſſes ſingulières, fut pendant quelques années une des plus grandes reſſources du

(*a*) L'Abbé *Caſtel de St. Pierre* s'exprime ainſi pag. 105 de ſon manuſcrit intitulé, Annales politiques; *Colbert grand travailleur, en négligeant les compagnies de commerce maritime, pour avoir plus de ſoin des ſciences curieuſes, & des beaux arts, prit l'ombre pour le corps.* Mais

Royaume. Le Roi forma encor une compagnie du Nord en 1669 : il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissemens, à l'exemple du Monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le Roi fournit le dixiéme de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, & quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du Royaume, reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encor trop s'étonner, que l'Abbé de *Choisi* ait censuré ces établissemens, dans ses mémoires qu'il faut lire avec défiance. (*a*) Nous sentons aujourd'hui tout ce que le Ministre *Colbert* fit pour le bien du Royaume ; mais alors on ne le sentait pas : il travaillait pour des ingrats. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'Hôtel-de-Ville acquises à vil prix depuis 1656, & du décri où tombèrent les billets de l'épargne prodigués sous le précédent ministère, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux, & rétrécit l'esprit ; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossière d'un marchand nommé *Hazon*

(*a*) *Colbert* fut si loin de négliger le commerce maritime, que ce fut lui seul qui l'établit : jamais Ministre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'est contredire une vérité reconnue de toute la France, & de l'Europe.

Cette note a été écrite au mois d'Aoust 1756.

(qui consulté par ce Ministre, lui dit; *Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, & vous l'avez renversée de l'autre*,) était encor citée avec complaisance dans ma jeunesse; & cette anecdote se retrouve dans *Moréri*. Il a falu que l'esprit philosophique introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une justice entière à la mémoire de ce grand-homme. Il avait la même exactitude que le Duc de *Sulli*, & des vues beaucoup plus étendues. L'un ne savait que ménager; l'autre savait faire de grands établissemens. *Sulli* depuis la paix de Vervins n'eut d'autre embarras que celui de maintenir une œconomie exacte & sévère, & il falut que *Colbert* trouvât des ressources promptes & immenses pour la guerre de 1667 & pour celle de 1672. *Henri IV* secondait l'œconomie de *Sulli*. Les magnificences de *Louis XIV* contrarièrent toûjours celle de *Colbert*.

Cependant presque tout fut réparé, ou créé de son tems. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du Roi & des particuliers, fut la preuve sensible en 1665 d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France & la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés, par une exemption de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; & tout père de famille qui avait dix enfans, était exemt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'Etat par le travail de ses enfans, qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce réglement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663, chaque année de ce ministère, jusqu'en 1672, fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le Roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre

des gratifications considérables. On compta dans l'année 1669 quarante-quatre mille deux cent métiers en laine dans le Royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce tems-là ; & non-seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des meuriers mit les fabriquans en état de se passer des soies étrangères pour la chaine des étoffes.

On commença dès 1666 à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe ; & bientôt on en fit, dont la grandeur & la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie & de Perse furent surpassés à la Savonnerie. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celles des *Gobelins*. Ce vaste enclos des *Gobelins* était rempli alors de plus de huit cent ouvriers ; il y en avait trois cent qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres desseins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins, qu'on fabriquait encor des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable ; & l'art de la marquetterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux *Gobelins*, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cent ouvriers dans cette ville ; & le Roi lui fit présent de soixante mille livres.

Seize cent filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrières de Venise, & deux cent de Flandre ; & on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

Les fabriques des draps de Sédan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées & tombées, furent rétablies. Les riches étoffes où la soie se mêle avec

l'or & l'argent, se fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle.

On sait que le Ministère acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse, avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïance, les cuirs maroquinés qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des Calvinistes, qui avaient le secret du fer-blanc & de l'acier, emportèrent en 1686 ce secret avec eux, & firent partager cet avantage, & beaucoup d'autres, à des nations étrangères.

Le Roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans son Royaume, & il en faisait des présens.

Il s'en falait beaucoup, que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il falut pourvoir à ce nettoyement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville toute entière, y construire deux nouveaux ports, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle à pied & à cheval pour la sûreté des citoyens. Le Roi se chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa en 1667 un Magistrat, uniquement pour veiller à la police. La plûpart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples longtems après; mais aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; & Rome même n'est pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le second Lieutenant de police qu'eut Paris, ac-

quit dans cette place une réputation, qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siécle; aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le Ministère; & il eût été bon Général d'armée. La place de Lieutenant de police était au-dessous de sa naissance & de son mérite; & cependant cette place lui fit un bien plus grand nom, que le ministère gêné & passager, qu'il obtint sur la fin de sa vie.

On doit observer ici, que Monsieur *d'Argenson* ne fut pas le seul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magistrature. La France est presque l'unique pays de l'Europe, où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe. Presque tous les autres Etats, par un reste de barbarie gothique, ignorent encor qu'il y ait de la grandeur dans cette profession.

Le Roi ne cessa de bâtir au Louvre, à St. Germain, à Versailles depuis 1661. Les particuliers, à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes & commodes. Le nombre s'en est accru tellement que depuis les environs du Palais-royal & ceux de *St. Sulpice*, il se forma dans Paris deux villes nouvelles, fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce tems-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces & suspendus par des ressorts; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe, que les premiers Triomphateurs Romains n'allaient autrefois au Capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe; & devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la sculpture; & ce goût était en tout dans le grand & dans le noble. Dès que le Contrôleur-général *Colbert* eut en 1664 la direction des bâtimens,

qui est proprement le ministère des arts, (*b*) il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il falut d'abord travailler à achever le Louvre. *François Mansard*, l'un des plus grands architectes qu'ait eu la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projettait. Il ne voulut pas s'en charger, sans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appella de Rome le cavalier *Bernini*, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de *Constantin*, par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille écus, & une de cinq cent pour son fils. Cette générosité de *Louis XIV* envers le *Bernin* fut encor plus grande que la magnificence de *François I* pour *Raphaël*. Le *Bernin* par reconnaissance fit depuis à Rome la statue équestre du Roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour *Louis XIV*, il fut bien surpris de voir le dessein de la façade du Louvre, du côté de St. Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus augustes monumens d'architecture qui soient au monde. *Claude Perrault* avait donné ce dessein, exécuté par *Louis le Vau* & *d'Orbay*. Il inventa les machines, avec lesquelles on transporta des pierres

(*b*) L'Abbé de *St. Pierre* dans ses *Annales politiques*, pag. 104. de son manuscrit, dit que *ces choses prouvent le nombre des fainéans : leur goût pour la fainéantise, qui suffit à entretenir & à nourrir d'autres espèces de fainéans ; que c'est présentement ce qu'est la nation Italienne où ces arts sont portés à une haute perfection ; ils sont gueux, fainéans, paresseux, vains, occupés de niaiseries, &c.*

Ces réflexions grossières, & écrites grossiérement, n'en sont pas plus justes. Lorsque les Italiens réussirent le plus

de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majeſtueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez ſoi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on eſt redevable à ce *Perrault*, que *Boileau* oſa vouloir rendre ridicule. Ces vignes ſi renommées ſont, de l'aveu des voyageurs, très inférieures au ſeul château de Maiſons, qu'avait bâti *François Manſard* à ſi peu de frais. *Bernini* fut magnifiquement récompenſé, & ne mérita pas ſes récompenſes : il donna ſeulement des deſſeins, qui ne furent pas exécutés.

Le Roi, en faiſant bâtir ce Louvre dont l'achévement eſt tant déſiré, en faiſant une ville à Verſailles près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtiſſant Trianon, Marli, & en faiſant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Obſervatoire, commencé en 1666 dès le tems qu'il établit l'Académie des Sciences. Mais le monument le plus glorieux par ſon utilité, par ſa grandeur & par ſes difficultés, fut ce canal de Languedoc, qui joint les deux mers, & qui tombe dans le port de *Cette*, conſtruit pour recevoir ſes eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664 ; & on le continua ſans interruption juſqu'en 1681. La fondation des Invalides & la chapelle de ce bâtiment la plus belle de Paris, l'établiſſement de Saint-Cyr le dernier de tant d'ouvrages conſtruits par ce Monarque, ſuffiraient ſeuls pour faire bénir ſa mémoire. (*c*) Quatre mille ſoldats & un grand nombre d'Officiers, qui trouvent dans l'un

dans ces arts, c'était ſous les *Médicis*, pendant que Veniſe était la plus guerrière, & la plus opulente. C'était le tems où l'Italie produiſit de grands-hommes de guerre, & des artiſtes illuſtres en tout genre ; & c'eſt de même dans les années floriſſantes de *Louis XIV* que les arts ont été le plus perfectionnés. L'Abbé de *St. Pierre* s'eſt trompé dans beaucoup de choſes, & a fait regretter que la raiſon n'ait pas ſecondé en lui les bonnes intentions.

(*c*) L'Abbé de *St. Pierre* critique cet établiſſement, que preſque toutes les nations ont imité.

de ces grands asyles une consolation dans leur vieillesse & des secours pour leurs blessures & pour leurs besoins, deux cent cinquante filles nobles, qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célèbrent *Louis XIV*. L'établissement de Saint-Cyr sera surpassé par celui que *Louis XV* vient de former pour élever cinq cent Gentilshommes; mais loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait souvenir. C'est l'art de faire du bien, qui s'est perfectionné.

Louis XIV voulut en même tems faire des choses plus grandes & d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile; c'était de réformer les loix. Il y fit travailler le Chancelier *Séguier*, les *Lamoignon*, les *Talon*, les *Bignon*, & surtout le Conseiller d'Etat *Pussort*. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premières loix & de ses conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord; ensuite le code des eaux & forêts: puis des statuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle; le code du commerce; celui de la marine: tout cela suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle, établie en faveur des nègres de nos colonies; espèce d'hommes, qui n'avait pas encor joui des droits de l'humanité.

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un Souverain. Mais le Roi était instruit des loix principales; il en possédait l'esprit, & savait ou les soutenir, ou les mitiger à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non-seulement dans le conseil des Secrétaires d'Etat, mais dans celui qu'on appelle le *conseil des parties*. Il y a de lui deux jugemens célèbres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Dans le premier en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui & des particuliers de Paris qui avaient bâti

fur fon fonds. Il voulut que les maifons leur demeuraffent, avec le fonds qui lui appartenait, & qu'il leur céda.

L'autre regardait un Perfan nommé *Roupli*, dont les marchandifes avaient été faifies par les commis de fes fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, & y ajouta un préfent de trois mille écus. *Roupli* porta dans fa patrie fon admiration & fa reconnaiffance. Lorfque nous avons vu depuis à Paris l'ambaffadeur Perfan *Mehemet Rizabeg*, nous l'avons trouvé inftruit dès longtems de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands fervices rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorifés autrefois par les Parlemens même & par l'Eglife; & quoiqu'ils fuffent défendus depuis *Henri IV*, cette funefte coutume fubfiftait plus que jamais. Le fameux combat des *la Frette*, de quatre contre quatre en 1663, fut ce qui détermina *Louis XIV* à ne plus pardonner. Son heureufe févérité corrigea peu-à-peu notre nation, & même les nations voifines, qui fe conformèrent à nos fages coutumes, après avoir pris nos mauvaifes. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du tems de *Louis XIII*.

Légiflateur de fes peuples, il le fut de fes armées. Il eft étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui, qui la première année de fon adminiftration, ordonna que chaque régiment fût diftingué par la couleur des habits ou par différentes marques; réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui (*d*) qui inftitua les Brigadiers, & qui mit les corps dont la Maifon du Roi eft formée, fur le pied où ils font aujourd'hui. Il fit une compa-

(*d*) L'Abbé de *St. Pierre* dans fes annales ne parle que de cette inftitution de Brigadiers, & oublie tout ce que *Louis XIV* fit pour la difcipline militaire.

gnie de Moufquetaires des gardes du Cardinal *Mazarin*, & fixa à cinq cent hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de Connétable ; & après la mort du Duc d'*Epernon*, plus de Colonel-Général de l'infanterie ; ils étaient trop maîtres ; il voulait l'être & le devait. Le Maréchal de *Grammont*, fimple Meftre-de-camp des Gardes - Françaifes fous le Duc d'*Epernon*, & prenant l'ordre de ce Colonel - Général, ne le prit plus que du Roi, & fut le premier qui eut le nom de Colonel des Gardes. Il inftallait lui-même ces Colonels à la tête du régiment, en leur donnant de fa main un hauffecol doré avec une pique, & enfuite un efponton quand l'ufage des piques fut aboli. Il inftitua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du Roi, qui eft de fa création ; enfuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie ; il en donna deux aux Gardes-Françaifes, qui maintenant en ont trois. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, & leur donna un Colonel-Général. Il ne faut pas oublier l'établiffement des haras en 1667. Ils étaient abfolument abandonnés auparavant ; & ils furent d'une grande reffource, pour remonter la cavalerie. Reffource importante depuis trop négligée.

L'ufage de la bayonnette au bout du fufil eft de fon inftitution. Avant lui on s'en fervait quelquefois, mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattiffent avec cette arme. Point d'ufage unif rme, point d'exercice : tout etait abandonné à la volonté du Général. Les piques paffaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des bayonnettes, & qu'on forma à cet exercice, fut celui des Fufiliers, établi en 1671.

La manière dont l'artillerie eft fervie aujourd'hui,

lui eſt due toute entière. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz & à Strasbourg ; & le régiment d'Artillerie s'eſt vu enfin rempli d'Officiers, preſque tous capables de bien conduire un ſiége. Tous les magaſins du Royaume étaient pourvus, & on y diſtribuait tous les ans huit cent milliers de poudre. Il y forma un régiment de bombardiers & un de houſards : avant lui on ne connaiſſait les houſards que chez les ennemis.

Il établit en 1688 trente régimens de milice, fournis & équipés par les communautés. Ces milices s'exerçaient à la guerre, ſans abandonner la culture des campagnes.

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plûpart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le deſſein & tous les exercices, & faiſaient les fonctions de ſoldats. Cette inſtitution dura dix années. On ſe laſſa enfin de cette jeuneſſe, trop difficile à diſcipliner. Mais le corps des Ingénieurs, que le Roi forma, & auquel il donna les réglemens qu'il ſuit encore, eſt un établiſſement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection, par le Maréchal de *Vauban* & ſes élèves, qui ſurpaſſèrent le Comte de *Pagan*. Il conſtruiſit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour ſoutenir la diſcipline militaire, il créa des Inſpecteurs-généraux, enſuite des Directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes ; & on voyait par leur rapport, ſi les Commiſſaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il inſtitua l'ordre de *St. Louis*, récompenſe honorable, plus briguée ſouvent que la fortune. L'hôtel des Invalides mit le comble aux ſoins qu'il prit pour mériter d'être bien ſervi.

C'eſt par de tels ſoins, que dès l'an 1672 il eut cent

quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, & qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre & la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposérent à peine d'aussi considérables: mais il falait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait; & il eut toûjours, ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui en tems de paix donna une image & une leçon complette de la guerre. Il assembla à Compiégne soixante & dix mille hommes en 1698. On y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petits-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses & bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaisseaux que le Cardinal *Mazarin* avait laissé pourrir dans les ports, sont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suède; & dès la troisiéme année de son gouvernement, il envoye ses forces maritimes s'essayer à Gigeri sur la côte d'Afrique. Le Duc de *Beaufort* purge les mers de pirates dès l'an 1665; & deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement: mais tandis qu'on fait de nouveaux réglemens & de nouveaux efforts, il sent déja toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le Conseil du Roi *Charles II* insiste sur ce droit, que la force, l'industrie & le tems avaient donné aux Anglais. *Louis XIV* écrit au Comte d'*Estrade* son Ambassadeur: „ Le Roi d'Angleterre & son Chancelier „ peuvent voir quelles sont mes forces; mais ils ne „ voyent

„ voyent pas mon cœur. Tout ne m'eſt rien à l'égard „ de l'honneur.“

Il ne diſait que ce qu'il était réſolu de ſoutenir ; & en effet l'uſurpation des Anglais céda au droit naturel & à la fermeté de *Louis XIV*. Tout fut égal entre les deux nations ſur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il ſoutient ſa ſupériorité avec l'Eſpagne. Il fait baiſſer le pavillon aux Amiraux Eſpagnols devant le ſien, en vertu de cette préſeance ſolemnelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établiſſement d'une marine, capable de juſtifier ces ſentimens de hauteur. On bâtit la ville & le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclaſſe des matelots, qui doivent ſervir, tantôt ſur les vaiſſeaux marchands, tantôt ſur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt ſoixante mille d'enclaſſés.

Des conſeils de conſtruction ſont établis dans les ports, pour donner aux vaiſſeaux la forme la plus avantageuſe. Cinq arſenaux de marine ſont bâtis à Breſt, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre-de-Grace. Dans l'année 1672 on a ſoixante vaiſſeaux de ligne & quarante frégates. Dans l'année 1681 il ſe trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaiſſeaux de guerre, en comptant les allèges ; & trente galères ſont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées ſervent ſur les vaiſſeaux ; les galères en ont trois mille. Il y a cent ſoixante-ſix mille hommes d'enclaſſés, pour tous les ſervices divers de la marine. On compta les années ſuivantes dans ce ſervice, mille Gentilshommes, ou enfans de famille, faiſant la fonction de ſoldats ſur les vaiſſeaux, & apprenans dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre : ce ſont les Gardes-Marines : ils étaient ſur mer ce que les cadets étaient ſur terre. On les avait inſtitués en 1672,

mais en petit nombre. Ce corps a été l'école, d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseaux.

Il n'y avait point eu encor de Maréchaux de France dans le corps de la marine ; & c'est une preuve, combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. *Jean d'Etrées* fut le premier Maréchal en 1681. Il paraît, qu'une des grandes attentions de *Louis XIV*, était d'animer dans tous les genres cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales, que les flottes Françaises livrèrent, l'avantage leur demeura toûjours, jusqu'à la journée de la Hogue en 1692, lorsque le Comte de *Tourville*, suivant les ordres de la Cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles, une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux Anglais & Hollandais : il falut céder au nombre : on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouèrent & qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soutinrent toûjours dans la guerre de la succession. Le Cardinal de *Fleuri* les négligea depuis dans le loisir d'une heureuse paix, seul tems propice à les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de St. Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent ; mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors ; car depuis 1635, jusqu'à 1665, ces établissemens avaient été à charge.

En 1664, le Roi envoye une colonie à Cayenne ; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort & le malheur qu'avait eu si longtems la France, de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit par ce seul coup d'œil, quels changemens *Louis XIV* fit dans l'Etat ; changemens utiles, puisqu'ils subsistent. Ses Ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution ; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain, que les Magistrats n'eussent pas réformé les loix, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans le Royaume ; qu'on n'eût point eu de flottes ; que les arts n'eussent point été encouragés ; & tout cela de concert, & en même tems, avec persévérance, & sous différens Ministres, s'il ne se fût trouvé un maître, qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, & il ne regarda pas le Royaume du même œil dont un Seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout Roi qui aime la gloire, aime le bien public : il n'avait plus ni *Colbert* ni *Louvois*, lorsque vers l'an 1698 il ordonna pour l'instruction du Duc de Bourgogne, que chaque Intendant fit une description détaillée de sa province. Par-là on pouvait avoir une notice exacte du Royaume, & un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les Intendans n'eussent pas la capacité & l'attention de Monsieur de *Lamoignon de Bâville*. Si on avait rempli les vues du Roi sur chaque province, comme elles le furent par ce Magistrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monumens du siècle. Il y en a quelques-uns de bien faits ; mais on manqua le plan en n'assujettissant pas tous les Intendans au même ordre. Il eût été à désirer, que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitans de chaque élection, des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espèce, des bonnes,

des médiocres & des mauvaises terres, de tout le clergé régulier & séculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confondus dans la plûpart des mémoires qu'on a donnés : les matières y sont peu approfondies & peu exactes : il faut y chercher souvent avec peine les connaissances dont on a besoin, & qu'un Ministre doit trouver sous sa main & embrasser d'un coup d'œil, pour découvrir aisément les forces, les besoins, & les ressources. Le projet était excellent ; & une exécution uniforme serait de la plus grande utilité.

Voilà en général ce que *Louis XIV* fit & essaya, pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble, qu'on ne peut guères voir tous ces travaux & tous ces efforts, sans quelque reconnaissance, & sans être animé du bien public, qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'était le Royaume du tems de la Fronde, & ce qu'il est de nos jours. *Louis XIV* fit plus de bien à sa nation, que vingt de ses prédécesseurs ensemble ; & il s'en faut beaucoup, qu'il fit ce qu'il aurait pu. La guerre, qui finit par la paix de Risvick, commença la ruine de ce grand commerce, que son Ministre *Colbert* avait établi ; & la guerre de la succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coûtèrent les aqueducs & les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Versailles, travaux interrompus & devenus inutiles ; s'il avait dépensé à Paris la cinquiéme partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles ; Paris serait dans toute son étendue aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries & du pont-royal, & serait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'eſt beaucoup d'avoir réformé les loix : mais la chicane n'a pu être écraſée par la juſtice. On penſa à rendre la juriſprudence uniforme ; elle l'eſt dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure : elle pourait l'être dans les loix qui réglent les fortunes des citoyens. C'eſt un très grand inconvénient, qu'un même tribunal ait à prononcer ſur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques, ou onéreux, ou qui gênent la ſociété, ſubſiſtent encore, comme des reſtes du gouvernement féodal, qui ne ſubſiſte plus. Ce ſont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné.

Ce n'eſt pas qu'on prétende que les différens ordres de l'Etat doivent être aſſujettis à la même loi. On ſent bien que les uſages de la Nobleſſe, du Clergé, des Magiſtrats, des cultivateurs, doivent être différens ; mais il eſt à ſouhaiter ſans doute que chaque ordre ait ſa loi uniforme dans tout le Royaume, que ce qui eſt juſte ou vrai dans la Champagne, ne ſoit pas réputé faux ou injuſte en Normandie. L'uniformité en tout genre d'adminiſtration eſt une vertu ; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV aurait pu ſe paſſer plus aiſément de la reſſource dangereuſe des traitans, où le réduiſit l'anticipation qu'il fit preſque toûjours ſur ſes revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru qu'il ſuffiſait de ſa volonté pour faire changer de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoyens. (*e*) Ce pays cependant, malgré ſes ſecouſſes & ſes pertes, eſt encor un des plus floriſſans de la terre, parce que tout le bien qu'a fait *Louis XIV* ſubſiſte, & que le mal qu'il était difficile de ne pas faire dans des tems orageux, a été réparé. Enfin la poſtérité, qui juge les

(*e*) *Voyez* le chapitre du Calviniſme.

Rois, & dont ils doivent avoir toûjours le jugement devant les yeux, avouera, en pesant les vertus & les faiblesses de ce Monarque, que quoiqu'il eût été trop loué pendant sa vie, il mérita de l'être à jamais; & qu'il fut digne de la statue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inscription latine, dont le sens est: *A Louis le grand après sa mort.* *Don Ustaris*, homme d'Etat, qui a écrit sur les finances & le commerce d'Espagne, appelle *Louis XIV, un homme prodigieux.*

Tous les changemens, qu'on vient de voir dans le gouvernement & dans tous les ordres de l'Etat, en produisirent nécessairement un très grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur & de rébellion, qui possédait les citoyens depuis le tems de *François II*, devint une émulation de servir le Prince. Les Seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les Gouverneurs des provinces n'ayant plus de postes importans à donner, chacun songea à ne mériter de graces que celles du Souverain; & l'Etat devint un tout régulier, dont chaque ligne aboutit au centre.

C'est là ce qui délivra la Cour des factions & des conspirations, qui avaient troublé l'Etat pendant tant d'années. Il n'y eut sous l'administration de *Louis XIV* qu'une seule conjuration en 1674, imaginée par *la Truaumont*, Gentilhomme Normand perdu de débauches & de dettes, & embrassée par un homme de la maison de *Rohan*, grand Veneur de France, qui avait beaucoup de courage & peu de prudence. La hauteur & la dureté du Marquis de *Louvois* l'avaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra tout ému & hors de lui-même chez Monsieur de *Caumartin*, & se jettant sur un lit de repos. Il faudra, dit-il, que ce.... *Louvois* meure ou moi. *Caumartin* ne prit cet emportement que pour une colère passagère. Mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Nor-

mandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des desseins dangereux. Les tems de la Fronde sont passés, lui dit-il; croyez-moi, vous vous perdrez, & vous ne serez regretté de personne. Le Chevalier ne le crut pas; il se jetta à corps perdu dans la conspiration de *la Truaumont*. Il n'entra dans ce complot qu'un Chevalier de *Préaux*, neveu de *la Truaumont*, qui séduit par son oncle, séduisit sa maîtresse la Marquise de *Villiers*. Leur but & leur espérance n'étaient pas & ne pouvaient être de se faire un parti dans le Royaume. Ils prétendaient seulement vendre & livrer Quillebeuf aux Hollandais, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahison mal ourdie, qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul événement que produisit ce crime insensé & inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aisément réprimées. Les Huguenots même furent toûjours tranquilles, jusqu'au tems où l'on démolit leurs temples. Enfin le Roi parvint à faire, d'une nation jusques-là turbulente, un peuple paisible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent, sans faire tort au courage.

Les maisons, que tous les Seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, & leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse, qui retirèrent peu-à-peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encore longtems à la mode, & qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez

elles, rendit les esprits plus agréables; & la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons & les grands crimes, qui ne deshonorent point les hommes dans les tems de faction & de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des *Brinvilliers* & des *Voisins* ne furent que des orages passagers, sous un ciel d'ailleurs serein, & il serait aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniser sur la réforme de la Trappe.

Tous les différens états de la vie étaient auparavant reconnaissables, par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires & les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes, avaient une vivacité emportée; les gens de justice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la Cour. Il en était de même des universités & des médecins. Les marchands portaient encor de petites robes, lorsqu'ils s'assemblaient & qu'ils allaient chez les Ministres; & les plus grands commerçans étaient alors des hommes grossiers. Mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu-à-peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'apperçoit aujourd'hui jusques dans le fond d'une boutique, que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le tems de tous les changemens.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe, que dans le goût & dans la commodité. La foule de pages & de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe & le faste extérieur aux nations, chez lesquelles on ne fait encor que se montrer en public, & où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'es-

prit, ont fait de Paris une ville, qui pour la douceur de la vie l'emporte probablement de beaucoup sur Rome & sur Athènes, dans le tems de leur splendeur.

Cette foule de secours toûjours promts, toûjours ouverts pour toutes les sciences, pour tous les arts, les goûts & les besoins; tant d'utilités solides réunies avec tant de choses agréables jointes à cette franchise particulière aux Parisiens; tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur séjour dans cette patrie de la société. Si quelques natifs en sortent, ce sont ceux qui appellés ailleurs par leurs talens sont un témoignage honorable à leur pays, ou c'est le rebut de la nation qui essaye de profiter de la considération qu'elle inspire, ou bien ce sont des émigrans qui préfèrent encor leur religion à leur patrie, & qui vont ailleurs chercher la misère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chassés de France par la fatale injure faite aux cendres du grand *Henri IV*, lorsqu'on anéantit sa loi perpétuelle appellée l'*Edit de Nantes:* ou enfin ce sont des officiers mécontens du Ministère, des accusés qui ont échappé aux formes rigoureuses d'une justice quelquefois mal administrée; & c'est ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'est plaint de ne plus voir à la Cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du tems de la Fronde & sous *Louis XIII*, & dans les siècles précédens. Mais la véritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de Noblesse, si longtems avilie à servir auparavant des sujets trop puissans. On voit des Gentilshommes, des citoyens, qui se seraient crus honorés autrefois d'être domestiques de ces Seigneurs, devenus leurs égaux & très souvent leurs supérieurs dans le service militaire; & plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un Etat est florissant.

On a comparé le siécle de *Louis XIV* à celui d'*Auguste*. Ce n'est pas que la puissance & les événemens personnels soient comparables. Rome & *Auguste* étaient dix fois plus considérables dans le monde, que *Louis XIV* & Paris. Mais il faut se souvenir, qu'Athènes a été égale à l'Empire Romain, dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force & de la puissance. Il faut encor songer, que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome & qu'*Auguste*, cependant toute l'Europe ensemble est très supérieure à tout l'Empire Romain. Il n'y avait du tems d'*Auguste* qu'une seule nation, & il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrières, éclairées, qui possèdent des arts que les Grecs & les Romains ignorèrent ; & de ces nations il n'y en a aucune, qui ait eu plus d'éclat en tout genre depuis environ un siécle, que la nation formée en quelque sorte par *Louis XIV*.

CHAPITRE TRENTIÉME.

Finances & Réglemens.

SI on compare l'administration de *Colbert* à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme, dont le peuple insensé voulut déchirer le corps après sa mort. Les Français lui doivent certainement leur industrie & leur commerce, & par conséquent cette opulence, dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toûjours avec abondance dans la paix. Cependant en 1672 on avait encor l'ingratitude de rejetter sur *Colbert*, la langueur, qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'Etat. Un *Boisguilbert*, Lieutenant-général au bailliage de Rouen, fit imprimer dans ce tems-là le détail de la France

en deux petits volumes, & prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était précisément le contraire. La France n'avait jamais été si florissante, que depuis la mort du Cardinal *Mazarin* jusqu'à la guerre de 1689; & même dans cette guerre le corps de l'Etat, commençant à être malade, se soutint par la vigueur que *Colbert* avait répandue dans tous ses membres. L'auteur du *Détail* prétendit, que depuis 1660 les biens-fonds du Royaume avaient diminué de quinze cent millions. Rien n'était, ni plus faux, ni moins vraisemblable. Cependant ses argumens captieux persuadèrent ce paradoxe ridicule, à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les tems les plus florissans, on voit cent papiers publics, qui démontrent que l'Etat est ruiné.

Il était plus aisé en France qu'ailleurs, de décrier le ministère des finances dans l'esprit des peuples. Ce ministère est le plus odieux, parce que les impôts le sont toujours: il régnait d'ailleurs en général dans la finance, autant de préjugés & d'ignorance, que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard, que de nos jours même, on a entendu en 1718 le Parlement en corps dire au Duc d'Orléans, que *la valeur intrinsèque du marc d'argent est de vingt-cinq livres*; comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinsèque, que celle du poids & du titre; & le Duc d'Orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas assez, pour relever cette méprise du Parlement.

Colbert arriva au maniement des finances avec de la science & du génie. Il commença comme le Duc de *Sulli* par arrêter les abus, & les pillages qui étaient énormes. La recette fut simplifiée autant qu'il était possible; & par une œconomie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du Roi en diminuant les tail-

les. On voit par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avait tous les ans un million de ce tems-là destiné à l'encouragement des manufactures & du commerce maritime. Il négligea si peu les campagnes abandonnées jusqu'à lui à la rapacité des traitans, que des négocians Anglais s'étant adressés à Mr. *Colbert de Croissi* son frère, ambassadeur à Londres, pour fournir en France des bestiaux d'Irlande & des salaisons pour les colonies en 1667, le Contrôleur-général répondit que depuis quatre ans on en avait à revendre aux étrangers.

Pour parvenir à cette heureuse administration, il avait falu une Chambre de justice, & de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions & plus de rentes sur la ville, acquises à vil prix, que l'on remboursa sur le pied de l'achat. Ces divers changemens exigèrent des édits. Le Parlement était en possession de les vérifier depuis *François I.* Il fut proposé de les enrégistrer seulement à la Chambre des comptes, mais l'usage ancien prévalut. Le Roi alla lui-même au Parlement faire vérifier ses édits en 1664.

Il se souvenait toûjours de la Fronde, de l'arrêt de proscription contre un Cardinal son premier Ministre, des autres arrêts par lesquels on avait saisi les deniers royaux, pillé les meubles & l'argent des citoyens attachés à la Couronne. Tous ces excès ayant commencé par des remontrances sur des édits concernant les revenus de l'Etat, il ordonna en 1667 que le Parlement ne fît jamais de représentation que dans la huitaine, après avoir enrégistré avec obéissance. Cet édit fut encor renouvellé en 1673. Aussi dans tout le cours de son administration il n'essuia aucune remontrance d'aucune Cour de judicature, excepté dans la fatale année de 1709, où le Parlement de Paris représenta inutilement le tort que le Ministre des finances faisait à l'Etat par la variation du prix de l'or & de l'argent.

Presque tous les citoyens ont été persuadés que si le Parlement s'était toûjours borné à faire sentir au Souverain en connaissance de cause, les malheurs & les besoins du peuple, les dangers des impôts, les périls encor plus grands de la vente de ces impôts à des traitans qui trompaient le Roi & opprimaient le peuple, cet usage des remontrances aurait été une ressource sacrée de l'Etat, un frein à l'avidité des financiers, & une leçon continuelle aux Ministres. Mais les étranges abus d'un remède si salutaire avaient tellement irrité *Louis XIV*, qu'il ne vit que les abus, & proscrivit le remède. L'indignation qu'il conserva toûjours dans son cœur fut portée si loin, qu'en 1669 il alla encor lui-même au Parlement pour y révoquer les privilèges de noblesse qu'il avait accordés dans sa minorité en 1644 à toutes les Cours supérieures.

Mais malgré cet édit enrégistré en présence du Roi, l'usage a subsisté de laisser jouïr de la noblesse tous ceux dont les pères ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une Cour supérieure, ou qui sont morts dans leurs emplois.

En mortifiant ainsi une compagnie de Magistrats, il voulut encourager la Noblesse qui défend la patrie, & les agriculteurs qui la nourrissent. Déja par son édit de 1666 il avait accordé deux mille francs de pension, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout Gentilhomme qui aurait eu douze enfans, & mille à qui en aurait eu dix. La moitié de cette gratification était assurée à tous les habitans des villes exemptes de tailles ; & parmi les taillables tout père de famille qui avait, ou qui avait eu dix enfans, était à l'abri de toute imposition.

Il est vrai que le Ministre *Colbert* ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encor moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors assez éclairés ; & dans un

grand Royaume il y a toûjours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province qui rendent une partie de la France étrangère à l'autre & même ennemie, l'inégalité des mesures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries.

La plus grande faute qu'on reproche à ce Ministre est de n'avoir pas osé encourager l'exportation des bleds. Il y avait longtems qu'on n'en portait plus à l'étranger. La culture avait été négligée dans les orages du ministère de *Richelieu*; elle le fut davantage dans les guerres civiles de la Fronde. Une famine en 1661 acheva la ruine des campagnes, ruine pourtant que la nature secondée du travail est toûjours prête à réparer. Le Parlement de Paris rendit dans cette année malheureuse un arrêt qui paraissait juste dans son principe, mais qui fut presque aussi funeste dans les conséquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile. Il fut défendu aux marchands, sous les peines les plus graves, de contracter aucune association pour ce commerce, & à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une disette passagère devenait pernicieux à la longue, & décourageait tous les agriculteurs. Casser un tel arrêt dans un tems de crise & de préjugés, c'eût été soulever les peuples.

Le Ministre n'eut d'autre ressource que d'acheter chérement chez les étrangers, les mêmes bleds que les Français leur avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'Etat; & l'ordre que Monsieur *Colbert* avait déja remis dans les finances rendit cette perte légère.

La crainte de retomber dans la disette ferma nos ports à l'exportation du bled. Chaque Intendant dans

ſa province ſe fit même un mérite de s'oppoſer au tranſport des grains dans la province voiſine. On ne put dans les bonnes années vendre ſes grains que par une requête au Conſeil. Cette fatale adminiſtration ſemblait excuſable par l'expérience du paſſé. Tout le Conſeil craignait que le commerce du bled ne le forçât de racheter encor à grands frais des autres nations une denrée ſi néceſſaire, que l'intérêt & l'imprévoyance des cultivateurs aurait vendu à vil prix.

Le laboureur alors plus timide que le Conſeil craignit de ſe ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait eſpérer un grand profit; & les terres ne furent pas auſſi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'adminiſtration étant floriſſantes empêchèrent *Colbert* de remédier au défaut de la principale.

C'eſt la ſeule tache de ſon miniſtère; elle eſt grande; mais ce qui l'excuſe, ce qui prouve combien il eſt mal-aiſé de détruire les préjugés dans l'adminiſtration Françaiſe, & comme il eſt difficile de faire le bien, c'eſt que cette faute ſentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun Miniſtre pendant cent années entières, juſqu'à l'époque mémorable de 1764, où un Contrôleur-général plus éclairé a tiré la France d'une miſère profonde, en rendant le commerce des grains libre, avec des reſtrictions à-peu-près ſemblables à celles dont on uſe en Angleterre.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenſes des guerres, des bâtimens & des plaiſirs, fut obligé de rétablir vers l'an 1672 ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais; impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages; enfin ce qui ſoutient l'Etat quelque tems, & l'obère pour des ſiécles.

Il fut emporté hors de ses mesures ; car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé, que la richesse d'un pays ne consiste que dans le nombre des habitans, la culture des terres, le travail industrieux & le commerce : on voit, que le Roi possédant très peu de domaines particuliers, & n'étant que l'administrateur des biens de ses sujets, ne peut être véritablement riche, que par des impôts aisés à percevoir & également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'Etat aux traitans, que quelque tems après la dissolution de la Chambre de justice, qu'il avait fait ériger contr'eux, il fit rendre un arrêt du Conseil, qui établissait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il voulait par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de se servir d'eux, sans même révoquer l'arrêt : le Roi pressait, & il falait des moyens promts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par *Catherine de Médicis*, avait tellement corrompu le gouvernement, par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été supprimée dans les belles années de *Henri IV*, elle reparut dans tout le règne de *Louis XIII*, & infecta surtout les derniers tems de *Louis XIV*.

Enfin *Sulli* enrichit l'Etat par une œcocomie sage que secondait un Roi aussi parcimonieux que vaillant, un Roi soldat à la tête de son armée & père de famille avec son peuple. *Colbert* soutint l'Etat malgré le luxe d'un maître fastueux, qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant.

On sait qu'après la mort de *Colbert*, lorsque le Roi se proposa de mettre *Pelletier* à la tête des finances, *le Tellier* lui dit, Sire, il n'est pas propre à cet emploi.

Pour-

Pourquoi ? dit le Roi. Il n'a pas l'ame affez dure, dit *le Tellier*. Mais vraiment, reprit le Roi, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. En effet ce nouveau Miniftre était bon & jufte ; mais lorfqu'en 1688 on fut replongé dans la guerre, & qu'il falut fe foutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'eft-à-dire, contre prefque toute l'Europe, il fe vit chargé d'un fardeau que *Colbert* avait trouvé trop lourd : le facile & malheureux expédient d'emprunter & de créer des rentes fut fa première reffource. Enfuite on voulut diminuer le luxe ; ce qui dans un Royaume rempli de manufactures eft diminuer l'induftrie & la circulation, & ce qui n'eft convenable qu'à une nation qui paye fon luxe à l'étranger.

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent maffif, qu'on voyait alors en affez grand nombre chez les grands Seigneurs, & qui étaient une preuve de l'abondance, feraient portés à la monnoie. Le Roi donna l'éxemple : il fe priva de toutes ces tables d'argent, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent maffif, & de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvre de cifelure des mains de *Balin* homme unique en fon genre, & tous exécutés fur les deffeins de *le Brun*. Ils avaient coûté dix millions ; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produifirent trois autres millions. La reffource était faible.

On fit enfuite une de ces énormes fautes, dont le Miniftère ne s'eft corrigé que dans nos derniers tems ; ce fut d'altérer les monnoies, de faire des refontes inégales, de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts ; il arriva que les quarts étant plus forts & les écus plus faibles, tous les quarts furent portés dans le pays étranger ; ils y furent frappés en écus, fur lefquels il y avait à gagner en les reverfant en France. Il faut qu'un pays foit bien bon par lui-même, pour fubfifter encor avec force après

avoir essuié si souvent de pareilles secousses : on n'était pas encor instruit : la finance était alors comme la physique, une science de vaines conjectures. Les traitans étaient des charlatans qui trompaient le Ministère ; il en coûta quatre-vingt millions à l'Etat. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles brèches.

Vers les années 1691 & 1692, les finances de l'Etat parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de *Louis XIV* dans ses bâtimens, dans les arts & dans les plaisirs, ne savaient pas, qu'au contraire les dépenses qui encouragent l'industrie, enrichissent un Etat. C'est la guerre qui appauvrit nécessairement le trésor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie au seizième siècle n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté longtems, si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols, & si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toûjours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flottes Françaises : & le commerce seul l'a enrichie. Les Algériens, qui n'ont guères que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très misérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presqu'aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre, où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens & de tous les maux, levé avec tant de peine dans les provinces, se

(*a*) Au Tom. IV. pag. 136. des mémoires de *Maintenon*, on trouve que la capitation *rendit au-delà des espérances des fermiers*. Jamais il n'y a eu de ferme de la capitation. Il est dit que *les laquais de Paris allèrent à l'Hôtel-de-Ville*

rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, & qui achètent par ces avances le droit de dépouiller la nation au nom du Souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent ; & le défaut de circulation fait languir le Royaume.

Nul remède précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe & stable, établi de longue main, & qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. On établit la capitation en 1695. (*a*) Elle fut supprimée à la paix de Risvick, & rétablie ensuite. Le Contrôleur-général *Pontchartrain* vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus en 1696 : cinq cent particuliers en achetèrent : mais la ressource fut passagère, & la honte durable. On obligea tous les Nobles, anciens & nouveaux, de faire enrégistrer leurs armoiries, & de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitèrent de cette affaire, & avancèrent l'argent. Le Ministère n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un pays qui en eût pu fournir de plus grandes.

On n'osa imposer le dixiéme, que dans l'année 1710. Mais ce dixiéme, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur, qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monnoies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent & l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire

prier qu'on les imposât à la capitation. Ce conte ridicule se détruit de lui-même ; les maîtres payèrent toûjours pour leurs domestiques.

du marc d'argent, de vingt-ſix francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-ſept & à vingt-huit; & après lui, dans les dernières années de *Louis XIV* on étendit cette dénomination juſqu'à quarante livres idéales; reſſource fatale, par laquelle le Roi était ſoulagé un moment, pour être ruiné enſuite: car au-lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait preſque plus que la moitié. Celui qui devait vingt-ſix livres en 1668 donnait un marc; & qui devait quarante livres ne donnait qu'à-peu-près ce même marc en 1710. Les diminutions qui ſuivirent, dérangèrent le peu qui reſtait du commerce, autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une reſſource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un tems de proſpérité, pour ſe ſoutenir dans un tems malheureux.

Le Miniſtre *Chamillart* commença en 1706 à payer en billets de monnoie, en billets de ſubſiſtance, d'uſtencile; & comme cette monnoie de papier n'était pas reçue dans les coffres du Roi, elle fut décriée preſqu'auſſi-tôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à conſommer d'avance quatre années des revenus de la Couronne. (*b*)

On fit toûjours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires: on créa des charges ridicules, toûjours ache-

(*b*) Il eſt dit dans l'hiſtoire écrite par *la Hode*, & rédigée ſous le nom de *la Martinière*, qu'il en coûtait ſoixante & douze pour cent pour le change dans les guerres d'Italie. C'eſt une abſurdité. Le fait eſt que Monſieur de *Chamillart* pour payer les armées ſe ſervait du crédit du Chevalier *Bernard*. Ce Miniſtre croyait, par un ancien préjugé, qu'il ne falait pas que l'argent ſortît du Royaume, comme ſi on donnait cet argent pour rien, & comme s'il était poſſible qu'une nation débitrice à une autre, &

tées par ceux qui veulent se mettre à l'abri de la taille; car l'impôt de la taille étant avilissant en France, & les hommes étant nés vains, l'appas qui les décharge de cette honte fait toûjours des dupes, & les gages considérables attachés à ces nouvelles charges, invitent à les acheter dans des tems difficiles, parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles seront supprimées dans des tems moins fâcheux. Ainsi en 1707 on inventa la dignité des Conseillers du Roi rouleurs & courtiers de vin; & cela produisit cent quatre-vingt mille livres. On imagina des Greffiers royaux, des Subdélégués des Intendans des provinces. On inventa des Conseillers du Roi contrôleurs aux empilemens des bois, des Conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui, mais alors elles faisaient pleurer.

Le Contrôleur-général *Desmarêts*, neveu de l'illustre *Colbert*, ayant en 1709 succédé à *Chamillart*, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune, pour accabler l'Etat. Le cruel hyver de 1709 força le Roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles, dans le tems qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive, qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709 montait à deux cent vingt & un millions; & le revenu ordinaire du Roi n'en produisit pas quarante-neuf. Il falut donc ruiner l'Etat, pour que

qui ne s'acquitte pas en effets commerçables, ne paye point en argent comptant: ce Ministre donnait au banquier huit pour cent de profit, à condition qu'on payât l'étranger sans faire sortir de l'argent de France. Il payait outre cela le change qui allait à cinq ou six pour cent de perte, & le banquier était obligé, malgré sa promesse, de solder son compte en argent avec l'étranger, ce qui produisait une perte considérable.

les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement & fut si peu réparé, que longtems après la paix, au commencement de l'année 1715, le Roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets, pour en avoir huit en espèces. Enfin il laissa à sa mort deux milliards six cent millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les espèces se trouvèrent alors réduites; ce qui fait environ quatre milliards cinq cent millions de notre monnoie courante en 1760.

Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir, s'il y avait eu alors un commerce florissant, un papier de crédit établi, & des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier, comme en Suède, en Angleterre, à Venise & en Hollande. Car lorsqu'un Etat puissant ne doit qu'à lui-même, la confiance & la circulation suffisent pour payer. Mais il s'en falait beaucoup, que la France eût alors assez de ressorts, pour faire mouvoir une machine si vaste & si compliquée, dont le poids l'écrasait.

Louis XIV dans son règne, dépensa dix-huit milliards; ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'aujourd'hui, en compensant, l'une par l'autre, les augmentations & les diminutions numéraires des monnoies.

Sous l'administration du grand *Colbert*, les revenus ordinaires de la Couronne n'allaient qu'à cent dix-sept millions, à vingt-sept livres, & puis à vingt-huit livres, le marc d'argent. Ainsi tout le surplus fut toûjours fourni en affaires extraordinaires. *Colbert*, le plus grand ennemi de cette funeste ressource, fut obligé d'y avoir recours pour servir promtement. Il emprunta huit cent millions valeur de notre tems dans la guerre de 1672. Il restait au Roi très peu d'anciens domaines de la Couronne. Ils sont déclarés inaliéna-

bles par tous les Parlemens du Royaume ; & cependant ils sont presque tous aliénés. Le revenu du Roi consiste aujourd'hui dans celui de ses sujets ; c'est une circulation perpétuelle de dettes & de payemens. Le Roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, sous le nom de rentes de l'Hôtel-de-Ville, qu'aucun Roi n'en a jamais retiré des domaines de la Couronne.

Pour se faire une idée de ce prodigieux accroissement de taxes, de dettes, de richesses, de circulation, & en même tems d'embarras & de peines, qu'on a éprouvé en France, & dans les autres pays, on peut considérer qu'à la mort de *François I* l'Etat devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles sur l'Hôtel-de-Ville, & qu'à présent il en doit plus de quarante-cinq millions.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de *Louis XIV* avec ceux de *Louis XV*, ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe & courant, que *Louis XIV* était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de *Colbert*, avec cent dix-sept millions de revenu, que son successeur ne l'était en 1730 avec près de deux cent millions : & cela est très vrai, en ne considérant que les rentes fixes & ordinaires de la Couronne. Car cent dix-sept millions numéraires, au marc de vingt-huit livres, sont une somme plus forte que deux cent millions, à quarante-neuf livres, à quoi se montait le revenu du Roi en 1730 : & de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la Couronne. Mais aussi les revenus du Roi ; c'est-à-dire, de l'Etat, sont accrus depuis ; & l'intelligence des finances s'est perfectionnée au point, que dans la guerre ruineuse de 1741, il n'y a pas eu un moment de discrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortissement, comme chez les Anglais : il a falu adopter une partie de leur système de finance, ainsi que leur philosophie ; & si, dans un

Etat purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulans, qui doublent au moins la richesse de l'Angleterre, l'administration de la France acquerrait son dernier degré de perfection, mais perfection trop voisine de l'abus dans une monarchie. (*c*)

Il y avait environ cinq cent millions numéraires d'argent monnoyé dans le Royaume en 1683; & il y en avait environ douze cent en 1730 de la manière dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire sous le ministère du Cardinal de *Fleuri*, fut presque le double du numéraire du tems de *Colbert*. Il paraît donc, que la France n'était environ que d'un sixiéme plus riche en espèces circulantes, depuis la mort de *Colbert*. Elle l'est beaucoup davantage, en matières d'argent & d'or, travaillées & mises en œuvre pour le service & pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre cent millions de notre monnoie d'aujourd'hui en 1690: & vers l'an 1730 on en possédait autant que d'espèces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment, combien le commerce, dont *Colbert* ouvrit les sources, s'est accru, lorsque ses canaux fermés par les guerres ont été débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artistes, que dispersa la révocation de l'édit de Nantes; & cette industrie augmente encor tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, & de plus grandes encor, que sous *Louis XIV*, parce que le génie & le commerce se fortifient toûjours, quand on les encourage.

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris & dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela est le fruit d'un travail ingénieux,

(*c*) L'Abbé de *St. Pierre* dans son *Journal politique*, à l'article du *Systême*, dit qu'en Angleterre & en Hollande, il

encor plus que de la richesse. Il n'en coûte guères plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il en coûtait pour l'être mal sous *Henri IV*. Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. Nos belles & parantes étoffes sont moins chères que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Ce n'est point en effet l'argent & l'or qui procurent une vie commode, c'est le génie. Un peuple, qui n'aurait que ces métaux, serait très misérable : un peuple, qui sans ces métaux mettrait heureusement en œuvre toutes les productions de la terre, serait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'espèces qu'il n'en faut pour la circulation.

L'industrie s'étant perfectionnée dans les villes, s'est accrue dans les campagnes. Il s'élévera toûjours des plaintes sur le sort des cultivateurs. On les entend dans tous les pays du monde ; & ces murmures sont presque partout ceux des oisifs opulens, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il est vrai que presqu'en tout pays, si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques avaient le loisir de murmurer, ils s'éléveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance. Ils détésteraient la nécessité de payer des taxes qu'ils ne se sont point imposées, & de porter le fardeau de l'Etat sans participer aux avantages des autres citoyens. Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé, & de marquer le point précis si difficile à trouver, entre l'exécution des loix, & l'abus des loix, entre les impôts & les rapines ; mais

n'y a de papiers qu'autant qu'il y a d'espèce : mais il est avéré que le papier l'emporte beaucoup, & ne subsiste que par la confiance.

l'hiſtoire doit faire voir qu'il eſt impoſſible qu'une ville ſoit floriſſante ſans que les campagnes d'alentour ſoient dans l'abondance ; car certainement ce ſont ces campagnes qui la nourriſſent. On entend à des jours réglés dans toutes les villes de France les reproches de ceux à qui leur profeſſion permet de déclamer en public contre toutes les différentes branches de conſommation, auxquelles on donne le nom de *luxe*. Il eſt évident que les alimens de ce luxe ne ſont fournis que par le travail induſtrieux des cultivateurs ; travail toûjours chérement payé.

On a planté plus de vignes, & on les a mieux travaillées. On a fait de nouveaux vins qu'on ne connaiſſait pas auparavant, tels que ceux de Champagne, auxquels on a ſu donner la couleur, la ſêve, & la force de ceux de Bourgogne, & qu'on débite chez l'étranger avec un grand avantage. Cette augmentation des vins a produit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légumes, des fruits a reçu de prodigieux accroiſſemens, & le commerce des comeſtibles avec les colônies de l'Amérique en a été augmenté. Les plaintes qu'on a de tout tems fait éclater, ſur la miſère de la campagne, ont ceſſé alors d'être fondées. D'ailleurs dans ces plaintes vagues on ne diſtingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres. Ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains, & cela eſt ainſi dans tous les pays du monde où le grand nombre doit vivre de ſa peine. Mais il n'y a guères de Royaume dans l'Univers, où le cultivateur, le fermier, ſoit plus à ſon aiſe que dans quelques provinces de France, & l'Angleterre ſeule peut lui diſputer cet avantage. La taille proportionnelle ſubſtituée à l'arbitraire a contribué encor depuis environ trente années à rendre plus ſolides les fortunes des cultivateurs qui poſſèdent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au néceſſaire pour travailler ; telle eſt la nature de l'homme. Il faut que ce grand nom-

bre d'hommes soit pauvre, mais il ne faut pas qu'il soit misérable.

Le moyen ordre s'est enrichi par l'industrie. Les Ministres & les courtisans ont été moins opulens, parce que l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointemens & les pensions sont restés les mêmes; & le prix des denrées est monté à plus du double. C'est ce qui est arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires sont partout restés sur l'ancien pied. Un Electeur qui reçoit l'investiture de ses Etats, ne paye que ce que ses prédécesseurs payaient du tems de l'Empereur *Charles IV* au quatorziéme siécle, & il n'est dû qu'un écu au secrétaire de l'Empereur dans cette cérémonie.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnoies, quantité des matières d'or & d'argent, prix des denrées, cependant la paye du soldat est restée au même taux qu'elle était il y a deux cent ans: on donne cinq sous numéraires au fantassin, comme on le donnait du tems de *Henri IV*. Aucun de ce grand nombre d'hommes ignorans qui vendent leur vie à si bon marché, ne sait, qu'attendu le surhaussement des espèces & la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les soldats de *Henri IV*. S'il le savait, s'il demandait une paye de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner; il arriverait alors que chaque Puissance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes; les forces se balanceraient de même; la culture de la terre & les manufactures en profiteraient.

Il faut encor observer que les gains du commerce ayant augmenté, & les appointemens de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, & plus dans le moyen ordre; & cela même

a mis moins de diſtance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de reſſource pour les petits que de ſervir les grands. Aujourd'hui l'induſtrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaiſſait pas il y a cent ans. Enfin de quelque manière que les finances de l'Etat ſoient adminiſtrées, la France poſſède dans le travail d'environ vingt millions d'habitans un tréſor ineſtimable.

CHAPITRE TRENTE-UNIÉME.

Des Sciences.

CE ſiécle heureux, qui vit naître une révolution dans l'eſprit humain, n'y ſemblait pas deſtiné; car, à commencer par la philoſophie, il n'y avait pas d'apparence du tems de *Louis XIII* qu'elle ſe tirât du chaos où elle était plongée. L'Inquiſition d'Italie, d'Eſpagne, de Portugal, avait lié les erreurs philoſophiques aux dogmes de la Religion : les guerres civiles en France, & les querelles du Calviniſme, n'étaient pas plus propres à cultiver la raiſon humaine, que le fut le fanatiſme du tems de *Cromwell* en Angleterre. Si un chanoine de Thorn avait renouvellé l'ancien ſyſtême planétaire des Caldéens oublié depuis ſi longtems, cette vérité était condamnée à Rome : & la congrégation du St. Office, compoſée de ſept Cardinaux, ayant déclaré non-ſeulement hérétique mais abſurde le mouvement de la terre ſans lequel il n'y a point de véritable aſtronomie, le grand *Galilée* ayant demandé pardon à l'âge de ſoixante & dix ans d'avoir eu raiſon, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue ſur la terre.

Le Chancelier *Bacon* avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir : *Galilée* avait fait quelques découvertes ſur la chûte des corps : *Torricelli* commen-

çait à connaître la pesanteur de l'air qui nous environne : on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles essais, toutes les écoles restaient dans l'absurdité, & le monde dans l'ignorance. *Descartes* parut alors ; il fit le contraire de ce qu'on devait faire ; au-lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géomètre de son siécle ; mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. Celui de *Descartes* était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guères que des romans de philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais *Galilée*, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanesque réussit ; & le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles, fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe ; & du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup, de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent. Ils tombèrent l'un après l'autre ; & la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avait à Florence une Académie d'expériences sous le nom *del Cimento*, établie par le Cardinal *Léopold de Médicis* vers l'an 1655. On sentait déja dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature, qu'en l'examinant piéce à piéce. Cette académie, après les jours de *Galilée* & dès le tems de *Torricelli*, rendit de grands services.

Quelques philosophes en Angleterre, sous la sombre administration de *Cromwell*, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités ; tandis que le fanatisme opprimait toute vérité. *Charles II* rappellé sur le trône de ses ancêtres par le repentir & par l'incons-

tance de sa nation, donna des lettres-patentes à cette académie naissante; mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La Société royale, ou plutôt la Société libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent de nos jours les découvertes sur la lumière, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, & cent autres inventions, qui pouraient à cet égard faire appeller ce siécle, *le siécle des Anglais*, aussi-bien que celui de *Louis XIV*.

En 1666, Monsieur *Colbert*, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; & à la prière de quelques savans, il fit agréer à *Louis XIV* l'établissement d'une Académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699 comme celle d'Angleterre & comme l'Académie Française. *Colbert* attira d'Italie *Dominique Cassini*, & *Huyghens* de Hollande par de fortes pensions. Ils découvrirent les satellites & l'anneau de *Saturne*. On est redevable à *Huyghens* des horloges à pendule. On acquit peu-à-peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique, en rejettant tout systême. Le public fut étonné de voir une chymie, dans laquelle on ne cherchait, ni le grand-œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature; une astronomie, qui ne prédisait pas les événemens du monde, une médecine indépendante des phases de la Lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux & des plantes. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connue. On l'étudia dans toutes ses productions.

La géographie reçut des accroissemens étonnans. A peine *Louis XIV* a-t-il fait bâtir l'Observatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par *Dominique Cassini* & par *Picart*. Elle est continuée vers le Nord en 1683 par *la Hire*; & enfin *Cassini* la prolonge en 1700 jusqu'à l'extrémité du Roussillon.

C'est le plus beau monument de l'astronomie, & il suffit pour éterniser ce siécle.

On envoye en 1672 des physiciens à la Cayenne, faire des observations utiles. Ce voyage a été la première origine de la connaissance d'une nouvelle loi de la nature, que le grand *Newton* a démontrée ; & il a préparé à ces voyages plus fameux, qui depuis ont illustré le règne de *Louis XV*.

On fait partir en 1700 *Tournefort* pour le Levant. Il y va recueillir des plantes, qui enrichissent le jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, & aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La bibliothèque royale, déja nombreuse, s'enrichit sous *Louis XIV* de plus de trente mille volumes ; & cet exemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déja plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit Français. Il semble, qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, & que les bonnes loix Romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un seul corps des loix de la nation.

Sous lui, les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le *Journal des Savans*, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est aujourd'hui remplie, & dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'Académie des belles-lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'Académie Française, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de *Louis XIV*, devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du Monarque, & qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, & à une critique judicieuse des opinions & des faits. Elle

fit à-peu-près dans l'hiſtoire, ce que l'Académie des ſciences faiſait dans la phyſique; elle diſſipa des erreurs.

L'eſprit de ſageſſe & de critique, qui ſe communiquait de proche en proche, détruiſit inſenſiblement beaucoup de ſuperſtitions. C'eſt à cette raiſon naiſſante qu'on dut la déclaration du Roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les ſimples accuſations de ſorcellerie. On ne l'eût pas oſé ſous *Henri IV* & ſous *Louis XIII*; & ſi depuis 1672 il y a eu encor des accuſations de maléfices, les juges n'ont condamné d'ordinaire les accuſés, que comme des profanateurs, qui d'ailleurs employaient le poiſon. (*a*)

Il était très commun auparavant, d'éprouver les ſorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes; s'ils ſurnageaient, ils étaient convaincus. Pluſieurs juges de province avaient ordonné ces épreuves; & elles continuèrent encor longtems parmi le peuple. Tout berger était ſorcier; & les amulètes, les anneaux conſtellés, étaient en uſage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les ſources, les tréſors & les voleurs, paſſaient pour certains, & ont encor beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait preſque perſonne qui ne ſe fît tirer ſon horoſcope. On n'entendait parler que de ſecrets magiques; preſque tout était illuſion. Des ſavans, des magiſtrats, avaient écrit ſérieuſement ſur ces matières. On diſtinguait parmi

(*a*) En 1609 ſix cent ſorciers furent condamnés, dans le reſſort du Parlement de Bordeaux, & la plûpart brûlés. *Nicolas Remi*, dans ſa Démonolatrie, rapporte neuf cent arrêts rendus en quinze ans contre des ſorciers dans la ſeule Lorraine. Le fameux curé *Louis Gauffredi* brûlé à Aix en 1611, avait avoué qu'il était ſorcier, & les juges l'avaient cru.

C'eſt une choſe honteuſe que le père *Le Brun*, dans ſon traité des *pratiques ſuperſtitieuſes*,

parmi les auteurs, une classe de démonographes. Il y avait des règles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés d'avec les faux; enfin, jusques vers ces tems-là l'on n'avait guère adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre.

Les idées superstitieuses étaient tellement enracinées chez les hommes, que les comètes les effrayaient encor en 1680. On osait à peine combattre cette crainte populaire. *Jacques Bernoulli*, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette comète aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un signe de la colère divine, parce que cette chevelure est éternelle: mais que la queue pourrait bien en être un. Cependant ni la tête, ni la queue, ne sont éternelles. Il falut que *Bayle* écrivît contre le préjugé vulgaire, un livre fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors.

On ne croirait pas que les Souverains eussent obligation aux philosophes. Cependant il est vrai, que cet esprit philosophique, qui a gagné presque toutes les conditions excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des Souverains. Des querelles, qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des schismes, n'en ont point causé. Si on a dit que les peuples seraient heureux quand ils auraient des philosophes pour Rois, il est très vrai de dire, que les Rois en sont plus heureux, quand il y a beaucoup de leurs sujets philosophes.

titieuses, admette encor de vrais sortilèges: il va même jusqu'à dire, pag. 524, que le Parlement de Paris reconnaît des sortilèges: il se trompe: le Parlement reconnaît des profanations, des maléfices, mais non des effets surnaturels opérés par le Diable. Le livre de *Dom Calmet* sur les vampires & sur les apparitions, a passé pour un délire; mais il fait voir combien l'esprit humain est porté à la superstition.

Il faut avouer, que cet esprit raisonnable, qui commence à présider à l'éducation dans les grandes villes, n'a pu empêcher les fureurs des fanatiques des Cevennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à *St. Médard*, ni calmer des disputes aussi acharnées que frivoles, entre des hommes qui auraient dû être sages. Mais avant ce siécle, ces disputes eussent causé des troubles dans l'Etat; les miracles de *St. Médard* eussent été accrédités par les plus considérables citoyens; & le fanatisme, renfermé dans les montagnes des Cevennes, se fût répandu dans les villes.

Tous les genres de science & de littérature ont été épuisés dans ce siécle; & tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'esprit humain, que ceux qui en d'autres tems auraient passé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose, à cause de leur nombre; & la gloire du siécle en est plus grande.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÉME.

Des beaux Arts.

LA saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre & à Florence; & si l'Académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au-dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions & les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'éloquence, dans la poësie, dans la littérature, dans les livres de morale & d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait

plus de goût en Italie. La véritable éloquence était partout ignorée, la Religion enseignée ridiculement en chaire, & les causes plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs citaient *Virgile* & *Ovide*; les avocats, *St. Augustin* & *St. Jérôme*. Il ne s'était point encor trouvé de génie, qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du stile & la dignité. Quelques vers de *Malherbe* faisaient sentir seulement, qu'elle était capable de grandeur & de force; mais c'était tout. Les mêmes génies, qui avaient écrit très bien en latin, comme un Président de *Thou*, un chancelier de *l'Hôpital*, n'étaient plus les mêmes, quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le français n'était encor recommandable, que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de *Joinville*, d'*Amiot*, de *Marot*, de *Montagne*, de *Régnier*, de la *Satyre Ménippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossiéreté.

Jean de Lingendes Evêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu, parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons & ses oraisons funèbres, quoique mêlées encor de la rouille de son tems, furent le modèle des orateurs qui l'imitèrent & le surpassèrent. L'oraison funèbre de *Charles-Emanuel* Duc de Savoie, surnommé *le Grand* dans son pays, prononcée par *Lingendes* en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que *Fléchier* longtems après en prit l'exorde tout entier aussi-bien que le texte & plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre du Vicomte de *Turenne*.

Balzac en ce tems-là donnait du nombre & de l'harmonie à la prose. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées; il écrivait au premier Cardinal de *Retz*: Vous venez de prendre le sceptre des Rois & la livrée des roses." Il écrivait de Rome à *Bois-Robert*;

en parlant des eaux de senteur : „ Je me sauve à la nage „ dans ma chambre au milieu des parfums. " Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira *Balzac* dans son tems, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée & nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles ; & même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture donna quelque idée des graces légères de ce stile épistolaire, qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un baladinage, que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du tems & les caractères des hommes ; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer, & à prendre une forme constante. On en était redevable à l'Académie Française, & surtout à *Vaugelas*. Sa traduction de *Quinte-Curce*, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement ; & il s'y trouve peu d'expressions & de tours qui ayent vieilli.

Olivier Patru, qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage ; & quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours ; mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages, qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation & à lui donner un esprit de justesse & de précision, fut le petit recueil des *Maximes de François Duc de la Rochefoucault*. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que l'*amour-propre est le mobile de tout* ; cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est pres-

que toûjours piquante. C'est moins un livre, que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil ; il accoutuma à penser & à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis & délicat. C'était un mérite que personne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaissance des lettres. Mais le premier livre de génie, qu'on vit en prose, fut le recueil des *Lettres provinciales* en 1654. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot, qui depuis cent ans se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'Evêque de Luçon fils du célèbre *Bussi* m'a dit, qu'ayant demandé à Monsieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, *Bossuet* lui répondit, *les Lettres provinciales*. Elles ont beaucoup perdu de leur piquant, lorsque les jésuites ont été abolis & les objets de leurs disputes méprisés.

Le bon goût qui régne d'un bout à l'autre dans ce livre, & la vigueur des dernières lettres, ne corrigèrent pas d'abord le stile lâche, diffus, incorrect & décousu, qui depuis longtems était celui de presque tous les écrivains, des prédicateurs & des avocats.

Un des premiers, qui étala dans la chaire une raison toûjours éloquente, fut le père *Bourdaloue* vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le père *Massillon* Evêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de graces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du siécle ; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son stile plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher ; & jamais il ne songe à plaire.

Peut-être serait-il à souhaiter, qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, il en eût banni

auſſi cette coutume de prêcher ſur un texte. En effet, parler longtems ſur une citation d'une ligne ou deux, ſe fatiguer à compaſſer tout ſon diſcours ſur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce miniſtère. Le texte devient une eſpèce de deviſe, ou plutôt d'énigme, que le diſcours développe. Jamais les Grecs & les Romains ne connurent cet uſage. C'eſt dans la décadence des lettres qu'il commença, & le tems l'a conſacré.

L'habitude de diviſer toûjours en deux ou trois points des choſes qui comme la morale n'exigent aucune diviſion, ou qui en demanderaient davantage comme la controverſe, eſt encor une coutume génante, que le père *Bourdaloue* trouva introduite, & à laquelle il ſe conforma.

Il avait été précédé par *Boſſuet* depuis Evêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un ſi grand-homme, s'était engagé dans ſa grande jeuneſſe, à épouſer Mademoiſelle *Des-Vieux*, fille d'un rare mérite. Ses talens pour la théologie & pour cette eſpèce d'éloquence qui le caractériſe, ſe montrèrent de ſi bonne heure, que ſes parens & ſes amis le déterminèrent à ne ſe donner qu'à l'Egliſe. Mademoiſelle *Des-Vieux* l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir, au bonheur de vivre avec lui. (*a*) Il avait prêché aſſez jeune devant le Roi & la Reine-mère en 1662, longtems avant que le père *Bourdaloue* fût connu. Ses diſcours ſoutenus d'une action noble & touchante, les premiers qu'on eût encor entendus à la Cour qui approchaſſent du ſublime, eurent un ſi grand ſuccès, que le Roi fit écrire en ſon nom à ſon père Intendant de Soiſſons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand *Bourdaloue* parut, *Boſſuet* ne paſſa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déja

(*a*) Voyez le catalogue des écrivains à l'article *Boſſuet*.

donné aux oraiſons funèbres, genre d'éloquence, qui demande de l'imagination & une grandeur majeſtueuſe qui tient un peu à la poëſie, dont il faut toûjours emprunter quelque choſe, quoiqu'avec diſcrétion, quand on tend au ſublime. L'oraiſon funèbre de la Reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom: mais ce diſcours n'était pas encor digne de lui; & il ne fut pas imprimé, non plus que ſes ſermons. L'éloge funèbre de la Reine d'Angleterre veuve de *Charles I*, qu'il fit en 1669, parut preſqu'en tout un chef-d'œuvre. Les ſujets de ces piéces d'éloquence ſont heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'eſt en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux perſonnages ſont ce qui intéreſſe davantage. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de ſon âge & morte entre ſes bras, eut le plus grand & le plus rare des ſuccès, celui de faire verſer des larmes à la Cour: il fut obligé de s'arrêter après ces paroles: *O nuit déſaſtreuſe! nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame ſe meurt, Madame eſt morte, &c.* L'auditoire éclata en ſanglots; & la voix de l'orateur fut interrompue par ſes ſoupirs & par ſes pleurs.

Les Français furent les ſeuls qui réuſſirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme quelque tems après en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de ſuccès qu'entre ſes mains. Il appliqua l'art oratoire à l'hiſtoire même, qui ſemble l'exclure. Son *diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle*, compoſé pour l'éducation du Dauphin, n'a eu ni modèle ni imitateurs. Si le ſyſtême qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les ſavans, ſon ſtile n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majeſtueuſe, dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroiſſement & la chûte des grands Empi-

res ; & de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorérent ce siécle, étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* est de ce nombre. *Fénélon*, le disciple, l'ami de *Bossuet*, & depuis devenu malgré lui son rival & son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman & du poëme, & qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman, comme Monsieur de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre-humain ; morale entiérement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru, qu'il avait composé ce livre pour servir de thêmes & d'instruction au Duc de Bourgogne & aux autres enfans de France, dont il fut précepteur ; ainsi que *Bossuet* avait fait son *Histoire universelle*, pour l'éducation de Monseigneur. Mais son neveu le Marquis de *Fénélon*, héritier de la vertu de cet homme célèbre, & qui a été tué à la bataille de Rocou, m'a assuré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable, que les amours de *Calypso* & d'*Eucharis* eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfans de France.

Il ne fit cet ouvrage, que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'était fait un stile, qui n'était qu'à lui & qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original : il n'y a pas dix ratures. Il le composa en trois mois au milieu de ses malheureuses disputes sur le Quiétisme ; ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ses occupations. On prétend, qu'un domestique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela est, l'Archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Eu-

rope : mais il lui dut auſſi d'être perdu pour jamais à la Cour. On crut voir dans le *Télémaque*, une critique indirecte du gouvernement de *Louis XIV*. *Séſoſtris* qui triomphait avec trop de faſte, *Idoménée* qui établiſſait le luxe dans Salente & qui oubliait le néceſſaire, parurent des portraits du Roi : quoiqu'après tout il ſoit impoſſible d'avoir chez ſoi le ſuperflu que par la ſurabondance des arts de première néceſſité. Le Marquis de *Louvois* ſemblait, aux yeux des mécontens, repréſenté ſous le nom de *Protéſilas*, vain, dur, hautain, ennemi des grands Capitaines qui ſervaient l'Etat & non le Miniſtre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre *Louis XIV*, qui depuis ébranlèrent ſon trône dans la guerre de 1701, ſe firent une joie de le reconnaître dans ce même *Idoménée*, dont la hauteur révolte tous ſes voiſins. Ces alluſions firent des impreſſions profondes, à la faveur de ce ſtile harmonieux, qui inſinue d'une manière ſi tendre la modération & la concorde. Les étrangers & les Français mêmes, laſſés de tant de guerres, virent avec une conſolation maligne, une ſatyre dans un livre fait pour enſeigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vu quatorze en langue anglaiſe. Il eſt vrai, qu'après la mort de ce Monarque, ſi craint, ſi envié, ſi reſpecté de tous, & ſi haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a ceſſé de s'aſſouvir des alluſions prétendues qui cenſuraient ſa conduite, les juges d'un goût ſévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les avantures trop peu liées, les deſcriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre ; mais le livre a toûjours été regardé comme un des beaux monumens d'un ſiécle floriſſant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique, les *Caractères* de *la Bruyère*. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage,

que du *Télémaque.* Un ftile rapide, concis, nerveux, des expreffions pittorefques, un ufage tout nouveau de la langue, mais qui n'en bleffe pas les règles, frappèrent le public; & les allufions qu'on y trouvait en foule, achevèrent le fuccès. Quand *la Bruyère* montra fon ouvrage manufcrit à Monfieur de *Malefieux*, celui-ci lui dit : *Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis.* Ce livre baiffa dans l'efprit des hommes, quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut paffée. Cependant, comme il y a des chofes de tous les tems & de tous les lieux, il eft à croire qu'il ne fera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs; les *Caractères* de *la Bruyère* en ont produit davantage. Il eft plus aifé de faire de courtes peintures des chofes qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaife & qui inftruife à la fois.

L'art délicat de répandre des graces jufques fur la philofophie, fut encor une chofe nouvelle, dont le livre *des Mondes* fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philofophie eft l'ordre, la clarté & furtout la vérité. Ce qui pourait empêcher cet ouvrage ingénieux, d'être mis par la poftérité au rang de nos livres claffiques, c'eft qu'il eft fondé en partie fur la chimère des tourbillons de *Defcartes*.

Il faut ajouter à ces nouveautés, celles que produifit *Bayle*, en donnant une efpèce de dictionnaire de raifonnement. C'eft le premier ouvrage de ce genre, où l'on puiffe apprendre à penfer. Il faut abandonner à la deftinée des livres ordinaires, les articles de ce recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de *Bayle*, d'un lecteur grave & de la poftérité. Au refte, en plaçant ici *Bayle* parmi les auteurs qui ont honoré le fiécle de *Louis XIV*, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'arrêt du Parlement de Tou-

loufe, qui, en déclarant fon teftament valide en France malgré la rigueur des loix, dit expreffément, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un étranger.*

On ne s'appefantira point ici fur la foule des bons livres que ce fiécle a fait naître ; on ne s'arrête qu'aux productions de génie fingulières ou neuves, qui le caractérifent & qui le diftinguent des autres fiécles. L'éloquence de *Boffuet* & de *Bourdaloue*, par exemple, n'était & ne pouvait être celle de *Cicéron* : c'était un genre & un mérite tout nouveau. Si quelque chofe approche de l'orateur Romain, ce font les trois mémoires que *Péliffon* compofa pour *Fouquet.* Ils font dans le même genre que plufieurs oraifons de *Cicéron*; un mélange d'affaires judiciaires & d'affaires d'Etat, traité folidement avec un art qui paraît peu, & orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des hiftoriens, mais point de *Tite-Live.* Le ftile de la *Confpiration de Venife* eft comparable à celui de *Sallufte.* On voit que l'Abbé de *Saint-Réal* l'avait pris pour modèle ; & peut être l'a-t-il furpaffé. Tous les autres écrits dont on vient de parler, femblent être d'une création nouvelle. C'eft là furtout ce qui diftingue cet âge illuftre ; car pour des favans & des commentateurs, le feiziéme & le dix-feptiéme fiécle en avaient beaucoup produit ; mais le vrai génie en aucun genre n'était encor développé.

Qui croirait, que tous ces bons ouvrages en profe n'auraient probablement jamais exifté, s'ils n'avaient été précédés par la poëfie ? c'eft pourtant la deftinée de l'efprit humain dans toutes les nations : les vers furent partout les premiers enfans du génie & les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples font ce qu'eft chaque homme en particulier. *Platon* & *Cicéron* commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encor citer un paffage no-

ble & ſublime de proſe françaiſe, quand on ſavait par cœur le peu de belles ſtances que laiſſa *Malherbe*; & il y a grande apparence, que ſans *Pierre Corneille*, le génie des proſateurs ne ſe ſerait pas développé.

Cet homme eſt d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très mauvais modèles, quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encor lui fermer le bon chemin, c'eſt que ces mauvais modèles étaient eſtimés; & pour comble de découragement, ils étaient favoriſés par le Cardinal de *Richelieu*, le protecteur des gens de lettres & non pas du bon goût. Il récompenſait de mépriſables écrivains, qui d'ordinaire ſont rempans; & par une hauteur d'eſprit ſi bien placée ailleurs, il voulait abaiſſer ceux en qui il ſentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement ſe plie à la dépendance. Il eſt bien rare qu'un homme puiſſant, quand il eſt lui-même artiſte, protège ſincérement les bons artiſtes.

Corneille eut à combattre ſon ſiécle, ſes rivaux & le Cardinal de *Richelieu*. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit ſur le *Cid*. Je remarquerai ſeulement, que l'Académie, dans ſes judicieuſes déciſions entre *Corneille* & *Scudéri*, eut trop de complaiſance pour le Cardinal de *Richelieu*, en condamnant l'amour de *Chimène*. Aimer le meurtrier de ſon père, & pourſuivre la vengeance de ce meurtre, était une choſe admirable. Vaincre ſon amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui conſiſte principalement dans les combats du cœur. Mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le ſeul ouvrage de *Corneille* que le Cardinal de *Richelieu* voulut rabaiſſer. L'Abbé d'*Aubignac* nous apprend, que ce Miniſtre déſapprouva *Polyeucte*.

Le *Cid*, après tout, était une imitation très embellie de *Guillain de Castro*, (*b*) & en plusieurs endroits, une traduction. *Cinna* qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de *Condé*, qui disait, que le grand *Condé* à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'*Auguste*.

Je suis maître de moi, comme de l'univers ;
Je le suis, je veux l'être. O siécles ! ô mémoire !
Conservez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste couroux,
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous !
Soyons amis, *Cinna* ; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand *Corneille* faisant pleurer le grand *Condé* d'admiration, est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de piéces indignes de lui, qu'il fit plusieurs années après, n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand-homme ; ainsi que les fautes considérables d'*Homère* n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilège du vrai génie, & surtout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul ; mais *Louis XIV*, *Colbert*, *Sophocle* & *Euripide* contribuèrent tous à former *Racine*. Une ode, qu'il composa à l'âge de dix-huit ans pour le mariage du Roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, & le détermina à la poësie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour, & celle

(*b*) Il y avait deux tragédies espagnoles sur ce sujet. *Le Cid de Guillain de Castro*, & *l'Honrador de su padre* de *Jean-Baptiste Dramante*. *Corneille* imita autant de scênes de *Dramante* que de *Castro*.

des ouvrages de *Corneille* a un peu diminué. La raison en est, que *Racine* dans tous ses ouvrages depuis son *Alexandre*, est toûjours élégant, toûjours correct, toûjours vrai; qu'il parle au cœur, & que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. *Racine* passa de bien loin & les Grecs & *Corneille* dans l'intelligence des passions, & porta la douce harmonie de la poësie, ainsi que les graces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignèrent à la nation à penser, à sentir & à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux même qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de personnes en France, du tems du Cardinal de *Richelieu*, capables de discerner les défauts du *Cid*; & en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scène, fut représentée chez Madame la Duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner. Le tems a vengé l'auteur; mais ce grand-homme est mort, sans jouir du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toûjours de ne pas rendre justice à *Racine*. Madame de *Sévigné*, la première personne de son siècle pour le stile épistolaire, & surtout pour conter des bagatelles avec grace, croit toûjours que *Racine n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du caffé, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt*. Il faut du tems, pour que les réputations meurissent.

La singulière destinée de ce siècle rendit *Molière* contemporain de *Corneille* & de *Racine*. Il n'est pas vrai que *Molière*, quand il parut, eût trouvé le théatre absolument dénué de bonnes comédies. *Corneille* lui-même avait donné le *Menteur*, pièce de caractère & d'intrigue, prise du théatre espagnol comme le *Cid*; & *Molière* n'avait encor fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait la *Mère*

coquette de *Quinault*, piéce à la fois de caractère & d'intrigue, & même modèle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la première comédie, où l'on ait peint ceux que l'on a appellés depuis les *Marquis*. La plûpart des grands Seigneurs de la Cour de *Louis XIV* voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; & il y en avait enfin, & même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux, & cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura longtems. *Molière* l'attaqua souvent; & il contribua à défaire le public de ces importans subalternes, ainsi que de l'affectation des *Précieuses*, du pédantisme des *Femmes savantes*, de la robe & du latin des médecins. *Molière* fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siécle; on sait assez ses autres mérites.

C'était un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les héros de *Corneille* & de *Racine*, les personnages de *Molière*, les symphonies de *Lulli* toutes nouvelles pour la nation, & (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix des *Bossuet* & des *Bourdaloue* se faisaient entendre à *Louis XIV*, à *Madame* si célèbre par son goût, à un *Condé*, à un *Turenne*, à un *Colbert*, & à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce tems ne se retrouvera plus, où un Duc de *la Rochefoucault*, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un *Pascal* & d'un *Arnauld*, allait au théatre de *Corneille*.

Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands-hommes, non point par ses premières satyres, car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les *Embarras de Paris*, & sur les noms des *Cassaignes* & des

Cotins; mais il instruisait cette postérité, par ses belles épitres, & surtout par son art poëtique, où *Corneille* eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans son stile, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté & dans les graces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presqu'à côté de ces hommes sublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau, & d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ces illustres contemporains. On sait, avec quelle injustice *Boileau* voulut le décrier. Il manquait à *Boileau* d'avoir sacrifié aux graces. Il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme, qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers. On sait par cœur des scènes entières de *Quinault*; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation. Mais la simple & belle nature, qui se montre souvent dans *Quinault* avec tant de charmes, plaît encor dans toute l'Europe, à ceux qui possèdent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide*, ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il serait reçu! mais *Quinault* était moderne.

Tous ces grands-hommes furent connus & protégés de *Louis XIV*, excepté *la Fontaine*. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une Cour, qu'il ne cherchait pas. Mais le Duc de Bourgogne l'accueillit; & il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce Prince. Il était, malgré son génie, presque aussi simple que les héros de ses fables. Un prêtre de l'Oratoire nommé *Pouget*, se fit un grand mérite, d'avoir traité cet homme de mœurs si inno-

innocentes, comme s'il eût parlé à la *Brinvilliers* & à la *Voisin*. Ses contes ne sont que ceux du *Pogge*, de l'*Arioste*, & de la Reine de Navarre. Si la volupté est dangereuse, ce ne sont pas des plaisanteries qui inspirent cette volupté. On pourrait appliquer à *la Fontaine* son aimable fable *des animaux malades de la peste*, qui s'accusent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux ours : & un animal innocent est dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui feront les délices & l'instruction des siécles à venir, il se forma une foule d'esprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui font l'amusement des honnêtes gens, ainsi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des *Poussin*, des *le Sueur*, des *le Brun*, des *le Moine*, & des *Vanlo*.

Cependant, vers la fin du régne de *Louis XIV*, deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, & eurent beaucoup de réputation. L'un était *la Motte-Houdart*, (*c*) homme d'un esprit plus sage & plus étendu que sublime, écrivain délicat & méthodique en prose, mais manquant souvent de feu & d'élégance dans sa poësie, & même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après ; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous restent de lui en plus d'un genre, empêcheront toûjours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva, que dans l'art d'écrire, on peut être encore quelque chose au second rang.

L'autre était *Rousseau*, qui avec moins d'esprit, moins de finesse & de facilité que *la Motte*, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des

(*c*) Voyez le catalogue des écrivains à l'article *la Motte*.

odes qu'après *la Motte*; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ses pseaumes l'onction & l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de *Racine*. Ses épigrammes sont mieux travaillées que celles de *Marot*. Il réussit bien moins dans les opéra qui demandent de la sensibilité, dans les comédies qui veulent de la gayeté, & dans les épitres morales qui veulent de la vérité; tout cela lui manquait. Ainsi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue française, si le stile marotique, qu'il employa dans des ouvrages sérieux, avait été imité. Mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cent ans, n'a été qu'une mode passagère. Quelques-unes de ses épitres sont des imitations un peu forcées de *Despréaux*, & ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, & sur des vérités reconnues : *le vrai seul est aimable*.

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers; soit que l'âge & les malheurs eussent affaibli son génie, soit que son principal mérite consistant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus nécessaire & plus rare qu'on ne pense, il ne fut plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs, celui de n'avoir plus de critiques sévères.

Ses longues infortunes eurent leur source dans un amour-propre indomtable, & trop mêlé de jalousie & d'animosité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talens; mais on ne le considère ici que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guères de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres, & à-peu-près vers le

tems de la mort de *Louis XIV*, la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siécle, parce que personne n'y avait marché : elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle a été battue. Les grands-hommes du siécle passé ont enseigné à penser & à parler ; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent, ne peuvent guères dire que ce qu'on sait. Enfin, une espèce de dégoût est venue de la multitude des chefs-d'œuvre.

Le siécle de *Louis XIV* a donc en tout la destinée des siécles de *Léon X*, d'*Auguste*, d'*Alexandre*. Les terres qui firent naître dans ces tems illustres tant de fruits du génie avaient été longtems préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales & dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité. La véritable raison est que chez les peuples qui cultivent les beaux arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue & le goût. Quand les premiers pas sont faits, alors les génies se développent ; l'émulation, la faveur publique prodiguées à ces nouveaux efforts, excitent tous les talens. Chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte. Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, & qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets & les embellissemens propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'Abbé *du Bos*, homme d'un très grand sens, qui écrivait son traité sur la poësie & sur la peinture vers l'an 1714, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la ligue par *Henri le Grand*. Il devait ajouter que les embellissemens de l'épopée convenables aux Grecs, aux Romains, aux

Italiens du quinziéme & du feiziéme fiécle, étant profcrits parmi les Français, les Dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monftres, les fortilèges, les métamorphofes, les avantures romanefques n'étant plus de faifon, les beautés propres au poëme épique font renfermées dans un cercle très étroit. Si donc il fe trouve jamais quelque artifte qui s'empare des feuls ornemens convenables au tems, au fujet, à la nation, & qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui, trouveront la carrière remplie.

Il en eft de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes paffions tragiques, & les grands fentimens, puiffent fe varier à l'infini d'une manière neuve & frappante. Tout a fes bornes.

La haute comédie a les fiennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caractères vraiment comiques & marqués de grands traits. L'Abbé *du Bos* faute de génie croit que les hommes de génie peuvent encor trouver une foule de nouveaux caractères; mais il faudrait que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences, qui font dans les caractères des hommes, peuvent être maniées auffi heureufement que les grands fujets. Les nuances à la vérité font innombrables, mais les couleurs éclatantes font en petit nombre; & ce font ces couleurs primitives qu'un grand artifte ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, & furtout celle des oraifons funèbres, font dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des mifères & des faibleffes humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On eft réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre fuffifant de fables étant compofé par un *la Fontaine*, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, & pref-

que dans les mêmes avantures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siécle, après quoi il faut qu'il dégénère...

Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, & qui ne demandent que du travail, du jugement, & un esprit commun, peuvent plus aisément se soutenir; & les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de *Louis XIV*, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes. Car on peut en peinture & en sculpture traiter cent fois les mêmes sujets: on peint encor la sainte famille, quoique *Raphaël* ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art: mais on ne serait pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, l'*Art Poëtique*, le *Tartuffe*.

Il faut encor observer que le siécle passé ayant instruit le présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & ce qui est encor pis, de livres sérieux inutiles: mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente, & oisive, où une partie des citoyens s'occupe sans cesse à amuser l'autre, il se trouve de tems en tems d'excellens ouvrages, ou d'histoire, ou de réflexions, ou de cette littérature légère qui délasse toutes sortes d'esprits.

La nation Française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la langue de l'Europe; tout y a contribué; les grands auteurs du siécle de *Louis XIV*, ceux qui les ont suivis, les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers; un *Bayle* surtout, qui écrivant en Hollande s'est fait lire de toutes les nations; un *Rapin de Thoiras*, qui a donné en français la seule bonne histoire d'Angleterre; un *Saint-Evremont*, dont toute la Cour

de Londres recherchait le commerce ; la Ducheſſe de *Mazarin*, à qui l'on ambitionnait de plaire ; Madame d'*Olbreuſe* devenue Ducheſſe de *Zell*, qui porta en Allemagne toutes les graces de ſa patrie. L'eſprit de ſociété eſt le partage naturel des Français : c'eſt un mérite & un plaiſir dont les autres peuples ont ſenti le beſoin. La langue française eſt de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté & de délicateſſe tous les objets de la converſation des honnêtes gens, & par-là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agrémens de la vie.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÉME.

Suite des Arts.

A L'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'eſprit, comme la muſique, la peinture, la ſculpture, l'architecture ; ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le tems qu'on nomme *le ſiècle de Louis XIV*. La muſique était au berceau : quelques chanſons languiſſantes, quelques airs de violon, de guitarre & de téorbe, la plûpart même compoſés en Eſpagne, étaient tout ce qu'on connaiſſait. *Lulli* étonna par ſon goût & par ſa ſcience. Il fut le premier en France qui fit des baſſes, des milieux & des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ſes compoſitions, qui paraiſſent aujourd'hui ſi ſimples & ſi aiſées. Il y a de nos jours mille perſonnes qui ſavent la muſique, pour une qui la ſavait du tems de *Louis XIII*; & l'art s'eſt perfectionné dans cette progreſſion. Il n'y a point de grande ville, qui n'ait des concerts publics ; & Paris même alors n'en avait pas. Vingt-quatre violons du Roi étaient toute la muſique de la France.

Les connaiſſances, qui appartiennent à la muſique & aux arts qui en dépendent, ont fait tant de progrès, que ſur la fin du règne de *Louis XIV* on a inventé l'art de noter la danſe ; de ſorte qu'aujourd'hui il eſt vrai de dire, qu'on danſe à livre ouvert.

Nous avions eu de très grands architectes, du tems de la régence de *Marie de Médicis.* Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toſcan, pour honorer ſa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même *Desbroſſes*, dont nous avons le portail de St. Gervais, bâtit le palais de cette Reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en falut beaucoup, que le Cardinal de *Richelieu*, avec autant de grandeur dans l'eſprit, eût autant de goût qu'elle. Le palais cardinal, qui eſt aujourd'hui le palais royal, en eſt la preuve. Nous conçumes les plus grandes eſpérances, quand nous vimes élever cette belle façade du Louvre, qui fait tant déſirer l'achévement de ce palais. Beaucoup de citoyens ont conſtruit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables par des dehors dans le grand goût, & qui ſatisfont le luxe des particuliers, encor plus qu'ils n'embelliſſent la ville.

Colbert, le *Mécène* de tous les arts, forma une Académie d'architecture en 1671. C'eſt peu d'avoir des *Vitruves*, il faut que les *Auguſtes* les employent.

Il faut auſſi que les Magiſtrats municipaux ſoient animés par le zèle & éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois Prévôts des Marchands, comme le Préſident *Turgot*, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet hôtel-de-ville mal conſtruit & mal ſitué ; cette place ſi petite & ſi irrégulière, qui n'eſt célèbre que par des gibets & de petits feux de joie ; ces rues étroites dans les quartiers les plus fréquentés, & enfin un reſte de barbarie, au milieu de la grandeur & dans le ſein de tous les arts.

La peinture commença fous *Louis XIII* avec *le Pouſſin*. Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont précédé. Nous avons eu toûjours depuis lui de grands peintres ; non pas dans cette profuſion qui fait une des richeſſes de l'Italie ; mais ſans nous arrêter à un *le Sueur* qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un *le Brun* qui égala les Italiens dans le deſſein & dans la compoſition ; nous avons eu plus de trente peintres, qui ont laiſſé des morceaux très dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand Roi des galeries & des appartemens, qui ne ſont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître aſſez le mérite. J'ai vu en France refuſer douze mille livres d'un tableau de *Santerre*. Il n'y a guères dans l'Europe de plus vaſte ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Verſailles ; & je ne ſais s'il y en a de plus beaux.

Nous avons perdu *Vanlo*, qui chez les étrangers même paſſe pour le premier de ſon tems. Non-ſeulement *Colbert* donna à l'Académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui ; mais en 1667 il engagea *Louis XIV* à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais où loge le directeur. On y envoye les élèves, qui ont remporté des prix à l'Académie de Paris. Ils y ſont conduits & entretenus aux frais du Roi. Ils y deſſinent les antiques. Ils étudient *Raphaël* & *Michel Ange*. C'eſt un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le déſir de l'imiter ; & on n'a pas même ceſſé de rendre cet hommage, depuis que les immenſes collections de tableaux d'Italie amaſſées par le Roi & par le Duc d'Orléans, & les chefs-d'œuvre de ſculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

C'eſt principalement dans la ſculpture que nous

avons excellé, & dans l'art de jetter en fonte d'un ſeul jet des figures équeſtres coloſſales.

Si l'on trouvait un jour, ſous des ruines, des morceaux tels que les bains d'*Apollon*, expoſés aux injures de l'air dans les boſquets de Verſailles, le tombeau du Cardinal de *Richelieu* trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne, la ſtatue équeſtre de *Louis XIV* faite à Paris pour décorer Bordeaux, le *Mercure* dont *Louis XV* a fait préſent au Roi de Pruſſe, & tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite; il eſt à croire que ces productions de nos jours ſeraient miſes à côté de la plus belle antiquité grecque.

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. *Varin* fut le premier, qui tira cet art de la médiocrité, ſur la fin du règne de *Louis XIII.* C'eſt maintenant une choſe admirable que ces poinçons & ces quarrés, qu'on voit rangés par ordre hiſtorique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artiſtes. Il y en a pour deux millions, & dont la plûpart ſont des chefs-d'œuvre.

On n'a pas moins réuſſi dans l'art de graver les pierres précieuſes. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniſer par le moyen des planches en cuivre, de tranſmettre facilement à la poſtérité toutes les repréſentations de la nature & de l'art, était encor très informe en France avant ce ſiécle. C'eſt un des arts des plus agréables & des plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventèrent vers le milieu du quinziéme ſiécle; & il a été pouſſé plus loin en France, que dans le lieu même de ſa naiſſance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des eſtampes du Roi ont été ſouvent un des plus magnifiques préſens qu'il ait fait aux ambaſſadeurs. La ciſelure en or & en argent, qui dépend du deſſein & du goût, a été portée à la plus grande perfection, dont la main de l'homme ſoit capable.

Après avoir ainsi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers & à la gloire de l'Etat, ne passons pas sous silence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français surpassent toutes les nations du monde : je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent si rapides & si célèbres dans ce siécle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures & pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non-seulement il n'y avait guères d'excellens chirurgiens qu'en France ; mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instrumens nécessaires : il en fournissait tous ses voisins ; & je tiens du célèbre *Cheselden*, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres en 1715 les instrumens de son art. La médecine, qui servait à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre, & sous le fameux *Boerhaave* (*a*) en Hollande ; mais il arriva à la médecine comme à la philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable, en profitant des lumières de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidèle des progrès de l'esprit humain chez les Français dans ce siécle, qui commença au tems du Cardinal de *Richelieu*, & qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé ; & s'il l'est en quelques genres, il restera le modèle des âges encor plus fortunés, qu'il aura fait naître.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÉME.

Des beaux Arts en Europe du tems de LOUIS XIV.

NOus avons assez insinué dans tout le cours de cette histoire, que les désastres publics dont elle est composée, & qui se succèdent les uns aux autres pres-

(*a*) Chez les Hollandais la diphtongue *oe* se prononce *ou*.

que sans relâche, sont à la longue effacés des régistres des tems. Les détails & les ressorts de la politique tombent dans l'oubli. Les bonnes loix, les instituts, les monumens produits par les sciences & par les arts, subsistent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pélerins, mais en hommes de goût, s'informe peu de *Grégoire VII* & de *Boniface VIII*; ils admirent les temples, que les *Bramante* & les *Michel Ange* ont élevés, les tableaux de *Raphaël*, les sculptures des *Bernini*; s'ils ont de l'esprit, ils lisent l'*Arioste* & le *Tasse*; & ils respectent la cendre de *Galilée*. En Angleterre on parle un moment de *Cromwell*; on ne s'entretient plus des guerres de la *Rose blanche*; mais on étudie *Newton* des années entières; on n'est point étonné de lire dans son épitaphe qu'*il a été la gloire du genre-humain*, & on le serait beaucoup si on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'Etat honorées d'un pareil titre.

Je voudrais ici pouvoir rendre justice à tous les grands-hommes qui ont comme lui illustré leur patrie dans le dernier siécle. J'ai appellé ce siécle celui de *Louis XIV*, non-seulement parce que ce Monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les Rois ses contemporains ensemble, mais encor parce qu'il a vu renouveller trois fois toutes les générations des Princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant *Louis XIV*, & à quelques années après lui; c'est en effet dans cet espace de tems que l'esprit humain a fait les plus grands progrès.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection presqu'en tous les genres depuis 1660 jusqu'à nos jours, que dans tous les siécles précédens. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de *Milton*. Il est vrai que plusieurs critiques lui reprochent la bizarrerie dans ses peintures, son paradis des sots, ses murailles

d'albâtre qui entourent le paradis terrestre ; ses diables qui de géants qu'ils étaient se transforment en pygmées pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or bâtie en enfer : les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête ; des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, & dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions ; on dit qu'il n'a égalé ni *Ovide*, ni *Hésiode*, dans sa longue description de la manière dont la terre, les animaux & l'homme furent formés. On censure ses dissertations sur l'astronomie qu'on croit trop séches, & ses inventions qu'on croit plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoutantes que fortes ; telles sont une longue chaussée sur le chaos ; le peché & la mort amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfans de leur inceste ; & la mort *qui lève le nez pour renifler, à travers l'immensité du chaos ; le changement arrivé à la terre, comme un corbeau qui sent les cadavres* ; cette mort qui flaire l'odeur du péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le froid & sur le sec ; ce froid & ce sec, avec le chaud & l'humide, qui devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des embrions d'atômes armés à la légère. Enfin on s'est épuisé sur les critiques, mais on ne s'épuise pas sur les louanges. *Milton* reste la gloire & l'admiration de l'Angleterre : on le compare à *Homère*, dont les défauts sont aussi grands ; & on le met au-dessus du *Dante*, dont les imaginations sont encor plus bizarres.

Dans le grand nombre des poëtes agréables qui décorèrent le règne de *Charles II*, comme les *Waller*, les Comtes de *Dorset* & de *Rochester*, le Duc de *Buckingham*, &c. on distingue le célèbre *Dryden*, qui s'est signalé dans tous les genres de poësie ; ses ouvrages sont pleins de détails naturels à la fois & brillans, animés, vigoureux, hardis, passionnés ; mérite qu'aucun poëte de sa nation n'égale, & qu'aucun ancien n'a surpassé. Si *Pope*, qui est venu après lui, n'avait

pas sur la fin de sa vie fait son *Essai sur l'homme*, il ne serait pas comparable à *Dryden*.

Nulle nation n'a traité la morale en vers, avec plus d'énergie & de profondeur, que la nation Anglaise; c'est-là, ce me semble, le plus grand mérite de ses poëtes.

Il y a une autre sorte de littérature variée, qui demande un esprit plus cultivé & plus universel; c'est celle qu'*Adisson* a possédée; non-seulement il s'est immortalisé par son *Caton*, la seule tragédie anglaise écrite avec une élégance & une noblesse continue; mais ses autres ouvrages de morale & de critique respirent le goût; on y voit partout le bon sens paré des fleurs de l'imagination; sa manière d'écrire est un excellent modèle en tout pays. Il y a du doyen *Swift* plusieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité; c'est *Rabelais* perfectionné.

Les Anglais n'ont guères connu les oraisons funèbres; ce n'est pas la coutume chez eux de louer des Rois & des Reines dans les églises; mais l'éloquence de la chaire, qui était très grossière à Londres avant *Charles II*, se forma tout-d'un-coup. L'Evêque *Burnet* avoue dans ses mémoires, que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils surpassé leurs maîtres: leurs sermons sont moins compassés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France.

Il est encor remarquable, que ces insulaires séparés du reste du monde, & instruits si tard, ayent acquis pour le moins autant de connaissances de l'antiquité qu'on en a pu rassembler dans Rome, qui a été si longtems le centre des nations. *Marsham* a percé dans les ténèbres de l'ancienne Egypte; il n'y a point de Persan qui ait connu la religion de *Zoroastre* comme le savant *Hide*. L'histoire de *Mahomet* & des tems qui le précèdent, était ignorée des Turcs, & a été déve-

loppée par l'Anglais *Sale*, qui a voyagé si utilement en Arabie.

Il n'y a point de pays au monde où la Religion Chrétienne ait été si fortement combattue, & défendue si savamment, qu'en Angleterre. Depuis *Henri VIII* jusqu'à *Cromwell* on avait disputé & combattu comme cette ancienne espèce de gladiateurs qui descendaient dans l'arène, un cimeterre à la main, & un bandeau sur les yeux. Quelques légères différences dans le culte & dans le dogme avaient produit des guerres horribles; & quand depuis la restauration jusqu'à nos jours on a attaqué tout le Christianisme presque chaque année, ces disputes n'ont pas excité le moindre trouble; on n'a répondu qu'avec de la science: autrefois c'était avec le fer & la flamme.

C'est surtout en philosophie que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agissait plus de systêmes ingénieux. Les fables des Grecs devaient disparaître depuis longtems, & les fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le Chancelier *Bacon* avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une manière nouvelle, qu'il falait faire des expériences: *Boyle* passa sa vie à en faire. Ce n'est pas ici le lieu d'une dissertation physique; il suffit de dire qu'après trois mille ans de vaines recherches, *Newton* est le premier qui ait découvert & démontré la grande loi de la nature, par laquelle toute partie de la matière pèse vers un centre, & tous les astres sont retenus dans leur cours. Il est le premier qui ait vu en effet la lumière; avant lui on ne la connaissait pas.

Ses principes mathématiques, où règne une physique toute nouvelle & toute vraie, son fondés sur la découverte du calcul qu'on appelle mal-à-propos de *l'infini*, dernier effort de la géométrie, & effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'est ce qui a fait dire

à un grand philoſophe, au ſavant Halley, qu'*il n'eſt pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la Divinité.*

Une foule de bons géomètres, de bons phyſiciens, fut éclairée par ſes découvertes, & animée par lui. *Bradley* trouva enfin l'aberration de la lumière des étoiles fixes placées à douze millions de millions de lieues loin de notre petit globe.

Ce même *Halley* que je viens de citer, eut, quoique ſimple aſtronome, le commandement d'un vaiſſeau du Roi en 1698. C'eſt ſur ce vaiſſeau qu'il détermina la poſition des étoiles du pole antarctique, & qu'il marqua toutes les variations de la bouſſole dans toutes les parties du globe connu. Le voyage des Argonautes n'était en comparaiſon que le paſſage d'une barque d'un bord de rivière à l'autre. A peine a-t-on parlé dans l'Europe du voyage de *Halley.*

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choſes devenues trop familières, & cette admiration des anciens Grecs pour les petites, eſt encor une preuve de la prodigieuſe ſupériorité de notre ſiècle ſur les anciens. *Boileau* en France, le Chevalier *Temple* en Angleterre, s'obſtinaient à ne pas reconnaître cette ſupériorité : ils voulaient dépriſer leur ſiècle, pour ſe mettre eux-mêmes au-deſſus de lui. Cette diſpute entre les anciens & les modernes, eſt enfin décidée, du moins en philoſophie. Il n'y a pas un ancien philoſophe qui ſerve aujourd'hui à l'inſtruction de la jeuneſſe chez les nations éclairées.

Locke ſeul ferait un grand exemple de cet avantage que notre ſiècle a eu ſur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis *Platon* juſqu'à lui, il n'y a rien : perſonne dans cet intervalle n'a développé les opérations de notre ame : & un homme qui ſaurait tout *Platon*, & qui ne ſaurait que *Platon*, ſaurait peu, & ſaurait mal.

C'était à la vérité un Grec éloquent ; son apologie de *Socrate* est un service rendu aux sages de toutes les nations ; il est juste de le respecter, puisqu'il a rendu si respectable la vertu malheureuse, & les persécuteurs si odieux. On crut longtems que sa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaise métaphysique ; on en fit presque un père de l'Eglise, à cause de son *Ternaire* que personne n'a jamais compris. Mais que penserait-on aujourd'hui d'un philosophe qui nous dirait que la matière est *l'autre*, que le monde est une figure de douze pentagones ? que le feu qui est une pyramide, est lié à la terre par des nombres ? Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité & les métempsycoses de l'ame, en disant que le sommeil naît de la veille, la veille du sommeil, le vivant du mort, & le mort du vivant ? Ce sont là les raisonnemens qu'on a admirés pendant tant de siécles ; & des idées plus extravagantes encor ont été employées depuis à l'éducation des hommes.

Locke seul a développé *l'entendement humain* dans un livre où il n'y a que des vérités ; & ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités sont claires.

Si on veut achever de voir en quoi ce dernier siécle l'emporte sur tous les autres, on peut jetter les yeux sur l'Allemagne & sur le Nord. Un *Hevelius* à Dantzick est le premier astronome qui ait bien connu la planète de la lune ; aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le ciel. Parmi les grand-hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce siécle peut être appellé celui de LOUIS XIV. *Hevelius* perdit par un incendie une immense bibliothèque : le Monarque de France gratifia l'astronome de Dantzick d'un présent fort au-dessus de sa perte.

Mercator dans le Holstein fut en géométrie le précurseur de *Newton* ; les *Bernoulli* en Suisse ont été

les

les dignes disciples de ce grand-homme. *Leibnitz* passa quelque tems pour son rival.

Ce fameux *Leibnitz* naquit à Leipsick : il mourut en sage à Hanovre, adorant un DIEU comme *Newton*, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe : historien infatigable dans ses recherches, jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, toute étrangère qu'elle paraît à cette étude : métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique ; poëte latin même, & enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand *Newton* l'invention du calcul de *l'infini*, & pour faire douter quelque tems entre *Newton* & lui.

C'était alors le bel âge de la géométrie ; les mathématiciens s'envoyaient souvent des défis, c'est-à-dire des problêmes à résoudre, à-peu-près comme on dit que les anciens Rois de l'Egypte & de l'Asie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problêmes que se proposaient les géomètres, étaient plus difficiles que ces énigmes ; il n'y en eut aucun qui demeurât sans solution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correspondance entre les philosophes, ne fut plus universelle ; *Leibnitz* servait à l'animer. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe malgré les guerres, & malgré les religions différentes. Toutes les sciences, tous les arts ont reçu ainsi des secours mutuels ; les académies ont formé cette république. L'Italie & la Russie ont été unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre médecin *Boerhaave* était consulté à la fois par le Pape & par le Czar. Ses plus grands élèves ont attiré ainsi les étrangers, & sont devenus en quelque sorte les médecins des nations ; les véritables savans dans chaque genre ont resserré les liens de cette grande société des esprits

répandue partout & partout indépendante. Cette correfpondance dure encore ; elle eft une des confolations des maux que l'ambition & la politique répandent fur la terre.

L'Italie dans ce fiécle a confervé fon ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux *Taffes*, ni de nouveaux *Raphaëls*. C'eft affez de les avoir produits une fois. Les *Chiabrera*, & enfuite les *Zappi*, les *Filicaia*, ont fait voir que la délicateffe eft toûjours le partage de cette nation. La *Mérope* de *Maffei*, & les ouvrages dramatiques de *Metaftafio*, font de beaux monumens du fiécle.

L'étude de la vraie phyfique établie par *Galilée*, s'eft toûjours foutenue malgré les contradictions d'une ancienne philofophie trop confacrée. Les *Caffini*, les *Viviani*, les *Manfredi*, les *Bianchini*, les *Zanotti* & tant d'autres ont répandu fur l'Italie la même lumiére qui éclairait les autres pays ; & quoique les principaux rayons de cette lumiére vinffent de l'Angleterre, les écoles Italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des arts, autant qu'ailleurs, excepté dans les matières où la liberté de penfer donne plus d'effor à l'efprit chez d'autres nations. Ce fiécle furtout a mieux connu l'antiquité que les précédens. L'Italie fournit plus de monumens que toute l'Europe enfemble ; & plus on a déterré de ces monumens, plus la fcience s'eft étendue.

On doit ces progrés à quelques fages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, prefque tous longtems obfcurs & fouvent perfécutés : ils ont éclairé & confolé la terre, pendant que les guerres la défolaient. On peut trouver ailleurs des liftes de tous ceux qui ont illuftré l'Alle-

magne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger ferait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illuſtres. Il ſuffit ici d'avoir fait voir que dans le ſiécle paſſé les hommes ont acquis plus de lumières d'un bout de l'Europe à l'autre que dans tous les âges précédens.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIEME.

Affaires eccléſiaſtiques : Diſputes mémorables.

DEs trois ordres de l'Etat, le moins nombreux, qui eſt l'Egliſe, eſt celui qui a toûjours exigé du Souverain la conduite la plus delicate & la plus ménagée. Conſerver à la fois l'union avec le ſiége de Rome, & ſoutenir les libertés de l'Egliſe Gallicane, qui ſont les droits de l'ancienne Egliſe; ſavoir faire obéir les Evêques comme ſujets, ſans toucher aux droits de l'Epiſcopat; les ſoumettre en beaucoup de choſes à la juriſdiction ſéculière, & les laiſſer juges en d'autres; les faire contribuer aux beſoins de l'Etat, & ne pas choquer leurs privilèges : tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que *Louis XIV* eut preſque toûjours.

Le Clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avaient écarté. Le Roi ne ſouffrit plus enfin, ni que les ſéculiers poſſédaſſent des bénéfices, ſous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres euſſent des évêchés, comme le Cardinal *Mazarin*, qui avait poſſédé l'évêché de Metz n'étant pas même ſous-diacre, & le Duc de *Verneuil* qui en avait auſſi joüi étant ſéculier.

Ce que payait au Roi le Clergé de France & des villes conquiſes, allait année commune à environ

deux millions cinq cent mille livres ; & depuis, la valeur des eſpèces ayant augmenté numériquement, ils ont ſecouru l'Etat d'environ quatre millions par années, ſous le nom de décimes, de ſubvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilège de *don gratuit* ſe ſont conſervés comme une trace de l'ancien uſage, où étaient tous les Seigneurs de fiefs, d'accorder des dons gratuits aux Rois dans les beſoins de l'Etat. Les Evêques & les Abbés, étant Seigneurs de fiefs, par un ancien abus ne devaient que des ſoldats, dans le tems de l'anarchie féodale. Les Rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres Seigneurs. Lorſque tout changea depuis, le Clergé ne changea pas ; il conſerva l'uſage d'aider l'Etat par des dons gratuits.

A cette ancienne coutume, qu'un corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un corps qui ne s'aſſemble point perd néceſſairement, ſe joint l'immunité toûjours réclamée par l'Egliſe ; & cette maxime, que *ſon bien eſt le bien des pauvres :* non qu'elle prétende ne devoir rien à l'Etat, dont elle tient tout ; car le Royaume, quand il a des beſoins, eſt le premier pauvre : mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volontaires ; & *Louis XIV* exigea toûjours ces ſecours, de manière à n'être pas refuſé.

On s'étonne dans l'Europe & en France, que le Clergé paye ſi peu ; on ſe figure qu'il jouit du tiers du Royaume. S'il poſſédait ce tiers, il eſt indubitable qu'il devrair payer le tiers des charges, ce qui ſe monterait année commune à près de cinquante millions, indépendamment des droits ſur les conſommations, qu'il paye comme les autres ſujets ; mais on ſe fait des idées vagues & des préjugés ſur tout.

Il eſt inconteſtable que l'Egliſe de France eſt de toutes les Egliſes catholiques, celle qui a le moins accumulé de richeſſes. Non-ſeulement il n'y a point d'Evêque qui ſe ſoit emparé, comme celui de Rome,

d'une grande souveraineté ; mais il n'y a point d'Abbé qui jouisse des droits régaliens, comme l'Abbé du Mont-Cassin, & les Abbés d'Allemagne. En général les évêchés de France ne sont pas d'un revenu trop immense. Ceux de Strasbourg & de Cambrai sont les plus forts ; mais c'est qu'ils appartenaient originairement à l'Allemagne, & que l'Eglise d'Allemagne était beaucoup plus riche que l'Empire.

Giannone dans son histoire (*a*) de Naples, assure que les Ecclésiastiques ont les deux tiers du revenu du pays. Cet abus énorme n'afflige point la France. On dit que l'Eglise possède le tiers du Royaume, comme on dit au hazard qu'il y a un million d'habitans dans Paris. Si on se donnait seulement la peine de supputer le revenu des évêchés, on verrait par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évêchés n'étaient évalués alors que sur le pied d'un revenu annuel de quatre millions ; & les abbayes commendataires allaient à quatre millions cinq cent mille livres. Il est vrai, que l'énoncé de ce prix des baux fut un tiers au-dessous de la valeur : & si on ajoute encor l'augmentation des revenus en terre, la somme totale des rentes de tous les bénéfices consistoriaux sera portée à environ seize millions ; & il ne faut pas oublier, que de cet argent il en va tous les ans à Rome une somme considérable, qui ne revient jamais, & qui est en pure perte. C'est une grande libéralité du Roi envers le St. Siége : elle dépouille l'Etat dans l'espace d'un siécle de plus de quatre cent mille marcs d'argent ; ce qui dans la suite des tems appauvrirait le Royaume, si le commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui payent des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvens, les collégiales, les communautés & tous les autres bénéfices ensemble. Mais s'ils sont évalués à cinquante millions par année

(*a*) Liv. II. ch. 6.

dans toute l'étendue actuelle du Royaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matière avec des yeux aussi sévères qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'Eglise Gallicane séculière & régulière, au-delà de quatre-vingt-dix millions. Ce n'est pas une somme exorbitante, pour l'entretien de quatre-vingt-dix mille personnes religieuses, & environ cent soixante mille ecclésiastiques, que l'on comptait en 1700. Et sur ces quatre-vingt-dix mille moines, il y en a plus d'un tiers qui vivent de quêtes & de messes. Beaucoup de moines conventuels ne coûtent pas deux cent livres par an à leur monastère : il y a des moines Abbés réguliers, qui jouissent de deux cent mille livres de rentes. C'est cette énorme disproportion, qui frappe & qui excite les murmures. On plaint un Curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que sa portion congrue de trois cent livres de droit en rigueur, & de quatre à cinq cent livres par libéralité, tandis qu'un religieux oisif, devenu Abbé & non moins oisif, possède une somme immense, & qu'il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, & surtout dans les Etats Catholiques d'Allemagne, où l'on voit des moines Princes.

Les abus servent de loix dans presque toute la terre; & si les plus sages des hommes s'assemblaient pour faire des loix, où est l'Etat dont la forme subsistât entière ?

Le Clergé de France observe toûjours un usage onéreux pour lui, quand il paye au Roi un don gratuit de plusieurs millions pour quelques années. Il emprunte; & après en avoir payé les intérêts, il rembourse le capital aux créanciers : ainsi il paye deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'Etat & pour

le Clergé en général, & plus conforme à la raiſon, que ce corps eût ſubvenu aux beſoins de la patrie, par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes ſont toûjours attachés à leurs anciens uſages. C'eſt par le même eſprit, que le Clergé, en s'aſſemblant tous les cinq ans, n'a jamais eu, ni une ſalle d'aſſemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il eſt clair, qu'il eût pu, en dépenſant moins, aider le Roi davantage, & ſe bâtir dans Paris un palais, qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Les maximes du Clergé de France n'étaient pas encor entiérement épurées dans la minorité de *Louis XIV* du mélange que la Ligue y avait apporté. On avait vu, dans la jeuneſſe de *Louis XIII* & dans les derniers Etats tenus en 1614, la plus nombreuſe partie de la nation, qu'on appelle le Tiers-Etat, & qui eſt le fonds de l'Etat, demander en vain avec le Parlement, qu'on poſât pour loi fondamentale, „ qu'aucune puiſ-„ ſance ſpirituelle ne peut priver les Rois de leurs droits „ ſacrés, qu'ils ne tiennent que de DIEU ſeul; & que „ c'eſt un crime de lèze-majeſté au premier chef, „ d'enſeigner qu'on peut dépoſer & tuer les Rois. " C'eſt la ſubſtance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un tems, où le ſang de *Henri le Grand* fumait encore. Cependant un Evêque de France né en France, le Cardinal *Duperron*, s'oppoſa violemment à cette propoſition, ſous prétexte que ce n'était pas au Tiers-Etat à propoſer des loix ſur ce qui peut concerner l'Egliſe. Que ne faiſait-il donc, avec le Clergé, ce que le Tiers-Etat voulait faire? mais il en était ſi loin, qu'il s'emporta juſqu'à dire, „ que la puiſſance du Pape était pleine, pléniſſime, „ directe au ſpirituel, indirecte au temporel, & qu'il „ avait charge du Clergé de dire, qu'on excommu-„ nierait ceux qui avanceraient que le Pape ne peut „ dépoſer les Rois. " On gagna la Nobleſſe, on fit taire le Tiers-Etat. Le Parlement renouvella ſes an-

ciens arrêts, pour déclarer la Couronne indépendante, & la perſonne des Rois ſacrée. La Chambre eccléſiaſtique, en avouant que la perſonne était ſacrée, perſiſta à ſoutenir que la Couronne était dépendante. C'était le même eſprit qui avait autrefois déposé *Louis le Débonnaire*. Cet eſprit prévalut au point, que la Cour ſubjuguée fut obligée de faire mettre en priſon l'Imprimeur qui avait publié l'arrêt du Parlement ſous le titre de *Loi fondamentale*. C'était, diſait-on, pour le bien de la paix; mais c'était punir ceux qui fourniſſaient des armes défenſives à la Couronne. De telles ſcènes ne ſe paſſaient point à Vienne; c'eſt qu'alors la France craignait Rome, & que Rome craignait la Maiſon d'*Autriche*.

La cauſe qui ſuccomba, était tellement la cauſe de tous les Rois, que *Jacques I* Roi d'Angleterre, écrivit contre le Cardinal *Duperron*; & c'eſt le meilleur ouvrage de ce Monarque. C'était auſſi la cauſe des peuples, dont le repos exige que leurs Souverains ne dépendent pas d'une Puiſſance étrangère. Peu-à-peu la raiſon a prévalu; & *Louis XIV* n'eut pas de peine à faire écouter cette raiſon, ſoutenue du poids de ſa puiſſance.

Antonio Pérès avait recommandé trois choſes à *Henri IV*, *Roma*, *Conſejo*, *Pielago*. *Louis XIV* eut les deux dernières avec tant de ſupériorité, qu'il n'eut pas beſoin de la première. Il fut attentif à conſerver l'uſage de l'appel comme d'abus au Parlement des ordonnances eccléſiaſtiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéreſſent la juriſdiction royale. Le Clergé s'en plaignit ſouvent, & s'en loua quelquefois; car ſi d'un côté ces appels ſoutiennent les droits de l'Etat contre l'autorité épiſcopale, elles aſſurent de l'autre cette autorité même, en maintenant les privilèges de l'Egliſe Gallicane contre les prétentions de la Cour de Rome: de ſorte que les Evêques ont regardé les Parlemens comme leurs adverſaires & comme leurs

défenfeurs ; & le Gouvernement eut foin que malgré les querelles de religion, les bornes aifées à franchir ne fuffent paffées de part ni d'autre. Il en eft de la puiffance des corps & des compagnies comme des intérêts des villes commerçantes ; c'eft au légiflateur à les balancer.

DES LIBERTÉS DE L'EGLISE GALLICANE.

Ce mot de *libertés* fuppofe l'affujettiffement. Des libertés, des privilèges font des exemptions de la fervitude générale. Il falait dire les droits, & non les libertés de l'Eglife Gallicane. Ces droits font ceux de toutes les anciennes Eglifes. Les Evêques de Rome n'ont jamais eu la moindre jurifdiction fur les fociétés chrêtiennes de l'Empire d'Orient. Mais dans les ruines de l'Empire d'Occident tout fut envahi par eux. L'Eglife de France fut longtems la feule qui difputa contre le fiége de Rome les anciens droits que chaque Evêque s'était donnés, lorfqu'après le premier Concile de Nicée l'adminiftration eccléfiaftique & purement fpirituelle fe modéla fur le gouvernement civil, & que chaque Evêque eut fon diocèfe, comme chaque diftrict impérial avait le fien. Certainement aucun Evangile n'a dit qu'un Evêque de la ville de Rome pourrait envoyer en France des Légats à *latere*, avec pouvoir de *juger*, *réformer*, *difpenfer* & *lever de l'argent fur les peuples*.

D'ordonner aux Prélats Français de venir plaider à Rome.

D'impofer des taxes fur les bénéfices du Royaume fous les noms de vacances, dépouilles, fucceffions, déports, incompatibilités, commandes, neuviémes, décimes, annates.

D'excommunier les Officiers du Roi pour les empêcher d'exercer les fonctions de leurs charges.

De rendre les bâtards capables de fuccéder.

De casser les testamens de ceux qui sont morts sans donner une partie de leur bien à l'Eglise.

De permettre aux ecclésiastiques Français d'aliéner leurs biens immeubles.

De déléguer des juges pour connaître de la légitimité des mariages.

Enfin l'on compte plus de soixante & dix usurpations contre lesquelles les Parlemens du Royaume ont toûjours maintenu la liberté naturelle de la nation, & la dignité de la Couronne.

Quelque crédit qu'ayent eu les Jésuites sous *Louis XIV*, & quelque frein que ce Monarque eût mis aux remontrances des Parlemens depuis qu'il régna par lui-même, cependant aucun de ces grands corps ne perdit jamais une occasion de réprimer les prétentions de la Cour de Rome, & le Roi approuva toûjours cette vigilance, parce qu'en cela les droits essentiels de la nation étaient les droits du Prince.

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la régale. C'est un droit qu'ont les Rois de France, de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siége, & d'œconomiser à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative est particulière aujourd'hui aux Rois de France, mais chaque Etat a les siennes. Les Rois de Portugal jouissent du tiers du revenu des évêchés de leur Royaume. L'Empereur a le droit des premières prières; il a toûjours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les Rois de Naples & de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome sont pour la plûpart fondés sur l'usage, plutôt que sur des titres primitifs.

Les Rois de la race de *Mérovée* conféraient, de leur seule autorité, les évêchés & toutes les préla-

tures. On voit qu'en 742 *Carloman* créa Archevêque de Mayence ce même *Boniface* qui depuis facra *Pepin* par reconnaiffance. Il refte encor beaucoup de monumens du pouvoir qu'avaient les Rois de difpofer de ces places importantes; plus elles le font, plus elles doivent dépendre du chef de l'Etat. Le concours d'un Evêque étranger paraiffait dangereux; & la nomination réfervée à cet Evêque étranger, a fouvent paffé pour une ufurpation plus dangereufe encore. Elle a plus d'une fois excité une guerre civile. Puifque les Rois conféraient les évêchés, il femblait jufte qu'ils confervaffent le faible privilège de difpofer du revenu, & de nommer à quelques bénéfices fimples, dans le court efpace qui s'écoule entre la mort d'un Evêque & le ferment de fidélité enregiftré de fon fucceffeur. Plufieurs Evêques de villes réunies à la Couronne fous la troifiéme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des Seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir. Les Papes fe déclarèrent pour les Evêques; & ces prétentions reftèrent toûjours enveloppées d'un nuage. Le Parlement en 1608, fous *Henri IV*, déclara que la régale avait lieu dans tout le Royaume; le Clergé fe plaignit; & ce Prince, qui ménageait les Evêques & Rome, évoqua l'affaire à fon Confeil, & fe garda bien de la décider.

Les Cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin* firent rendre plufieurs arrêts du Confeil, par lefquels les Evêques, qui fe difaient exemts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout refta indécis jufqu'en 1673; & le Roi n'ofait pas alors donner un feul bénéfice, dans prefque tous les diocèfes fitués au-delà de la Loire, pendant la vacance d'un fiége.

Enfin, en 1673 le Chancelier *Michel le Tellier* fcella un édit, par lequel tous les évêchés du Royaume étaient foumis à la régale. Deux Evêques, qui étaient malheureufement les deux plus vertueux hommes du

Royaume, refusèrent opiniâtrément de se soumettre; c'était *Pavillon* Evêque d'Alet, & *Caulet* Evêque de Pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles : on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent longtems, il y a grande apparence que la question n'est pas claire; elle était très obscure; mais il était évident, que ni la Religion ni le bon ordre n'étaient intéressés à empêcher un Roi de faire dans deux diocèses ce qu'il faisait dans tous les autres. Cependant les deux Evêques furent inflexibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enrégistrer son serment de fidélité; & le Roi se croyait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs églises.

Les deux Prélats excommunièrent les pourvus en régale. Tous deux étaient suspects de *Jansénisme*. Ils avaient eu contr'eux le Pape *Innocent X*; mais quand ils se déclarèrent contre les prétentions du Roi, ils eurent pour eux *Innocent XI*, *Odescalchi*: ce Pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entiérement leur parti.

Le Roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces Evêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui se piquaient de sainteté. On laissa mourir paisiblement l'Evêque d'Alet, dont on respectait la grande vieillesse. L'Evêque de Pamiers restait seul, & n'était point ébranlé. Il redoubla ses excommunications, & persista de plus à ne point faire enrégistrer son serment de fidélité, persuadé que dans ce serment on soumet trop l'Eglise à la Monarchie. Le Roi saisit son temporel. Le Pape & les *Jansénistes* le dédommagèrent. Il gagna à être privé de ses revenus; & il mourut en 1680 convaincu qu'il avait soutenu la cause de DIEU contre le Roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle : des chanoines nommés par le Roi viennent pour prendre possession; des religieux, qui se prétendaient chanoines & grands vicaires, les font sortir de l'église & les excommu-

nient. Le Métropolitain *Montpésat* Archevêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit de droit, donne en vain des sentences contre ces prétendus grands vicaires. Ils en appellent à Rome, selon l'usage de porter à la Cour de Rome les causes ecclésiastiques jugées par les Archevêques de France, usage qui contredit les libertés Gallicanes: mais tous les gouvernemens des hommes sont des contradictions. Le Parlement donne des arrêts. Un moine nommé *Cerle*, qui était l'un de ces grands vicaires, casse & les sentences du Métropolitain & les arrêts du Parlement. Ce tribunal le condamne par contumace à perdre la tête & à être traîné sur une claye. On l'exécute en effigie. Il insulte du fond de sa retraite, à l'Archevêque & au Roi; & le Pape le soutient. Ce Pontife fait plus: persuadé, comme l'Evêque de Pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'Eglise, & que le Roi n'a aucun droit dans Pamiers, il casse les ordonnances de l'Archevêque de Toulouse; il excommunie les nouveaux grands vicaires que ce Prélat a nommés, & les pourvus en régale, & leurs fauteurs.

Le Roi convoque une assemblée du Clergé, composée de trente-cinq Evêques, & d'autant de députés du second ordre. Les Jansénistes prenaient pour la première fois le parti d'un Pape; & ce Pape, ennemi du Roi, les favorisait sans les aimer. Il se fit toûjours un honneur de résister à ce Monarque, dans toutes les occasions; & depuis même, en 1689, il s'unit avec les alliés contre le Roi *Jacques*, parce que *Louis XIV* protégeait ce Prince: de sorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'Eglise, il falait que le Roi *Jacques* se fit huguenot & le Pape catholique.

Cependant l'assemblée du Clergé de 1681 & 1682, d'une voix unanime se déclare pour le Roi. Il s'agissait encor d'une autre petite querelle devenue importante: l'élection d'un prieuré dans un fauxbourg

de Paris, commettait ensemble le Roi & le Pape. Le Pontife Romain avait cassé une ordonnance de l'Archevêque de Paris, & annullé sa nomination à ce prieuré. Le Parlement avait jugé la procédure de Rome abusive. Le Pape avait ordonné par une bulle, que l'Inquisition fît brûler l'arrêt du Parlement; & le Parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont, depuis longtems, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son pays, & de la soumission à une puissance étrangère.

L'assemblée du Clergé prit un parti, qui montre que des hommes sages peuvent céder avec dignité à leur Souverain, sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régale à tout le Royaume; mais ce fut autant une concession de la part du Clergé, qui se relâchait de ses prétentions par reconnaissance pour son protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la Couronne.

L'assemblée se justifia auprès du Pape, par une lettre dans laquelle on trouve un passage, qui seul devrait servir de règle éternelle dans toutes les disputes: c'est, *qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits, que de troubler la paix.* Le Roi, l'Eglise Gallicane, les Parlemens, furent contens. Les Jansénistes écrivirent quelques libelles. Le Pape fut inflexible: il cassa par un bref toutes les résolutions de l'assemblée, & manda aux Evêques de se rétracter. Il y avait là de quoi séparer à jamais l'Eglise de France de celle de Rome. On avait parlé, sous le Cardinal de *Richelieu* & sous *Mazarin*, de faire un Patriarche. Le vœu de tous les Magistrats était, qu'on ne payât plus à Rome le tribut des annates; que Rome ne nommât plus, pendant six mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne; que les Evêques de France ne s'appellassent plus Evêques *par la permission du St. Siége.* Si le Roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire

un mot ; il était maître de l'assemblée du Clergé, & il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un Pontife vertueux, qui seul de tous les Papes de ce siécle ne savait pas s'accommoder au tems. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remue pas sans de violentes secousses. Il falait de plus grands intérêts, de plus grandes passions & plus d'effervescence dans les esprits, pour rompre tout-d'un-coup avec Rome ; & il était bien difficile de faire cette scission, tandis qu'on voulait extirper le Calvinisme. On crut même faire un coup hardi, lorsqu'on publia les quatre fameuses décisions de la même assemblée du Clergé en 1682, dont voici la substance :

1. DIEU n'a donné à *Pierre* & à ses successeurs, aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

2. L'Eglise Gallicane approuve le Concile de *Constance*, qui déclare les Conciles généraux supérieurs au Pape dans le spirituel.

3. Les règles, les usages, les pratiques reçues dans le Royaume & dans l'Eglise Gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les décisions du Pape, en matières de foi, ne sont sûres, qu'après que l'Eglise les a acceptées.

Tous les Tribunaux & toutes les Facultés de théologie enregistrèrent ces quatre propositions dans toute leur étendue : & il fut défendu par un édit, de rien enseigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles ; & par tous les Protestans de l'Europe, comme un faible effort d'une Eglise née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fers.

Les quatre maximes furent d'abord soutenues avec entousiasme dans la nation, ensuite avec moins de vivacité. Sur la fin du règne de *Louis XIV* elles commencèrent à devenir problématiques; & le Cardinal de *Fleuri* les fit depuis désavouer en partie par une assemblée du Clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit, parce que les esprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le ministère du Cardinal de *Fleuri* rien n'eut de l'éclat. Elles ont repris enfin une grande vigueur.

Cependant *Innocent XI* s'aigrit plus que jamais; il refusa des bulles à tous les Evêques & à tous les Abbés commendataires que le Roi nomma; de sorte qu'à la mort de ce Pape en 1689, il y avait vingt-neuf diocèses en France dépourvus d'Evêques. Ces Prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus, mais ils n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un Patriarche se renouvella. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le tems était venu, d'établir en France une Eglise *Catholique-Apostolique*, qui ne serait point *Romaine*. Le Procureur-Général de *Harlai*, & l'Avocat-Général *Talon*, le firent assez entendre, quand ils appellèrent comme d'abus en 1687 de la bulle contre les franchises, & qu'ils éclatèrent contre l'opiniâtreté du Pape, qui laissait tant d'Eglises sans pasteurs. Mais jamais le Roi ne voulut consentir à cette démarche, qui était plus aisée qu'elle ne paraissait hardie.

La cause d'*Innocent XI* devint cependant la cause du St. Siége. Les quatre propositions du Clergé de France attaquaient le fantôme de l'infaillibilité (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y soutient,) & le pouvoir réel attaché à ce fantôme. *Alexandre VIII* & *Innocent XII* suivirent les traces du fier *Odescalchi*, quoique d'une manière moins dure; ils confirmèrent la condamnation portée contre l'assemblée du Clergé:

Clergé : ils refuſèrent les bulles aux Evêques ; enfin ils en firent trop, parce que *Louis XIV* n'en avait pas fait aſſez. Les Evêques, laſſés de n'être que nommés par le Roi & de ſe voir ſans fonctions, demandèrent à la Cour de France la permiſſion d'appaiſer la Cour de Rome.

Le Roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit ſéparément, qu'il était *douloureuſement affligé des procédés de l'aſſemblée ;* chacun déclare dans ſa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé, ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné, ce qu'on y a ordonné. *Pignatelli* (*Innocent XII*) plus conciliant qu'*Odeſcalchi*, ſe contenta de cette démarche. Les quatre propoſitions n'en furent pas moins enſeignées en France de tems en tems. Mais ces armes ſe rouillèrent, quand on ne combattit plus ; & la diſpute reſta couverte d'un voile, ſans être décidée, comme il arrive preſque toûjours, dans un Etat qui n'a pas ſur ces matières des principes invariables & reconnus. Ainſi, tantôt on s'élève contre Rome, tantôt on lui cède, ſuivant les caractères de ceux qui gouvernent, & ſuivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'Etat ſont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé eccléſiaſtique avec Rome, & n'eſſuya aucune oppoſition du Clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce Clergé devint reſpectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premières races, dans le tems encor plus barbare du gouvernement féodal ; abſolument inconnue pendant les guerres civiles & dans les agitations du règne de *Louis XIII*, & ſurtout pendant la Fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toûjours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors ſeulement, que l'on commença à déciller les yeux du peuple ſur les ſuperſtitions qu'il mêle toûjours à ſa religion. Il fut permis, malgré le Parlement d'Aix & malgré les Carmes, de ſavoir que *Lazare* & *Magdeleine* n'étaient point venus en Provence. Les Bénédictins ne purent faire croire que *Denys l'Aréopagite* eût gouverné l'Egliſe de Paris. Les Saints ſuppoſés, les faux miracles, les fauſſes reliques commencèrent à être décriés. La ſaine raiſon, qui éclairait les philoſophes, pénétrait partout, mais lentement & avec difficulté.

L'Evêque de Châlons, *Gaſton-Louis de Noailles* frère du Cardinal, eut une piété aſſez éclairée, pour enlever en 1702, & faire jetter une relique, conſervée précieuſement depuis pluſieurs ſiécles dans l'Egliſe de Notre-Dame, & adorée ſous le nom du *nombril* de JESUS-CHRIST. Tout Châlons murmura contre l'Evêque. Préſidens, Conſeillers, Gens du Roi, Tréſoriers de France, Marchands, Notables, Chanoines, Curés, proteſtèrent unanimement par un acte juridique contre l'entrepriſe de l'Evêque, réclamant le *ſaint nombril*, & alléguant la robe de JESUS-CHRIST conſervée à Argenteuil, ſon mouchoir à Turin & à Laon, un des clous de la croix à St. Denis, ſon prépuce à Rome, & tant d'autres reliques que l'on conſerve & que l'on mépriſe, & qui font tant de tort à une Religion qu'on révère. Mais la ſage fermeté de l'Evêque l'emporta à la fin ſur la crédulité du peuple.

Quelques autres ſuperſtitions, attachées à des uſages reſpectables, ont ſubſiſté. Les Proteſtans en ont triomphé. Mais ils ſont obligés de convenir, qu'il n'y a point d'Egliſe catholique, où ces abus ſoient moins communs & plus mépriſés qu'en France.

L'eſprit vraiment philoſophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce ſiécle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui

n'étaient pas de son ressort. On va parler de ces dissentions, qui sont la honte de la raison humaine.

CHAPITRE TRENTE-SIXIEME.

Du Calvinisme, au tems de LOUIS XIV.

IL est affreux sans doute, que l'Eglise chrétienne ait toujours été déchirée par ses querelles, & que le sang ait coulé pendant tant de siécles par des mains qui portaient le DIEU de la paix. Cette fureur fut inconnue au Paganisme. Il couvrit la terre de ténèbres, mais il ne l'arrosa guères que du sang des animaux ; & si quelquefois chez les Juifs & chez les Payens on dévoua des victimes humaines, ces dévouemens, tout horribles qu'ils étaient, ne causèrent point de guerres civiles. La religion des Payens ne consistait que dans la morale & dans les fêtes. La morale qui est commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux, & les fêtes qui n'étaient que des réjouissances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché longtems, comment & pourquoi cet esprit dogmatique, qui divisa les écoles de l'antiquité payenne sans causer le moindre trouble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause ; car les Gymnosophistes & les Bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans ce combat naturel de l'esprit républicain qui anima les premières Eglises contre l'autorité qui hait la résistance en tout genre ? Les assemblées secrettes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes les loix de quelques

Empereurs Romains, formèrent peu-à-peu un Etat dans l'Etat. C'était une république cachée au milieu de l'Empire. *Constantin* la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands siéges se trouva en opposition avec l'esprit populaire, qui avait inspiré jusqu'alors toutes les assemblées des Chrêtiens. Souvent dès que l'Evêque d'une métropole faisait valoir un sentiment, un Evêque suffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Toute autorité blesse en secret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toûjours s'accroître. Lorsqu'on trouve pour lui résister un prétexte qu'on croit sacré, on se fait bientôt un devoir de la révolte. Ainsi les uns deviennent persécuteurs, les autres rebelles, en attestant DIEU des deux côtés.

Nous avons vu combien depuis les disputes du prêtre *Arius* (*a*) contre un Evêque, la fureur de dominer sur les ames a troublé la terre. Donner son sentiment pour la volonté de DIEU, commander de croire sous peine de la mort du corps & des tourmens éternels de l'ame, a été le dernier période du despotisme de l'esprit dans quelques hommes : & résister à ces deux menaces, a été dans d'autres le dernier effort de la liberté naturelle. Cet *Essai sur les mœurs* que vous avez parcouru, vous a fait voir depuis *Théodose* une lutte perpétuelle entre la jurisdiction séculière & l'ecclésiastique, & depuis *Charlemagne* les efforts réitérés des grands fiefs contre les Souverains, les Evêques élevés souvent contre les Rois, les Papes aux prises avec les Rois & les Evêques.

On disputait peu dans l'Eglise Latine aux premiers siécles. Les invasions continuelles des barbares permettaient à peine de penser ; & il y avait peu de dogmes qu'on eût assez dévéloppés pour fixer la croyance universelle. Presque tout l'Occident rejetta le culte des

(*a*) *Essai sur les mœurs*, &c.

images au fiécle de *Charlemagne*. Un Evêque de Turin nommé *Claude* les profcrivit avec chaleur, & retint plufieurs dogmes qui font encor aujourd'hui le fondement de la Religion des Proteftans. Ces opinions fe perpétuèrent dans les vallées du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc : elles éclatèrent au douziéme fiécle : elles produifirent bientôt après la guerre des Albigeois ; & ayant paffé enfuite dans l'Univerfité de Prague, elles excitèrent la guerre des Huffites. Il n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui naquirent de la cendre de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, & ceux que la vente des indulgences fit renaître. Les anciens dogmes embraffés par les Vaudois, les Albigeois, les Huffites, renouvellés & différemment expliqués par *Luther* & *Zuingle*, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne, comme un prétexte pour s'emparer de tant de terres, dont les Evêques & les Abbés s'étaient mis en poffeffion, & pour réfifter aux Empereurs, qui alors marchaient à grands pas au pouvoir defpotique. Ces dogmes triomphèrent en Suède & en Dannemarck, pays où les peuples étaient libres fous des Rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'efprit d'indépendance, les adoptèrent, les mitigèrent, & en compofèrent une Religion pour eux feuls. Le Presbytérianifme établit en Ecoffe, dans les tems malheureux, une efpèce de république dont le pédantifme & la dureté étaient beaucoup plus intolérables que la rigueur du climat, & même que la tyrannie des Evêques qui avait excité tant de plaintes. Il n'a ceffé d'être dangereux en Ecoffe que quand la raifon, les loix & la force l'ont réprimé. La Réforme pénétra en Pologne, & y fit beaucoup de progrès dans les feules villes où le peuple n'eft point efclave. La plus grande & la plus riche partie de la République Helvétique n'eut pas de peine à la recevoir. Elle fut fur le point d'être établie à Venife par la même raifon ; & elle y

eût pris racine, si Venise n'eût pas été voisine de Rome, & peut-être si le gouvernement n'eût pas craint la démocratie, à laquelle le peuple aspire naturellement dans toute république, & qui était alors le grand but de la plûpart des prédicans. Les Hollandais ne prirent cette Religion, que quand ils secouèrent le joug de l'Espagne. Genève devint un Etat entièrement républicain, en devenant calviniste.

Toute la Maison d'*Autriche* écarta des Religions de ses Etats, autant qu'il lui fut possible. Elles n'approchèrent presque point de l'Espagne. Elles ont été extirpées par le fer & par le feu dans les Etats du Duc de Savoie, qui ont été leur berceau. Les habitans des vallées Piémontaises ont éprouvé en 1655 ce que les peuples de Mérindol & de Cabrière éprouvèrent en France sous *François I*. Le Duc de Savoie absolu a exterminé chez lui la secte dès qu'elle lui a paru dangereuse : il n'en reste que quelques faibles rejettons ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les Luthériens & les Calvinistes causer de grands troubles en France sous le gouvernement ferme de *François I* & de *Henri II*. Mais dès que le gouvernement fut faible & partagé, les querelles de religion furent violentes. Les *Condé* & les *Coligni*, devenus calvinistes parce que les *Guises* étaient catholiques, bouleversérent l'Etat à l'envi. La légéreté & l'impétuosité de la nation, la fureur de la nouveauté & l'entousiasme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

Henri IV né dans cette secte, qu'il aimait sans être entêté d'aucune, ne put, malgré ses victoires & ses vertus, régner sans abandonner le calvinisme : devenu catholique, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti si longtems ennemi des Rois, mais auquel il devait en partie sa couronne ; & s'il avait voulu détruire cette faction, il ne l'aurait pas pu. Il la chérit, la protégea & la réprima.

Les Huguenots en France faisaient alors à-peu-près la douziéme partie de la nation. Il y avait parmi eux des Seigneurs puissans : des villes entières étaient protestantes. Ils avaient fait la guerre aux Rois : on avait été contraint de leur donner des places de sûreté : *Henri III* leur en avait accordé quatorze dans le seul Dauphiné ; Montauban, Nîmes, dans le Languedoc ; Saumur, & surtout la Rochelle, qui faisait une république à part, & que le commerce & la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puissante. Enfin, *Henri IV* sembla satisfaire son goût, sa politique & même son devoir, en accordant au parti le célèbre Edit de Nantes en 1598. Cet Edit n'était au fonds que la confirmation des privilèges que les Protestans de France avaient obtenus des Rois précédens, les armes à la main, & que *Henri le Grand* affermi sur le trône leur laissa par bonne volonté.

Par cet Edit de Nantes, que le nom de *Henri IV* rendit plus célèbre que tous les autres, tout Seigneur de fief haut-justicier pouvait avoir dans son château plein exercice de la Religion prétendue réformée : tout Seigneur sans haute-justice pouvait admettre trente personnes à son prêche. L'entier exercice de cette Religion était autorisé dans tous les lieux qui ressortissaient immédiatement à un Parlement.

Les Calvinistes pouvaient faire imprimer, sans s'adresser aux supérieurs, tous leurs livres, dans les villes où leur Religion était permise.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'Etat ; & il y parut bien en effet, puisque le Roi fit Ducs & Pairs les Seigneurs de la *Trimouille* & de *Rôni*.

On créa une Chambre exprès au Parlement de Paris, composée d'un Président & de seize Conseillers, laquelle jugea tous les procès des Réformés, non-seule-

ment dans le district immense du ressort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne. Elle fut nommée *la Chambre de l'Edit.* Il n'y eut jamais à la vérité qu'un seul calviniste admis de droit parmi les Conseillers de cette jurisdiction. Cependant, comme elle était destinée à empêcher les vexations dont le parti se plaignait, & que les hommes se piquent toûjours de remplir un devoir qui les distingue ; cette Chambre composée de Catholiques rendit toûjours aux Huguenots, de leur aveu même, la justice la plus impartiale.

Ils avaient une espèce de petit Parlement à Castres, indépendant de celui de Toulouse. Il y eut à Grenoble & à Bordeaux des chambres mi-parties, catholiques & calvinistes. Leurs Eglises s'assemblaient en synodes, comme l'Eglise Gallicane. Ces privilèges & beaucoup d'autres incorporèrent ainsi les Calvinistes au reste de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis ensemble ; mais l'autorité, la bonté & l'adresse de ce grand Roi, les continrent pendant sa vie.

Après la mort à jamais effrayante & déplorable de *Henri IV*, dans la faiblesse d'une minorité & sous une Cour divisée, il était bien difficile que l'esprit républicain des Réformés, n'abusât de ses privilèges, & que la Cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les restraindre. Les Huguenots avaient déja établi en France des *Cercles*, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces Cercles étaient souvent séditieux ; & il y avait dans le parti des Seigneurs pleins d'ambition. Le Duc de *Bouillon*, & surtout le Duc de *Rohan*, le chef le plus accrédité des Huguenots, précipitèrent bientôt dans la révolte l'esprit remuant des prédicans, & le zèle aveugle des peuples. L'assemblée générale du parti osa dès 1615 présenter à la Cour un cahier, par lequel, entr'autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le Conseil du Roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616 ; & l'audace

des Huguenots ſe joignant aux diviſions de la Cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut longtems dans le trouble. C'était des ſéditions, des intrigues, des menaces, des priſes d'armes, des paix faites à la hâte & rompues de même; c'eſt ce qui faiſait dire au célèbre Cardinal *Bentivoglio* alors Nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621, les Egliſes Réformées de France offrirent à *Leſdiguières*, devenu depuis Connétable, le Généralat de leurs armées, & cent mille écus par mois. Mais *Leſdiguières*, plus éclairé dans ſon ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaiſſait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête; & pour réponſe à leurs offres, il ſe fit catholique. Les Huguenots s'adreſſèrent enſuite au Maréchal Duc de *Bouillon*, qui dit qu'il était trop vieux; enfin ils donnèrent cette malheureuſe place au Duc de *Rohan*, qui conjointement avec ſon frère *Soubiſe*, oſa faire la guerre au Roi de France.

La même année, le Connétable de *Luines* mena *Louis XIII* de province en province. Il ſoumit plus de cinquante villes, preſque ſans réſiſtance; mais il échoua devant Montauban: le Roi eut l'affront de décamper. On aſſiégea en vain la Rochelle: elle réſiſtait par elle-même & par les ſecours de l'Angleterre; & le Duc de *Rohan*, coupable du crime de lèze-majeſté, traita de la paix avec ſon Roi, preſque de couronne à couronne.

Après cette paix & après la mort du Connétable de *Luines*, il falut encor recommencer la guerre & aſſiéger de nouveau la Rochelle, toûjours liguée contre ſon Souverain avec l'Angleterre & avec les Calviniſtes du Royaume. Une femme (c'était la mère du Duc de *Rohan*) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée royale, contre l'activité du Cardinal de *Richelieu*, & contre l'intrépidité de *Louis XIII* qui affronta

plus d'une fois la mort à ce siége. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim ; & on ne dut la reddition de la place, qu'à cette digue de cinq cent pieds de long, que le Cardinal de *Richelieu* fit construire, à l'exemple de celles qu'*Alexandre* fit autrefois élever devant Tyr. Elle domta la mer & les Rochellois. Le Maire *Guiton*, qui vouloit s'ensevelir sous les ruines de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le Cardinal de *Richelieu*. Les Maires des principales villes des Huguenots en avaient. On ôta les siens à *Guiton*, & les privilèges à la ville. Le Duc de *Rohan*, chef des hérétiques rebelles, continuait toûjours la guerre pour son parti : & abandonné des Anglais quoique protestans, il se liguait avec les Espagnols quoique catholiques. Mais la conduite ferme du Cardinal de *Richelien* força les Huguenots, battus de tous côtés, à se soumettre.

Tous les Edits, qu'on leur avait accordés jusqu'alors, avaient été des traités avec les Rois. *Richelieu* voulut que celui qu'il fit rendre, fût appellé l'*Edit de grace*. Le Roi y parla en Souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle Religion à la Rochelle, à l'isle de Ré, à Oléron, à Privas, à Pamiers ; du reste on laissa subsister l'Edit de Nantes, que les Calvinistes regardèrent toûjours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le Cardinal de *Richelieu*, si absolu & si audacieux, n'abolît pas ce fameux édit ; il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de son ambition & à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits ; il s'en croyait capable par ses lumières, par sa puissance & par sa politique. Son projet était de gagner quelques prédicans que les Réformés appellaient alors *Ministres*, & qu'on nomme aujourd'hui *Pasteurs*, de leur faire d'abord avouer que le culte catholique n'était pas un

crime devant DIEU, de les mener ensuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux yeux de la Cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des Réformés, séduire l'autre par les présens & par les graces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'Eglise ; laissant au tems à faire le reste, & n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, & de passer pour l'avoir fait. Le fameux capucin *Joseph* d'un côté, & deux ministres gagnés de l'autre, entamèrent cette négociation. Mais il parut que le Cardinal de *Richelieu* avait trop présumé, & qu'il est plus difficile d'accorder des théologiens, que de faire des digues sur l'Océan.

Richelieu rebuté se proposa d'écraser les Calvinistes. D'autres soins l'en empêchèrent. Il avait à combattre à la fois les Grands du Royaume, la Maison Royale, toute la Maison d'*Autriche*, & souvent *Louis XIII* lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laissa tous ses desseins encor imparfaits, & un nom plus éclatant que cher & vénérable.

Cependant, après la prise de la Rochelle & l'Edit de grace, les guerres cessèrent, & il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le Clergé, & surtout les Jésuites, cherchaient à convertir des huguenots. Les ministres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le Conseil du Roi était occupé à rendre des arrêts, pour un cimetière que les deux Religions se disputaient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'Eglise, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches ; & rarement les Réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévastations & de saccagemens, que ces petites épines. Les Huguenots n'eu-

rent plus de chef, depuis que le Duc de *Rohan* cessa de l'être, & que la maison de *Bouillon* n'eut plus Sédan. Ils se firent même un mérite de rester tranquilles, au milieu des factions de la Fronde & des guerres civiles, que des Princes, des Parlemens & des Evêques excitèrent, en prétendant servir le Roi contre le Cardinal *Mazarin*.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce Ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de Contrôleur-Général des finances à un calviniste étranger, nommé *Hervard*. Tous les Réformés entrèrent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert, qui ranima l'industrie de la nation, & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, employa beaucoup d'huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de la controverse ; & la gloire qui environna cinquante ans *Louis XIV*, sa puissance, son gouvernement ferme & vigoureux, ôtèrent au parti Réformé, comme à tous les ordres de l'Etat, toute idée de résistance. Les fêtes magnifiques d'une Cour galante jettaient même du ridicule sur le pédantisme des Huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les pseaumes de *Marot* & de *Bèze* ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût. Ces pseaumes, qui avaient charmé la Cour de *François II*, n'étaient plus faits que pour la populace sous *Louis XIV*. La saine philosophie, qui commença vers le milieu de ce siécle à percer un peu dans le monde, devait encor dégoûter à la longue les honnêtes-gens des disputes de controverse.

Mais, en attendant que la raison se fît peu-à-peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquillité de l'Etat. Car

les Janféniftes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les fuffrages de ceux qui fe nourriffent de ces fubtilités : ils écrivaient contre les Jéfuites & contre les Huguenots : ceux-ci répondaient aux Janféniftes & aux Jéfuites : les Luthériens de la province d'Alface écrivaient contr'eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'Etat était occupé de grandes chofes, & que le gouvernement était tout-puiffant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oififs, qui dégénère tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV était animé contre les Réformés, par les remontrances continuelles de fon Clergé, par les infinuations des Jéfuites, par la Cour de Rome, & enfin par le Chancelier *le Tellier* & *Louvois* fon fils, tous deux ennemis de *Colbert*, & qui voulaient perdre les Réformés comme rebelles, parce que *Colbert* les protégeait comme des fujets utiles. *Louis XIV* nullement inftruit d'ailleurs du fonds de leur doctrine, les regardait, non fans quelque raifon, comme d'anciens révoltés foumis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur Religion : on leur ôtait un temple fur le moindre prétexte : on leur défendit d'époufer des filles catholiques ; & en cela on ne fut pas peut-être affez politique : c'était ignorer le pouvoir d'un fexe, que la Cour pourtant connaiffait fi bien. Les Intendans & les Evêques tâchaient, par les moyens les plus plaufibles, d'enlever aux Huguenots leurs enfans. *Colbert* eut ordre en 1681 de ne plus recevoir aucun homme de cette Religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des *arts & métiers*. Le Roi en les tenant ainfi fous le joug, ne l'appefantiffait pas toujours. On défendit par des arrêts toute violence contr'eux. On mêla les infinuations aux févérités ; & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formes de la juftice.

On employa furtout un moyen fouvent efficace de converfion : ce fut l'argent. Mais on ne fit pas affez d'ufage de ce reffort. *Péliffon* fut chargé de ce miniftère fecret. C'eft ce même *Péliffon* longtems calvinifte, fi connu par fes ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par fon attachement au Surintendant *Fouquet*, dont il avait été le premier commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de changer de religion dans un tems où ce changement pouvait le mener aux dignités & à la fortune. Il prit l'habit eccléfiaftique, obtint des bénéfices, & une place de Maître des requêtes. Le Roi lui confia le revenu des abbayes de St. Germain-des-Prés & de Cluni vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des œconomats, pour être diftribués à ceux qui voudraient fe convertir. Le Cardinal *le Camus* Archevêque de Grenoble, s'était déja fervi de cette méthode. *Péliffon*, chargé de ce département, envoyait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de converfions pour peu d'argent. De petites fommes, diftribuées à des indigens, enflaient la lifte que *Péliffon* préfentait au Roi tous les trois mois, en lui perfuadant que tout cédait dans le monde à fa puiffance ou à fes bienfaits.

Le Confeil, encouragé par ces petits fuccès que le tems eût rendus plus confidérables, s'enhardit en 1681 à donner une déclaration, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur Religion à l'âge de fept ans ; & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Ce fut cette précipitation du Chancelier *le Tellier* & de *Louvois* fon fils, qui fit d'abord déferter en 1681 beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voifines. Les étrangers fe hâtèrent d'en profiter.

Les Rois d'Angleterre & de Dannemarck, & surtout la ville d'Amſterdam, invitèrent les Calviniſtes de France à ſe réfugier dans leurs Etats ; & leur aſſurèrent une ſubſiſtance. Amſterdam s'engagea même à bâtir mille maiſons pour les fugitifs.

Le Conſeil vit les ſuites dangereuſes de l'uſage trop promt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On ſentait combien néceſſaires étaient les artiſans dans un pays où le commerce fleuriſſait, & les gens de mer dans un tems où l'on établiſſait une puiſſante marine. On ordonna la peine des galères contre ceux de ces profeſſions, qui tenteraient de s'échapper.

On remarqua, que pluſieurs familles calviniſtes vendaient leurs immeubles. Auſſi-tôt parut une déclaration, qui confiſqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs ſortiſſent dans un an du Royaume. Alors la ſévérité redoubla contre les miniſtres. On interdiſait leurs temples ſur la plus légère contravention. Toutes les rentes, laiſſées par teſtament aux conſiſtoires, furent appliquées aux hôpitaux du Royaume.

On défendit aux maîtres d'école calviniſtes, de recevoir des penſionnaires. On mit les miniſtres à la taille. On ôta la nobleſſe aux Maires proteſtans. Les Officiers de la Maiſon du Roi, les Secrétaires du Roi, qui étaient proteſtans, eurent ordre de ſe défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette Religion, ni parmi les notaires, les avocats, ni même dans la fonction de procureurs.

Il était enjoint à tout le Clergé de faire des proſélytes ; & il était défendu aux paſteurs réformés d'en faire, ſous peine de banniſſement perpétuel. Tous ces arrêts étaient publiquement ſollicités par le Clergé de France. C'était après tout les enfans de la mai-

fon, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Péliſſon continuait d'acheter des convertis ; mais Madame *Hervard*, veuve du Contrôleur-Général des finances, animée de ce zèle de religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoyait autant d'argent pour empêcher les converſions, que *Péliſſon* pour en faire.

Enfin les Huguenots oſèrent déſobéir en quelques endroits. Ils s'aſſemblèrent dans le Vivarais & dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua ; ils ſe défendirent. Ce n'était qu'une très légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois cent malheureux, ſans chef, ſans places, & même ſans deſſeins, furent diſperſés en un quart-d'heure. Les ſupplices ſuivirent leur défaite. L'Intendant du Dauphiné fit rouer le petit-fils du paſteur *Chamier* qui avait dreſſé l'Edit de Nantes. Il eſt au rang des plus fameux martyrs de la ſecte, & ce nom de *Chamier* a été longtems en vénération chez les Proteſtans.

L'Intendant de Languedoc fit rouer vif le prédicant *Chomel*. On condamna trois autres au même ſupplice, & dix à être pendus : la fuite qu'ils avaient priſe les ſauva ; & ils ne furent exécutés qu'en effigie.

Tout cela inſpirait la terreur, & en même tems augmentait l'opiniâtreté. On ſait trop, que les hommes s'attachent à leur Religion à meſure qu'ils ſouffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on perſuada au Roi, qu'après avoir envoyé des miſſionnaires dans toutes les provinces, il falait y envoyer des dragons. Ces violences parurent faites à contretems ; elles étaient les ſuites de l'eſprit

l'esprit qui régnait alors à la Cour, que tout devait fléchir au nom de *Louis XIV*. On ne songeait pas, que les Huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras; que la rage des guerres civiles était éteinte; que cette longue maladie était dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un tems chez les hommes; que si les péres avaient été rebelles sous *Louis XIII*, les enfans étaient soumis sous *Louis XIV*. On voyait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, plusieurs sectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le siécle passé, vivre maintenant en paix dans les même villes. Tout prouvait, qu'un Roi absolu pouvait être également bien servi par des catholiques & par des protestans. Les Luthériens d'Alsace en étaient un témoignage autentique. Il parut enfin que la Reine *Christine* avait eu raison de dire dans une de ses lettres, à l'occasion de ces violences & de ces émigrations : *Je considère la France comme un malade à qui l'on coupe bras & jambes, pour le traiter d'un mal que la douceur & la patience auraient entiérement guéri.*

Louis XIV qui en se saisissant de Strasbourg en 1681, y protégeait le Luthéranisme, pouvait tolérer dans ses Etats le Calvinisme que le tems aurait pu abolir, comme il diminue un peu chaque jour le nombre des Luthériens en Alsace. Pouvait-on imaginer, qu'en forçant un grand nombre de sujets on n'en perdrait pas un plus grand nombre, qui malgré les édits & malgré les gardes, échapperait par la fuite à une violence regardée comme une horrible persécution? pourquoi enfin vouloir faire haïr à plus d'un million d'hommes un nom cher & précieux, auquel & Protestans & Catholiques, & Français & étrangers avaient alors joint celui de *Grand*? La politique même semblait pouvoir engager à conserver les Calvinistes, pour les opposer aux prétentions continuelles de la Cour de Rome. C'était en ce tems-là même que le Roi avait ouvertement rompu avec *Innocent*

XI ennemi de la France. Mais *Louis XIV* conciliant les intérêts de sa Religion & ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le Pape d'une main, & écraser le Calvinisme de l'autre.

Il envisageait dans ces deux entreprises cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choses. Les Evêques, plusieurs Intendans, tout le Conseil, lui persuadèrent que ses soldats, en se montrant seulement, achéveraient ce que ses bienfaits & les missions avaient commencé. Il crut n'user que d'autorité; mais ceux à qui cette autorité fut commise, usèrent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684, & au commencement de 1685, tandis que *Louis XIV* toûjours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes, & dans tous les châteaux, où il y avait le plus de Protestans; & comme les dragons, assez mal disciplinés dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appella cette exécution *la Dragonade*.

Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'Eglise. C'était une espèce de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte.

Un Evêque, un Intendant, un Subdélégué, ou un Curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles calvinistes, surtout celles qu'on croyait les plus faciles. Elles renonçaient à leur Religion au nom des autres; & les obstinés étaient livrés aux soldats, qui eurent toute licence, excepté celle de tuer. Il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des réfugiés dans les pays étrangers jettent encor des cris sur cette persécution de leurs pères. Ils la comparent aux plus violentes, que souffrit l'Eglise dans les premiers tems.

C'était un étrange contraste, que du sein d'une Cour voluptueuse, où régnaient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la société, il partit des ordres si durs & si impitoyables. Le Marquis de *Louvois* porta dans cette affaire l'inflexibilité de son caractère; on y reconnut le même génie, qui avait voulu ensevelir la Hollande sous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encor des lettres de sa main de cette année 1685, conçues en ces termes: „ Sa Majesté veut, qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa Religion; & ceux qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. "

Paris ne fut point exposé à ces vexations, les cris se feraient fait entendre au Trône de trop près. On veut bien faire des malheureux, mais on souffre d'entendre leurs clameurs.

Tandis qu'on faisait ainsi tomber partout les temples, & qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'Edit de Nantes fut enfin cassé au mois d'Octobre 1685; & on acheva de ruiner l'édifice, qui était déja miné de toutes parts.

La Chambre de l'Edit avait déja été supprimée. Il fut ordonné aux Conseillers calvinistes du Parlement, de se défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du Conseil parut coup sur coup, pour extirper les restes de la Religion proscrite. Celui qui paraissait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques; ordre, contre lequel la nature réclamait à si haute voix, qu'il ne fût pas exécuté.

Mais dans ce célèbre Edit qui révoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout con-

traire au but qu'on s'était proposé. On voulait la réunion des Calvinistes à l'Eglise, dans le Royaume. *Gourville* homme très judicieux, consulté par *Louvois*, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les ministres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des pensions secrettes, abjureraient en public, & serviraient à la réunion plus que des missionnaires & des soldats. Au-lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'Edit à tous les ministres qui ne voulaient pas se convertir, de sortir du Royaume dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penser qu'en chassant les pasteurs, une grande partie du troupeau ne suivrait pas. C'était bien présumer de sa puissance, & mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, surtout dans les pays méridionaux de la France, ne s'exposeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur constance & la gloire de leur exil, parmi tant de nations envieuses de *Louis XIV*, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux Chancelier *le Tellier*, en signant l'Edit, s'écria plein de joie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne savait pas qu'il signait un des grands malheurs de la France. (*a*)

Louvois son fils se trompait encore, en croyant qu'il suffirait d'un ordre de sa main pour garder toutes les frontières & toutes les côtes, contre ceux qui se faisaient un devoir de la fuite. L'industrie occupée à

(*a*) Si vous lisez l'oraison funèbre de *le Tellier* par *Bossuet*, ce Chancelier est un juste, & un grand-homme. Si vous lisez les annales de l'Abbé de *St. Pierre*, c'est un lâche & dangereux courtisan, un calomniateur adroit, dont le Comte de *Grammont* disait en le voyant sortir d'un entretien particulier avec le Roi : „ Je crois voir une foui-

tromper la loi, eſt toûjours plus forte que l'autorité. Il ſuffiſait de quelques gardes gagnés, pour favoriſer la foule des réfugiés. Près de cinquante mille familles en trois ans de tems ſortirent du Royaume, & furent après ſuivies par d'autres. Elles allèrent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richeſſe. Preſque tout le nord de l'Allemagne, pays encor agreſte & dénué d'induſtrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes tranſplantées. Elles peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers Français en ſoie; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux cryſtaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encor très communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. (b) Ainſi la France perdit environ cinq cent mille habitans, une quantité prodigieuſe d'eſpèces, & ſurtout des arts dont ſes ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens officiers & des ſoldats. Le Prince d'Orange & le Duc de Savoie eurent des régimens entiers de réfugiés. Ces mêmes Souverains de Savoie & de Piémont, qui avaient exercé tant de cruautés contre les réformés de leurs pays, ſoudoyaient ceux de France; & ce n'était pas aſſurément par zèle de religion, que le Prince d'Orange les enrôlait. Il y en eut qui s'établirent juſques vers le Cap de Bonne-Eſpérance. Le neveu du célèbre *du Quêne*, Lieutenant-Général de la marine, fonda une petite colonie à cette extrémité de la terre; elle n'a pas proſpéré, ceux qui s'embarquèrent périrent pour la plûpart. Mais enfin il y a encor

» ne qui vient d'égorger des » poulets, en ſe léchant le » muſeau plein de leur » ſang. «

(b) Le Comte d'*Avaux* dans ſes lettres dit qu'on lui rapporta qu'à Londres on frappa ſoixante mille guinées de l'or que les réfugiés y avaient fait paſſer: on lui avait fait un rapport trop exagéré.

des restes de cette colonie voisine des Hottentots. Les Français ont été dispersés plus loin que les Juifs.

Ce fut en vain qu'on remplit les prisons & les galères de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur créance par les tourmens ? comment laisser aux galères des gens de loi, des vieillards infirmes ? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le Conseil imagina, que quand la sortie du Royaume ne serait plus défendue, les esprits n'étant plus animés par le plaisir secret de désobéir, il y aurait moins de désertions. On se trompa encor ; & après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois.

On défendit aux Calvinistes en 1685, de se faire servir par des catholiques, de peur que les maîtres ne pervertissent les domestiques ; & l'année d'après un autre Edit leur ordonna de n'être servis que par des huguenots. Il n'y avait rien de stable dans la manière de les persécuter, que le dessein de les opprimer pour les convertir.

Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, il s'agissait de retenir dans la communion Romaine tous ceux qui avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait plus (*c*) de quatre cent mille dans le Royaume. Ils étaient obligés d'aller à la messe & de communier. Quelques-uns, qui rejettèrent l'hostie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brûlés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacremens à la mort, étaient traînés sur la claye & jettés à la voirie.

(*c*) On a imprimé plusieurs fois qu'il y a encor en France trois millons de réformés. Cette exagération est intolérable. Mr. de *Bâville* n'en comptait pas cent mille en Languedoc, & il était exact. Il n'y en a pas quinze mille dans Paris : beaucoup de villes, & des provinces entières n'en ont point.

Toute persécution fait des prosélytes, quand elle frappe pendant la chaleur de l'entousiasme. Les Calvinistes s'assemblèrent partout pour chanter leurs pseaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient des assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les ministres qui rentreraient dans le Royaume, & cinq mille cinq cent livres de récompense pour qui les dénoncerait. Il en revint plusieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

La secte subsista en paraissant écrasée. Elle espéra en vain dans la guerre de 1689 que le Roi *Guillaume*, qui avait détrôné son beau-père catholique, soutiendrait en France le Calvinisme. Mais dans la guerre de 1701 la rébellion & le fanatisme éclatèrent en Languedoc & dans les contrées voisines.

Cette rébellion fut excitée par des prophéties. Les prédictions ont été de tout tems un moyen dont on s'est servi pour séduire les simples, & pour enflammer les fanatiques. De cent événemens que la fourberie ose prédire, si la fortune en amène un seul, les autres sont oubliés, & celui-là reste comme un gage de la faveur de DIEU, & comme la preuve d'un prodige. Si aucune prédiction ne s'accomplit, on les explique, on leur donne un nouveau sens; les entousiastes l'adoptent, & les imbécilles le croyent.

Le ministre *Jurieu* fut un des plus ardens prophètes. Il commença par se mettre au-dessus d'un *Cotterus*, de je ne sais quelle *Christine*, d'un *Justus Velsius*, d'un *Drabitius*, qu'il regarde comme gens inspirés de DIEU. Ensuite il se mit presque à côté de l'auteur de l'Apocalypse, & de *St. Paul*; ses partisans, ou plutôt ses ennemis, firent frapper une médaille en Hollande avec cette exergue, *Jurius propheta*. Il promit la délivrance du peuple de DIEU pendant huit années. Son école de prophétie s'était établie dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais & des Cevennes; pays tout propre aux prédictions, peuplé d'ignorans, & de cervelles chau-

des, échauffées par la chaleur du climat, & plus encor par leurs prédicans.

La première école de prophétie fut établie dans une verrerie, sur une montagne du Dauphiné, appellée *Peira*; un vieil huguenot, nommé *De Serre*, y annonça la ruine de Babilone, & le rétabliſſement de Jérusalem. Il montrait aux enfans les paroles de l'Ecriture, qui diſent: „ Quand trois ou quatre ſont aſſemblés en mon nom, mon eſprit eſt parmi eux; & „ avec un grain de foi on tranſportera des montagnes. " Enſuite il recevait l'eſprit: on le lui conférait en lui ſoufflant dans la bouche, parce qu'il eſt dit dans *St. Matthieu*, que JESUS ſouffla ſur ſes diſciples avant ſa mort: il était hors de lui-même: il avait des convulſions: il changeait de voix: il reſtait immobile, égaré, les cheveux hériſſés, ſelon l'ancien uſage de toutes les nations, & ſelon ces règles de démence tranſmiſes de ſiecle en ſiécle. Les enfans recevaient ainſi le don de prophétie; & s'ils ne tranſportaient pas des montagnes, c'eſt qu'ils avaient aſſez de foi pour recevoir l'eſprit, & pas aſſez pour faire des miracles: ainſi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les Cevennes étaient ainſi l'école de l'entouſiaſme, des miniſtres qu'on appellait *apôtres*, revenaient en ſecret prêcher les peuples.

Claude Brouſſon, d'une famille de Nîmes conſidérée, homme éloquent & plein de zèle, très eſtimé chez les étrangers, retourna dans ſa patrie en 1698, y fut convaincu, non-ſeulement d'avoir rempli ſon miniſtère malgré les Edits, mais d'avoir eu dix ans auparavant des correſpondances avec les ennemis de l'Etat. En effet, il avait formé le projet d'introduire des troupes Anglaiſes & Savoyardes dans le Languedoc. Ce projet, écrit de ſa main, & adreſſé au Duc de *Schomberg*, avait été intercepté depuis longtems, & était

entre les mains de l'Intendant de la province. *Brouſſon*, errant de ville en ville, fut ſaiſi enfin à Oléron, & transféré à la citadelle de Montpellier. L'Intendant & ſes juges l'interrogèrent ; il répondit qu'il était l'apôtre de JESUS-CHRIST, qu'il avait reçu le ST. ESPRIT, qu'il ne devait pas trahir le dépôt de la foi, que ſon devoir était de diſtribuer le pain de la parole à ſes frères. On lui demanda ſi les Apôtres avaient écrit des projets pour faire révolter des provinces ? On lui montra ſon fatal écrit, & les juges le condamnèrent tous d'une voix à être roué vif. Il mourut comme mouraient les premiers martyrs. Toute la ſecte, loin de le regarder comme un criminel d'Etat, ne vit en lui qu'un ſaint, qui avait ſcellé ſa foi de ſon ſang ; & on imprima le martyre de Mr. *de Brouſſon*.

Alors les prophètes ſe multiplient, & l'eſprit de fureur redouble. Il arrive malheureuſement qu'en 1703 un Abbé de la maiſon *du Chaila*, inſpecteur des miſſions, obtient un ordre de la Cour, de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un Gentilhomme nouveau converti. Au-lieu de les conduire au couvent, il les mène d'abord dans ſon château. Les Calviniſtes s'attroupent : on enfonce les portes : on délivre les deux filles & quelques autres priſonniers. Les ſéditieux ſaiſiſſent l'Abbé *du Chaila* ; ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion. Il la refuſe. Un prophète lui crie : *Meurs donc, l'eſprit te condamne, ton péché eſt contre toi :* & il eſt tué à coups de fuſil. Auſſi-tôt après ils ſaiſirent les receveurs de la capitation, & les pendent avec leur rôles au cou. De-là ils ſe jettent ſur les prêtres qu'ils rencontrent, & les maſſacrent. On les pourſuit : ils ſe retirent au milieu des bois & des rochers. Leur nombre s'accroit : leurs prophètes & leurs prophéteſſes leur annoncent de la part de DIEU le rétabliſſement de Jéruſalem & la chûte de Babilone. Un Abbé de *la Bourlie* parait tout-à-coup au milieu d'eux dans leurs retraites ſauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

C'était le fils du Marquis de *Guiscard* sous-gouverneur du Roi, l'un des plus sages hommes du Royaume. Le fils était bien indigne d'un tel père. Réfugié en Hollande pour un crime, il va exciter les Cevennes à la révolte. On le vit quelque tems après passer à Londres, où il fut arrêté en 1711 pour avoir trahi le Ministère Anglais, après avoir trahi son pays. Amené devant le Conseil, il prit sur la table un de ces longs canifs, avec lesquels on peut commettre un meurtre; il en frappa le grand Trésorier *Harlay*, & on le conduisit en prison chargé de fers. Il prévint son supplice en se donnnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglais, des Hollandais & du Duc de Savoie, vint encourager les fanatiques, & leur promettre de puissans secours.

Une grande partie du pays les favorisait secrettement. Leur cri de guerre était : *Point d'impôts*, *& liberté de conscience.* Ce cri séduit partout la populace. Ces fureurs justifiaient le dessein qu'avait eu *Louis XIV* d'extirper le Calvinisme. Mais sans la révocation de l'Edit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Le Roi envoye d'abord le Maréchal de *Mont-Revel* avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces misérables comme ils méritaient qu'on la leur fit. On roue, on brûle les prisonniers. Mais aussi les soldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périssent par des morts cruelles. Le Roi, obligé de soutenir la guerre partout, ne pouvait envoyer contr'eux que peu de troupes. Il était difficile de les surprendre, dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendaient par des chemins non frayés, & dont ils descendaient tout-à-coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé des troupes de la Marine. On employa contre eux successivement trois Maréchaux de France.

Au Maréchal de *Mont-Revel* ſuccéda en 1704 le Maréchal de *Villars*. Comme il lui était plus difficile encor de les trouver que de les battre, le Maréchal de *Villars*, après s'être fait craindre, leur fit propoſer une amniſtie. Quelques-uns d'entr'eux y conſentirent, détrompés des promeſſes d'être ſecourus par le Duc de Savoie, qui à l'exemple de tant de Souverains, les perſécutait chez lui, & avait voulu les protéger chez ſes ennemis.

Le plus accrédité de leurs chefs, & le ſeul qui mérite d'être nommé, était *Cavalier*. Je l'ai vu depuis en Hollande & en Angleterre. C'était un petit homme blond, d'une phyſionomie douce & agréable. On l'appellait *David* dans ſon parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une aſſez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par ſon courage & à l'aide d'une prophéteſſe qui le fit reconnaître ſur un ordre exprès du ST. ESPRIT. On le trouva à la tête de huit cent hommes qu'il enrégimentait, quand on lui propoſa l'amniſtie. Il demanda des ôtages : on lui en donna. Il vint ſuivi d'un des chefs à Nîmes, où il traita avec le Maréchal de *Villars*.

Il promit de former quatre régimens des révoltés, qui ſerviraient le Roi ſous quatre Colonels, dont il ſerait le premier, & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devaient avoir l'exercice libre de leur Religion, comme les troupes étrangères à la ſolde de France. Mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émiſſaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent & des promeſſes. Ils détachèrent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais ayant donné ſa parole au Maréchal de *Villars*, il la voulut tenir. Il accepta le brévet de Colonel, & commença à former ſon ré-

giment avec cent trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu ſouvent de la bouche du Maréchal de *Villars*, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait à ſon âge avoir eu tant d'autorité ſur des hommes ſi féroces & ſi indiſciplinables. Il répondit, que quand on lui déſobéiſſait, ſa prophéteſſe, qu'on appellait *la grande Marie*, était ſur le champ inſpirée, & condamnait à mort les réfractaires, qu'on tuait ſans raiſonner. (*d*) Ayant fait depuis la même queſtion à *Cavalier*, j'en eus la même réponſe.

Cette négociation ſingulière ſe faiſait après la bataille de Hochſtet. *Louis XIV* qui avait proſcrit le Calviniſme avec tant de hauteur, fit la paix, ſous le nom d'amniſtie, avec un garçon boulanger; & le Maréchal de *Villars* lui préſenta le brevet de Colonel & celui d'une penſion de douze cent livres.

Le nouveau Colonel alla à Verſailles; il y reçut les ordres du Miniſtre de la guerre. Le Roi le vit, & hauſſa les épaules. *Cavalier*, obſervé par le Miniſtère, craignit, & ſe retira en Piémont. De-là il paſſa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Eſpagne, & y commanda un régiment de réfugiés Français à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce régiment ſert à prouver la rage des guerres civiles, & combien la Religion ajoute à cette fureur. La troupe de *Cavalier* ſe trouva oppoſée à un régiment Français. Dès qu'ils ſe reconnurent, ils fondirent l'un ſur l'autre avec la bayonnette, ſans tirer. On a déja remarqué que la bayonnette agit peu dans les combats. La contenance de la première ligne

(*d*) Ce trait doit ſe trouver dans les véritables mémoires du Maréchal de *Villars*. Le premier tome eſt certainement de lui: il eſt conforme au manuſcrit que j'ai vu: les deux autres ſont d'une main étrangère & bien différente.

composée de trois rangs, après avoir fait feu, décide du sort de la journée; mais ici la fureur fit ce que ne fait presque jamais la valeur. Il ne resta pas trois cent hommes de ces régimens. Le Maréchal de *Barwick* contait souvent avec étonnement cette avanture.

Cavalier est mort Officier-Général & gouverneur de l'isle de Jersey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant de ses premières fureurs conservé que le courage, & ayant peu-à-peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soutenu par l'exemple.

Le Maréchal de *Villars*, rappellé du Languedoc, fut remplacé par le Maréchal de *Barwick*. Les malheurs des armes du Roi enhardissaient alors les fanatiques du Languedoc, qui espéraient des secours du ciel & en recevaient des alliés. On leur faisait toucher de l'argent par la voie de Genève. Ils attendaient des officiers, qui devaient leur être envoyés de Hollande & d'Angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la province.

On peut mettre au rang des plus grandes conspirations, celle qu'ils formèrent, de saisir dans Nîmes le Duc de *Barwick* & l'Intendant *Bâville*, de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le secret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiscrétion d'un seul fit tout découvrir. Plus de deux cent personnes périrent dans les supplices. Le Maréchal de *Barwick* fit exterminer par le fer & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main, les autres sur les roues ou dans les flammes. Quelques-uns, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvèrent moyen d'aller en Hollande. Les réfugiés Français les y reçurent comme des envoyés célestes. Ils marchèrent au-devant d'eux, chantant des pseaumes, & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Plusieurs de ces prophètes allèrent en Angleterre : mais trouvant que

l'Eglise Epiſcopale tenait trop de l'Egliſe Romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur perſuaſion était ſi pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de reſſuſciter un mort, & même tel mort que l'on voudrait choiſir. Partout le peuple eſt peuple; & les presbytériens pouvaient ſe joindre à ces fanatiques contre le Clergé Anglican. Qui croirait qu'un des plus grands géomètres de l'Europe, *Fatio de Duillier*, & un homme de lettres fort ſavant, nommé *Daudé*, fuſſent à la tête de ces énergumènes! Le fanatiſme rend la ſcience même ſa complice, & étouffe la raiſon.

Le Miniſtère Anglais prit le parti qu'on aurait dû toûjours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrer un mort dans le cimetière de l'égliſe cathédrale. La place fut entourée de gardes. Tout ſe paſſa juridiquement. La ſcène finit par mettre au pilori les prophêtes.

Ces excès du fanatiſme ne pouvaient guères réuſſir en Angleterre, où la philoſophie commençait à dominer. Ils ne troublaient plus l'Allemagne, depuis que les trois Religions, la Catholique, l'Evangélique & la Réformée y étaient également protégées par les traités de Veſtphalie. Les Provinces-Unies admettaient dans leur ſein toutes les Religions par une tolérance politique. Enfin il n'y eut ſur la fin de ce ſiécle que la France qui eſſuia de grandes querelles eccléſiaſtiques malgré les progrès de la raiſon. Cette raiſon ſi lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine encor percer chez les docteurs, encor moins dans le commun des citoyens. Il faut d'abord qu'elle ſoit établie dans les principales têtes; elle deſcend aux autres de proche en proche, & gouverne enfin le peuple même qui ne la connait pas, mais qui voyant que ſes ſupérieurs ſont modérés, apprend auſſi à l'être. C'eſt un des grands ouvrages du tems, & ce tems n'était pas encor venu.

CHAPITRE TRENTE-SEPTIÉME.

Du Jansénisme.

Le Calvinisme devait nécessairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des Etats. Le Jansénisme ne pouvait exciter que des querelles théologiques & des guerres de plume; car les réformateurs du seiziéme siécle ayant déchiré tous les liens par qui l'Eglise Romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus sacré, ayant ouvert les portes de ses cloîtres, & remis ses trésors dans les mains des séculiers, il falait qu'un des deux partis périt par l'autre. Il n'y a point de pays en effet, où la Religion de *Calvin* & de *Luther* ait paru, sans exciter des persécutions & des guerres.

Mais les Jansénistes n'attaquant point l'Eglise, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux, ni aux biens, & écrivant sur des questions abstraites, tantôt contre les Réformés, tantôt contre les constitutions des Papes, n'eurent enfin de crédit nulle part; & ils ont fini par voir leur secte méprisée dans presque toute l'Europe, quoiqu'elle ait eu plusieurs partisans très respectables par leurs talens & par leurs mœurs.

Dans le tems même où les Huguenots attiraient une attention sérieuse, le Jansénisme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces disputes étaient venues d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain docteur de Louvain nommé *Michel Bay*, qu'on appellait *Baïus* selon la coutume du pédantisme de ces tems-là, s'avisa de soutenir, vers l'an 1552, quelques propositions sur la grace & sur la prédestination. Cette question, ainsi que presque toute la métaphysique, rentre pour le fonds dans le labyrinthe de la

fatalité & de la liberté, où toute l'antiquité s'eſt égarée, & où l'homme n'a guères de fil qui le conduiſe.

L'eſprit de curioſité donné de DIEU à l'homme, cette impulſion néceſſaire pour nous inſtruire, nous emporte ſans ceſſe au-delà du but, comme tous les autres reſſorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pouſſer trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais aſſez.

Ainſi, on a diſputé ſur tout ce qu'on connaît & ſur tout ce qu'on ne connaît pas. Mais les diſputes des anciens philoſophes furent toûjours paiſibles; & celles des théologiens, ſouvent ſanglantes, & toûjours turbulentes.

Des cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces queſtions que *Michel Baïus*, crurent le libre arbitre renverſé & la doctrine de *Scot* en danger. Fâchés d'ailleurs contre *Baïus* au ſujet d'une querelle à-peu-près dans le même goût, ils déférèrent ſoixante & ſeize propoſitions de *Baïus* au Pape *Pie V*. Ce fut *Sixte-Quint*, alors général des Cordeliers, qui dreſſa la bulle de condamnation en 1567.

Soit crainte de ſe compromettre, ſoit dégoût d'examiner de telles ſubtilités, ſoit indifférence & mépris pour des thèſes de Louvain, on condamna reſpectivement les ſoixante & ſeize propoſitions en gros, comme hérétiques, ſentant l'héréſie, malſonnantes, téméraires & ſuſpectes, ſans rien ſpécifier & ſans entrer dans aucun détail. Cette méthode tient de la ſuprême puiſſance, & laiſſe peu de priſe à la diſpute. Les docteurs de Louvain furent très empêchés en recevant la bulle; il y avait ſurtout une phraſe, dans laquelle une virgule, miſe à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de *Michel Baïus*. L'Univerſité députa à Rome, pour ſavoir du St. Père où il falait mettre la virgule. La Cour de Rome, qui avait d'autres affaires,

faires, envoya pour toute réponse à ces Flamands un exemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le déposa dans les archives. Le grand-vicaire nommé *Morillon* dit, qu'il falait recevoir la bulle du Pape, *quand même il y aurait des erreurs.* Ce *Morillon* avait raison en politique; car assurément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées, que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les Huguenots & leurs adversaires. *Baius* crut *Morillon* & se rétracta paisiblement.

Quelques années après, l'Espagne aussi fertile en auteurs scholastiques que stérile en philosophes, produisit *Molina* le jésuite, qui crut avoir découvert précisément, comment DIEU agit sur les créatures, & comment les créatures lui résistent. Il distingua l'ordre naturel & l'ordre surnaturel, la prédestination à la grace & la prédestination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la science moyenne & du congruisme. Cette science moyenne & ce congruisme étaient surtout des idées rares, DIEU par sa science moyenne consulte habilement la volonté de l'homme, pour savoir ce que l'homme fera quand il aura eu sa grace; & ensuite, selon l'usage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ses arrangemens en conséquence pour déterminer l'homme; & ces arrangemens sont le *Congruisme.*

Les Dominicains Espagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les Jésuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de *Molina était le précurseur de l'Antechrist.*

La Cour de Rome évoqua la dispute, qui était déja entre les mains des grands-inquisiteurs; & ordonna, avec beaucoup de sagesse, le silence aux deux partis, qui ne le gardèrent ni l'un ni l'autre.

Enfin on plaida férieusement devant *Clément VIII*; & à la honte de l'esprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un jésuite nommé *Achilles Gaillard*, assura le Pape, qu'il avait un moyen sûr de rendre la paix à l'Eglise; il proposa gravement d'accepter la prédestination gratuite, à condition que les Dominicains admettraient la science moyenne, & qu'on ajusterait ces deux systêmes comme on pourrait. Les Dominicains refusèrent l'accommodement d'*Achilles Gaillard*. Leur célèbre *Lemos* soutint le concours prévenant & le complément de la vertu active. Les congrégations se multiplièrent sans que personne s'entendît.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un sens clair. *Paul V* reprit le procès. Mais comme lui-même en eut un plus important avec la République de Venise, il fit cesser toutes les congrégations, qu'on appella & qu'on appelle encor *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, aussi peu clair par lui-même que les questions qu'on agitait, parce que ce mot signifie *secours*, & qu'il s'agissait, dans cette dispute, des secours que DIEU donne à la volonté faible des hommes. *Paul V* finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les Jésuites établissaient leur science moyenne & leur congruisme, *Cornélius Jansénius*, Evêque d'Ypres, renouvellait quelques idées de *Baius* dans un gros livre sur *St. Augustin*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort; de sorte qu'il devint chef de secte, sans jamais s'en douter. Presque personne ne lut ce livre, qui a causé tant de troubles. Mais *du Verger de Haurane* Abbé de St. Cyran, ami de *Jansénius*, homme aussi ardent qu'écrivain diffus & obscur, vint à Paris, & persuada de jeunes docteurs & quelques vieilles femmes. Les Jésuites demandèrent à Rome la condamnation du livre de *Jansénius* comme une suite de celle de *Baius*, & l'obtinrent

en 1641. Mais à Paris la Faculté de théologie, & tout ce qui se mêlait de raisonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner, à penser avec *Jansénius* que DIEU commande des choses impossibles. Cela n'est ni philosophique ni consolant. Mais le plaisir secret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les Jésuites, l'envie de se distinguer & l'inquiétude d'esprit, formèrent une secte.

La Faculté condamna cinq propositions de *Jansénius* à la pluralité des voix. Ces cinq propositions étaient extraites du livre très fidélement quant au sens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appellèrent au Parlement comme d'abus; & la Chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point. Mais d'un côté, un docteur nommé *Habert* soulevait les esprits contre *Jansénius*; de l'autre, le fameux *Arnauld*, disciple de *St. Cyran*, défendait le Jansénisme avec l'impétuosité de son éloquence. Il haïssait les Jésuites encor plus qu'il n'aimait la grace efficace; & il était encor plus haï d'eux, comme né d'un père qui s'étant donné au barreau avait violemment plaidé pour l'Université contre leur établissement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de considération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonstances où il se trouva, le déterminèrent à la guerre de plume & à se faire chef de parti, espèce d'ambition devant qui toutes les autres disparaissent. Il combattit contre les Jésuites & contre les Réformés, jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans. On a de lui cent-quatre volumes, dont presqu'aucun n'est aujourd'hui au rang de ces bons livres classiques, qui honorent le siécle de *Louis XIV*, & qui sont la bibliothèque des nations. Tous ses ouvrages eurent une grande vogue de son tems, & par la réputation de l'auteur, & par la chaleur des disputes. Cette chaleur s'est attiédie; les livres

ont été oubliés. Il n'eſt reſté que ce qui appartenait ſimplement à la raiſon, ſa géométrie, la grammaire raiſonnée, la logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Perſonne n'était né avec un eſprit plus philoſophique; mais ſa philoſophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea ſoixante ans dans de miſérables diſputes de l'école, & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un eſprit fait pour éclairer les hommes.

L'Univerſité étant partagée ſur ces cinq fameuſes propoſitions, les Evêques le furent auſſi Quatre-vingt-huit Evêques de France écrivirent en corps à *Innocent X* pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. *Innocent X* jugea; il condamna chacune des cinq propoſitions à part, mais toûjours ſans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait & ce qui les ſuivait.

Cette omiſſion, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite & par la Sorbonne, & par les Janſéniſtes, & par les Jéſuites, & par le ſouverain Pontife. Le fonds des cinq propoſitions condamnées, eſt évidemment dans *Janſénius*. Il n'y a qu'à ouvrir le troiſiéme tome à la page 138, édition de Paris 1641, on y lira mot-à-mot: „ Tout cela démontre pleinement & évidemment, qu'il „ n'eſt rien de plus certain & de plus fondamental dans „ la doctrine de *St. Auguſtin*, qu'il y a certains com„ mandemens impoſſibles, non-ſeulement aux infidè„ les, aux aveugles, aux endurcis; mais aux fidèles „ & aux juſtes, malgré leurs volontés & leurs efforts, „ ſelon les forces qu'ils ont; & que la grace, qui „ peut rendre ces commandemens poſſibles, leur „ manque. " On peut auſſi lire à la page 165, que „ JESUS-CHRIST n'eſt pas, ſelon *St. Auguſtin*, mort „ pour tous les hommes. "

Le Cardinal *Mazarin* fit recevoir unanimement la bulle du Pape par l'assemblée du Clergé. Il était bien alors avec le Pape ; il n'aimait pas les Jansénistes, & il haïssait avec raison les factions.

La paix semblait rendue à l'Eglise de France : mais les Jansénistes écrivirent tant de lettres, on cita tant *St. Augustin*, on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de Jansénistes que jamais.

Un prêtre de *St. Sulpice* s'avisa de refuser l'absolution à Mr. de *Liancourt*, parce qu'on disait qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans *Jansénius*, & qu'il avait dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale, un nouveau sujet d'écrits. Le docteur *Arnauld* se signala ; & dans une nouvelle lettre à un Duc & Pair ou réel ou imaginaire, il soutint que les propositions de *Jansénius* condamnées n'étaient pas dans *Jansénius*, mais qu'elles se trouvaient dans *St. Augustin* & dans plusieurs pères. Il ajouta, que *St. Pierre était un juste, à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, avait manqué.*

Il est vrai, que *St. Augustin* & *St. Chrysostome* avaient dit la même chose ; mais les conjonctures, qui changent tout, rendirent *Arnauld* coupable. On disait, qu'il falait mettre de l'eau dans le vin des saints Pères ; car ce qui est un objet si sérieux pour les uns, est toûjours pour les autres un sujet de plaisanterie. La Faculté s'assembla ; le Chancelier *Séguier* y vint même de la part du Roi. *Arnauld* fut condamné & exclus de la Sorbonne en 1654. La présence du Chancelier parmi des Théologiens eut un air de despotisme qui déplut au public ; & le soin qu'on eut de garnir la salle d'une foule de Docteurs moines mendians, qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en si grand nombre, fit dire à *Pascal* dans ses provinciales, *qu'il était plus aisé de trouver des moines que des raisons.*

La plûpart de ces moines n'admettaient point le congruisme, la science moyenne, la grace versatile de *Molina*: mais ils soutenaient une grace suffisante à laquelle la volonté peut consentir & ne consent jamais, une grace efficace à laquelle on peut résister, & à laquelle on ne résiste pas; & ils expliquaient cela clairement, en disant qu'on pouvait résister à cette grace dans le sens divisé, & non pas dans le sens composé.

Si ces choses sublimes ne sont pas trop d'accord avec la raison humaine, le sentiment d'*Arnauld* & des Jansénistes semblait trop d'accord avec le pur Calvinisme. C'était précisément le fonds de la querelle des Gomaristes & des Arminiens. Elle divisa la Hollande, comme le Jansénisme divisa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une dispute de gens oisifs; elle fit couler sur un échaffaut le sang du Pensionnaire *Barnevelt*: violence atroce que les Hollandais détestent aujourd'hui, après avoir ouvert les yeux sur l'absurdité de ces disputes, sur l'horreur de la persécution, & sur l'heureuse nécessité de la tolérance; ressource des sages qui gouvernent, contre l'entousiasme passager de ceux qui argumentent. Cette dispute ne produisit en France que des mandemens, des bulles, des lettres de cachet & des brochures; parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc seulement exclus de la Faculté. Cette petite persécution lui attira une foule d'amis: mais lui & les Jansénistes eurent toûjours contr'eux l'Eglise & le Pape. Une des premières démarches d'*Alexandre VII* successeur d'*Innocent X*, fut de renouveller les censures contre les cinq propositions. Les Evêques de France, qui avaient déja dressé un formulaire, en firent encor un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes: „ Je condamne de cœur „ & de bouche la doctrine des cinq propositions con-

» tenues dans le livre de *Cornélius Jansénius*, laquelle
» doctrine n'est point celle de *St. Augustin*, que *Jan-*
» *sénius* a mal expliquée. «

Il falut depuis souscrire cette formule ; & les Evêques la présentèrent dans leurs diocèses à tous ceux qui étaient suspects. On la voulut faire signer aux Religieuses de Port-royal de Paris & de Port-royal-des-champs. Ces deux maisons étaient le sanctuaire du Jansénisme : *St. Cyran* & *Arnauld* les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monastère de Port-royal-des-champs, une maison où s'étaient retirés plusieurs savans vertueux, mais entêtés, liés ensemble par la conformité des sentimens : ils y instruisaient de jeunes gens choisis. C'est de cette école qu'est sorti *Racine*, le poëte de l'Univers qui a le mieux connu le cœur humain. *Pascal* le premier des satyriques Français, car *Despréaux* ne fut que le second, était intimement lié avec ces illustres & dangereux solitaires. On présenta le formulaire à signer aux filles de Port-royal de Paris & de Port-royal-des-champs ; elles répondirent, qu'elles ne pouvaient en conscience avouer après le Pape & les Evêques, que les cinq propositions fussent dans le livre de *Jansénius* qu'elles n'avaient pas lu ; qu'assurément on n'avait pas pris sa pensée ; qu'il se pouvait faire que ces cinq propositions fussent erronées, mais que *Jansénius* n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la Cour. Le Lieutenant-civil *d'Aubrai* (il n'y avait point encor de Lieutenant de police) alla à Port-royal-des-champs faire sortir tous les solitaires qui s'y étaient retirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monastères : un miracle les sauva.

Mlle. *Perrier* pensionnaire de Port-royal de Paris, niéce du célèbre *Pascal*, avait mal à un œil ; on fit à Port-royal la cérémonie de baiser une épine de la

couronne qu'on mit autrefois sur la tête de JESUS-CHRIST. Cette épine était depuis quelque tems à Port-royal. Il n'est pas trop aisé de prouver comment elle avait été conservée & transportée de Jérusalem au fauxbourg St. Jacques. La malade la baisa ; elle parut guérie plusieurs jours après. On ne manqua pas d'affirmer & d'attester, qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fistule lacrymale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes qui ont longtems vécu avec elle, m'ont assuré que sa guérison avait été fort longue ; & c'est ce qui est bien vraisemblable : mais ce qui ne l'est guères, c'est que DIEU, qui ne fait point de miracles pour amener à notre Religion les dix-neuf vingtiémes de la terre à qui cette Religion est ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de religieuses, qui prétendaient que *Cornélius Jansénius* n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui est imputée.

Le miracle eut un si grand éclat, que les Jésuites écrivirent contre lui. Un père *Annat*, confesseur de *Louis XIV*, publia le *rabat-joie des Jansénistes à l'occasion du miracle qu'on dit être arrivé à Port-royal, par un docteur catholique*. Annat n'était ni docteur ni docte. Il crut démontrer que si une épine était venue de Judée à Paris guérir la petite *Perrier*, c'était pour lui prouver que JESUS est mort pour *tous*, & non pour *plusieurs* : tous sifflèrent le père *Annat*. Les Jésuites prirent alors le parti de faire aussi des miracles de leur côté ; mais ils n'eurent point la vogue : ceux des Jansénistes étaient les seuls à la mode alors. Ils firent encor quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-royal une sœur *Gertrude* guérie d'une enflure à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de succès : le tems était passé ; & sœur *Gertrude* n'avait point un *Pascal* pour oncle.

Les Jésuites, qui avaient pour eux les Papes & les Rois, étaient entiérement décriés dans l'esprit des peuples. On renouvellait contr'eux les anciennes histoires de l'assassinat de *Henri le Grand*, médité par *Barrière*, exécuté par *Châtel* leur écolier; le supplice du père *Guignard*, leur bannissement de France & de Venise: la conjuration des poudres, la banqueroute de Seville. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. *Pascal* fit plus: il les rendit ridicules. Ses *Lettres provinciales*, qui paraissaient alors, étaient un modèle d'éloquence & de plaisanterie. Les meilleures comédies de *Molière* n'ont pas plus de sel que les premières lettres provinciales. *Bossuet* n'a rien de plus sublime que les dernières.

Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société des opinions extravagantes de plusieurs jésuites Espagnols & Flamands. On les aurait déterrées aussi-bien chez des casuistes dominicains & franciscains; mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver, qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes; dessein qu'aucune secte, aucune société, n'a jamais eu & ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public.

Les Jésuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encor paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même chose à-peu-près qu'au Cardinal *Mazarin*. Les *Blots*, les *Marigni* & les *Barbançon* avaient fait rire toute la France à ses dépens; & il fut le maître de la France. Ces pères eurent le crédit de faire brûler les *Lettres provinciales*, par un arrêt du Parlement de Provence; ils n'en furent pas moins ridicules, & en devinrent plus odieux à la nation.

On enleva les principales religieuses de l'abbaye de Port-royal de Paris avec deux cent gardes, & on les dispersa dans d'autres couvens : on ne laissa que celles qui voulurent signer le formulaire. La dispersion de ces religieuses intéressa tout Paris. Sœur *Perdreau* & sœur *Passart*, qui signèrent & en firent signer d'autres, furent le sujet des plaisanteries & des chansons, dont la ville fut inondée par cette espèce d'hommes oisifs, qui ne voit jamais dans les choses que le côté plaisant, & qui se divertit toûjours, tandis que les persuadés gémissent, que les frondeurs déclament, & que le gouvernement agit.

Les Jansénistes s'affermirent par la persécution. Quatre Prélats, *Arnauld* Evêque d'Angers frère du docteur, *Buzenval* de Beauvais, *Pavillon* d'Alet, & *Caulet* de Pamiers, le même qui depuis resista à *Louis XIV* sur la régale, se déclarèrent contre le formulaire. C'était un nouveau formulaire composé par le Pape *Alexandre VII* lui-même, semblable en tout pour le fonds aux premiers, reçu en France par les Evêques & même par le Parlement. *Alexandre VII* indigné nomma neuf Evêques Français, pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les esprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorsque tout était en feu, pour savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans *Jansénius*; *Rospigliosi*, devenu Pape sous le nom de *Clément IX*, pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les quatre Evêques à signer *sincèrement* le formulaire, au-lieu de *purement & simplement*. Ainsi il sembla permis de croire, en condamnant les cinq propositions, qu'elles n'étaient point extraites de *Jansénius*. Les quatre Evêques donnèrent quelques petites explications : l'accortise italienne calma la vivacité française. Un mot substitué à un autre opéra cette paix, qu'on appella *la paix de Clément IX* & même *la paix de l'Eglise*, quoiqu'il ne s'agît que d'une dispute ignorée ou mé-

prifée dans le refte du monde. Il paraît que depuis le tems de *Baïus* les Papes eurent toûjours pour but d'étouffer ces controverfes dans lefquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enfeigner la même morale que tout le monde entend. Rien n'était plus raifonnable. Mais on avait à faire à des hommes.

Le Gouvernement mit en liberté les janféniftes qui étaient prifonniers à la Baftille, & entr'autres *Saci* auteur de la verfion du Teftament. On fit revenir les religieufes exilées; elles fignèrent *fincérement*, & crurent triompher par ce mot. *Arnauld* fortit de la retraite où il s'était caché, & fut préfenté au Roi, accueilli du Nonce, regardé par le public comme un père de l'Eglife; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les Calviniftes, car il falait qu'il fît la guerre. Ce tems de tranquillité produifit fon livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par *Nicole*; & ce fut le fujet de la grande controverfe entr'eux & *Claude* le miniftre, controverfe dans laquelle chaque parti fe crut victorieux, felon l'ufage.

La paix de *Clément IX* ayant été donnée à des efprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une trêve paffagère. Les cabales fourdes, les intrigues & les injures continuèrent des deux côtés.

La Duchefle de *Longueville* fœur du grand *Condé*, fi connue par les guerres civiles & par fes amours, devenue vieille & fans occupation, fe fit dévote; & comme elle haïffait la Cour, & qu'il lui falait de l'intrigue, elle fe fit janfénifte. Elle bâtit un corps de logis à Port-royal-des-champs, où elle fe retirait quelquefois avec les folitaires. Ce fut leur tems le plus floriffant. Les *Arnauld*, les *Nicole*, les *le Maître*, les *Herman*, les *Saci*, beaucoup d'hommes qui quoique moins célèbres avaient pourtant beaucoup moins de mérite & de ré-

putation, s'assemblaient chez elle. Ils substituaient au bel esprit que la Duchesse de *Longueville* tenait de l'hôtel de *Rambouillet*, leurs conversations solides, & ce tour d'esprit mâle, vigoreux & animé, qui faisait le caractère de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût & la vraie éloquence. Mais malheureusement ils étaient encor plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils semblaient être eux-mêmes une preuve de ce systême de la fatalité, qu'on leur reprochait. On eût dit qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des persécutions sur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouir de la plus grande considération & de la vie la plus heureuse, en renonçant à ces vaines disputes.

La faction des Jésuites toûjours irritée des *Lettres provinciales*, remua tout contre le parti. Madame de *Longueville*, ne pouvant plus cabaler pour la Fronde, cabala pour le Jansénisme. Il se tenait des assemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez *Arnauld*. Le Roi, qui avait résolu d'extirper le Calvinisme, ne voulait point d'une nouvelle secte. Il menaça; & enfin *Arnauld*, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de Madame de *Longueville* que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les Pays-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques; lui, dont le neveu avait été Ministre d'Etat; lui, qui aurait pu être Cardinal. Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694 dans une retraite ignorée du monde & connue à ses seuls amis, toûjours écrivant, toûjours philosophe, supérieur à la mauvaise fortune, & donnant jusqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte & inébranlable.

Son parti fut toûjours persécuté dans les Pays-Bas catholiques, pays qu'on nomme *d'obédience*, & où les

bulles des Papes sont des loix souveraines. Il le fut encor plus en France.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la question, *si les cinq propositions se trouvaient en effet dans Jansénius*, était toûjours le seul prétexte de cette petite guerre intestine. La distinction du *fait* & du *droit* occupait les esprits. On proposa enfin en 1701 un problême théologique, qu'on appella *le cas de conscience par excellence :* „ Pouvait-on donner les sacremens à un homme „ qui aurait signé le formulaire, en croyant dans le „ fond de son cœur, que le Pape & même l'Eglise „ peut se tromper sur les faits ? " Quarante docteurs signèrent, qu'on pouvait donner l'absolution à un tel homme.

Aussi-tôt la guerre recommence. Le Pape & les Evêques voulaient qu'on les crût sur les faits. L'Archevéque de Paris, *Noailles*, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'Archevêque de Cambrai *Fénélon*, qui n'était pas content de Monsieur de *Noailles*, exigèrent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être se donner la peine de citer les passages du livre ; c'est ce qu'on ne fit jamais.

Le Pape *Clément XI* donna une bulle en 1705, la bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'est une nouveauté introduite dans l'Eglise, de faire signer des bulles à des filles. On fit encor cet honneur aux Religieuses de Port-royal-des-champs. Le Cardinal de *Noailles* fut obligé de leur faire porter cette bulle, pour les éprouver. Elles signèrent, sans déroger à la paix de *Clément IX*, & se retranchant dans le silence respectueux à l'égard du fait.

On ne sait ce qui est plus singulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propositions étaient dans un livre latin, ou le refus obstiné de ces Religieuses.

Le Roi demanda une bulle au Pape, pour la suppression de leur monastère. Le Cardinal de *Noailles* les priva des sacremens. Leur avocat fut mis à la Bastille. Toutes les Religieuses furent enlevées & mises chacune dans un couvent moins désobéissant. Le Lieutenant de police fit démolir en 1709 leur maison de fond en comble ; & enfin en 1711 on déterra les corps qui étaient dans l'église & dans le cimetière, pour les transporter ailleurs.

Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monastère. Les Jansénistes voulaient toûjours cabaler, & les Jésuites se rendre nécessaires. Le père *Quesnel* prêtre de l'Oratoire, ami du célèbre *Arnauld*, & qui fut compagnon de sa retraite jusqu'au dernier moment, avait dès l'an 1671 composé un livre de réflexions pieuses sur le texte du Nouveau Testament. Ce livre contient quelques maximes, qui pouraient paraître favorables au Jansénisme ; mais elles sont confondues dans une si grande foule de maximes saintes & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Le bien s'y montre de tous côtés, & le mal il faut le chercher. Plusieurs Evêques lui donnèrent les plus grands éloges dans sa naissance, & les confirmèrent quand le livre eut reçu encor par l'auteur sa dernière perfection. Je sais même que l'Abbé *Renaudot*, l'un des plus savans hommes de France, étant à Rome la première année du pontificat de *Clément XI*, allant un jour chez ce Pape qui aimait les savans & qui l'était lui-même, le trouva lisant le livre du père Quesnel. *Voilà*, lui dit le Pape, *un livre excellent. Nous n'avons personne à Rome, qui soit capable d'écrire ainsi. Je voudrais attirer l'auteur au-*

près de moi. C'eſt le même Pape qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de *Clément XI* & les cenſures qui ſuivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très touché dans une lecture des beautés frappantes d'un ouvrage, & en condamner enſuite les défauts cachés. Un des prélats, qui avaient donné en France l'approbation la plus ſincère au livre de *Queſnel*, était le Cardinal de *Noailles* Archevêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorſqu'il était Evêque de Châlons; & le livre lui était dédié. Ce Cardinal plein de vertus & de ſcience, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques Janſéniſtes ſans l'être, & aimait peu les Jéſuites, ſans leur nuire & ſans les craindre.

Ces pères commençaient à jouir d'un grand crédit, depuis que le père de *la Chaiſe*, gouvernant la conſcience de *Louis XIV*, était en effet à la tête de l'Egliſe Gallicane. Le père *Queſnel*, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le ſavant bénédictin *Gerberon*, un prêtre nommé *Brigode*, & pluſieurs autres du même parti. Il en était devenu chef après la mort du fameux *Arnauld*, & jouiſſait comme lui de cette gloire flatteuſe, de s'établir un empire ſecret indépendant des Souverains, de régner ſur des conſciences, & d'être l'ame d'une faction compoſée d'eſprits éclairés. Les Jéſuites, plus répandus que ſa faction & plus puiſſans, déterrèrent bientôt *Queſnel* dans ſa ſolitude. Ils le perſécutèrent auprès de *Philippe V* qui était encor maître des Pays-Bas, comme ils avaient pourſuivi *Arnauld* ſon maître auprès de *Louis XIV*. Ils obtinrent un ordre du Roi d'Eſpagne, de faire arrêter ces ſolitaires. *Queſnel* fut mis dans les priſons de l'archevêché de Malines. Un Gentilhomme, qui crut que le parti Janſéniſte ferait ſa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs, & fit évader *Queſnel*, qui ſe retira à Amſterdam, où il eſt mort en 1719 dans une extrême vieilleſſe,

après avoir contribué à former en Hollande quelques églises de jansénistes ; troupeau faible qui dépérit tous les jours,

Lorsqu'on l'arrêta, on saisit tous ses papiers ; & on y trouva tout ce qui caractérise un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrat fait par les Jansénistes avec *Antoinette Bourignon*, célèbre visionnaire, femme riche & qui avait acheté sous le nom de son directeur, l'isle de Nordstrand près du Holstein, pour y rassembler ceux qu'elle prétendait associer à une secte de mystiques, qu'elle avait voulu etablir.

Cette *Bourignon* avait imprimé à ses frais dix-neuf gros volumes de pieuses rêveries, & dépensé la moitié de son bien à faire des prosélytes. Elle n'avait réussi qu'à se rendre ridicule, & même avait essuyé les persécutions attachées à toute innovation. Enfin desespérant de s'établir dans son isle, elle l'avait revendue aux Jansénistes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encor dans les manuscrits de *Quesnel* un projet (plus coupable s'il n'avait été insensé). *Louis XIV* ayant envoyé en Hollande en 1684 le Comte d'*Avaux*, avec plein pouvoir d'admettre à une trêve de vingt années les Puissances qui voudraient y entrer, les Jansénistes, sous le nom des *Disciples de St. Augustin*, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette trêve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des Calvinistes le fut si longtems. Cette idée chimérique était demeurée sans exécution ; mais enfin les propositions de paix des Jansénistes avec le Roi de France, avaient été rédigées par écrit. Il y avait eu certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables ; & c'en était assez pour être criminels. On fit aisément croire à *Louis XIV* qu'ils étaient dangereux.

Il

Il n'était pas assez instruit, pour savoir que de vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes, si on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matières d'Etat. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du père *Quesnel* comme coupable, après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les Jésuites engagèrent le Roi lui-même à faire demander à Rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le Cardinal de *Noailles*, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On se flattait avec raison, que le Pape *Clément XI* mortifierait l'Archevêque de Paris. Il faut savoir, que quand *Clément XI* était le Cardinal *Albani*, il avait fait imprimer un livre tout moliniste de son ami le Cardinal de *Sfondrate*; & que Monsieur de *Noailles* avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penser, qu'*Albani* devenu Pape, ferait au moins contre les approbations données à *Quesnel*, ce qu'on avait fait conrre les approbations données à *Sfondrate*.

On ne se trompa pas : le Pape *Clément XI* donna vers l'an 1708 un décret contre le livre de *Quesnel*. Mais alors les affaires temporelles empêchèrent que cette affaire spirituelle, qu'on avait sollicitée, ne réussit. La Cour était mécontente de *Clément XI* qui avait reconnu l'Archiduc *Charles* pour Roi d'Espagne, après avoir reconnu *Philippe V*. On trouva des nullités dans son décret : il ne fut point reçu en France; & les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du père de *la Chaise* confesseur du Roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toûjours ouvertes, & qui ménageait dans le Cardinal de *Noailles* l'allié de Madame de *Maintenon*.

Les Jésuites étaient en possession de donner un confesseur au Roi, comme à presque tous les Princes catholiques. Cette prérogative était le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignités ecclé-

siastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, était devenu un principe de grandeur. Plus *Louis XIV* vieillissait, plus la place de confesseur devenait un ministère considérable. Ce poste fut donné à *le Tellier*, fils d'un procureur de Vire en basse Normandie, homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent : il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, où il est trop aisé d'inspirer ce qu'on veut, & de perdre qui l'on hait : il avait à venger ses injures particulières. Les Jansénistes avaient fait condamner à Rome un de ses livres sur les cérémonies chinoises. Il était mal personnellement avec le Cardinal de *Noailles*; & il ne savait rien ménager. Il remua toute l'Eglise de France. Il dressa en 1711 des lettres & des mandemens, que des Evêques devaient signer. Il leur envoyait des accusations contre le Cardinal de *Noailles*, au bas desquelles ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom. De telles manœuvres dans des affaires profanes sont punies ; elles furent découvertes, & n'en réussirent pas moins. (*a*)

La conscience du Roi était allarmée par son confesseur, autant que son autorité était blessée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le Cardinal de *Noailles* lui demanda justice de *ces mystères d'iniquité*. Le confesseur persuada qu'il s'était servi des voies humaines, pour faire réussir les choses divines ; & comme en effet il défendait l'autorité du Pape, & celle de l'unité de l'Eglise, tout le fonds de l'affaire lui

(*a*) Il est dit dans la vie du Duc d'Orléans imprimée en 1737, que le Cardinal de *Noailles* accusa le père *le Tellier* de vendre les bénéfices, & que le jésuite dit au Roi : *Je consens à être brûlé vif, si on prouve cette accusation, pourvu que le Cardinal soit brûlé vif aussi en cas qu'il ne la prouve pas.*

Ce conte est tiré des piéces qui coururent sur l'affaire de la constitution ; & ces piéces sont remplies d'autant d'absurdités que la vie du Duc

était favorable. Le Cardinal s'adressa au Dauphin Duc de Bourgogne ; mais il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'Archevêque de Cambrai. La faiblesse humaine entre dans tous les cœurs. *Fénélon* n'était pas encor assez philosophe, pour oublier que le Cardinal de *Noailles* avait contribué à le faire condamner ; & *Quesnel* payait alors pour Madame *Guion*.

Le Cardinal n'obtint pas davantage du crédit de Madame de *Maintenon*. Cette seule affaire pourrait faire connaître le caractère de cette Dame, qui n'avait guères de sentimens à elle, & qui n'était occupée que de se conformer à ceux du Roi. Trois lignes de sa main au Cardinal de *Noailles* développent tout ce qu'il faut penser & d'elle & de l'intrigue du père *le Tellier*, & des idées du Roi & de la conjoncture. „ Vous me connaissez assez, pour sa-
„ voir ce que je pense sur la découverte nouvelle ;
„ mais bien des raisons doivent me retenir de parler.
„ Ce n'est point à moi à juger & à condamner ; je
„ n'ai qu'à me taire & à prier pour l'Eglise, pour le
„ Roi & pour vous. J'ai donné votre lettre au Roi :
„ elle a été lue : c'est tout ce que je puis vous en
„ dire, étant abattue de tristesse.

Le Cardinal Archevêque, opprimé par un jésuite, ôta les pouvoirs de prêcher & de confesser à tous les Jésuites, excepté à quelques-uns des plus sages & des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher *le Tellier* de confesser le Roi. Mais

d'Orléans. La plûpart de ces écrits sont composés par des malheureux qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent : ces gens-là ne savent pas qu'un homme qui doit ménager sa considération auprès d'un Roi qu'il confesse, ne lui propose pas, pour se disculper, de faire brûler vif son Archevêque.

Tous les petits contes de cette espèce se retrouvent dans les mémoires de *Maintenon*. Il faut soigneusement distinguer entre les faits & les ouï-dire.

il n'oſa pas irriter à ce point ſon ennemi. (*b*) „ Je
„ crains, écrivit-il à Madame de *Maintenon*, de mar-
„ quer au Roi trop de ſoumiſſion en donnant les
„ pouvoirs à celui qui les mérite le moins. Je prie
„ DIEU de lui faire connaître le péril qu'il court,
„ en confiant ſon ame à un homme de ce ca-
„ ractère. (*c*)

On voit dans pluſieurs mémoires, que le père *le Tellier* dit, qu'il falait qu'il perdît ſa place ou le Cardinal la ſienne. Il eſt très vraiſemblable qu'il le penſa, & peu qu'il l'ai dit.

Quand les eſprits ſont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funeſtes. Des partiſans du père *le Tellier*, des Evêques qui eſpéraient le chapeau, employèrent l'autorité royale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au-lieu d'imiter Rome, qui avait pluſieurs fois impoſé ſilence aux deux partis; au-lieu de réprimer un religieux, & de conduire le Cardinal; au-lieu de défendre ces combats comme les duels, & de réduire tous les prêtres, comme tous les Seigneurs, à être utiles ſans être dangereux; au-lieu d'accabler enfin les deux partis ſous le poids de la puiſſance ſuprême, ſoutenue par la raiſon & par tous les magiſtrats: *Louis XIV* crut bien faire de ſolliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuſe conſtitution *Unigenitus*, qui remplit le reſte de ſa vie d'amertume.

(*b*) Conſultez les lettres de Mad. de *Maintenon*. On voit que ces lettres étaient connues de l'auteur avant qu'on les eût imprimées, & qu'il n'a rien hazardé.

(*c*) Quand on a des lettres auſſi autentiques, on peut les citer: ce ſont les plus précieux matériaux de l'hiſtoire. Mais quel fonds faire ſur une lettre qu'on ſuppoſe écrite au Roi par le Cardinal de Noailles... *J'ai travaillé le premier à la ruine du Clergé pour ſauver votre Etat*, &

Le jésuite *le Tellier* & son parti envoyèrent à Rome cent-trois propositions à condamner. Le St. Office en proscrivit cent & une. La bulle fut donnée au mois de Septembre 1713. Elle vint & souleva contr'elle presque toute la France. Le Roi l'avait demandée, pour prévenir un schisme; & elle fut prête d'en causer un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propositions il y en avait qui paraissaient à tout le monde contenir le sens le plus innocent, & la plus pure morale. Une nombreuse assemblée d'Evêques fut convoquée à Paris. Quarante acceptèrent la bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnèrent en même tems des explications, pour calmer les scrupules du public. L'acceptation pure & simple fut envoyée au Pape, & les modifications furent pour les peuples. Ils prétendaient par-là satisfaire à la fois le Pontife, le Roi & la multitude. Mais le Cardinal de *Noailles*, & sept autres Evêques de l'assemblée qui se joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ses correctifs. Ils écrivirent au Pape, pour demander ces correctifs même à Sa Sainteté. C'était un affront qu'ils lui faisaient respectueusement. Le Roi ne le souffrit pas : il empêcha que la lettre ne parût, renvoya les Evêques dans leurs diocèses, défendit au Cardinal de paraître à la Cour. La persécution donna à cet Archevêque une nouvelle considération dans le public. Sept autres Evêques se joignirent encor à lui. C'était une véritable division dans l'épiscopat, dans tout le Clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait, qu'il ne s'agissait pas des points fondamentaux de la Religion; cepen-

pour soutenir votre trône... Il ne vous est pas permis de demander compte de ma conduite. Est-il vraisemblable qu'un sujet aussi sage & aussi modéré que le Cardinal de *Noailles* ait écrit à son Souverain une lettre si insolente & si outrée? Ce n'est qu'une imputation mal-adroite : elle se trouve page 141. tom. V. des mémoires de *Maintenon*; & comme elle n'a ni autenticité ni vraisemblance, on ne doit y ajouter aucune foi.

dant il y avait une guerre civile dans les esprits, comme s'il eût été question du renversement du Christianisme, & on fit agir des deux côtés tous les ressorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces ressorts furent employés pour faire accepter la constitution par la Sorbonne. La pluralité des suffrages ne fut pas pour elle ; & cependant elle y fut enrégistrée. Le Ministère avait peine à suffire aux lettres de cachet, qui envoyaient en prison ou en exil les opposans.

Cette bulle avait été enrégistrée au Parlement, avec la réserve des droits ordinaires de la Couronne, des libertés de l'Eglise Gallicane, du pouvoir & de la jurisdiction des Evêques ; mais le cri public perçait toujours à travers l'obéissance. Le Cardinal de *Bissi*, l'un des plus ardens défenseurs de la bulle, avoua dans une de ses lettres, qu'elle n'aurait pas été reçue avec plus d'indignité à Genève qu'à Paris.

Les esprits étaient surtout révoltés contre le jésuite *le Tellier*. Rien ne nous irrite plus qu'un religieux devenu puissant. Son pouvoir nous paraît une violation de ses vœux ; mais s'il abuse de ce pouvoir, il est en horreur. Toutes les prisons étaient pleines depuis longtems de citoyens accusés de jansénisme. On faisait accroire à *Louis XIV*, trop ignorant dans ces matières, que c'était le devoir d'un Roi très chrétien, & qu'il ne pouvait expier ses péchés qu'en persécutant les hérétiques. Ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'on portait à ce jésuite *le Tellier* les copies des interrogatoires faits à ces infortunés. Jamais on ne trahit plus lâchement la justice ; jamais la bassesse ne sacrifia plus indignement au pouvoir. On a retrouvé en 1768 à la maison professe des Jésuites, ces monumens de leur tyrannie, après qu'ils ont porté enfin la peine de leurs excès, & qu'ils ont

été chassés par tous les Parlemens du Royaume, par les vœux de la nation, & enfin par un Edit de *Louis XV*. *Le Tellier* osa présumer de son crédit jusqu'à proposer de faire déposer le Cardinal de *Noailles*, dans un concile national. Ainsi un religieux faisait servir à sa vengeance son Roi, son pénitent & sa Religion.

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agissait de déposer un homme devenu l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ses mœurs, par la douceur de son caractère, & plus encor par la persécution; on détermina *Louis XIV* à faire enrégistrer au Parlement une déclaration, par laquelle tout Evêque, qui n'aurait pas reçu la bulle *purement & simplement*, serait tenu d'y souscrire, ou qu'il serait poursuivi à la requête du Procureur-Général, comme rebelle. Le Chancelier *Voisin*, Secrétaire d'Etat de la guerre, dur & despotique, avait dressé cet édit. Le Procureur-Général *d'Aguesseau*, plus versé que le Chancelier *Voisin* dans les loix du Royaume, & ayant alors ce courage d'esprit que donne la jeunesse, refusa absolument de se charger d'une telle piéce. Le premier Président *de Mesme* en remontra au Roi les conséquences. On traîna l'affaire en longueur. Le Roi était mourant. Ces malheureuses disputes troublèrent & avancèrent ses derniers momens. Son impitoyable confesseur fatiguait sa faiblesse par des exhortations continuelles à consommer un ouvrage qui ne devait pas faire chérir sa mémoire. Les domestiques du Roi indignés lui refusèrent deux fois l'entrée de la chambre; & enfin ils le conjurèrent de ne point parler au Roi de constitution. Ce Prince mourut; & tout changea.

Le Duc d'Orléans régent du Royaume, ayant renversé d'abord toute la forme du gouvernement de *Louis XIV*, & ayant substitué des conseils aux bureaux des Secrétaires d'Etat, composa un conseil de

conſcience, dont le Cardinal de *Noailles* fut le préſident. On exila le jéſuite *le Tellier*, chargé de la haine publique & peu aimé de ſes confrères.

Les Evêques oppoſés à la bulle appellèrent à un futur concile, dût-il ne ſe tenir jamais. La Sorbonne, les Curés du diocèſe de Paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel; & enfin le Cardinal de *Noailles* fit le ſien en 1717, mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima, dit-on, malgré lui. L'Egliſe de France reſta diviſée en deux factions, les *acceptans* & les *refuſans*. Les acceptans étaient les cent Evêques qui avaient adhéré ſous *Louis XIV* avec les Jeſuites & les Capucins. Les refuſans étaient quinze Evêques & toute la nation. Les acceptans ſe prévalaient de Rome; les autres, des Univerſités, des Parlemens & du peuple. On imprimait volume ſur volume, lettres ſur lettres. On ſe traitait réciproquement de ſchiſmatique & d'hérétique.

Un Archevêque de Rheims, du nom de *Mailly*, grand & heureux partiſan de Rome, avait mis ſon nom au bas de deux écrits que le Parlement fit brûler par le bourreau. L'Archevêque l'ayant ſu, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier DIEU d'avoir été outragé par des ſchiſmatiques. DIEU le récompenſa; il fut Cardinal. Un Evêque de Soiſſons ayant eſſuyé le même traitement du Parlement, & ayant ſignifié à ce corps que *ce n'était pas à lui à le juger, même pour un crime de lèze-majeſté*, il fut condamné à dix mille livres d'amende. Mais le Régent ne voulut pas qu'il les payât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt Cardinal auſſi.

Rome éclatait en reproches: on ſe conſumait en négociations: on appellait, on réappellait: & tout cela pour quelques paſſages aujourd'hui oubliés du livre d'un prêtre octogénaire, qui vivait d'aumônes à Amſterdam.

La folie du système des finances contribua, plus qu'on ne croit, à rendre la paix à l'Eglise. Le public se jetta avec tant de fureur dans le commerce des actions; la cupidité des hommes, excitée par cette amorce, fut si générale, que ceux qui parlèrent ensuite de jansénisme & de bulle, ne trouvèrent personne qui les écoutât. Paris n'y pensait pas plus qu'à la guerre qui se faisait sur les frontières d'Espagne. Les fortunes rapides & incroyables qu'on faisait alors, le luxe & la volupté portés au dernier excès, imposèrent silence aux disputes ecclésiastiques; & le plaisir fit ce que *Louis XIV* n'avait pu faire.

Le Duc d'Orléans saisit ces conjonctures, pour réunir l'Eglise de France. Sa politique y était intéressée. Il craignait des tems, où il aurait eu contre lui Rome, l'Espagne & cent Evêques.

Il falait engager le Cardinal de *Noailles*, non-seulement à recevoir cette constitution qu'il regardait comme scandaleuse, mais à rétracter son appel qu'il regardait comme légitime. Il falait obtenir de lui plus que *Louis XIV* son bienfaicteur ne lui avait en vain demandé. Le Duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppositions dans le Parlement, qu'il avait exilé à Pontoise; cependant il vint à bout de tout. On composa *un corps de doctrine*, qui contenta presque les deux partis. On tira parole du Cardinal, qu'enfin il accepterait. Le Duc d'Orléans alla lui-même au Grand-Conseil, avec les Princes & les Pairs, faire enrégistrer un édit, qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la suppression des appels, l'humanité & la paix. Le Parlement, qu'on avait mortifié en portant au Grand-Conseil des déclarations qu'il était en possession de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoise à Blois, enrégistra ce que le Grand-Conseil avait enrégistré; mais

(d) On verra dans le *Siécle de Louis XV* quelles furent les vues & la conduite du Régent.

toûjours avec les réserves d'usage, c'est-à-dire, le maintien des libertés de l'Eglise Gallicane, & des loix du Royaume.

Le Cardinal Archevêque, qui avait promis de se rétracter quand le Parlement obéirait, se vit enfin obligé de tenir parole ; & on afficha son mandement de rétractation le 20 Août 1720.

Le nouvel Archevêque de Cambrai *du Bois*, fils d'un apoticaire de Brive-la-gaillarde, depuis Cardinal & premier Ministre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puissance de *Louis XIV* avait échoué. Personne n'ignore quelle était la conduite, la manière de penser, les mœurs de ce Ministre. Le licencieux *du Bois* subjugua le pieux *Noailles*. On se souvient avec quel mépris le Duc d'Orléans & son Ministre parlaient des querelles qu'ils appaisèrent, quel ridicule ils jettèrent sur cette guerre de controverse. Ce mépris & ce ridicule ne servirent pas peu à la paix. On se lasse enfin de combattre, pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce tems, tout ce qu'on appellait en France Jansénisme, Quiétisme, bulles, querelles théologiques, baissa sensiblement. Quelques Evêques appellans restèrent opiniâtrément attachés à leurs sentimens.

Sous le ministère du Cardinal de *Fleuri*, on voulut extirper les restes du parti, en déposant un des prélats les plus obstinés. On choisit, pour faire un exemple, le vieux *Soanin* Evêque de la petite ville de Sénès, homme également pieux & inflexible, d'ailleurs sans parens, sans crédit.

Il fut condamné par le petit concile provincial d'Ambrun en 1728, suspendu de ses fonctions d'Evêque & de Prêtre, & exilé par la Cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingt ans. Cette rigueur excita

quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourd'hui de nation, qui murmure plus que la Française, qui obéisse mieux, & qui oublie plus vite.

Un reste de fanatisme subsista dans une petite partie du peuple de Paris. Des entousiastes s'imaginèrent, qu'un diacre nommé *Pâris*, frère d'un Conseiller au Parlement, appellant & réappellant, enterré dans le cimetière de *St. Médard*, devait faire des miracles. Quelques personnes du parti, qui allèrent prier sur son tombeau, eurent l'imagination si frappée, que leurs organes ébranlés leur donnèrent de légères convulsions. Aussi-tôt la tombe fut environnée de peuple : la foule s'y pressait jour & nuit. Ceux qui montaient sur la tombe donnaient à leurs corps des secousses, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs secrets du parti encourageaient cette frénésie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau ; on ne parlait que de sourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'estropiés qui avaient marché droit quelques momens. Ces prodiges étaient même juridiquement attestés par une foule de témoins qui les avaient presque vus, parce qu'ils étaient venus dans l'espérance de les voir. Le Gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait ; les miracles redoublaient ; & il falut enfin fermer le cimetière, & y mettre une garde. Alors les mêmes entousiastes allèrent faire leurs miracles dans les maisons. Ce tombeau du diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du Jansénisme, dans l'esprit de tous les honnêtes-gens. Ces farces auraient eu des suites sérieuses dans des tems moins éclairés. Il semblait que ceux qui les protégeaient, ignorassent à quel siécle ils avaient à faire.

La superstition alla si loin, qu'un Conseiller du Parlement eut la démence de présenter au Roi en 1736 un recueil de tous ces prodiges, munis d'un nombre considérable d'attestations. Cet homme insensé, organe &

victime d'insensés, dit dans son mémoire au Roi, qu'il *faut croire aux témoins qui se font égorger pour soutenir leurs témoignages*. Si son livre subsistait un jour, & que les autres fussent perdus, la postérité croirait que notre siécle a été un tems de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers soupirs d'une secte, qui n'étant plus soutenue par des *Arnauld*, des *Pascal* & des *Nicole*, & n'ayant plus que des convulsionnaires, est tombée dans l'avilissement; on n'entendrait plus parler de ces querelles qui deshonorent la raison & qui font tort à la Religion, s'il ne se trouvait de tems en tems quelques esprits remuans qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques restes du feu dont ils essayent de faire un incendie. Si jamais ils y réussissent, la dispute du Molinisme & du Jansénisme ne sera plus l'objet des troubles. Ce qui est devenu ridicule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour se nuire, quand ils n'en ont plus de cause.

La Religion peut encor aiguiser les poignards. Il y a toûjours dans la nation un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes-gens, qui n'est pas de ce siécle, qui est inaccessible aux progrès de la raison, & sur qui l'atrocité du fanatisme conserve son empire comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace.

Les Jésuites semblèrent entraînés dans la chûte du Jansénisme; leurs armes émoussées n'avaient plus d'adversaires à combattre; ils perdirent à la Cour le crédit dont *le Tellier* avait abusé; leur *journal de Trévoux* ne leur concilia ni l'estime, ni l'amitié des gens de lettres. Les Evêques sur lesquels ils avaient dominé, les confondirent avec les autres religieux; & ceux-ci ayant été abaissés par eux, les rabaissèrent à leur tour. Les Parlemens leur firent sentir plus d'une fois, ce

qu'ils penſaient d'eux en condamnant quelques-uns de leurs écrits qu'on aurait pu oublier. L'Univerſité, qui commençait alors à faire de bonnes études dans la littérature, & à donner une excellente éducation, leur enleva une grande partie de la jeuneſſe ; & ils attendirent pour reprendre leur aſcendant, que le tems leur fournît des hommes de génie, & des conjonctures favorables ; mais ils furent bien trompés dans leurs eſpérances : leur chûte, l'abolition de leur ordre en France, leur banniſſement d'Eſpagne, de Portugal, de Naples, a fait voir enfin combien *Louis XIV* avait eu tort de leur donner ſa confiance.

Il ſerait très utile à ceux qui ſont entêtés de toutes ces diſputes, de jetter les yeux ſur l'hiſtoire générale du monde ; car en obſervant tant de nations, tant de mœurs, tant de Religions différentes, on voit le peu de figure que font ſur la terre un moliniſte & un janſéniſte. On rougit alors de ſa frénéſie pour un parti, qui ſe perd dans la foule, & dans l'immenſité des choſes.

CHAPITRE TRENTE-HUITIEME.

Du Quiétiſme.

AU milieu des factions du Calviniſme & des querelles du Janſéniſme, il y eut encor une diviſion en France ſur le Quiétiſme. C'était une ſuite malheureuſe des progrès de l'eſprit humain dans le ſiécle de *Louis XIV*, que l'on s'efforçât de paſſer preſque en tout les bornes preſcrites à nos connaiſſances ; ou plutôt, c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encor aſſez de progrès.

La diſpute du Quiétiſme eſt une de ces intempérances d'eſprit & de ces ſubtilités théologiques, qui n'au-

raient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme, sans crédit, sans véritable esprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands-hommes qui fussent alors dans l'Eglise. Son nom était *Bouvières de la Motte*. Sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épousé le fils de *Guion* entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté & un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la spiritualité*. Un barnabite du pays d'Anneci, près de Genève, nommé *La-Combe*, fut son directeur. Cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions & de religion, & qui est mort fou, plongea l'esprit de sa pénitente dans les rêveries mystiques, dont elle était déja atteinte. L'envie d'être une *Ste. Thérèse* en France, ne lui permit pas de voir combien le génie français est opposé au génie espagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que *Ste. Thérèse*. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entière de son cœur.

Son directeur *La-Combe* la conduisit en Savoie dans son petit pays d'Anneci, où l'Evêque titulaire de Genève fait sa résidence. C'était déja une très grande indécence à un moine de conduire une jeune veuve hors de sa patrie; mais c'est ainsi qu'en ont usé presque tous ceux qui ont voulu établir une secte; ils traînent presque toûjours des femmes avec eux. La jeune veuve se donna d'abord quelque autorité dans Anneci par sa profusion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à soi-même, le silence de l'ame, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur & désintéressé, qui n'est ni avili par la crainte, ni animé de l'espoir des récompenses.

Les imaginations tendres & flexibles, surtout celles

des femmes & de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de DIEU dans la bouche d'une belle femme, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés. Elle fit des prosélytes. L'Evêque d'Anneci obtint qu'on la fit sortir du pays, elle & son directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*, & un autre sous le nom des *Torrens*, écrits du stile dont elle parlait; & fut encor obligée de sortir de Grenoble.

Se flattant déja d'être au rang des confesseurs, elle eut une vision, & elle prophétisa; elle envoya sa prophétie au père La-Combe. *Tout l'enfer se bandera*, dit-elle, *pour empêcher le progrès de l'intérieur & la formation de* JESUS-CHRIST *dans les ames. La tempête sera telle, qu'il ne restera pas pierre sur pierre; & il me semble, que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renversement. La femme sera enceinte de l'esprit intérieur, & le dragon se tiendra debout devant elle.*

La prophétie se trouva vraie en partie: l'enfer ne se banda point: mais étant revenue à Paris conduite par son directeur, & l'un & l'autre ayant dogmatisé en 1687, l'Archevêque *de Harlai de Chanvalon* obtint un ordre du Roi, pour faire enfermer *La-Combe* comme un séducteur, & pour mettre dans un couvent Madame *Guion* comme un esprit aliéné qu'il falait guérir. Mais Madame *Guion*, avant ce coup, s'était fait des protections qui la servirent. Elle avait dans la maison de *St. Cyr* encor naissante, une cousine nommée Madame de *la Maison-Fort*, favorite de Madame de *Maintenon*. Elle s'était insinuée dans l'esprit des Duchesses de *Chevreuse* & de *Beauvilliers*. Toutes ses amies se plaignirent hautement, que l'Archevêque de *Harlai*, connu pour aimer trop les femmes, persécutât une femme, qui ne parlait que de l'amour de DIEU.

La protection toute-puissante de Madame de *Maintenon* imposa silence à l'Archevêque de Paris, & rendit la liberté à Madame *Guion*. Elle alla à Versailles, s'introduisit dans St. Cyr, assista à des conférences dévotes que faisait l'Abbé de *Fénélon* après avoir dîné en tiers avec Madame de *Maintenon*. La Princesse d'*Harcourt*, les Duchesses de *Chevreuse*, de *Beauvilliers* & de *Charôt* étaient de ces mystères.

L'Abbé de *Fénélon*, alors précepteur des Enfans de France, était l'homme de la Cour le plus séduisant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, son esprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût & de graces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant & sublime, à ce qu'elle a de sombre & d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne sais quoi de romanesque, qui lui inspira, non pas les rêveries de Madame *Guion*, mais un goût de spiritualité, qui ne s'éloignait pas des idées de cette Dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions. Sa passion était d'aimer DIEU pour lui-même. Il ne vit dans Madame *Guion*, qu'une ame pure éprise du même goût que lui, & se lia sans scrupule avec elle.

Il était étrange, qu'il fût séduit par une femme à révélations, à prophéties & à galimatias, qui suffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui se vuidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle. Mais *Fénélon*, dans l'amitié & dans ses idées mystiques, était ce qu'on est en amour : il excusait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fond des sentimens qui l'avaient charmé.

Madame

Madame *Guion*, assûrée & fière d'un tel disciple qu'elle appellait son fils, & comptant même sur Madame de *Maintenon*, répandit dans St. Cyr toutes ses idées. L'Evêque de Chartres *Godet*, dans le diocèse duquel est St. Cyr, s'en allarma, & s'en plaignit. L'Archevêque de Paris menaça encor de recommencer ses premières poursuites.

Madame de *Maintenon*, qui ne pensait qu'à faire de St. Cyr un séjour de paix, qui savait combien le Roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin pour se donner de la considération de se mettre à la tête d'une espèce de secte, & qui enfin n'avait en vue que son crédit & son repos, rompit tout commerce avec Madame *Guion*, & lui défendit le séjour de St. Cyr.

L'Abbé de *Fénélon* voyait un orage se former, & craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son amie de se mettre elle-même dans les mains du célèbre *Bossuet* Evêque de Meaux, regardé comme un père de l'Eglise. Elle se soumit aux décisions de ce prélat, communia de sa main, & lui donna tout ses écrits à examiner.

L'Evêque de Meaux, avec l'agrément du Roi, s'associa pour cet examen l'Evêque de Châlons, qui fut depuis le Cardinal de *Noailles*, & l'Abbé *Tronson* supérieur de St. Sulpice. Ils s'assemblèrent secrettement au village d'Issi, près de Paris. L'Archevêque de Paris *Chanvalon*, jaloux que d'autres que lui se portassent pour juges dans son diocèse, fit afficher une censure publique des livres qu'on examinait. Madame *Guion* se retira dans la ville de Meaux même; elle souscrivit à tout ce que l'Evêque *Bossuet* voulut, & promit de ne plus dogmatiser.

Cependant *Fénélon* fut élevé à l'archevêché de Cambrai en 1695, & sacré par l'Evêque de Meaux. Il sem-

blait qu'une affaire assoupie, dans laquelle il n'y avait eu jusques-là que du ridicule, ne devait jamais se réveiller. Mais Madame *Guion*, accusée de dogmatiser toûjours après avoir promis le silence, fut enlevée par ordre du Roi dans la même année 1695 & mise en prison à Vincennes, comme si elle eût été une personne dangereuse dans l'Etat. Elle ne pouvait l'être; & ses pieuses rêveries ne méritaient pas l'attention du Souverain. Elle composa à Vincennes un gros volume de vers mystiques, plus mauvais encor que sa prose; elle parodiait les vers des opéra. Elle chantait souvent:

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne pense:
On ne sait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni souffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonstances. Tandis qu'on tenait en prison Madame *Guion*, qui avait épousé JESUS-CHRIST dans une de ses extases, & qui depuis ce tems-là ne priait plus les saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques; dans ce tems-là, dis-je, on sollicitait à Rome la canonisation de *Marie d'Agreda*, qui avait eu plus de visions & de révélations que tous les mystiques ensemble: & pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde est plein, on poursuivait en Sorbonne cette même *d'Agreda* qu'on voulait faire sainte en Espagne. L'Université de Salamanque condamnait la Sorbonne & en était condamnée. Il était difficile de dire de quel côté il y avait le plus d'absurdité & de folie; mais c'en est sans doute une très grande d'a-

(*a*) Ce qu'on aurait dû remarquer, c'est que le Quiétisme est dans *Don-Quichotte*. Ce chevalier errant, dit qu'on doit servir *Dulcinée*, sans autre récompense, que celle d'être son chevalier. *Sancho* lui répond: *Con esta*

voir donné à toutes les extravagances de cette espèce le poids qu'elles ont encor quelquefois. (*a*)

Bossuet qui s'était longtems regardé comme le père & le maître de *Fénélon*, devenu jaloux de la réputation & du crédit de son disciple, & voulant toûjours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confrères, exigea que le nouvel Archevêque de Cambrai condamnât Madame *Guion* avec lui, & souscrivit à ses instructions pastorales. *Fénélon* ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son amie. On proposa des tempéramens; on donna des promesses: on se plaignit de part & d'autre, qu'on avait manqué de parole. L'Archevêque de Cambrai, en partant pour son diocèse, fit imprimer à Paris son livre *des Maximes des Saints*; ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie, & développer les idées orthodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élèvent au-dessus des sens, & qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aspirent guères. L'Évêque de Meaux & ses amis se soulevèrent contre le livre. On le dénonça au Roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible. Le Roi en parla à *Bossuet*, dont il respectait la réputation & les lumières. Celui-ci, se jettant aux genoux de son Prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plus tôt de la fatale hérésie de Monsieur de Cambrai.

Cet entousiasme ne parut pas sincère aux nombreux amis de *Fénélon*. Les courtisans pensèrent que c'était un tour de courtisan. Il était bien difficile qu'au fonds un homme comme *Bossuet* reg rdât comme une *hérésie* fatale la chimère pieuse d'aimer DIEU pour lui-même. Il se peut qu'il fût de bonne foi dans sa

manera de amor he oydo yo predicar que se ha de amar a nuestro señor por si solo, sin que nos mueva esperança de gloria o temor de pena: aunque yo le querria amar y servir por lo que puede ser.

haine pour cette dévotion myſtique, & encor plus dans la haine ſecrette pour *Fénélon*, & que confondant l'une avec l'autre, il portât de bonne foi cette accuſation contre ſon confrère & ſon ancien ami, ſe figurant peut-être que des délations qui deshonoreraient un homme de guerre, honorent un eccléſiaſtique, & que le zèle de la Religion ſanctifie les mauvais procédés.

Le Roi & Madame de *Maintenon* conſultent auſſitôt le père de *la Chaiſe*; le confeſſeur répond, que le livre de l'Archevêque eſt fort bon, que tous les Jéſuites en ſont édifiés, & qu'il n'y a que les Janſéniſtes qui le déſapprouvent. L'Evêque de Meaux n'était pas janſéniſte; mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les Jéſuites ne l'aimaient pas, & n'en étaient pas aimés.

La Cour & la ville furent diviſées; & toute l'attention tournée de ce côté laiſſa reſpirer les Janſéniſtes. *Boſſuet* écrivit contre *Fénélon*. Tous deux envoyèrent leurs ouvrages au Pape *Innocent XII*, & s'en remirent à ſa déciſion. Les circonſtances ne paraiſſaient pas favorables à *Fénélon*: on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la perſonne de l'Eſpagnol *Molinos*, le Quiétiſme dont on accuſait l'Archevêque de Cambrai. C'était le Cardinal *d'Etrées*, ambaſſadeur de France à Rome, qui avait pourſuivi *Molinos*. Ce Cardinal *d'Etrées*, que nous avons vu dans ſa vieilleſſe plus occupé des agrémens de la ſociété que de théologie, avait perſécuté *Molinos*, pour plaire aux ennemis de ce malheureux prêtre. Il avait même engagé le Roi à ſolliciter à Rome la condamnation, qu'il obtint aiſément. De ſorte que *Louis XIV* ſe trouvait, ſans le ſavoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des myſtiques.

Rien n'eſt plus aiſé, dans ces matières délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des paſſa-

ges ressemblans à ceux d'un livre déja proscrit. L'Archevêque de Cambrai avait pour lui les Jésuites, le Duc de *Beauvilliers*, le Duc de *Chevreuse*, & le Cardinal de *Bouillon* depuis peu ambassadeur de France à Rome. Monsieur de Meaux avait son grand nom & l'adhésion des principaux prélats de France. Il porta au Roi les signatures de plusieurs Evêques & d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des Maximes des Saints.*

Telle était l'autorité de *Bossuet*, que le père de *la Chaise* n'osa soutenir l'Archevêque de Cambrai auprès du Roi son pénitent, & que Madame de *Maintenon* abandonna absolument son ami. Le Roi écrivit au Pape *Innocent XII* qu'on lui avait déféré le livre de l'Archevêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du Nonce, & qu'il pressait Sa Sainteté de juger.

On prétendait, & on disait même publiquement à Rome, & c'est un bruit qui a encor des partisans, que l'Archevêque de Cambrai n'était ainsi persécuté, que parce qu'il s'était opposé à la déclaration du mariage secret du Roi & de Madame de *Maintenon.* Les inventeurs d'anecdotes prétendaient, que cette Dame avait engagé le père de *la Chaise* à presser le Roi de la reconnaître pour Reine; que le jésuite avait adroitement remis cette commission hazardeuse à l'Abbé de *Fénélon*, & que ce précepteur des Enfans de France avait préféré l'honneur de la France & de ses disciples à sa fortune; qu'il s'était jetté aux pieds de *Louis XIV* pour prévenir un éclat, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la postérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant sa vie. (*b*)

(*b*) Ce conte se retrouve dans l'histoire de *Louis XIV* imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce Monarque & de Madame de *Maintenon*, savent à quel point tout cela est éloigné de la vérité.

Il eſt très vrai, que *Fénélon* ayant continué l'éducation du Duc de Bourgogne depuis ſa nomination à l'archevêché de Cambrai, le Roi dans cet intervalle avait entendu parler confuſément de ſes liaiſons avec Madame *Guion* & avec Madame de *la Maiſon-Fort*: il crut d'ailleurs qu'il inſpirait au Duc de Bourgogne des maximes un peu auſtères, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une cenſure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légérement entrepriſes, de ce goût pour les fêtes & pour les plaiſirs, qui avaient caractériſé ſon règne.

Il voulut avoir une converſation avec le nouvel Archevêque ſur ſes principes de politique. *Fénélon*, plein de ſes idées, laiſſa entrevoir au Roi une partie des maximes, qu'il développa enſuite dans les endroits du *Télémaque* où il traite du gouvernement; maximes plus approchantes de la république de *Platon*, que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le Roi après la converſation dit, qu'il avait entretenu le plus bel eſprit & le plus chimérique de ſon Royaume. Le Duc de Bourgogne fut inſtruit de ces paroles du Roi. Il les redit quelque tems après à Monſieur de *Malezieux*, qui lui enſeignait la géométrie. C'eſt ce que je tiens de Monſieur de *Malezieux*, & ce que le Cardinal de *Fleuri* m'a confirmé.

Depuis cette converſation le Roi crut aiſément, que *Fénélon* était auſſi romaneſque en fait de Religion qu'en politique.

Il eſt très certain que le Roi était perſonnellement piqué contre l'Archevêque de Cambrai. *Godet Deſmarêts* Evêque de Chartres, qui gouvernait Madame de *Maintenon* & St. Cyr avec le deſpotiſme d'un directeur, envenima le cœur du Roi. Ce Monarque fit ſon affaire principale de toute cette diſpute ridicule dans laquelle il n'entendait rien. Il était ſans

doute très aisé de la laisser tomber, puisqu'en si peu de tems elle est tombée d'elle-même; mais elle faisait tant de bruit à la Cour qu'il craignit une cabale encor plus qu'une hérésie. Voilà la véritable origine de la persécution excitée contre *Fénélon*.

Le Roi ordonna au Cardinal de *Bouillon* alors son ambassadeur à Rome, par ses lettres du mois d'Auguste (que nous nommons si mal-à-propos *Aoust*) 1697, de poursuivre la condamnation d'un homme qu'on voulait absolument faire passer pour un hérétique. Il écrivit de sa propre main au Pape *Innocent XII*, pour le presser de décider.

La congrégation du St. Office nomma, pour instruire le procès, un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant & un augustin. C'est ce qu'on appelle à Rome les consulteurs. Les Cardinaux & les Prélats laissent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour se livrer à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oisiveté. (*c*)

Les consulteurs examinèrent pendant trente-sept conférences trente-sept propositions, les jugèrent erronées à la pluralité des voix; & le Pape, à la tête d'une congrégation de Cardinaux, les condamna par un bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13 Mars 1699.

L'Evêque de Meaux triompha; mais l'Archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soumit sans restriction & sans réserve. Il monta lui-même en chaire à Cambrai, pour condamner son propre livre. Il empêcha ses amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un savant qui pouvait se faire un grand parti par la persécution

(*c*) Le Nonce *Roberti* disait: *bisogna infarinarsi di teologia e fare un fondo di politica.*

même, cette candeur ou ce grand art, lui gagnèrent tous les cœurs, & firent presque haïr celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toûjours depuis dans son diocèse en digne Archevêque, en homme de lettres. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La persécution & son *Télémaque* lui attirèrent la vénération de l'Europe. Les Anglais surtout, qui firent la guerre dans son diocèse, s'empressaient à lui témoigner leur respect. Le Duc de *Marlborough* prenait soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toûjours cher au Duc de Bourgogne qu'il avait élevé; & il aurait eu part au gouvernement, si ce Prince eût vécu.

Dans sa retraite philosophique & honorable, on voyait combien il était difficile de se détacher d'une Cour telle que celle de *Louis XIV*; car il y en a d'autres que plusieurs hommes célèbres ont quittées sans les regretter. Il en parlait toûjours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de sa résignation. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres furent le fruit de cette retraite. Le Duc d'Orléans, depuis régent du Royaume, le consulta sur des points épineux, qui intéressent tous les hommes, & auxquels peu d'hommes pensent. Il demandait, si l'on peut démontrer l'existence d'un DIEU, si ce DIEU veut un culte, quel est le culte qu'il approuve, si l'on peut l'offenser en choisissant mal? Il fait beaucoup de questions de cette nature, en phi-

(*d*) Ces vers se trouvent dans les poësies de Madame *Guion*: mais le neveu de Mr. l'Archevêque de Cambrai, m'ayant assuré plus d'une fois qu'ils étaient de son oncle, & qu'il les lui avait entendu réciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû restituer ces vers à leur véritable auteur. Ils ont été imprimés dans cinquante exemplaires de l'édition du *Télémaque* faite par les soins du Marquis de *Fénélon* en Hollande, & supprimés dans les autres exemplaires.

Je suis obligé de réïtérer ici

losophe qui cherchait à s'instruire ; & l'Archevêque répondait en philosophe & en théologien.

Après avoir été vaincu sur des disputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne se mêlât point des querelles du Jansénisme ; cependant il y entra. Le Cardinal de *Noailles* avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort : l'Archevêque de Cambrai en usa de même. Il espéra qu'il reviendrait à la Cour, & qu'il y serait consulté ; tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude. Ses désirs cependant étaient modérés comme ses écrits ; & même sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes ; semblable en cela seul à l'Evêque d'Avranches *Huet*, l'un des plus savans hommes de l'Europe, qui sur la fin de ses jours reconnut la vanité de la plûpart des sciences, & celle de l'esprit humain. L'Archevêque de Cambrai (qui le croirait ?) parodia ainsi un air de *Lulli* :

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir :
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en présence de son neveu le Marquis de *Fénélon*, depuis ambassadeur à la Haye. C'est de lui que je les tiens. (*d*) Je garantis la certitude de ce fait.

que j'ai en main la lettre de *Ramsay*, élève de Mr. de *Fénélon*, dans laquelle il me dit : S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie & donné l'essor à ses principes qu'on n'a jamais bien connus.

L'auteur du *Dictionnaire historique, littéraire & critique à Avignon* 1759. dit à l'article *Fénélon*, qu'il était artificieux, souple, flatteur & dissimulé. Il se fonde pour flétrir ainsi sa mémoire, sur un libelle de l'Abbé *Phelippeaux* ennemi de ce grand-homme. Ensuite il assure que l'Archevêque de

Il ſerait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voyons ſouvent avec des regards différens, dans la triſte tranquillité de la vieilleſſe, ce qui nous a paru ſi grand & ſi intéreſſant dans l'âge où l'eſprit plus actif eſt le jouet de ſes déſirs & de ſes illuſions.

Ces diſputes longtems l'objet de l'attention de la France, ainſi que beaucoup d'autres nées de l'oiſiveté, ſe ſont évanouies. On s'étonne aujourd'hui qu'elles ayent produit tant d'animoſités. L'eſprit philoſophe qui gagne de jour en jour, ſemble aſſurer la tranquillité publique, & les fanatiques mêmes qui s'élèvent contre les philoſophes, leur doivent la paix dont ils jouiſſent & qu'ils cherchent à perdre.

L'affaire du Quiétiſme ſi malheureuſement importante ſous *Louis XIV*, aujourd'hui ſi mépriſée & ſi oubliée, perdit à la Cour le Cardinal de *Bouillon*. Il était neveu de ce célèbre *Turenne* à qui le Roi avait dû ſon ſalut dans la guerre civile, & depuis l'agrandiſſement de ſon Royaume.

Uni par l'amitié avec l'Archevêque de Cambrai, & chargé des ordres du Roi contre lui, il chercha à concilier ces deux devoirs. Il eſt conſtant par ſes lettres qu'il ne trahit jamais ſon miniſtère en étant fidèle à ſon ami. Il preſſait le jugement du Pape ſelon les ordres de la Cour; mais en même tems il tâchait d'amener les deux partis à une conciliation.

Un prêtre Italien nommé *Giori*, qui était auprès de lui l'eſpion de la faction contraire, s'introduiſit dans

Cambrai était *un pauvre théologien*, parce qu'il n'était pas janſéniſte. Nous ſommes inondés depuis peu de dictionnaires qui ſont des libelles diffamatoires. Jamais la littérature n'a été ſi deshonorée, ni la vérité ſi attaquée. Le même auteur nie que Mr. *Ramſay* m'ait écrit la lettre dont je parle, & il le nie avec une groſſiéreté inſultante, quoiqu'il ait tiré une grande partie de ſes articles du *Siécle de*

ſa confiance, & le calomnia dans ſes lettres ; & pouſſant la perfidie juſqu'au bout, il eut la baſſeſſe de lui demander un ſecours de mille écus, & après l'avoir obtenu il ne le revit jamais.

Ce furent les lettres de ce miſérable qui perdirent le Cardinal de *Bouillon* à la Cour. Le Roi l'accabla de reproches comme s'il avait trahi l'Etat. Il paraît pourtant par toutes ſes dépêches qu'il s'était conduit avec autant de ſageſſe que de dignité.

Il obéiſſait aux ordres du Roi en demandant la condamnation de quelques maximes pieuſement ridicules des myſtiques, qui ſont les alchimiſtes de la Religion. Mais il était fidèle à l'amitié en éludant les coups que l'on voulait porter à la perſonne de *Fénélon*. Suppoſé qu'il importât à l'Egliſe qu'on n'aimât pas DIEU pour lui-même, il n'importait pas que l'Archevêque de Cambrai fût flétri. Mais le Roi malheureuſement voulut que *Fénélon* fût condamné, ſoit aigreur contre lui, ce qui ſemblait au-deſſous d'un grand Roi, ſoit aſſerviſſement au parti contraire, ce qui ſemble encor plus au-deſſous de la dignité du Trône. Quoi qu'il en ſoit, il écrivit au Cardinal de *Bouillon* le 16 Mars 1699 une lettre de reproches très mortifiante. Il déclare dans cette lettre qu'il veut la condamnation de l'Archevêque de Cambrai ; elle eſt d'un homme piqué. Le *Télémaque* faiſait alors un grand bruit dans toute l'Europe : & *les Maximes des Saints* que le Roi n'avait point lues étaient punies des maximes répandues dans le *Télémaque* qu'il avait lues.

On rappella auſſi-tôt le Cardinal de *Bouillon*. Il partit ; mais ayant appris à quelques milles de Rome que le

Louis XIV. Les plagiaires janſéniſtes ne ſont pas polis : moi qui ne ſuis ni quiétiſte, ni janſéniſte, ni moliniſte, je n'ai autre choſe à lui répondre, ſinon que j'ai la lettre.

Voici les propres paroles, *were he born in a free country he would have diſplay'd his whole genius and give a full carrier to his own principles never known.*

Cardinal doyen était mort, il fut obligé de revenir sur ses pas pour prendre possession de cette dignité qui lui appartenait de droit, étant, quoique jeune encor, le plus ancien des Cardinaux.

La place de doyen du sacré Collège donne à Rome de très grandes prérogatives ; & selon la manière de penser de ce tems-là, c'était une chose agréable pour la France qu'elle fût occupée par un Français.

Ce n'était point d'ailleurs manquer au Roi que de se mettre en possession de son bien, & de partir ensuite. Cependant, cette démarche aigrit le Roi sans retour. Le Cardinal en arrivant en France fut exilé, & cet exil dura dix années entières.

Enfin, lassé d'une si longue disgrace, il prit le parti de sortir de France pour jamais en 1710, dans le tems que *Louis XIV* semblait accablé par les alliés, & que le Royaume était menacé de tous côtés.

Le Prince *Eugène*, & le Prince d'*Auvergne* ses parens, le reçurent sur les frontières de Flandres où ils étaient victorieux. Il envoya au Roi la croix de l'ordre du *St. Esprit*, & la démission de sa charge de grand-Aumônier de France, en lui écrivant ces propres paroles : „ Je reprends la liberté que me donnaient ma
„ naissance de Prince étranger fils d'un Souverain ne
„ dépendant que de DIEU, & ma dignité de Cardinal
„ de la sainte Eglise Romaine & de doyen du sacré
„ Collège .... Je tâcherai de travailler le reste de mes
„ jours à servir DIEU & l'Eglise dans la première place
„ après la suprême, &c.

Sa prétention de Prince indépendant lui paraissait fondée non-seulement sur l'axiome de plusieurs jurisconsultes, qui assurent que, *qui renonce à tout n'est plus tenu à rien* ; & que tout homme est libre de choisir

ſon ſéjour ; mais ſur ce qu'en effet le Cardinal était né à Sédan dans le tems que ſon père était encor Souverain de Sédan, il regardait ſa qualité de Prince indépendant comme un caractère ineffaçable. Et quant au titre de Cardinal doyen, qu'il appelle la première place après la ſuprême, il ſe juſtifiait par l'exemple de tous ſes prédéceſſeurs, qui ont paſſé inconteſtablement avant les Rois à toutes les cérémonies de Rome.

La Cour de France & le Parlement de Paris avaient des maximes entiérement différentes. Le Procureur-Général *d'Agueſſeau*, depuis Chancelier, l'accuſa devant les Chambres aſſemblées, qui rendirent contre lui un décret de priſe de corps, & confiſquèrent tous ſes biens. Il vécut à Rome honoré quoique pauvre, & mourut victime du Quiétiſme qu'il mépriſait, & de l'amitié qu'il avait noblement conciliée avec ſon devoir.

Il ne faut pas omettre que lorſqu'il ſe retira des Pays-Bas à Rome, on ſembla craindre à la Cour qu'il ne devînt Pape. J'ai entre les mains la lettre du Roi au Cardinal de *la Trimouille* du 26 Mai 1710, dans laquelle il manifeſte cette crainte. „ On peut tout préſumer, dit-il, „ d'un ſujet prévenu de l'opinion qu'il ne dé-
„ pend que de lui ſeul. Il ſuffira que la place dont
„ le Cardinal de *Bouillon* eſt préſentement ébloui lui
„ paraiſſe inférieure à ſa naiſſance & à ſes talens : il ſe
„ croira toute voie permiſe pour parvenir à la première
„ place de l'Egliſe, lorſqu'il en aura contemplé la
„ ſplendeur de plus près.

Ainſi en décrétant le Cardinal de *Bouillon*, & en donnant ordre qu'on le *mît dans les priſons de la conciergerie ſi on pouvait ſe ſaiſir de lui*, on craignit qu'il ne montât ſur un trône qui eſt regardé comme le premier de la terre par tous ceux de la Religion Catholique, & qu'alors en s'uniſſant avec les ennemis de *Louis XIV*, il ne ſe vengeât encor plus que le Prince

Eugène ; les armes de l'Eglise ne pouvant rien par elles-mêmes, mais pouvant alors beaucoup par celles d'Autriche.

CHAPITRE TRENTE-NEUVIÉME.

Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le Christianisme à la Chine.

CE n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix-sept cent ans sur des points de notre Religion ; il falut encor que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvemens ; mais elle caractérisa, plus qu'aucune autre, cet esprit actif, contentieux & querelleur qui régne dans nos climats.

Le jésuite *Matthieu Ricci*, sur la fin du dix-septiéme siécle, avait été un des premiers missionnaires de la Chine. Les Chinois étaient & sont encor, en philosophie & en littérature, à-peu-près ce que nous étions il y a deux cent ans. Le respect pour leurs anciens maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les sciences est l'ouvrage du tems & de la hardiesse de l'esprit. Mais la morale & la police étant plus aisées à comprendre que les sciences, & s'étant perfectionnée chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encor, il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les sciences, & le premier peuple de la terre dans la morale & dans la police, comme le plus ancien.

Après *Ricci*, beaucoup d'autres Jésuites pénétrèrent dans ce vaste Empire ; & à la faveur des sciences de l'Europe, ils parvinrent à jetter secrettement quelques semences de la Religion Chrétienne, parmi les enfans du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des Dominicains, qui partageaient la mission, accusèrent les Jésuites de permettre l'idolâtrie en prêchant le Christianisme. La question était délicate, ainsi que la conduite qu'il falait tenir à la Chine.

Les loix & la tranquillité de ce grand Empire sont fondées sur le droit le plus naturel ensemble & le plus sacré, le respect des enfans pour les pères. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale, & surtout à *Confutzée*, nommé par nous *Confucius*, ancien sage, qui près de six cent ans avant la fondation du Christianisme, leur enseigna la vertu.

Les familles s'assemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs ancêtres ; les lettrés en public, pour honorer *Confutzée*. On se prosterne, suivant leur manière de saluer les supérieurs, ce qui dans toute l'Asie s'appellait autrefois *adorer*. On brûle des bougies & des pastilles. Des Colao, que les Espagnols ont nommé Mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénère *Confutzée*, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolatriques ? sont-elles purement civiles ? reconnait-on ses pères & *Confutzée* pour des Dieux ? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints ? est-ce enfin un usage politique, dont quelques Chinois superstitieux abusent ? C'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la Chine, & ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Les Dominicains déférèrent les usages de la Chine à l'Inquisition de Rome en 1645. Le St. Office, sur leur

exposé, défendit ces cérémonies chinoises, jusqu'à ce que le Pape en décidât.

Les Jésuites soutinrent la cause des Chinois & de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire, sans fermer toute entrée à la Religion Chrétienne, dans un Empire si jaloux de ses usages. Ils représentèrent leurs raisons. L'Inquisition en 1656 permit aux lettrés de révérer *Confutzée*, & aux enfans Chinois d'honorer leurs pères, *en protestant contre la superstition, s'il y en avait.*

L'affaire étant indécise, & les missionnaires toûjours divisés, le procès fut sollicité à Rome de tems en tems; & cependant les jésuites qui étaient à Pékin, se rendirent si agréables à l'Empereur *Cam-hi* en qualité de mathématiciens, que ce Prince, célèbre par sa bonté & par ses vertus, leur permit enfin d'être missionnaires & d'enseigner publiquement le Christianisme. Il n'est pas inutile d'observer, que cet Empereur si despotique & petit-fils du conquérant de la Chine, était cependant soumis par l'usage aux loix de l'Empire, qu'il ne put de sa seule autorité permettre le Christianisme, qu'il falut s'adresser à un tribunal, & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des Jésuites. Enfin en 1692 le Christianisme fut permis à la Chine, par les soins infatigables & par l'habileté des seuls Jésuites.

Il y a dans Paris une maison établie pour les missions étrangères. Quelques prêtres de cette maison étaient alors à la Chine. Le Pape, qui envoye des vicaires apostoliques dans tous les pays qu'on appelle *les parties des infidèles*, choisit un prêtre de cette maison de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller présider en qualité de Vicaire à la mission de la Chine, & lui donna l'évêché de Conon, petite province Chinoise dans le Fokien. Ce Français, Evêque à la Chine, déclara non-seulement les rites observés pour les morts, superstitieux & idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. C'était

C'était le ſentiment de tous les rigoriſtes de France. Ces mêmes hommes qui ſe ſont tant récriés contre *Bayle*, qui l'ont tant blâmé d'avoir dit qu'une ſociété d'athées pouvait ſubſiſter, qui ont tant écrit qu'un tel établiſſement eſt impoſſible, ſoutenaient froidement que cet établiſſement floriſſait à la Chine dans le plus ſage des gouvernemens. Les Jéſuites eurent plus alors à combattre les miſſionnaires leurs confrères, que les Mandarins & le peuple. Ils repréſentèrent à Rome, qu'il paraiſſait aſſez incompatible que les Chinois fuſſent à la fois athées & idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matière ; en ce cas il était difficile qu'ils invoquaſſent les ames de leurs pères & celle de *Confutzée*. Un de ces reproches ſemble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradíctoire, comme il arrive ſouvent parmi nous. Mais il falait être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour démêler ce contradíctoire. Le procès de l'Empire de la Chine dura longtems en Cour de Rome. Cependant on attaqua les Jéſuites de tous côtés.

Un de leurs ſavans miſſionnaires, le père *le Comte*, avait écrit dans ſes mémoires de la Chine, „ que ce „ peuple a conſervé pendant deux mille ans la con- „ naiſſance du vrai DIEU ; qu'il a ſacrifié au Créateur „ dans le plus ancien temple de l'univers ; que la „ Chine a pratiqué les plus pures leçons de la morale, „ tandis que l'Europe était dans l'erreur & dans la cor- „ ruption.

Nous avons vu que cette nation remonte, par une hiſtoire autentique, & par une ſuite de trente-ſix éclipſes de ſoleil calculées, juſqu'au-delà du tems où nous plaçons d'ordinaire le déluge univerſel. Jamais les lettrés n'ont eu d'autre Religion que l'adoration d'un Etre ſuprême. Leur culte fut la juſtice. Ils ne purent connaître les loix ſucceſſives que DIEU donna à *Abraham*, à *Moïſe*, & enfin la loi perfectionnée du Meſſie,

inconnue si longtems aux peuples de l'Occident & du Nord. Il est constant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le Septentrion, étaient plongés dans l'idolâtrie la plus barbare, quand les tribunaux du vaste Empire de la Chine cultivaient les mœurs & les loix, en reconnaissant un seul DIEU, dont le culte simple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient justifier les expressions du jésuite *le Comte*. Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propositions quelque idée qui choque un peu les idées reçues, on les attaqua en Sorbonne.

L'Abbé *Boileau*, frère de *Despréaux*, non moins critique que son frère, & plus ennemi des Jésuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blasphême. L'Abbé *Boileau* était un esprit vif & singulier, qui écrivait comiquement des choses sérieuses & hardies. Il est l'auteur du livre des *Flagellans*, & de quelques ouvrages de cette espèce. Il disait qu'il les écrivait en latin, de peur que les Evêques ne le censurassent; & *Despréaux* son frère disait de lui, *S'il n'avait été docteur de Sorbonne, il aurait été docteur de la comédie Italienne*. Il déclama violemment contre les Jésuites & les Chinois, & commença par dire, que *l'éloge de ces peuples avait ébranlé son cerveau chrétien.* Les autres cerveaux de l'assemblée furent ébranlés aussi. Il y eut quelques débats. Un docteur nommé *le Sage* opina, qu'on envoyât sur les lieux douze de ses confrères des plus robustes, s'instruire à fond de la cause. La scène fut violente; mais enfin la Sorbonne déclara les louanges des Chinois, fausses, scandaleuses, téméraires, impies & hérétiques.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des cérémonies; & enfin le Pape *Clément XI* envoya l'année d'après un Légat à la Chine. Il choisit *Thomas Maillard de Tournon*, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705. La Cour de Pékin avait ignoré jusques-là, qu'on la jugeait à Rome

& à Paris. L'Empereur *Cam-hi* reçut d'abord le patriarche *de Tournon* avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut sa surprise, quand les interprêtes de ce légat lui apprirent que les chrétiens, qui prêchaient leur Religion dans son Empire, ne s'accordaient point entr'eux, & que ce légat venait pour terminer une querelle dont la Cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les missionnaires, excepté les Jésuites, condamnaient les anciens usages de l'Empire; & qu'on soupçonnait même sa Majesté Chinoise & les lettrés d'être des athées, qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un savant Evêque de Conon, qui expliquerait tout cela, si sa Majesté daignait l'entendre. La surprise du Monàrque redoubla, en apprenant qu'il y avait des Evêques dans son Empire. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce Prince indulgent poussa la bonté jusqu'à permettre à l'Evêque de Conon de venir lui parler contre la Religion, contre les usages de son pays, & contre lui-même. L'Evêque de Conon fut admis à son audience. Il savait très peu de chinois. L'Empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au-dessus de son trône. *Maigrot* n'en put lire que deux: mais il soutint que les mots *king-tien*, que l'Empereur avait écrits lui-même sur des tablettes, ne signifiaient pas *Adorez le Seigneur du Ciel.* L'Empereur eut la patience de lui expliquer, que c'était précisément le sens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen. Il justifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'Evêque fut inflexible. On peut croire, que les Jésuites avaient plus de crédit à la Cour que lui. L'Empereur, qui par les loix pouvait le faire punir de mort, se contenta de le bannir. Il ordonna, que tous les Européans, qui voudraient rester dans le sein de l'Empire, viendraient désormais prendre de lui des lettres-patentes, & subir un examen.

Pour le légat *de Tournon*, il eut ordre de sortir de

la capitale. Dès qu'il fut à Nanquin, il y donna un mandement, qui condamnait absolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'Empereur, pour signifier *le Dieu du Ciel*.

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois sont toujours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao, le Pape lui envoyait la barrette; mais elle ne lui servit qu'à le faire mourir Cardinal. Il finit sa vie en 1710. Les ennemis des Jésuites leur imputèrent sa mort. Ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil.

Ces divisions, parmi les étrangers qui venaient instruire l'Empire, décréditèrent la Religion qu'ils annonçaient. Elle fut encor plus décriée, lorsque la Cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européans, sut que non-seulement les missionnaires étaient ainsi divisés, mais que parmi les négocians qui abordaient à Canton, il y avait plusieurs sectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'Empereur *Cam-hi* mourut en 1724. C'était un Prince amateur de tous les arts de l'Europe. On lui avait envoyé des jésuites très éclairés, qui par leurs services méritèrent son affection, & qui obtinrent de lui, comme on l'a déja dit, la permission d'exercer & d'enseigner publiquement le Christianisme.

Son quatrième fils *Yontching*, nommé par lui à l'Empire au préjudice de ses aînés, prit possession du trône sans que ces aînés murmurassent. La piété filiale, qui est la base de cet Empire, fait que dans toutes les conditions c'est un crime & un opprobre de se plaindre des dernières volontés d'un père.

Le nouvel Empereur *Yontching* surpassa son père dans l'amour des loix & du bien public. Aucun Empereur n'encouragea plus l'agriculture. Il porta son attention sur ce premier des arts nécessaires, jusqu'à élever au grade de Mandarin du huitième ordre, dans chaque province, celui des laboureurs qui serait jugé, par les Magistrats de son canton, le plus diligent, le plus industrieux & le plus honnête homme; non que ce laboureur dût abandonner un métier où il avait réussi, pour exercer les fonctions de la judicature qu'il n'aurait pas connues; il restait laboureur avec le titre de Mandarin; il avait le droit de s'asseoir chez le Vice-Roi de la province, & de manger avec lui. Son nom était écrit en lettres d'or dans une salle publique. On dit que ce réglement si éloigné de nos mœurs, & qui peut-être les condamne, subsiste encore.

Ce Prince ordonna que dans toute l'étendue de l'Empire on n'exécutât personne à mort avant que le procès criminel lui eût été envoyé, & même présenté trois fois. Deux raisons qui motivent cet édit sont aussi respectables que l'édit même. L'une est le cas qu'on doit faire de la vie de l'homme, l'autre la tendresse qu'un Roi doit à son peuple.

Il fit établir de grands magasins de riz dans chaque province avec une œconomie qui ne pouvait être à charge au peuple, & qui prévenait pour jamais les disettes. Toutes les provinces faisaient éclater leur joie par de nouveaux spectacles, & leur reconnaissance en lui érigeant des arcs de triomphe. Il exhorta par un édit à cesser ces spectacles qui ruinaient l'œconomie qu'il avait recommandée, & défendit qu'on lui élevât des monumens. *Quand j'ai accordé des graces*, dit-il dans son rescript aux Mandarins, *ce n'est pas pour avoir une vaine réputation; je veux que le peuple soit heureux, je veux qu'il soit meilleur, qu'il remplisse tous ses devoirs: voilà les seuls monumens que j'accepte.*

Tel était cet Empereur, & malheureusement ce fut lui qui proscrivit la Religion Chrétienne. Les Jésuites avaient déja plusieurs églises publiques, & même quelques Princes du Sang Impérial avaient reçu le batême ; on commençait à craindre des innovations funestes dans l'Empire. Les malheurs arrivés au Japon faisaient plus d'impression sur les esprits, que la pureté du Christianisme trop généralement méconnu n'en pouvait faire. On sut que précisément en ce tems-là les disputes qui aigrissaient les missionnaires de différens ordres les uns contre les autres avaient produit l'extirpation de la Religion Chrétienne dans le Tunquin ; & ces mêmes disputes qui éclataient encor plus à la Chine, indisposèrent tous les tribunaux contre ceux qui venant prêcher leur loi n'étaient pas d'accord entr'eux sur cette loi même. Enfin on apprit qu'à Canton il y avait des Hollandais, des Suédois, des Danois, des Anglais, qui quoique chrétiens ne passaient pas pour être de la Religion des chrétiens de Macao.

Toutes ces réflexions réunies déterminèrent enfin le suprême tribunal des rites à défendre l'exercice du Christianisme. L'arrêt fut porté le 10 Janvier 1724, mais sans aucune flétrissure, sans décerner de peines rigoureuses, sans le moindre mot offensant contre les missionnaires ; l'arrêt même invitait l'Empereur à conserver à Pékin ceux qui pouraient être utiles dans les mathématiques. L'Empereur confirma l'arrêt, & ordonna par son édit qu'on renvoyât les missionnaires à Macao, accompagnés d'un Mandarin, pour avoir soin d'eux dans le chemin, & pour les garantir de toute insulte. Ce sont les propres mots de l'édit.

Il en garda quelques-uns auprès de lui, entr'autres le jésuite nommé *Parennin*, dont j'ai déja fait l'éloge, homme célèbre par ses connaissances & par la sagesse de son caractère, qui parlait très bien la

chinois & le tartare. Il était néceſſaire, non-ſeulement comme interprète, mais comme bon mathématicien. C'eſt lui qui eſt principalement connu parmi nous, par les réponſes ſages & inſtructives ſur les ſciences de la Chine, aux difficultés ſavantes d'un de nos meilleurs philoſophes. Ce religieux avait eu la faveur de l'Empereur *Cam-hi*, & conſervait encor celle d'*Yontching*. Si quelqu'un avait pu ſauver la Religion Chrétienne, c'était lui. Il obtint avec deux autres jéſuites audience du Prince frère de l'Empereur, chargé d'examiner l'arrêt & d'en faire le rapport. *Parennin* rapporte avec candeur ce qui leur fut répondu. Le Prince qui les protégeait leur dit: *Vos affaires m'embarraſſent, j'ai lu les accuſations portées contre vous: Vos querelles continuelles avec les autres Européans ſur les rites de la Chine vous ont nui infiniment: Que diriez-vous ſi nous tranſportant dans l'Europe nous y tenions la même conduite que vous tenez ici? en bonne foi le ſouffririez-vous?* Il était difficile de répliquer à ce diſcours. Cependant ils obtinrent que ce Prince parlât à l'Empereur en leur faveur; & lorſqu'ils furent admis aux pieds du trône, l'Empereur leur déclara qu'il renvoyait enfin tous ceux qui ſe diſaient miſſionnaires.

Nous avons déja rapporté ces paroles, *Si vous avez ſu tromper mon père, n'eſpérez pas me tromper de même.* (*a*)

Malgré les ordres ſages de l'Empereur, quelques Jéſuites revinrent depuis ſecrettement dans les provinces ſous le ſucceſſeur du célèbre *Yontching*; ils furent condamnés à la mort, pour avoir violé manifeſtement les loix de l'Empire. C'eſt ainſi que nous faiſons exécuter en France les prédicans huguenots qui viennent faire des attroupemens malgré les ordres du Roi. Cette fureur des proſélytes, eſt une ma-

(*a*) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs.*

ladie particulière à nos climats, ainsi qu'on l'a déja remarqué ; elle a toûjours été inconnue dans la haute Asie. Jamais ces peuples n'ont envoyé de missionnaires en Europe, & nos nations sont les seules qui ayent voulu porter leurs opinions comme leur commerce aux deux extrémités du globe.

Les Jésuites mêmes attirèrent la mort à plusieurs Chinois, & surtout à deux Princes du Sang qui les favorisaient. N'étaient-ils pas bien malheureux de venir du bout du monde mettre le trouble dans la famille Impériale, & faire périr deux Princes par le dernier supplice ? Ils crurent rendre leur mission respectable en Europe, en prétendant que DIEU se déclarait pour eux, & qu'il avait fait paraître quatre croix dans les nuées sur l'horizon de la Chine. Ils firent graver les figures de ces croix dans leurs *Lettres édifiantes & curieuses* ; mais si DIEU avait voulu que la Chine fût chrétienne, se serait-il contenté de mettre des croix dans l'air, ne les aurait-il pas mises dans le cœur des Chinois ?

PRÉCIS DU *SIÉCLE* DE LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe, après la mort de Louis XIV.

Nous avons donné avec quelque étendue une idée du siécle de *Louis XIV*, siécle des grands-hommes, des beaux arts & de la politesse : il fut marqué, il est vrai, comme tous les autres par des calamités publiques & particulières, inséparables de la nature humaine ; mais tout ce qui peut consoler les hommes dans la misère de leur condition faible & périssable, semble avoir été prodigué dans ce siécle. Il faut voir maintenant ce qui suivit ce règne, orageux dans son commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé ensuite de grandes adversités & de quelque bonheur, & finissant dans une tristesse assez sombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XV était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile, & trop dangereux d'assembler les Etats-Généraux pour régler les prétentions à la

régence. Le Parlement de Paris l'avait déja donnée à deux Reines ; il la donna au Duc d'Orléans. Il avait caffé le teftament de *Louis XIII* : il caffa celui de *Louis XIV*. *Philippe* Duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître abfolu par ce même Parlement qu'il envoya bientôt après en exil. (*a*)

Pour mieux fentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde font gouvernées, il faut remarquer que l'Empire Ottoman, qui avait pu attaquer l'Empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la conclufion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les Chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aifément en 1715 du Péloponèfe, que le célèbre *Morifini*, furnommé *le Péloponéfiaque*, avait pris fur eux vers la fin du dix-feptiéme fiécle, & qui était refté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'Empereur garant de cette paix fut

(*a*) Après tous fes abfurdes menfonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de Mad. de *Maintenon*, & dans les notes de *la Beaumelle* inférées dans fon édition du *Siécle de Louis XIV*. à Francfort, le lecteur ne fera point furpris que cet auteur ait ofé avancer que la grande falle était remplie d'officiers armés fous leurs habits. Cela n'eft pas vrai ; j'y étais ; il y avait beaucoup plus de gens de robe & de fimples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encor moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apoftés avec des piftolets, & de révolter les efprits qui étaient tous difpofés en faveur du Duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la juftice qu'un détachement des Gardes Françaifes & Suiffes. Cette fable que la grande falle était pleine d'officiers armés fous leurs habits, eft tirée des mémoires de la régence & de la vie de *Philippe* Duc d'Orléans, ouvrages de ténèbres imprimés en Hollande & remplis de fauffetés.

L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que *le Préfident Lubert*, *le premier Préfident de Maifons*, *& plufieurs membres de l'affemblée étaient prêts de fe déclarer contre le Duc d'Orléans*.

Il y avait en effet un Préfident de *Lubert*, mais qui n'était que Préfident aux en-

obligé de fe déclarer contre les Turcs. Le Prince *Eugène* qui les avait déja battus autrefois à Zenta, paffa le Danube, & livra bataille, près de Petervaradin, au Grand-Vifir *Ali*, favori du Sultan *Achmet III*, & remporta la victoire la plus fignalée.

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un Français célèbre par fes avantures fingulières. Un Comte de *Bonneval*, qui avait quitté le fervice de France fur quelques mécontentemens du Miniftère, Major-Général alors fous le Prince *Eugène*, fe trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janiffaires; il n'avait auprès de lui que deux cent foldats de fon régiment; il réfifta une heure entière; & ayant été abattu d'un coup de lan-

quêtes & qui ne fe mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier Préfident de *Maifons*. C'était alors *Claude de Mefmes* du nom d'*Avaux* qui avait cette place. Mr. de *Maifons*, beau-frère du Maréchal de *Villars*, était Préfident à mortier, & très attaché au Duc d'Orléans. C'était chez lui que le Marquis de *Canillac* avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidens du Prince. Il avait parole d'être Garde des Sceaux, & mourut quelque tems après. Ce font des faits publics dont j'ai été témoin, & qui fe trouvent dans les mémoires manufcrits du Maréchal de *Villars*.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* ajoute à cette occafion que dans le traité de Raftadt fait par le Maréchal de *Villars* & le Prince Eugène, *il y a des articles fecrets qui excluent le Duc d'Orléans du trône*. Cela eft faux & abfurde. Il n'y eut aucun article fecret dans le traité de Raftadt. C'était un traité de paix autentique. On n'infère des articles fecrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le Duc d'Orléans en cas de malheur, c'eût été donner la France à *Philippe V* Roi d'Efpagne, compétiteur de l'Empereur *Charles VI* avec lequel on traitait; c'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht, auquel on donnait la dernière main, outrager l'Empereur, renverfer l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus abfurde.

ce, dix ſoldats qui lui reſtaient le portèrent à l'armée victorieuſe. Ce même homme proſcrit en France, vint enſuite ſe marier publiquement à Paris ; & quelques années après il alla prendre le turban à Conſtantinople, où il eſt mort Bacha.

Le Grand-Viſir *Ali* fut bleſſé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encor adoucies ; ce Viſir avant d'expirer fit maſſacrer un Général de l'Empereur qui était ſon priſonnier. (*b*)

L'année d'après le Prince *Eugène* aſſiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garniſon ; il ſe vit lui-même aſſiégé par une armée innombrable de Turcs, qui avançaient contre ſon camp, & qui l'environnèrent de tranchées ; il était préciſément dans la ſituation où ſe trouva *Céſar* en aſſiégeant Alexie ; il s'en tira comme lui ; il battit les ennemis, & prit la ville ; toute ſon armée devait périr, mais la diſcipline militaire triompha de la force & du nombre.

Ce Prince mit le comble à ſa gloire par la paix de Paſſarovitz, qui donna Belgrade & Témiſvar à l'Empereur ; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, & perdirent la Grèce ſans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les Princes chrétiens. L'intelligence & l'union de la France & de l'Eſpagne, qu'on avait tant redoutée & qui avait allarmé tant d'Etats, fut rompue dès que *Louis XIV* eut les yeux fermés. Le Duc d'Orléans régent de France, quoiqu'irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon pupille, ſe conduiſit comme s'il eût dû lui ſuccéder. Il s'unit étroitement avec

(*b*) Il s'appellait *Breûner*.

l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France; & rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid : & *Philippe V* qui avait renoncé à la Couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi, après la mort de *Louis XIV*, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique changèrent dans sa famille & chez tous les Princes.

Le Cardinal *Albéroni*, premier Ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe, & fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances & les forces de la Monarchie Espagnole; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'Empereur, & la Sicile, dont les Ducs de Savoie étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la constitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins; & dans la même vue il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte Ottomane, avec le Czar *Pierre le grand*, & avec *Charles XII*. Il était prêt d'engager les Turcs à renouveller la guerre contre l'Empereur : & *Charles XII* réuni avec le Czar devait mener lui-même le Prétendant en Angleterre, & le rétablir sur le trône de ses pères.

Ce Cardinal en même tems soulevait la Bretagne en France, & déja il faisait filer secrettement dans le Royaume quelques troupes déguisées en faux-sauniers, conduites par un nommé *Colineri*, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la Duchesse du Maine, du Cardinal de *Polignac*, & de tant d'autres, était prête d'éclater; le dessein était d'enlever, si on pouvait, le Duc d'Orléans, de lui ôter la régence, & de la donner au Roi d'Espagne *Philippe V*. Ainsi le Cardinal *Albéroni*, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier

Miniſtre d'Eſpagne & de France, & donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vaſtes projets; une ſimple courtiſanne découvrit à Paris la conſpiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles reſſorts font ſouvent les grandes deſtinées.

Le Prince de *Cellamare* Ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris conduiſait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune Abbé de *Porto-Carrero* qui faiſait ſon apprentiſſage de politique & de plaiſir. Une femme publique nommée *Fillon*, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuſe diſtinguée, fourniſſait des filles à ce jeune homme. Elle avait longtems ſervi l'Abbé *du Bois* alors Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, depuis Cardinal & premier Miniſtre. Il employa la *Fillon* dans ſon nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'Abbé *Carrero*. Les billets de banque lui demeurèrent, les lettres furent portées au Duc d'Orléans; elles donnèrent aſſez de lumières pour faire connaître la conſpiration, mais non aſſez pour en découvrir tout le plan.

L'Abbé *Porto-Carrero* ayant vu ſes papiers diſparaître, & ne retrouvant plus la fille, partit ſur le champ pour l'Eſpagne, on courut après lui, on l'arréta près de Poitiers. Le plan de la conſpiration fut trouvé dans ſa valiſe avec les lettres du Prince de *Cellamare*. Il s'agiſſait de faire révolter une partie du Royaume & d'exciter une guerre civile; & ce qui eſt très remarquable, l'Ambaſſadeur qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, & de faire jouer les mines, parle auſſi de la *divine miſéricorde*. Et à qui en parlait-il? au Cardinal *Albéroni*, homme auſſi pé-

nétré de la miséricorde divine que le Cardinal *du Bois* son émule.

Albéroni, dans le même tems qu'il voulait bouleverser la France, voulait mettre le Prétendant fils du Roi *Jacques* sur le trône d'Angleterre par les mains de *Charles XII*. *Charles XII* fut tué en Norvège, & *Albéroni* ne fut point découragé. Une partie des projets d'*Albéroni* commençait déja à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne dès l'année 1717, & la réduisit en peu de jours sous l'obéissance de l'Espagne : bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile en 1718.

Mais *Albéroni* n'ayant pu réussir, ni à empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'Empereur *Charles VI*, ni à susciter des guerres civiles en France & en Angleterre, vit à la fois l'Empereur, le Régent de France & le Roi *George I* réunis contre lui.

Le Régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre entreprise par *Louis XV* fut contre son oncle, que *Louis XIV* avait établi au prix de tant de sang; c'était en effet une guerre civile.

Le Roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lys sur tous les drapeaux de son armée. Le même Maréchal de *Barwick* qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée Française. Le Duc de *Liria* son fils était Officier-Général dans l'armée Espagnole. Le père exhorta le fils par une lettre patétique à bien faire son devoir contre lui-même. L'Abbé *du Bois*, depuis Cardinal, enfant de la fortune comme *Albéroni*, & aussi singulier que lui par son caractère, dirigea toute cette entreprise. Ce fut *la Motte-Houdart* qui composa le manifeste qui ne fut signé de personne.

Une flotte Anglaiſe battit celle d'Eſpagne auprès de Meſſine, & alors tous les projets du Cardinal *Albéroni* étant déconcertés, ce Miniſtre regardé ſix mois auparavant comme le plus grand-homme d'Etat qui eût jamais été, ne paſſa plus alors que pour un téméraire & un brouillon. Le Duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V* qu'à condition qu'il renverrait ſon Miniſtre ; il fut livré par le Roi d'Eſpagne aux troupes Françaiſes, qui le conduiſirent ſur les frontières d'Italie. Ce même homme étant depuis Légat à Bologne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverſer des Royaumes, occupa ſon loiſir à tenter de détruire la Répuplique de Saint Marin. Cependant il réſulta de tous ſes grands deſſeins, qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'Empereur *Charles VI*, & la Sardaigne aux Ducs de Savoie, qui l'ont toûjours poſſédée depuis ce tems ; & qui prennent le titre de Rois de Sardaigne : mais la Maiſon d'*Autriche* a perdu depuis la Sicile.

Ces événemens publics ſont aſſez connus, mais ce qui ne l'eſt pas & qui eſt très vrai, c'eſt que quand le Régent voulut mettre pour condition de la paix qu'il marierait ſa fille Mademoiſelle de *Montpenſier* au Prince des Aſturies *Don Louis*, & qu'on donnerait l'Infante d'Eſpagne au Roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jéſuite d'*Aubanton* confeſſeur de *Philippe V*. Ce jéſuite détermina le Roi d'Eſpagne à ce double mariage ; mais ce fût à condition que le Duc d'Orléans qui s'était déclaré contre les Jéſuites en deviendrait le protecteur, & qu'il ferait enrégiſtrer la conſtitution. Il le promit, & tint parole. Ce ſont là ſouvent les ſecrets reſſorts des grands changemens dans l'Etat & dans l'Egliſe. L'Abbé *du Bois* déſigné

(*c*) Ce fait ſe trouve atteſté dans l'hiſtoire civile d'Eſpagne écrite par *Bellando*, imprimée avec la permiſſion du Roi d'Eſpagne lui-même ; elle doit être dans la bibliothèque des Cordeliers à Paris. On peut la lire à

désigné Archevêque de Cambrai conduisit seul cette affaire, & ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enrégistrer la bulle purement & simplement, comme on l'a déja dit, par le Grand-Conseil, ou plutôt malgré le Grand-Conseil, par les Princes du Sang, les Ducs & Pairs, les Maréchaux de France, les Conseillers d'Etat & les Maitres des requêtes, & surtout par le Chancelier *d'Aguesseau* lui-même qui avait été si longtems contraire à cette acceptation. L'Abbé *du Bois* obtint même une rétractation du Cardinal de *Noailles*. Le Régent de France dans cette intrigue se trouva lié quelque tems par les mêmes intérêts avec le jésuite *d'Aubanton*.

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie, qui jointe à sa dévotion le portait à renoncer aux embarras du trône & à le résigner à son fils ainé *Don Louis*; projet qu'en effet il exécuta depuis en 1724. Il confia ce secret à d'*Aubanton*. Ce jésuite trembla de perdre tout son crédit quand son pénitent ne serait plus le maitre, & d'être réduit à le suivre dans une solitude. Il révéla au Duc *d'Orléans* la confession de *Philippe V*, ne doutant pas que ce Prince ne fit tout son possible pour empêcher le Roi d'Espagne d'abdiquer. Le Régent avait des vues contraires : il eût été content que son gendre fût Roi, & qu'un jésuite qui avait tant gêné son goût dans l'affaire de la constitution ne fût plus en état de lui prescrire des conditions. Il envoya la lettre de d'*Aubanton* au Roi d'Espagne. Ce Monarque montra froidement la lettre à son confesseur, qui tomba évanoui, & mourut peu de tems après. (c)

à la page 306 de la IVe partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de d'*Aubanton* plus commune qu'on ne croit, est connue de plus d'un Grand d'Espagne qui l'atteste.

CHAPITRE DEUXIÉME.

Suite du tableau de l'Europe. Régence du Duc d'Orléans. Systême de Law *ou* Lass.

CE qui étonna le plus toutes les Cours de l'Europe, ce fut de voir quelque tems après en 1724 & 1725 *Philippe V* & *Charles VI*, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis; & les affaires, sorties de leur route naturelle, au point que le Ministère de Madrid gouverna une année entière la Cour de Vienne. Cette Cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la Maison Française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentimens, au point de recevoir un fils de *Philippe V* & d'*Elizabeth de Parme* sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français & tout Espagnol. L'Empereur donna à ce fils puîné de son concurrent, l'investiture de Parme & de Plaisance & du grand-Duché de Toscane; quoique la succession de ces Etats ne fût point ouverte, *Don Carlos* y fut introduit avec six mille Espagnols; & il n'en coûta à l'Espagne que deux cent mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du Conseil de l'Empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout était étrange dans cet accord; c'était deux Maisons ennemies, qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre; c'était les Anglais, qui ayant tout fait pour détrôner *Philippe V*, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité; c'était un Hollandais, *Ripperda*, devenu Duc & tout-puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé, & qui alla mourir ensuite dans le Royaume de Maroc, où il tenta d'établir une Religion nouvelle.

Cependant en France, la régence du Duc d'Orléans; que ses ennemis secrets & le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible & la plus fortunée. L'habitude, que les Français avaient prise d'obéir sous *Louis XIV*, fit la sûreté du Régent & la tranquillité publique. La conspiration, dirigée de loin par le Cardinal *Albéroni*, & mal tramée en France, fut dissipée aussi-tôt que formée. Le Parlement, qui dans la minorité de *Louis XIV* avait fait la guerre civile pour douze charges de Maîtres des requêtes, & qui avait cassé les testamens de *Louis XIII* & de *Louis XIV*, avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des espèces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuste qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un Royaume d'avoir chez soi plus de cinq cent francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La disette entière des espèces dans le public; tout un peuple en foule se pressant pour aller recevoir à un bureau quelque monnoie nécessaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; plusieurs citoyens écrasés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produisirent pas une apparence de sédition. Enfin ce fameux systême de *Law*, qui semblait dévoir ruiner la régence & l'Etat, soutint en effet l'un & l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux Magistrats, aux Evêques & aux Princes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public & de toute vue politique & ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens pariaient les uns contre les

autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le Gouvernement. Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un systême tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre *Colbert*, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce systême éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de France en Hollande & en Angleterre; elle mérite l'attention de la postérité; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois Princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici quelle fut l'origine de cette démence précédée & suivie de tant d'autres folies.

Un Ecossais nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Lass*, (*a*) qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur & grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès longtems rédigé le plan d'une compagnie, qui payerait en billets les dettes d'un Etat, & qui se rembourserait par les profits. Ce systême était très compliqué; mais réduit à ses justes bornes, il pouvait être très utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre, & de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au Duc de Savoie, depuis premier Roi de Sardaigne, *Victor-Amédée*, qui répondit qu'il n'était pas

(*a*) On le dit fils d'un orfèvre dans les mémoires infidèles de la régence. On appelle en anglais orfèvre *Gold smith*, un dépositaire d'argent, espèce d'agent de change.

aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Il le vint propoſer au Contrôleur-Général *Deſmarêts*; mais c'était dans le tems d'une guerre malheureuſe où toute confiance était perdue; & la baſe de ce ſyſtême était la confiance.

Enfin, il trouva tout favorable ſous la régence du Duc d'Orléans; deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laiſſait du loiſir au Gouvernement, un Prince & un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en ſon propre nom en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du Royaume. On y joignit une compagnie du Miſſiſſipi, compagnie dont on faiſait eſpérer de grands avantages. Le public ſéduit par l'appas du gain s'empreſſa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie & de cette banque réunies. Les richeſſes auparavant reſſerrées par la défiance circulèrent avec profuſion; les billets doublaient, quadruplaient ces richeſſes. La France fut très riche en effet par le crédit. Toutes les profeſſions connurent le luxe; & il paſſa chez les voiſins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du Roi en 1718. Elle ſe chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilège de l'ancienne compagnie des Indes fondée par le célèbre *Colbert*, tombée depuis en décadence, & qui avait abandonné ſon commerce aux négocians de St. Malo. Enfin elle ſe chargea des fermes générales du Royaume. Tout fut donc entre les mains de l'Ecoſſais *Laſs*, & toutes les finances du Royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraiſſant établie ſur de ſi vaſtes fondemens, ſes actions augmentèrent vingt fois audelà de leur première valeur. Le Duc d'Orléans fit ſans doute une grande faute d'abandonner le public à lui-

même. Il était aisé au Gouvernement de mettre un frein à cette frénésie; mais l'avidité des courtisans & l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produisirent à des hommes inconnus des biens immenses : plusieurs en moins de six mois devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de Princes. *Lass* séduit lui-même par son système, & yvre de l'yvresse publique & de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait en 1719 quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le Royaume. Le Gouvernement remboursa en papiers tous les rentiers de l'Etat.

Le Régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, & dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers & les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces : mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout-d'un-coup : le Régent voulut le ranimer par des arrêts, qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misère réelle commençait à succéder à tant de richesses fictices. Ce fut alors qu'on donna la place de Contrôleur-Général des finances à *Lass*, précisément dans le tems qu'il était impossible qu'il la remplit; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers, & des finances du Royaume. On le vit en peu de tems d'Ecossais devenir Français par la naturalisation; de protestant, catholique; d'avanturier, Seigneur des plus belles terres; & de banquier, Ministre d'Etat. Je l'ai vu arriver dans les salles du palais royal, suivi de Ducs & Pairs, de Maréchaux de France, & d'Evêques. Le désordre était au comble. Le Parlement de Paris s'opposa autant qu'il le put à ces innovations, & il fut exilé à Pontoise. Enfin dans la même année *Lass* chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu

enrichir, & qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le Duc de *Bourbon-Condé*, n'emportant avec lui que deux mille louis d'or, presque le seul reste de son opulence passagère.

Les libelles de ce tems-là accusent le Régent de s'être emparé de tout l'argent du Royaume, pour les vues de son ambition ; & il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait *Lass* d'avoir fait passer pour son profit les espèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque tems à Londres des libéralités du Marquis de *Lassay*, & est mort à Venise dans un état à peine au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles aussi humiliée qu'elle avait été fière & triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire.

Pendant ce tems la peste désolait la Provence. On avait la guerre avec l'Espagne. La Bretagne était prête à se soulever. Il s'était formé des conspirations contre le Régent ; & cependant il vint à bout presque sans peine de tout ce qu'il voulut au-dehors & au-dedans. Le Royaume était dans une confusion qui faisait tout craindre, & cependant ce fut le règne des plaisirs & du luxe.

Il falut, après la ruine du système de *Lass*, réformer l'Etat ; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le système : ce fut l'opération de finance & de justice la plus grande, & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée & conduite par quatre (*b*) frères, qui jusques-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, & qui par leur génie & par leurs

(*b*) Les frères *Pâris*.

travaux méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'Etat. Ils établirent assez de bureaux de Maîtres des requêtes, & d'autres juges ; ils formèrent un ordre assez sûr, & assez net, pour que le chaos fût débrouillé ; cinq cent onze mille & neuf citoyens, la plûpart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize cent trente un millions numéraires effectifs en argent, dont l'Etat fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation. (c)

Après la destruction de ce vaste édifice de *Lass*, si hardiment conçu, & qui écrasa son architecte, il resta pourtant de ses débris une compagnie des Indes, qui devint quelque tems la rivale de celles de Londres & d'Amsterdam.

La fureur du jeu des actions qui avait saisi les Français, anima aussi les Hollandais & les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides & si immenses, sur la crédulité & sur la misère publiques, portèrent dans Amsterdam, dans Roterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie. On parle encor avec étonnement de ces tems de démence & de ce fléau politique ; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles, & de celles de Religion qui ont si longtems ensanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple,

(c) L'historien de la régence & celui du Duc D'Orléans, parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que toutes les autres : ils disent que le Contrôleur-Général Mr. de *la Houssaie*, était chambellan du Duc d'Orléans : ils prennent un écrivain obscur nommé *la Jonchère*, pour *la Jonchère* le Trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une conti-

où plutôt de Prince à Prince, qui dévastent tant de contrées! Il se trouva dans Londres & dans Roterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies & des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Roterdam fut ruiné pour quelque tems. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

CHAPITRE TROISIÉME.

Suite du tableau de l'Europe. Cardinaux du Bois, & Fleuri. *Abdication de* VICTOR-AMÉDÉE, &c.

IL ne faut pas passer sous silence le ministère du Cardinal *du Bois*. C'était le fils d'un apoticaire de Brive-la-gaillarde, dans le fond du Limousin. Il avait commencé par être instituteur du Duc d'Orléans, & ensuite en servant son élève dans ses plaisirs, il en acquit la confiance: un peu d'esprit, beaucoup de débauche, de la souplesse, & surtout le goût de son maître pour la singularité, firent sa prodigieuse fortune: si ce Cardinal premier Ministre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le Duc d'Orléans se jouait de son premier Ministre, & ressemblait à ce Pape qui

nuation de l'histoire universelle de *Bénigne Bossuet*, imprimée en 1738 chez l'*Honoré* à Amsterdam, que le Duc de *Bourbon-Condé*, premier Ministre après le Duc d'Orléans, *fit bâtir le château de Chantilli de fond en comble du produit des actions:* vous y verrez que *Lass* avait vingt millions sur la banque d'Angleterre: autant de lignes, autant de mensonges.

fit son porte-singe Cardinal. Tout se tournait en gayeté & en plaisanterie dans la régence du Duc d'Orléans : c'était le même esprit que du tems de la Fronde, à la guerre civile près ; c'était le véritable esprit de la nation que le Régent avait fait renaître après la sévère tristesse des dernières années de *Louis XIV*.

Le Cardinal *du Bois* mourut d'une suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers momens par des pratiques de Religion, dont on sait qu'il faisait peu de cas. Il prétexta qu'il y avait pour les Cardinaux un cérémonial particulier, & qu'un Cardinal ne recevait pas l'extrême-onction & le viatique comme un autre homme. Le Curé de Versailles alla aux informations, & pendant ce tems *du Bois* mourut. Nous rimes de sa mort comme de son ministère : tel était le caractère de la nation.

Le Duc d'Orléans prit alors le titre de premier Ministre, parce que le Roi étant majeur il n'y avait plus de régence ; mais il suivit bientôt son Cardinal. C'était un Prince à qui on ne pouvait reprocher que son goût ardent pour les plaisirs & pour les nouveautés.

De toute la race de *Henri IV*, *Philippe d'Orléans* fut celui qui lui ressembla le plus ; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gayeté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie incomparablement plus gracieuse était cependant celle de *Henri IV*. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise, & alors c'était *Henri IV* embelli.

(*a*) Le Régent en 1722 avait fait le Cardinal *du Bois* premier Ministre. Où le compilateur des mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV* ayant donné un petit bénéfice en 1692. à cet Abbé *du Bois*, alors obscur, avait dit de lui : *Il ne s'attache point aux femmes qu'il ai-*

Le Duc de *Bourbon - Condé* lui succéda à l'inſtant même dans le Miniſtère. Sa ſeule intrigue fut d'en faire dreſſer ſans délai la patente, & de la faire ſigner au Roi, en lui apprenant la mort du Duc d'Orléans. Mais ce fut toûjours le ſort des *Condés* de céder à des prêtres. *Henri de Condé* avait été accablé par le Cardinal de *Richelieu*, le grand *Condé* empriſonné par le Cardinal *Mazarin*, & le Duc de *Bourbon* fut exilé par le Cardinal de *Fleuri*.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'était ſans doute le Cardinal de *Fleuri*. (*a*) On le regarda comme un homme des plus aimables & de la ſociété la plus délicieuſe, juſqu'à l'âge de ſoixante & treize ans; & lorſqu'à cet âge, où tant de vieillards ſe retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis 1726 juſqu'à 1742 tout lui proſpéra. Il conſerva juſqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête ſaine, libre, & capable d'affaires.

Quand on ſonge, que de mille contemporains il y en a très rarement un ſeul qui parvienne à cet âge, on eſt obligé d'avouer, que le Cardinal de *Fleuri* eut une diſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſingulière, en ce qu'ayant commencé ſi tard, elle dura ſi longtems ſans aucun nuage, ſa modération & la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſait quelles étaient les richeſſes & la magnificence du Cardinal d'*Amboiſe*, qui aſpirait à la tiare; & la ſimplicité arrogante de *Ximénès*, qui levait des armées à ſes dépens, & qui, vêtu en moine, diſait qu'avec ſon cordon il conduiſait les Grands d'Eſpagne: on connait le faſte royal

me; s'il boit, il ne s'enyvre pas; & s'il joue, il ne perd jamais? Voilà de ſingulières raiſons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainſi *Louis XIV?* & ce Monarque jettait-il la vue ſur l'Abbé *du Bois?* D'ailleurs l'Abbé *du Bois* n'était ni joueur, ni buveur.

de *Richelieu*, les richesses prodigieuses accumulées par *Mazarin*. Il restait au Cardinal de *Fleuri* la distinction de la modestie ; il fut simple & œconome en tout, sans jamais se démentir. L'élévation marquait à son caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix : il prouva, que les esprits doux & concilians sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plus tôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son œconomie, & y avoir fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation. C'étaient-là les deux parties dominantes de son caractère. La raison qu'il allégua à ses diocésains était l'état de sa santé qui *le mettait désormais dans l'impuissance de veiller à son troupeau.* Mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus loin de la Cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, & il signa dans une lettre de plaisanterie au Cardinal Quirini, *Fleuri évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il se démit vers le commencement de 1715. Le Maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de sollicitations, obtint de *Louis XIV* qu'il nommât l'Evêque de Fréjus précepteur par son codicile. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au Cardinal *Quirini*.

J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En arrivant j'ai appris que le Roi était à l'extrémité,

(*b*) Dans quelques livres étrangers on a confondu ce Cardinal de *Fleuri* avec l'Abbé *Fleuri*, auteur de l'histoire de l'Eglise & des excellens discours qui sont si au-dessus de son histoire. Cet Abbé *Fleuri* fut confesseur de

& qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils ; s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade, & je ne me console point de la perte de ma liberté.

Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité, & conserva dans toutes les agitations de la Cour, pendant la minorité, la bienveillance du Régent, & l'estime générale ; ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue ; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du Royaume & de la politique étrangère. Il fit désirer à la France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier Ministre, & se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée & moins enviée que celle de *Richelieu* & de *Mazarin* dans les tems les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier Ministre fût le plus aimable des courtisans & le plus désintéressé. Le bien de l'Etat s'accorda longtems avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait, & tous les Ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie.

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes & s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, & traitant l'Etat comme un corps puissant & robuste, qui se rétablit de lui-même. (*b*)

Louis XV. Mais il vécut à la Cour inconnu : il avait une modestie vraie, & l'autre *Fleuri* avait la modestie d'un ambitieux habile.

Les affaires politiques rentrèrent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe ; le premier Ministre d'Angleterre, *Robert Walpole*, était d'un caractère aussi pacifique ; & ces deux hommes continuèrent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos, qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733 ; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par la guerre passagère de 1718. Ce fut un tems heureux pour toutes les nations, qui cultivant à l'envi le commerce & les arts, oublièrent toutes leurs calamités passées.

En ces tems-là se formaient deux Puissances, dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce siécle. La première était la Russie, que le Czar *Pierre le Grand* avait tirée de la barbarie. Cette Puissance ne consistait avant lui, que dans des déserts immenses, & dans un peuple sans loix, sans discipline, sans connaissances, tel que de tout tems ont été les Tartares. Il était si étranger à la France & si peu connu, que lorsqu'en 1668 *Louis XIV* avait reçu une ambassade Moscovite, on célébra par une médaille cet événement, comme l'ambassade des Siamois.

Cet Empire nouveau commença à influer sur toutes les affaires, & à donner des loix au Nord, après avoir abattu la Suède. La seconde Puissance, établie à force d'art & sur des fondemens moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient & ne se déployaient pas encore.

La Maison d'*Autriche* était restée à-peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer, & la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit Etat, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ses voisins faisaient eux-mêmes le commerce, dont il avait été le maître. La Suède languissait. Le Dannemarck était florissant. L'Espagne &

le Portugal subsistaient par l'Amérique. L'Italie, toujours faible, était divisée en autant d'Etats qu'au commencement du siécle, si on excepte Mantoue, devenue patrimoine Autrichien.

La Savoie donna alors un grand spectacle au monde & une grande leçon aux Souverains. Le Roi de Sardaigne, Duc de Savoie, ce *Victor-Amédée*, tantôt allié, tantôt ennemi de la France & de l'Autriche, & dont l'incertitude avait passé pour politique, lassé des affaires & de lui-même, abdiqua par un caprice en 1730 à l'âge de soixante-quatre ans la couronne qu'il avait portée le premier de sa famille, & se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maîtresse devenue sa femme, la dévotion & le repos, ne purent satisfaire une ame occupée, pendant cinquante ans, des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine, & combien il est difficile de remplir son cœur sur le trône & hors du trône. Quatre Souverains dans ce siécle renoncèrent à la couronne; *Christine*, *Casimir*, *Philippe V* & *Victor-Amédée*. *Philippe V* ne reprit le gouvernement que malgré lui. *Casimir* n'y pensa jamais. *Christine* en fut tentée quelque tems, par un dégoût qu'elle eut à Rome. *Amédée* seul voulut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui avait fait quitter. La suite de cette tentative est connue. Son fils, *Charles-Emanuel*, aurait acquis une gloire au-dessus des couronnes, en remettant à son père celle qu'il tenait de lui, si ce père seul l'eût redemandée, & si la conjoncture des tems l'eût permis; mais c'était, dit-on, une maîtresse ambitieuse qui voulait régner, & tout le Conseil fut forcé d'en prévenir les suites funestes, & de faire arrêter celui qui avait été son Souverain. Il mourut depuis en prison. Il est très faux, que la Cour de France voulût envoyer vingt mille hommes, pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans les mémoires de ce tems-là. Ni l'abdication de ce Roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort, ne causérent le

moindre mouvement chez les nations voisines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune suite.

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'*Auguste II* Roi de Pologne, Electeur de Saxe, replongea l'Europe dans les dissentions, & dans les malheurs, dont elle est si rarement exemte.

CHAPITRE QUATRIEME.

STANISLAS LESKSINSKI *deux fois Roi de Pologne, & deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.*

LE Roi *Stanislas*, beau-père de *Louis XV*, déja nommé Roi de Pologne en 1704, fut élu Roi en 1733 de la manière la plus légitime & la plus solemnelle. Mais l'Empereur *Charles VI* fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes & par celles de la Russie. Le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avait épousé une niéce de *Charles VI*, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la Maison d'*Autriche*, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne & les Indes occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de *Louis XV*. La France vit renouveller ce qui était arrivé au Prince de *Conti*, qui solemnellement élu, mais n'ayant ni argent, ni troupes, & plus recommandé que soutenu, perdit le Royaume où il avait été appellé.

Le Roi *Stanislas* alla à Dantzick soutenir son élection. Le grand nombre, qui l'avait choisi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple est esclave, où la Noblesse vend ses suffrages,

ſuffrages, où il n'y a jamais dans le tréſor public de quoi entretenir les armées, où les loix ſont ſans vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions; ce pays, dis-je, ſe vantait en vain d'une Nobleſſe belliqueuſe, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille Ruſſes firent d'abord diſparaître tout ce qui était aſſemblé en faveur de *Stanislas*. La nation Polonaiſe, qui un ſiécle auparavant regardait les Ruſſes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'Empire de Ruſſie était devenu formidable, depuis que *Pierre le Grand* l'avait formé. Dix mille eſclaves Ruſſes diſciplinés diſperſèrent toute la Nobleſſe de Pologne; & le Roi *Stanislas*, renfermé dans la ville de Dantzick, y fut bientôt aſſiégé par une armée de Ruſſes.

L'Empereur d'Allemagne, uni avec la Ruſſie, était ſûr du ſuccès. Il eût falu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuſe armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenſes, ſans ſe déclarer. Le Cardinal de *Fleuri*, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonner entiérement le Roi *Stanislas*, ni hazarder de grandes forces pour le ſecourir. Il fit partir une eſcadre avec quinze cent hommes, commandée par un Brigadier. Cet officier ne crut pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe: il jugea, quand il fut près de Dantzick, qu'il ſacrifierait ſans fruit ſes ſoldats; & il alla relâcher en Dannemarck. Le Comte de *Plélo*, ambaſſadeur de France auprès du Roi de Dannemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraiſſait humiliante. C'était un jeune homme, qui joignait à l'étude des belles-lettres & de la philoſophie des ſentimens héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſecourir Dantzick contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des Secrétaires d'Etat, laquelle finiſſait par ces mots: „ je ſuis ſûr que je „ n'en reviendrai pas; je vous recommande ma fem-

„ me & mes enfans. “ Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua & attaqua l'armée Russe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzick fut pris ; l'Ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les privilèges de son caractère. Le Roi *Stanislas* vit sa tête mise à prix par le Général des Russes le Comte de *Munik*, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les loix. Il fut obligé de se déguiser en matelot ; & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce Comte Maréchal de *Munik* qui le poursuivait si cruellement, fut quelque tems après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misère, pour reparaitre ensuite avec éclat. Telle est la vicissitude des grandeurs.

A l'égard des quinze cent Français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de Russes, ils firent une capitulation honorable : mais un navire de Russie ayant été pris dans ce tems-là même par un vaisseau du Roi de France, les quinze cent hommes furent transportés & retenus auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du siécle. L'Impératrice *Anne* régnait alors ; elle traita les officiers comme des ambassadeurs, & fit donner aux soldats des rafraichissemens & des habits. Cette générosité inouie jusqu'alors était en même tems l'effet du prodigieux changement que le Czar *Pierre* avait fait dans la Cour de Russie, & une espèce de vengeance noble que cette Cour voulait prendre des idées désavantageuses sous lesquelles l'ancien préjugé des nations l'envisageait encore.

Le Ministère de France eût entiérement perdu cette réputation nécessaire au maintien de la grandeur, si

elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien, si elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on se portât sur les Moscovites ; & la politique voulait que la vengeance tombât sur l'Empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Espagne & la Sardaigne. Ces trois Puissances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but, d'affaiblir l'Autriche.

Les Ducs de Savoie avaient depuis longtems accru petit-à-petit leurs Etats, tantôt en donnant des secours aux Empereurs, tantôt en se déclarant contr'eux. Le Roi *Charles-Emanuel* espérait le Milanais ; & il lui fut promis par les Ministres de Versailles & de Madrid. Le Roi d'Espagne *Philippe V*, ou plutôt la Reine *Elizabeth de Parme* son épouse, espérait pour ses enfans de plus grands établissemens que Parme & Plaisance. Le Roi de France n'envisageait aucun avantage pour lui que sa propre gloire, l'abaissement de ses ennemis & le succès de ses alliés.

Personne ne prévoyait alors, que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre : on est presque toûjours mené par les événemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promtement terminée, que celle qui unissait ces trois Monarques.

L'Angleterre & la Hollande, accoutumées depuis longtems à se déclarer pour l'Autriche contre la France, l'abandonnèrent en cette occasion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération, que la Cour de France avait acquise. L'idée de ses vues pacifiques & dépouillées d'ambition, enchaînait encor ses ennemis naturels, lors même qu'elle faisait la guerre ; & rien ne fit plus d'honneur au Ministère, que d'être parvenu à faire comprendre à ces Puissances que la France pouvait faire la guerre à l'Empereur, sans allarmer la liberté de l'Europe. Tous les Potentats

regardèrent donc tranquillement ses succès rapides. Une armée de Français fut maîtresse de la campagne sur le Rhin, & les troupes de France, d'Espagne & de Savoie jointes ensemble, furent les maîtresses de l'Italie. Le Maréchal de *Villars* déclaré Généralissime des armées Française, Espagnole & Piémontaise, finit sa glorieuse carrière à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le Maréchal de *Coigni*, son successeur, gagna deux batailles, tandis que le Duc de *Montemar*, Général des Espagnols, remporta une victoire dans le Royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le surnom. C'est une récompense que la Cour d'Espagne donne souvent, à l'exemple des anciens Romains. *Don Carlos*, qui avait été reconnu Prince héréditaire de Toscane, fut bientôt Roi de Naples & de Sicile. Ainsi l'Empereur *Charles VI* perdit presque toute l'Italie, pour avoir donné un Roi à la Pologne : & un fils du Roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises & reprises tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la Maison d'*Autriche* pendant plus de deux siécles.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raison en est qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puissant Prince de ces contrées ; qu'ils étaient secondés des meilleures troupes d'Espagne, & que les armées furent toûjours dans l'abondance.

L'Empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le Cardinal de *Fleuri* Ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix, *Don Carlos* fut réconnu Roi de Naples & de Sicile. L'Europe était déja accoutumée

à voir donner & changer des Etats. On assigna à *François* Duc de Lorraine, gendre de l'Empereur *Charles VI*, l'héritage des *Médicis* qu'on avait auparavant accordé à *Don Carlos*; & le dernier Grand-Duc de Toscane près de sa fin, demandait, *si on ne lui donnerait pas un troisième héritier, & quel enfant l'Empire & la France voulaient lui faire.* Ce n'est pas que le grand-Duché de Toscane se regardât comme un fief de l'Empire; mais l'Empereur le regardait comme tel, aussi-bien que Parme & Plaisance, revendiqué toûjours par le St. Siége, & dont le dernier Duc de Parme avait fait hommage au Pape: tant les droits changent selon les tems. Par cette paix, ces Duchés de Parme & Plaisance, que les droits du sang donnaient à *Don Carlos* fils de *Philippe V* & d'une Princesse de Parme, furent cédés à l'Empereur *Charles VI* en propriété.

Le Roi de Sardaigne Duc de Savoie, qui avait compté sur le Milanais auquel sa Maison toûjours agrandie par degrés avait depuis longtems des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais, d'une fille de *Philippe II* Roi d'Espagne, dont il descendait. La France avait aussi ses anciennes prétentions, par *Louis XII* héritier naturel de ce Duché. *Philippe V* avait les siennes, par les inféodations renouvellées à quatre Rois d'Espagne ses prédécesseurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance & au bien public. L'Empereur garda le Milanais: ce n'est pas un fief dont il doive toûjours donner l'investiture: c'était originairement le Royaume de Lombardie annexé à l'Empire; devenu ensuite un fief sous les *Viscontis* & sous les *Sforzes*: & aujourd'hui c'est un Etat appartenant à l'Empereur; Etat démembré à la vérité, mais qui avec la Toscane & Mantoue rend la Maison Impériale très puissante en Italie.

Par ce traité, le Roi *Stanislas* renonçait au Royau-

me qu'il avait eu deux fois, & qu'on n'avait pu lui conserver ; il gardait le titre de Roi. Il lui falait un autre dédommagement ; & ce dédommagement fut pour la France encor plus que pour lui. Le Cardinal de *Fleuri* se contenta d'abord du Barrois, que le Duc de Lorraine devait donner au Roi *Stanislas*, avec la reversion à la Couronne de France ; & la Lorraine ne devait être cédée que lorsque son Duc serait en pleine possession de la Toscane. C'était faire dépendre cette cession de la Lorraine de beaucoup de hazards. C'était peu profiter des plus grands succès, & des conjonctures les plus favorables. Le Garde des Sceaux *Chauvelin* encouragea le Cardinal de *Fleuri* à se servir de ses avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, & il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant, & une pension de trois millions cinq cent mille livres, faite au Duc *François*, jusqu'à ce que la Toscane lui fût échue.

Ainsi la Lorraine fut réunie à la Couronne irrévocablement : réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un Roi Polonais fut transplanté en Lorraine ; & cette province eut pour la dernière fois un Souverain résidant chez elle, & il la rendit heureuse. La Maison régnante des Princes Lorrains devint Souveraine de la Toscane. Le second fils du Roi d'Espagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveller la médaille de Trajan, *regna assignata*, *les trônes donnés*.

Tout resta paisible entre les Princes chrêtiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne & de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La Cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'Empereur faisait la guerre aux Turcs, sans con-

sulter l'Empire ; cette guerre fut malheureuse : *Louis XV* le tira de ce précipice par sa médiation ; & Mr. de *Villeneuve*, son ambassadeur à la Porte Ottomane, alla en Hongrie, conclure en 1739 avec le Grand-Visir la paix dont l'Empereur avait besoin.

Presque dans le même tems, il pacifiait l'Etat de Gènes menacé d'une guerre civile ; il soumit & adoucit pour un tems les Corses qui avaient secoué le joug de Gènes. Le même Ministère étendait ses soins sur Genève, & appaisait une guerre civile élevée dans ses murs.

Il interposait surtout ses bons offices entre l'Espagne & l'Angleterre, qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse, que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement en 1735 employer sa médiation entre l'Espagne & le Portugal : aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, & toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice & leur mère commune. Cette gloire & cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE CINQUIÉME.

Mort de l'Empereur CHARLES VI. *La succession de la Maison d'Autriche disputée par quatre Puissances. La Reine d'Hongrie reconnue dans tous les Etats de son père. La Silésie prise par le Roi de Prusse.*

L'Empereur *Charles VI* mourut au mois d'Octobre 1740 à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du Roi de Pologne *Auguste II* avait causé de grands mouvemens, celle de *Charles VI*, dernier prince de la Maison d'*Autriche*, devait entraîner bien

d'autres révolutions. L'héritage de cette Maison sembla surtout devoir être déchiré; il s'agissait de la Hongrie & de la Bohême, Royaumes longtems électifs, que les Princes Autrichiens avaient rendus héréditaires; de la Souabe-Autrichienne appellée *Autriche antérieure*; de la haute & basse Autriche conquises au treizième siècle; de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes forestières, du Brisgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du Duché de Parme: à l'égard de Naples & de Sicile, ces deux Royaumes étaient entre les mains de *Don Carlos* fils du Roi d'Espagne *Philippe V*.

Marie-Thérèse, fille aînée de *Charles VI*, se fondait sur le droit naturel qui l'appellait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solemnelle qui confirmait ce droit, & sur la garantie de presque toutes les Puissances. *Charles-Albert* Electeur de Bavière demandait la succession en vertu d'un testament de l'Empereur *Ferdinand I* frère de *Charles-Quint*.

Auguste III Roi de Pologne, Electeur de Saxe, alléguait des droits plus récens, ceux de sa femme même, fille aînée de l'Empereur *Joseph*, frère aîné de *Charles VI*.

Le Roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les Etats de la Maison d'*Autriche*, en remontant à la femme de *Philippe II*, fille de l'Empereur *Maximilien II*. *Philippe V* descendait de cette Princesse par les femmes. *Louis XV* aurait pu prétendre à cette succession, à d'aussi justes titres que personne, puisqu'il descendait en droite ligne de la branche aînée masculine d'*Autriche* par la femme de *Louis XIII* & par celle de *Louis XIV*; mais il lui convenait plus d'être arbitre & protecteur que concurrent; car il pouvait alors décider de cette succession & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y

eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien, par des mémoires publics; tous les Princes, tous les particuliers y prenaient intérêt; on s'attendait à une guerre universelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux.

Un nouveau Royaume s'était élevé au commencement de ce siécle : l'Empereur *Léopold*, usant du droit que se sont toûjours attribué les Empereurs d'Allemagne de créer des Rois, avait érigé en 1701 la Prusse Ducale en Royaume en faveur de l'Electeur de Brandebourg *Fréderic-Guillaume*. La Prusse n'était encore qu'un vaste désert; mais *Fréderic-Guillaume II* son second Roi, qui avait une politique différente de celle des Princes de son tems, dépensa près de vingt-cinq millions de notre monnoie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, & à les peupler : il y fit venir des familles de Souabe & de Franconie; il y attira plus de seize mille émigrans de Saltzbourg, leur fournissant à tous de quoi s'établir & de quoi travailler. En se formant ainsi un nouvel Etat, il créait, par une œconomie singulière, une puissance d'une autre espèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réserve, tantôt plus tantôt moins, ce qui lui composa un trésor immense en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses coffres lui servait à former une armée d'environ soixante & dix mille hommes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une manière nouvelle, sans néanmoins s'en servir. Mais son fils *Fréderic III* fit usage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confusion générale, & ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Silésie quatre Duchés. Ses ayeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des transactions réïtérées, parce qu'ils étaient faibles; il se trouva puissant, & il les réclama.

Déja la France, l'Eſpagne, la Bavière, la Saxe ſe remuaient pour faire un Empereur. La Bavière preſſait la France de lui procurer au moins un partage de la ſucceſſion Autrichienne. L'Electeur réclamait tous ces héritages par ſes écrits ; mais il n'oſait les demander tout entiers par ſes Miniſtres. Cependant *Marie-Thérèſe*, épouſe du Grand-Duc de Toſcane *François de Lorraine*, ſe mit d'abord en poſſeſſion de tous les domaines qu'avait laiſſés ſon père ; elle reçut les hommages des Etats d'Autriche à Vienne le 7 Novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs ſermens par leurs députés : elle gagna ſurtout l'eſprit des Hongrois en ſe ſoumettant à prêter l'ancien ſerment du Roi *André II*, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes ſucceſſeurs en quelque tems que ce ſoit veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous ſoit permis en vertu de cette promeſſe, à vous & à vos deſcendans, de vous défendre, ſans pouvoir être traités de rebelles.*

Plus les ayeux de l'Archiducheſſe-Reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus auſſi la démarche prudente dont je viens de parler, rendit cette Princeſſe extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toûjours voulu ſecouer le joug de la Maiſon d'*Autriche*, embraſſa celui de *Marie-Thérèſe* ; & après deux cent ans de ſéditions, de haines & de guerres civiles, il paſſa tout-d'un-coup à l'adoration. La Reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 Juin 1741. Elle n'en fut pas moins Souveraine ; elle l'était déja de tous les cœurs par une affabilité populaire que ſes ancêtres avaient rarement exercée ; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux, ſans le rendre plus reſpectable. L'Archiducheſſe ſa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec perſonne. *Marie-Thérèſe* admettait à ſa table toutes les Dames & tous les Officiers de diſtinction : les députés des Etats lui par-

laient librement; jamais elle ne refufa d'audience, & jamais on n'en fortit mécontent d'elle.

Son premier foin fut d'affurer au Grand-Duc de Tofcane fon époux, le partage de toutes fes couronnes fous le nom de *Co-Régent*, fans perdre en rien fa fouveraineté, & fans enfreindre la pragmatique-fanction : elle fe flattait dans ces premiers momens, que les dignités, dont elle ornait ce Prince, lui préparaient la couronne impériale ; mais cette Princeffe n'avait point d'argent, & fes troupes très diminuées étaient difperfées dans fes vaftes Etats.

Le Roi de Pruffe lui fit propofer alors qu'elle lui cédât la baffe Siléfie, & lui offrit fon crédit, fes fecours, fes armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le refte, & donner l'Empire à fon époux. Des Miniftres habiles prévirent que fi la Reine de Hongrie refufait de telles offres, l'Allemagne ferait bientôt bouleverfée; mais le fang de tant d'Empereurs, qui coulait dans les veines de cette Princeffe, ne lui laiffa pas feulement l'idée de démembrer fon patrimoine; elle était impuiffante & intrépide. Le Roi de Pruffe voyant qu'en effet cette puiffance n'était alors qu'un grand nom, & que l'Etat où était l'Europe, lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Siléfie au milieu du mois de Décembre 1740.

On voulut mettre fur fes drapeaux cette devife : *Pro Deo & patria :* il raya *pro Deo*, difant qu'il ne falait point ainfi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, & qu'il s'agiffait d'une province, & non de religion. Il fit porter devant fon régiment des Gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui impofait la néceffité d'être invincible. Il harangua fon armée pour reffembler en tout aux anciens Romains. Entrant enfuite en Siléfie, il s'empara de prefque toute cette

province, dont on lui avait refusé une partie; mais rien n'était encor décidé. Le Général *Neuperg* vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au secours de cette province déja envahie: il mit le Roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neifs. On vit alors ce que valait l'infanterie Prussienne: la cavalerie du Roi moins forte de près de moitié que l'Autrichienne, fut entiérement rompue: la première ligne de son infanterie fut prise en flanc; on crut la bataille perdue; tout le bagage du Roi fut pillé; & ce Prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient. La seconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette discipline inébranlable à laquelle les soldats Prussiens sont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, & chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée: & cet événement devint le signal d'un embrasement universel.

CHAPITRE SIXIÉME.

Le Roi de France s'unit aux Rois de Prusse & de Pologne pour faire élire Empereur l'Electeur de Bavière, CHARLES-ALBERT. *Ce Prince est déclaré Lieutenant-Général du Roi de France. Son élection, ses succès, & ses pertes rapides.*

L'Europe crut que le Roi de Prusse était déja d'accord avec la France, quand il prit la Silésie; on se trompait, c'est ce qui arrive presque toûjours, lorsqu'on raisonne d'après ce qui n'est que vraisemblable. Le Roi de Prusse hazardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder. L'intérêt de la France semblait être alors de favori-

ser contre l'Autriche son ancien allié l'Electeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hocsthet. Ce même Electeur de Bavière, *Charles-Albert*, avait été retenu prisonnier dans son enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi jusqu'à son nom de *Bavière*. La France trouvait son avantage à le venger ; il paraissait aisé de lui procurer à la fois l'Empire & une partie de la succession Autrichienne ; par-là on enlevait à la nouvelle Maison d'*Autriche-Lorraine* cette supériorité que l'ancienne avait affecté sur tous les autres Potentats de l'Europe : on anéantissait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* & les *Autrichiens* ; on faisait plus que *Henri IV* & le Cardinal de *Richelieu* n'avaient pu espérer.

Fréderic III en partant pour la Silésie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jetté : il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le Cardinal de *Fleuri*, que le Marquis de *Beauveau*, envoyé par le Roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque, ne sut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le Roi *Fréderic* lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons* (a).

Ce fut-là le seul commencement de la négociation encore éloignée. Le Ministère de France hésita longtems. Le Cardinal de *Fleuri*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre, ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France, à une guerre nouvelle. La pragmatique-sanction, signée & autentiquement garantie, le retenait.

(a) L'auteur était en ce tems-là auprès du Roi de Prusse. Il peut assurer que le Cardinal de *Fleuri* ignorait absolument à quel Prince il avait à faire.

Le Comte, depuis Maréchal de *Belle-Isle*, & son frère, petits-fils du fameux *Fouquet*, sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encor aucun accès auprès du Roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du Cardinal de *Fleuri*, firent résoudre cette entreprise.

Le Maréchal de *Belle-Isle*, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation. Il n'avait été ni Ministre ni Général, & passait pour l'homme le plus capable de conduire un État & une armée: mais une santé très faible détruisait souvent en lui le fruit de tant de talens. Toûjours en action, toûjours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son ame; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable, & la franchise apparente d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toûjours persuadé.

Son frère le Chevalier de *Belle-Isle* avait la même ambition, les mêmes vues, mais encor plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste, lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant; mais il subjuguait lorsque son frère insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage; on y sentait sous un air froid & profondément occupé quelque chose de violent; il était capable de tout imaginer, de tout arranger & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encor par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand dessein par une Dame d'un esprit supérieur. Le Cardinal combattit, il donna même au Roi son avis par écrit; & cet avis était contre l'entreprise. On croyait qu'il se retirerait alors; sa carrière entière eût été glorieuse; mais il n'eut pas la force de renoncer au Ministère & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Le Maréchal de *Belle-Isle* & son frère arrangèrent tout, & le vieux Cardinal présida à une entreprise qu'il désapprouvait.

Tout sembla d'abord favorable. Le Maréchal de *Belle-Isle* fut envoyé à Francfort, au camp du Roi de Prusse, & à Dresde pour concerter ces vastes projets que le concours de tant de Princes semblait rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le Roi de Prusse, & le Roi de Pologne Electeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne : il était l'ame du parti qui devait procurer l'Empire & des couronnes héréditaires à un Prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'Electeur de Bavière de l'argent, des alliés, des suffrages & des armées. Le Roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promise, créa par lettres-patentes (*b*) son Lieutenant-Général celui qu'il allait faire Empereur d'Allemagne.

L'Electeur de Bavière fort de tant de secours, entra facilement dans l'Autriche. Tandis que la Reine *Marie-Thérèse* résistait à peine au Roi de Prusse. Il se rend d'abord maître de Passau, ville impériale qui appartient à son Evêque & qui sépare la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche. Des partis poussent jusqu'à trois lieues de Vienne ; l'allarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à soutenir un siége : on détruit un fauxbourg presque tout entier, & un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit sur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en sûreté. L'Electeur de Bavière fit même faire une sommation au Comte de *Kevenbuller* gouverneur de Vienne.

L'Angleterre & la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient longtems prétendu avoir dans leurs mains ; les Etats Généraux restaient dans le

(*b*) Ces lettres ne furent scellées que le 20 Aoust 1741.

silence à la vue d'une armée du Maréchal de *Maillebois* qui était en Vestphalie, & cette même armée en imposait au Roi d'Angleterre qui craignait pour ses Etats d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir *Marie-Thérèse*; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle & de signer un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune Puissance ni dans l'Empire, ni hors de l'Empire qui soutînt cette pragmatique-sanction, que tant d'Etats avaient garantie. Vienne mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine résister : ceux qui connaissaient le mieux l'Allemagne & les affaires publiques croyaient voir avec la prise de Vienne, le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses, toutes les prétentions réglées & la paix rendue à l'Empire & à l'Europe.

Plus la ruine de *Marie-Thérèse* paraissait inévitable, plus elle eut de courage ; elle était sortie de Vienne, & elle s'était jettée entre les bras des Hongrois si sévérement traités par son père & par ses ayeux. Ayant assemblé les quatre ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné presque encor au berceau ; & leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu-près ces propres paroles : *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance ; je mets en vos mains la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur salut.* Tous les Palatins attendris & animés tirèrent leurs sabres en s'écriant : *Moriamur pro Rege nostro Maria-Theresia*, mourons pour notre Roi *Marie-Thérèse.* Ils donnent toûjours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils versaient des larmes en faisant serment de la défendre, elle seule retint les siennes ; mais quand elle fut retirée

retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance les pleurs que sa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, & il n'y avait pas longtems qu'elle avait écrit à la Duchesse de Lorraine sa belle-mère: *J'ignore encor s'il me restera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état elle excitait le zèle de ses Hongrois; elle ranimait en sa faveur l'Angleterre & la Hollande, qui lui donnaient des secours d'argent: elle agissait dans l'Empire: elle négociait avec le Roi de Sardaigne, & ses provinces lui fournissaient des soldats.

Toute la nation Anglaise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette Princesse. La Duchesse de *Marlborough*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI*, assembla les principales Dames de Londres; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres sterling; & la Duchesse en déposa quarante mille. La Reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation assemblée en Parlement.

On croyait que les armées de France & de Bavière victorieuses allaient assiéger Vienne. Il faut toûjours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occasions que la fortune présente une fois, & qu'on ne retrouve plus. L'Electeur de Bavière avait osé concevoir l'espérance de prendre Vienne; mais il ne s'était point préparé à ce siége; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le Cardinal de *Fleuri* n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale: les partis mitoyens lui plaisaient: il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir; & il ne prétendait pas que l'Empereur qu'il faisait eût toute la succession.

L'armée de France aux ordres de l'Electeur de Bavière marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille Saxons, au mois de Novembre 1741. Le Comte *Maurice de Saxe*, frère naturel du Roi de Pologne, attaqua la ville. Ce Général qui avait la force du corps singulière du Roi son père, avec la douceur de son esprit & la même valeur, possédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire d'une commune voix Duc de Courlande; mais la Russie qui donnait des loix au Nord lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé: il s'en consolait dans le service des Français & dans les agrémens de la société de cette nation qui ne le connaissait pas encor assez.

Il falait ou prendre Prague en peu de jours ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres, on était dans une saison avancée; cette grande ville quoique mal fortifiée, pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le Général *Ogilvi* Irlandais de naissance qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garnison; & le Grand-Duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes; il était déja arrivé à cinq lieues de Prague le 25 Novembre, mais la nuit même les Français & les Saxons donnèrent l'assaut.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie qui attira toute la garnison de leur côté: pendant ce tems le Comte de *Saxe* en silence fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve à un endroit très éloigné de l'attaque. Monsieur de *Chevert* alors Lieutenant-Colonel du régiment de Beausse monte le premier. Le fils aîné du Maréchal de *Broglie* le suit: on arrive au rempart, on ne trouve à quelques pas qu'une sentinelle; on monte en foule, & on se rend maître de la ville; toute la garnison met bas les armes. *Ogilvi* se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le Comte

de *Saxe* préserva la ville du pillage ; & ce qu'il y eut d'étrange, c'est que les conquérans & le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours ; Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu.

L'Electeur de Bavière qui venait d'arriver au camp, rendit compte au Roi de ce succès, comme un Général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit son entrée dans la capitale de la Bohême le jour même de la prise, & s'y fit couronner au mois de Décembre. Cependant le Grand-Duc qui n'avait pu sauver cette capitale, & qui ne pouvait subsister dans les environs, se retira au sud-est de la province, & laissa à son frère le Prince *Charles de Lorraine* le commandement de son armée.

Dans le même tems le Roi de Prusse se rendait maître de la Moravie, province située entre la Bohême & la Silésie ; ainsi *Marie-Thérèse* semblait accablée de tous cotés. Déja son compétiteur avait été couronné Archiduc d'Autriche à Lintz ; il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, & de-là il alla à Francfort recevoir celle d'Empereur sous le nom de *Charles VII.*

Le Maréchal de *Belle-Isle* qui l'avait suivi de Prague à Francfort, semblait être plutôt un des premiers Electeurs qu'un ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, & dirigé toutes les négociations ; il recevait les honneurs dûs au représentant d'un Roi qui donnait la couronne impériale. L'Electeur de Mayence qui préside à l'élection lui donnait la main dans son palais, & l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls Electeurs, & prenait le pas sur tous les autres Princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue française : la chancellerie Allemande jusques-là avait toujours exigé que de telles pièces

fussent présentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'Empire Romain. *Charles-Albert* fut élu le 4 Janvier 1741, de la manière la plus tranquille & la plus solemnelle : on l'aurait cru au comble de la gloire & du bonheur, mais la fortune changeait, & il devint un des plus infortunés Princes de la terre par son élévation même.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Désastres rapides qui suivent les succès de l'Empereur CHARLES-ALBERT DE BAVIÈRE.

On commençait à sentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le Maréchal de *Belle-Isle* était malade à Francfort, & voulait à la fois conduire des négociations & commander de loin une armée. La mésintelligence se glissait entre les Puissances alliées ; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, & ceux-ci des Français, qui à leur tour les accusaient. *Marie-Thérèse* était soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande & de Venise, d'emprunts en Flandre, mais surtout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée Française sous des chefs peu accrédités se détruisait par les fatigues, la maladie & la désertion : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de *Gustave-Adolphe*, qui ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y faisait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs, & fortifiait les Autrichiens. Le Prince *Charles de Lorraine* frère du Grand-Duc était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes :

tous les habitans étaient pour lui ; il commençait à faire avec succès une guerre défensive, en tenant continuellement son ennemi en allarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de houzards, de croates, de pandours, & de talpaches. Les *Pandours* sont des Sclavons qui habitent le bord de la Drave, & de la Save ; ils ont un habit long ; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre & un poignard. Les *Talpaches* sont une infanterie Hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets, & d'un sabre. Les *Croates* appellés en France *Cravates*, sont des miliciens de Croatie. Les *Houzards* sont des cavaliers Hongrois, montés sur de petits chevaux légers & infatigables : ils désolent des troupes dispersées en trop de postes, & peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France & de Bavière étaient partout dans ce cas. L'Empereur *Charles VII* avait voulu conserver avec peu de monde une vaste étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la Reine de Hongrie en état de reprendre ; mais tout fut repris, & la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Le Cardinal de *Fleuri* voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédaient à de si heureux commencemens, écrivit au Général de *Kœnigseck* une lettre qu'il lui fit rendre par le Maréchal de *Belle-Isle* même ; il s'excusait dans cette lettre de la guerre entreprise, & il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ses mesures. *Bien des gens savent*, dit-il, *combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, & que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût & à mes principes.*

Pour toute réponse la Reine de Hongrie fit impri-

met la lettre du Cardinal de *Fleuri*. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire ; en premier lieu elle rejettait évidemment tout le reproche de la guerre sur le Général chargé de négocier avec le Comte de *Kœnigseck*, & ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse : en second lieu elle avouait de la faiblesse dans le Ministère, & c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse, que les alliés de la France se refroidiraient, & que ses ennemis s'enhardiraient. Le Cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une seconde, dans laquelle il se plaint au Général Autrichien de ce qu'on a publié sa première lettre, & lui dit, *qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense.* Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics, & ce désaveu qui ne trompa personne, mit le comble à ses fausses démarches, que les esprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-sept ans fatigué des mauvais succès. Enfin l'Empereur Bavarois fit proposer à Londres des projets de paix ; & surtout des sécularisations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le Ministère Anglais ne croyait pas avoir besoin de l'Empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques ; & l'Empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le Cardinal de *Fleuri* avait désavoué la guerre.

La querelle alors s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet sous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La Maison de *Bourbon* fut obligée pour la seconde fois de tenir tête à presque toute l'Europe.

Le Cardinal de *Fleuri*, trop âgé pour soutenir un si pesant fardeau, prodigua à regret les trésors de

la France dans cette guerre entreprife malgré lui, & ne vit que des malheurs caufés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir befoin d'une marine : ce qui reftait à la France de forces maritimes, fut abfolûment détruit par les Anglais ; & les provinces de France furent expofées. L'Empereur, que la France avait fait, fut chaffé trois fois de fes propres Etats.

Les armées Françaifes furent détruites en Bavière & en Bohême, fans qu'il fe donnât une feule grande bataille ; & le défaftre fut au point qu'une retraite dont on avait befoin, & qui paraiffait impratiquable, fut regardée comme un bonheur fignalé. Le Maréchal de *Belle-Isle* fauva le refte de l'armée Françaife affiégée dans Prague, & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le Cardinal de *Fleuri* mourut au village d'Iffi, au milieu de tous ces défaftres, & laiffa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique dans une crife, qui altéra la gloire de fon miniftère, & non la tranquillité de fon ame.

Louis XV prit dès-lors la réfolution de gouverner par lui-même, & de fe mettre à la tête d'une armée. Il fe trouvait dans la même fituation où fut fon bifayeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la fucceffion.

Il avait à foutenir la France & l'Efpagne, contre les mêmes ennemis, c'eft-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, & la Savoie. Pour fe faire une idée jufte de l'embarras qu'éprouvait le Roi, des périls où l'on était expofé, & des reffources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces fecouffes de l'Europe.

CHAPITRE HUITIÉME.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le Prince de Conti en Italie.

On sait qu'après l'heureux tems de la paix d'Utrecht, les Anglais qui jouissaient de Minorque & de Gibraltar en Espagne, avaient encor obtenu de la Cour de Madrid des privilèges que les Français ses défenseurs n'avaient pas. Les commerçans Anglais allaient vendre aux colonies Espagnoles les nègres, qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement Espagnol, étaient un objet de gain considérable; car la compagnie Anglaise en fournissant quatre mille huit cent nègres, avait obtenu encor de vendre les huit cent, sans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglais à l'exclusion des autres nations, était la permission dont cette compagnie jouit dès 1716 d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau qui d'abord ne devait être que de cinq cent tonneaux, fut en 1717 de huit cent cinquante par convention, mais en effet de mille par abus; ce qui faisait deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étaient encor le moindre objet de ce commerce de la compagnie Anglaise; une patache qui suivait toûjours le vaisseau sous prétexte de lui porter des vivres, allait & venait continuellement; elle se chargeait dans les colonies Anglaises des effets qu'elle apportait à ce vaisseau, lequel ne se desemplissant jamais par cette manœuvre, tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir le vaisseau de permission, & leurs barques allaient encor sur les côtes de l'Amérique porter des marchandises

dont les peuples avaient befoin, mais qui faifaient tort au gouvernement Efpagnol, & même à toutes les nations intéreffées au commerce qui fe fait des ports d'Efpagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs Efpagnols traitèrent avec rigueur les marchands Anglais, & la rigueur fe pouffe toûjours trop loin.

Un patron de vaiffeau nommé *Jenkins* vint en 1739 fe préfenter à la Chambre des communes. C'était un homme franc & fimple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaiffeau avait été rencontré par un garde-côtes Efpagnol dans un parage de l'Amérique, où les Efpagnols ne voulaient pas fouffrir de navires Anglais. Le Capitaine Efpagnol avait faifi le vaiffeau de *Jenkins*, mis l'équipage aux fers, fendu le nez & coupé les oreilles au patron. En cet état *Jenkins* fe préfenta au Parlement; il raconta fon avanture avec la naïveté de fa profeffion & de fon caractère. *Meffieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainfi mutilé, on me menaça de la mort; je l'attendis; je recommandai mon ame à* DIEU *& ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié & d'indignation dans l'affemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du Parlement, *La mer libre ou la guerre.* On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla fur ce fujet dans le Parlement d'Angleterre: & je ne fais fi les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes & dans Rome, en des occafions à-peu-près femblables, l'emportent fur les difcours non préparés du Chevalier *Windham*, du Lord *Carteret*, du Miniftre *Robert Walpole*, du Comte de *Chefterfield*, de Monfieur *Pultney* depuis Comte de *Bath*. Ces difcours qui font l'effet naturel du gouvernement, & de l'efprit Anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui font à vil prix fur leur terrain font recherchées précieufement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où

l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toûjours déguisé. Le parti du Ministère y peint le gouvernement florissant ; la faction contraire assure que tout est en décadence. L'exagération règne partout. *Où est le tems*, s'écriait alors un membre du Parlement, *où est le tems où un Ministre de la guerre disait qu'il ne falait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre.*

Enfin le cri de la nation détermina le Parlement & le Roi. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théatre de cette guerre, dans laquelle les corsaires des deux nations pourvus de lettres-patentes allaient en Europe & en Amérique, attaquer tous les vaisseaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

L'Amiral *Vernon* l'an 1740 pénétra dans le golfe du Mexique, & y attaqua & prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des trésors du nouveau monde, la rasa & en fit un chemin ouvert par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin, qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'Amiral fut remercié par les deux Chambres du Parlement : elles lui écrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le Duc de *Marlborough* après la journée d'Hochstet. Depuis ce tems les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérèrent alors de conquérir l'Amérique Espagnole. Ils crurent que rien ne résisterait à l'Amiral *Vernon*, & lorsque quelque tems après cet Amiral alla mettre le siége devant Carthagène, ils se hâtèrent d'en célébrer la prise : de sorte que dans le

tems même que *Vernon* en levait le siége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port & les environs de Carthagène avec cette légende, *il a pris Carthagène :* le revers représentait l'Amiral *Vernon*, & on y lisait ces mots, *au vengeur de sa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire plus fidelle & plus exacte ne prévenait pas de telles erreurs.

La France qui n'avait qu'une marine faible ne se déclarait pas alors ouvertement; mais le Ministère de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

On était en ces termes entre les Espagnols & les Anglais, quand la mort de l'Empereur *Charles VI* mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisait en Allemagne la querelle de l'Autriche & de la Bavière. L'Italie fut aussi bientôt désolée pour cette succession Autrichienne. Le Milanais était réclamé par la Maison d'*Espagne.* Parme & Plaisance devaient revenir par le droit de naissance à un des fils de la Reine née Princesse de Parme. Si *Philippe V* avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop allarmé l'Italie. Si on eût destiné Parme & Plaisance à *Don Carlos*, déja maître de Naples & de Sicile, trop d'Etats réunis sous un même Souverain eussent encor allarmé les esprits. *Don Philippe*, puîné de *Don Carlos*, fut le premier auquel on destina le Milanais & le Parmesan. La Reine de Hongrie maîtresse du Milanais, faisait ses efforts pour s'y maintenir. Le Roi de Sardaigne Duc de Savoie revendiquait ses droits sur cette province; il craignait de la voir dans les mains de la Maison de *Lorraine* entée sur la Maison d'*Autriche*, qui possédant à la fois le Milanais & la Toscane, pourait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 & 1738 : mais il craignait encor davantage de se voir pressé par la France, & par un Prince de la Maison de *Bourbon*, tandis qu'il voyait

un autre Prince de cette Maison maître de Naples & de Sicile.

Il se résolut dès le commencement de 1742 à s'unir avec la Reine de Hongrie sans s'accorder dans le fond avec elle. Ils se réunissaient seulement contre le péril présent; ils ne se faisaient point d'autres avantages: le Roi de Sardaigne se réservait même de prendre quand il voudrait d'autres mesures. C'était un traité de deux ennemis qui ne songeaient qu'à se défendre d'un troisiéme. La Cour d'Espagne envoyait l'Infant *Don Philippe*, attaquer le Duc-Roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami, ni pour voisin. Le Cardinal de *Fleuri* avait laissé passer *Don Philippe* & une partie de son armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes.

On fait beaucoup dans un tems, on craint de faire même peu dans un autre. La raison de cette conduite était qu'on se flattait encor de regagner le Roi de Sardaigne qui laissait toûjours des espérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver partout les Puissances maritimes. Les Anglais s'opposaient ouvertement à l'établissement de *Don Philippe* en Italie, sous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la passion du peuple Anglais; mais un intérêt plus couvert était le but du Ministère de Londres. Il voulait forcer l'Espagne à partager le commerce du nouveau monde: il eût à ce prix aidé *Don Philippe* à passer en Italie, ainsi qu'il avait aidé *Don Carlos* en 1731. Mais la Cour d'Espagne ne voulait

point enrichir ses ennemis à ses dépens, & comptait établir *Don Philippe* dans ses Etats.

Dès le mois de Novembre & de Décembre 1741, la Cour d'Espagne avait envoyé par mer plusieurs corps de troupes en Italie sous la conduite du Duc de *Montemar*, célèbre par la victoire de Bitonto, & ensuite par sa disgrace. Ces troupes avaient débarqué successivement sur les côtes de la Toscane & dans les ports qu'on appelle l'Etat *degli presidii* appartenant à la Couronne des deux Siciles. Il falait passer sur les terres de la Toscane. Le Grand-Duc mari de la Reine de Hongrie fut obligé de leur accorder le passage & de déclarer son pays neutre. Le Duc de Modène marié à la fille du feu Duc d'Orléans, Régent de France, se déclara neutre aussi. Le Pape *Benoit XIV* sur les terres de qui l'armée Espagnole devait passer dans ces conjonctures, ainsi que celle des Autrichiens, embrassa la même neutralité à meilleur titre que personne, en qualité de père commun des Princes & des peuples, tandis que ses enfans vivaient à discrétion sur son territoire.

De nouvelles troupes Espagnoles arrivèrent par la voie de Gènes. Cette République se dit encor neutre & les laissa passer. Vers ce tems-là même le Roi de Naples embrassait la neutralité, quoiqu'il s'agît de la cause de son père & de son frère. Mais de tous ces Potentats neutres en apparence aucun ne l'était en effet.

A l'égard de la neutralité du Roi de Naples, voici quelle en fut la suite. On fut étonné le 18 Août de voir paraître à la vue du port de Naples une escadre Anglaise composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates & de deux galiotes à bombes. Le Capitaine *Martin*, depuis Amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un Officier avec une lettre au premier Ministre, qui portait en substance qu'il falait que le Roi rappellât ses troupes de

l'armée Espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences, le Capitaine Anglais dit enfin en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie, on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui est maître de la mer l'est de la terre*, est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le Commandant Anglais voulait, & même il falut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le tems de pourvoir à la défense du port & du Royaume.

Les Anglais eux-mêmes sentaient bien que le Roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée, que le Roi d'Angleterre n'avait gardé la sienne en Allemagne.

L'armée Espagnole commandée par le Duc de *Montemar*, venue en Italie pour soumettre la Lombardie, se retirait alors vers les frontières du Royaume de Naples, toûjours pressée par les Autrichiens. Alors le Roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, & dans son Duché de Savoie, où les vicissitudes de la guerre demandaient sa présence. L'Infant *Don Philippe* avait en vain tenté de débarquer à Gènes avec de nouvelles troupes. Les escadres d'Angleterre l'en avaient empêché, mais il avait pénétré par terre dans le Duché de Savoie & s'en était rendu maître. C'est un pays presque ouvert du côté du Dauphiné. Il est stérile & pauvre. Ses Souverains en retiraient alors à peine quinze cent mille livres de revenu. *Charles-Emanuel* Roi de Sardaigne, & Duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

On voit par cet exposé que tout était en allarmes & que toutes les provinces éprouvaient des revers du fond de la Silésie au fond de l'Italie. L'Autriche

n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière. Et cependant on désolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guastalla regardaient avec une tristesse impuissante toutes ces irruptions & toutes ces secousses, accoutumés depuis longtems à être le prix du vainqueur, sans oser seulement donner leur exclusion & leur suffrage.

La Cour d'Espagne fit demander aux Suisses le passage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie, elle fut refusée: la Suisse vend des soldats à tous les Princes & défend son pays contr'eux. Le gouvernement y est pacifique & les peuples guerriers. Une telle neutralité fut respectée. Venise de son côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la sienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de seize vaisseaux Espagnols, destinée d'abord pour transporter *Don Philippe* en Italie; mais il avait passé par terre comme on a vu. Elle devait apporter des provisions à ses troupes, & ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte Anglaise qui dominait dans la Méditerranée, & insultait toutes les côtes de l'Italie, & de la Provence. Les canonniers Espagnols n'étaient pas experts dans leur art; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois, en les faisant tirer au blanc, & en excitant leur émulation & leur industrie par des prix proposés.

Quand ils se furent rendus habiles, on fit sortir de la rade de Toulon l'escadre Espagnole, commandée par *Don Joseph Navarro*. Elle n'était que de douze vaisseaux. Les Espagnols n'ayant pas assez de matelots & de canonniers pour en manœuvrer seize, elle fut jointe aussi-tôt par quatorze vaisseaux Français, quatre frégates, & trois brûlots, sous les ordres de Mr. de *Court*, qui à l'âge de quatre-vingt ans avait

toute la vigueur de corps & d'esprit qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait servi en qualité de Capitaine sur le vaisseau amiral, & depuis ce tems il ne s'était donné de bataille sur mer en aucune partie du monde que celle de Messine en 1718. L'Amiral Anglais *Matthews* se présenta devant les deux escadres combinées de France & d'Espagne. La flotte de *Matthews* était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates, & de quatre brûlots : avec cet avantage du nombre il sut aussi se donner d'abord celui du vent, manœuvre dont dépend souvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend sur la terre d'un poste avantageux. Ce sont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, & c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde & corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées, & également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise comme presque toutes les batailles navales (à l'exception de celle de la Hogue), dans lesquelles le fruit d'un grand appareil & d'une longue action est de tuer du monde de part & d'autre, & de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit ; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus ; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations quoiqu'alliées n'étaient point toûjours unies. L'antipatie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs Rois.

Au reste le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Espagne : la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque tems, & les provisions dont

dont avait besoin *Don Philippe* purent aisément lui arriver des côtes de Provence ; mais ni les flottes Françaises, ni les escadres d'Espagne ne purent s'opposer à l'Amiral *Matthews*, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avaient pas ce fond inépuisable de marine, qui fait la ressource de la puissance Anglaise.

CHAPITRE NEUVIÉME.

Le Prince de Conti force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.

LOuis XV, au milieu de tous ces efforts, déclara la guerre au Roi *George*, & bientôt à la Reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent aussi dans les formes. Ce ne fut de part & d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Espagne, ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent.

Don Philippe à la tête de vingt mille Espagnols dont le Marquis de *la Mina* était le Général, & le Prince de *Conti* suivi de vingt mille Français, inspirèrent tous deux à leurs troupes cet esprit de confiance & de courage opiniâtre dont on avait besoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices & des torrens, & où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles. Le Prince de *Conti* qui avait servi en qualité de Lieutenant-Général dans la guerre malheureuse de Bavière, avait de l'expérience dans sa jeunesse.

Le premier d'Avril 1744, l'Infant *Don Philippe* & lui, passèrent le Varo, rivière qui tombe des Alpes, &

qui se jette dans la mer de Gênes, au-dessous de Nice. Tout le comté de Nice se rendit; mais pour avancer, il falait attaquer les retranchemens élevés près de Ville-Franche, & après eux, on trouvait ceux de la forteresse de Montalban, au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, & par des abimes sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie, & il falait sous ce feu gravir de rochers en rochers. On trouvait encor jusques dans les Alpes des Anglais à combattre: l'Amiral *Matthews*, après avoir radoubé ses vaisseaux, etait venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses soldats etaient avec les Piémontais; & ses canonniers servaient l'artillerie. Malgre ces périls, le Prince de *Conti* se présente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cent toises, que le Roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, & qui fut couvert de Français & d'Espagnols. L'Amiral Anglais & ses matelots, furent sur le point d'être faits prisonniers.

On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le Comte de *Campo-Santo* suivait le Prince de *Conti*, à la tête des Espagnols, par une autre gorge. Le Comte de *Campo-Santo* portait ce nom & ce titre, depuis la bataille de Campo-Santo où il avait fait des actions étonnantes; ce nom était sa récompense, comme on avait donné le nom de *Bitonto* au Duc de *Montemar*, après la bataille de Bitonto. Il n'y a guères de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le Bailli de *Givri* escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille Piémontais sont retranchés. Ce brave *Chevert*, qui avait monté le premier sur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers; & cette entreprise était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon: les Piémontais foudroyaient

les assaillans avec le leur. Le Roi de Sardaigne placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ses troupes. Le Bailli de *Givri* était blessé dès le commencement de l'action ; & le Marquis de *Villemur*, instruit qu'un passage non moins important venait d'être heureusement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. *Givri* la fait battre ; mais les officiers & les soldats trop animés ne l'écoutent point. Le Lieutenant-Colonel de Poitou saute dans les premiers retranchemens, les grenadiers s'élancent les uns sur les autres ; & ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrasures même du canon ennemi, dans l'instant que les piéces ayant tiré, reculaient par leur mouvement ordinaire : on y perdit près de deux mille hommes ; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le Roi de Sardaigne au désespoir, voulait se jetter lui-même au milieu des attaquans, & on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au Bailli de *Givri* ; le Colonel *Salis*, le Marquis de *la Carte* y furent tués ; le Duc d'*Agénois* & beaucoup d'autres, blessés. Mais il en avait coûté encor moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le Comte de *Campo-Santo* qui ne put arriver à ce défilé étroit & escarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au Marquis de *la Mina*, Général de l'armée Espagnole sous Don Philippe : *Il se présentera quelques occasions où nous ferons aussi-bien que les Français, car il n'est pas possible de faire mieux.* Je rapporte toûjours les lettres des Généraux, lorsque j'y trouve des particularités intéressantes : ainsi je transcrirai encor ce que le Prince de *Conti* écrivit au Roi touchant cette journée : *C'est une des plus brillantes & des plus vives actions qui se soient jamais passées ; les troupes y ont montré une valeur au-dessus de l'humanité. La brigade de Poitou ayant Monsieur d'Agénois à sa tête, s'est couverte de gloire.*

La bravoure & la présence d'esprit de Monsieur de Chevert, ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande Monsieur de Solémi, & le Chevalier de

Modène. La Carte a été tué ; Votre Majesté qui connait le prix de l'amitié sent combien j'en suis touché. Ces expressions d'un Prince à un Roi, sont des leçons de vertu pour le reste des hommes, & l'histoire doit les conserver.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin, il falait emporter ce qu'on appellait *les barricades ;* c'était un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le Roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens, & un chemin couvert par-delà la rivière, défendaient ce poste, qu'on appellait les barricades ; il falait ensuite se rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la vallée de Sture ; après quoi les Français maîtres des Alpes voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français & par les Espagnols, la veille de l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre, car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, & ne fut pas sanglant.

CHAPITRE DIXIEME.

Nouvelles disgraces de l'Empereur CHARLES VII. *Bataille de Dettingue.*

TAnt de belles actions ne servaient de rien au but principal, & c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la Reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'Empereur *Charles VII* nommé en effet Empereur par le Roi de France,

n'en était pas moins chassé de ses Etats héréditaires, & n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère, & pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner, guerre entreprise par la seule ambition du Maréchal de *Belle-Isle*, dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner & beaucoup à perdre.

L'Empereur *Charles VII* se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale & libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'*Auguste*, la seule qui ait conservé les restes quoique défigurés de ce nom d'*Auguste*, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie & des Gaules. Il n'y demeura pas longtems, & en la quittant au mois de Juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un Colonel de houzards nommé *Mentzel*, fameux par ses férocités & ses brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait sa malheureuse destinée dans Francfort, ville encor plus privilégiée qu'Augsbourg, & dans laquelle s'était faite son élection à l'Empire; mais ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donnait une bataille qui décidait de son sort à quatre milles de son nouveau refuge.

Le Comte *Stair* Ecossais, l'un des élèves du Duc de *Marlborough*, autrefois ambassadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, d'Hanovriens & d'Autrichiens. Le Roi d'Angleterre arriva avec son second fils le Duc de *Cumberland*, après avoir passé à Francfort dans ce même asyle de l'Empereur qu'il reconnaissait toujours pour son Souverain, & auquel il faisait la guerre dans l'espérance de le détrôner.

Le Maréchal Duc de *Noailles* qui commandait l'armée opposée au Roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, & passa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement : à la tête des finances au commencement de la régence, Général d'armée, & Ministre d'Etat, il ne cessa dans tous ces emplois de cultiver la littérature, exemple autrefois commun chez les Grecs, & chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce Général par une manœuvre supérieure fut d'abord le maître de la campagne. Il côtoya l'armée du Roi d'Angleterre qui avait le Mein entr'elle & les Français ; il lui coupa les vivres en se rendanr maître des passages au-dessus & au-dessous de leur camp.

Le Roi d'Angleterre s'était posté dans Aschaffembourg, ville sur le Mein, qui appartient à l'Electeur de Mayence. Il avait fait cette démarche malgré le Comte *Stair* son Général, & commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée & affamée par le Maréchal de *Noailles*. Le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux, & on l'aurait fait si on était resté encor deux jours dans cette position. Le Roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort ; mais en se retirant il était exposé aux batteries du canon ennemi placé sur la rive du Mein. Il falait faire marcher en hâte une armée que la disette affaiblissait & dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée Françaïse. Car le Maréchal de *Noailles* avait eu la précaution de jetter des ponts entre Dettingue & Aschaffembourg, sur le chemin de Hanau, & les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 Juin au milieu de la nuit le Roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, & hazarda cette marche précipitée & dangereuse à laquelle il était réduit. Le Maréchal de

Noailles voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne & la rivière. Il ne manqua pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la Maison du Roi, de dragons & de houzards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défiler sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celles des Gardes-Françaises. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point apperçues des Anglais, & le Maréchal voyait tout ce que les Anglais faisaient. Monsieur de *Vallière* Lieutenant-Général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingue & un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain qui devenait un piége inévitable. Le Roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces momens décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le Maréchal recommande au Duc de *Grammont* son neveu, Lieutenant-Général & Colonel des Gardes, d'attendre dans cette position que l'ennemi vînt lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encor avancer de la cavalerie. La plûpart des Officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à la tête de l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschaffembourg par cinq brigades, de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces mesures.

Le Duc de *Grammont* crut que la première colonne ennemie était déja passée & qu'il n'y avait qu'à fondre sur une arrière-garde qui ne pouvait résister ; il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il devait rester, il avance avec le régi-

ment des Gardes & celui de *Noailles* infanterie, dans une petite plaine qu'on appelle *champ des coqs*. Les Anglais qui défilaient en ordre de bataille, se formèrent bientôt. Par-là les Français qui avaient attiré les ennemis dans le piége y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en désordre & avec des forces inégales. Le canon que Monsieur de *Vallière* avait établi le long du Mein, & qui foudroyait les ennemis par le flanc, & surtout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun usage, parce qu'il aurait tiré contre les Français même. Le Maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La Maison du Roi à cheval, les carabiniers enfoncèrent d'abord par leur impétuosité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes se reformèrent dans le moment & enveloppèrent les Français. Les Officiers du régiment des Gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie; vingt & un de ces Officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés. Le régiment des Gardes fut mis dans une déroute entière.

Le Duc de *Chartres* depuis Duc d'Orléans, le Prince de *Clermont*, le Comte d'*Eu*, le Duc de *Penthièvre* malgré sa grande jeunesse, faisaient des efforts pour arrêter le désordre. Le Comte de *Noailles* eut deux chevaux de tués sous lui. Son frère le Duc d'*Ayen* fut renversé.

Le Marquis de *Puiségur*, fils du Maréchal de ce nom, parlait aux soldats de son régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, & en tua de sa main quelques-uns qui ne voulaient plus suivre & qui criaient *sauve qui peut*. Les Princes & les Ducs de *Biron*, de *Luxembourg*, de *Richelieu*, de *Péquigni-Chevreuse*, se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, & s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la Maiſon du Roi, & les carabiniers ne ſe rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mouſquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevaux-légers ; d'autres qui ſuivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, & qui couraient aux Anglais le ſabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait ſi peu, qu'environ cinquante mouſquetaires emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie de Mylord *Stair*. Vingt-ſept Officiers de la Maiſon du Roi à cheval périrent dans cette confuſion, & ſoixante & ſix furent bleſſés dangereuſement. Le Comte d'*Eu*, le Comte d'*Harcourt*, le Comte de *Beuvron*, le Duc de *Boufflers* furent bleſſés ; le Comte de *la Motte-Houdancourt*, Chevalier d'honneur de la Reine, eut ſon cheval tué, fut foulé longtems aux pieds des chevaux, & remporté preſque mort. Le Marquis de *Gontaud* eut le bras caſſé ; le Duc de *Rochechouart*, premier Gentilhomme de la chambre, ayant été bleſſé deux fois & combattant encore, fut tué ſur la place. Les Marquis de *Sabran*, de *Fleuri*, le Comte d'*Eſtrade*, le Comte de *Roſtaing* y laiſſèrent la vie. Parmi les ſingularités de cette triſte journée on ne doit pas omettre la mort d'un Comte de *Boufflers* de la branche de *Rémiancourt*. C'était un enfant de dix ans & demi : un coup de canon lui caſſa la jambe ; il reçut le coup, ſe vit couper la jambe, & mourut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de ſon malheur.

La perte n'était guères moins conſidérable parmi les Officiers Anglais. Le Roi d'Angleterre combattait à pied & à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le Duc de *Cumberland* fut bleſſé à ſes côtés, le Duc d'*Aremberg* qui commandait les Autrichiens reçut une balle de fuſil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent pluſieurs Officiers-Généraux. Le combat dura trois heures. Mais

il était trop inégal; le courage seul avait à combattre la valeur, le nombre & la discipline. Enfin le Maréchal de *Noailles* ordonna la retraite.

Le Roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, & se retira ensuite sans même se donner le tems d'enlever tous ses blessés, dont il laissa environ six cent que le Lord *Stair* recommanda à la générosité du Maréchal de *Noailles*. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais & eux se traitaient en peuples qui se respectaient.

Les deux Généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'était pas particulière au Comte *Stair*, & au Duc de *Noailles*. Le Duc de *Cumberland* surtout fit un acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un mousquetaire, nommé *Girardau*, blessé dangereusement, avait été porté près de sa tente. On manquait de chirurgiens, assez occupés ailleurs; on allait panser le Prince à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le Prince, *par soulager cet Officier Français*, *il est plus blessé que moi*, *il manquerait de secours & je n'en manquerai pas*.

Au reste la perte fut à-peu-près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cent trente-un hommes, tant tués que blessés. On sut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte & n'augmentent guères celle de leurs ennemis.

Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée & cette indiscipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Creci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette histoire,

vit six semaines après le Comte *Stair* à la Haye ; il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille ? Ce Général lui répondit : Je pense que les Français ont fait une grande faute, & nous deux ; la vôtre a été de ne savoir pas attendre ; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, & ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire.

Après cette action beaucoup d'Officiers Français & Anglais allèrent à Francfort, ville toûjours neutre où l'Empereur vit l'un après l'autre, le Comte *Stair*, & le Maréchal de *Noailles*, sans pouvoir leur marquer d'autres sentimens que ceux de la patience dans son infortune.

Le Maréchal de *Noailles* trouva l'Empereur accablé de chagrin, sans Etats, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille, dans cette ville impériale où personne ne voulait faire la moindre avance au Chef de l'Empire ; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas désavoué par le Roi son maître. Voilà où en était réduite la Majesté de l'Empire Romain.

CHAPITRE ONZIÉME.

Première campagne de LOUIS XV *en Flandre, ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le Prince de* Conti *continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le Roi de Prusse prend encor les armes.*

CE fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange & ce chaos de guerre & de politique, que *Louis XV*

commença ſa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La Reine de Hongrie s'était fait prêter ſerment de fidélité par les habitans de la Bavière & du haut Palatinat. Elle fit préſenter dans Francfort même, où *Charles VII* était retiré, un mémoire où l'élection de cet Empereur était qualifiée *nulle de toute nullité*. Il était obligé enfin de ſe déclarer neutre, tandis qu'on le dépouillait. On lui propoſait de ſe démettre, & de réſigner l'Empire à *François de Lorraine*, Grand-Duc de Toſcane, époux de *Marie-Thérèſe*.

Le Prince *Charles de Lorraine*, frère du Grand-Duc, commençait à s'établir dans une iſle du Rhin auprès du vieux Briſac. Des partis Hongrois pénétraient juſques par-delà la Sarre & entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partiſan *Mentzel* faiſait répandre dans l'Alſace, dans les Trois-Evêchés, dans la Franche-Comté des manifeſtes par leſquels il invitait les peuples au nom de la Reine de Hongrie à retourner ſous l'obéiſſance de la Maiſon d'*Autriche*; il menaçait les habitans qui prendraient les armes de les faire pendre *après les avoir forcés de ſe couper eux-mêmes le nez & les oreilles*. Cette inſolence digne d'un ſoldat d'*Attila*, n'était que mépriſable; mais elle était la preuve des ſuccès. Les armées Autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées Françaiſes & Eſpagnoles n'étaient encor que dans les Alpes. Les Anglais victorieux ſur terre, dominaient ſur les mers; les Hollandais allaient ſe déclarer & promettaient de ſe joindre en Flandres aux Autrichiens & aux Anglais. Tout était contraire. Le Roi de Pruſſe ſatisfait de s'être emparé de la Siléſie, avait fait ſa paix particulière avec la Reine de Hongrie.

Louis XV ſoutint tout ce grand fardeau. Non-ſeulement il aſſura les frontières ſur les bords du Rhin & de la Moſelle, par des corps d'armées; mais il prépara une deſcente en Angleterre même. Il fit venir

de Rome le jeune Prince *Charles-Edouard*, fils aîné du Prétendant, & petit-fils de l'infortuné Roi *Jacques II*. Une flotte de vingt-un vaisseaux chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement le porta dans le canal d'Angleterre. Ce Prince vit pour la première fois le rivage de sa patrie. Mais une tempête, & surtout les vaisseaux Anglais, rendirent cette entreprise infructueuse.

Ce fut dans ce tems-là que le Roi partit pour la Flandre. Il avait une armée florissante que le Comte d'*Argenson* Secrétaire d'Etat de la guerre avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne & de siége.

Louis XV arrive en Flandre. A son approche les Hollandais qui avaient promis de se joindre aux troupes de la Reine de Hongrie & aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'osent remplir leur promesse : ils envoyent des députés au Roi au-lieu de troupes contre lui. Le Roi prend Courtrai & Menin, en présence des députés.

Le lendemain même de la prise de Menin il investit Ypres. C'était le Prince de *Clermont*, Abbé de St. Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au siége d'Ypres. On n'avait point vu en France depuis les Cardinaux de *la Valette* & de *Sourdis*, d'homme qui réunit la profession des armes & celle de l'Eglise. Le Prince de *Clermont* avait eu cette permission du Pape *Clément XII*, qui avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand *Condé*. On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée & hazardée ; le Marquis de *Beauveau* Maréchal de camp qui marchait à la tête des grenadiers de Bourbonnais & de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des

tourmens intolérables regretté des Officiers & des soldats comme capable de commander un jour les armées, & de tout Paris comme un homme de probité & d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient : *Mes amis, laissez-moi mourir & allez combattre.*

Ypres capitula bientôt ; nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le Duc de *Boufflers* prenait la Kenoque ; & pendant que le Roi allait après ces expéditions visiter les places frontières, le Prince de *Clermont* faisait le siége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les Généraux Anglais & Autrichiens qui commandaient vers Bruxelles, regardaient ces progrès & ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le Maréchal de *Saxe* que le Roi leur opposait, était si bien posté & couvrait les siéges si à propos, que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe & arrêté. Les opérations de l'armée Française étaient concertées. Le Maréchal de *Saxe* posté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis & facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un régiment d'Artillerie de près de cinq mille hommes plein d'Officiers capables de conduire des siéges & composé de soldats, qui sont pour la plûpart des artistes habiles ; enfin le corps des Ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissemens ne peuvent être que le fruit du tems & d'une attention suivie dans une Monarchie puissante. La guerre de siége devait donner à la France nécessairement la supériorité.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire à la vue des Français & des Bavarois, que l'Alsace est entamée, que les frontières de la Lorraine sont exposées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus

certain. Le Prince *Charles* en donnant de la jaloufie en plufieurs endroits, & faifant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réuffi du côté où était pofté le Comte de *Seckendorf* qui commandait les Bavarois, les Palatins & les Heffois, alliés, payés par la France.

L'armée Autrichienne au nombre d'environ foixante mille hommes, entre en Alface fans réfiftance. Le Prince *Charles* s'empare en une heure de Lauterbourg, pofte peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le Général *Nadafti* jufqu'à Veiffenbourg, ville ouverte dont la garnifon eft forcée de fe rendre prifonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville & dans les lignes qui la bordent. Le Maréchal de *Coigni* qui commandait dans ces quartiers, Général hardi, fage & modefte, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que fa communication avec la France était coupée, que le pays Meffin, la Lorraine allait être en proie aux Autrichiens & aux Hongrois, il n'y avait d'autre reffource que de paffer fur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alface & couvrir le pays. Il marche auffi-tôt avec la plus grande partie de fon armée à Veiffenbourg dans le tems que les ennemis venaient de s'en emparer. Il les attaque dans la ville & dans les lignes, les Autrichiens fe défendent avec courage. On fe battait dans les places & dans les rues, elles étaient couvertes de morts. La réfiftance dura fix heures entières. Les Bavarois qui avaient mal gardé le Rhin réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient furtout encouragés par le Comte de *Mortagne*, alors Lieutenant-Général de l'Empereur, qui reçut dix coups de fufil dans fes habits. Le Marquis de *Montal* menait les Français.

Celui qui rendit les plus grands fervices dans cette journée & qui fauva en effet l'Alface, fut le Marquis de *Clermont-Tonnerre*. Il était à la tête de la brigade *Montmorin*; tout plia devant lui. C'eft le même qui l'année fuivante commanda une aile de l'armée à la bataille de Fontenoi, & qui contribua plus que perfonne à la vic-

toire. On l'a vu depuis doyen des Maréchaux de France. Son fils fût l'héritier de sa valeur & de ses vertus.

On reprit enfin Veissenbourg & les lignes; mais on fut bientôt obligé par l'arrivée de toute l'armée Autrichienne de se retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sarre, portèrent l'épouvante jusqu'à Luneville, dont le Roi *Stanislas Leskfinski* fut obligé de partir avec sa Cour.

A la nouvelle de ces revers que le Roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas sur le parti qu'il devait prendre; il se résolut à interrompre le cours de ses conquêtes en Flandres, à laisser le Maréchal de *Saxe* avec environ quarante mille hommes conserver ce qu'il avait pris, & à courir lui-même au secours de l'Alsace.

Il fait d'abord prendre les devans au Maréchal de *Noailles*. Il envoye le Duc d'*Harcourt* avec quelques troupes garder les gorges de Phalsbourg. Il se prépare à marcher à la tête de vingt-six bataillons & de trente-trois escadrons. Ce parti que prenait le Roi dès sa première campagne, transporta les cœurs des Français & rassura les provinces allarmées par le passage du Rhin, & surtout par les malheureuses campagnes précédentes en Allemagne.

Le Roi prit sa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Rheims, faisant marcher ses troupes, dont il assigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du soldat, & cette attention redoubla encor l'affection de ses sujets. Il arriva dans Metz le 5 Août, & le 7 on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le Prince *Charles* à sortir de l'Alsace, qui rétablissait l'Empereur & mettait la Reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eût été encor.

Il semblait que cette Princesse n'eût alors rien à craindre du Roi de Prusse après la paix de Breslau, & surtout après une alliance défensive conclue la même année que la paix de Breslau, entre lui & le Roi d'Angleterre; mais il était visible que la Reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe & la Hollande s'étant unies contre l'Empereur par un traité fait à Vorms,

les

les Puissances du Nord, & surtout la Russie, étant vivement sollicitées, les progrès de la Reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le Roi de Prusse; il avait enfin pris le parti de rentrer dans ses engagemens avec la France. Le traité avait été signé secrettement le 5 Avril, & on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le Roi de France, l'Empereur, le Roi de Prusse, l'Electeur Palatin & le Roi de Suède, en qualité de Landgrave de Hesse. Ainsi l'union de Francfort était un contrepoids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié était ainsi animée contre l'autre, & de deux côtés on épuisait toutes les ressources de la politique & de la guerre.

Le Maréchal *Schmettau* vint de la part du Roi de Prusse annoncer au Roi que son nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingt mille hommes, & qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du Roi en Flandres, sa marche en Alsace dissipaient toutes les allarmes, lorsqu'on en éprouva une d'une autre espèce, qui fit trembler & gémir toute la France.

CHAPITRE DOUZIEME.

Le Roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri, il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée Autrichienne qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, & que le Prince de Conti *gagne une bataille en Italie.*

LE jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin, le Roi ressentit des mouvemens de fièvre; c'était le 8 d'Août. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fièvre qu'on

appelle *maligne* ou *putride*, & dès la nuit du 14 il était à l'extrémité. Son tempérament était robuſte & fortifié par l'exercice ; mais les meilleures conſtitutions ſont celles qui ſuccombent le plus ſouvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en ſoutenir les premières atteintes, & d'accumuler pendant pluſieurs jours les principes d'un mal auquel elles réſiſtent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte & la déſolation de ville en ville ; les peuples accouraient de tous les environs de Metz ; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états & de tout âge, qui par leurs différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Le danger du Roi ſe répand dans Paris au milieu de la nuit ; on ſe relève, tout le monde court au tumulte ſans ſavoir où l'on va. Les égliſes s'ouvrent en pleine nuit : on ne connait plus le tems ni du ſommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même ; toutes les maiſons des hommes en place étaient aſſiégées d'une foule continuelle : on s'aſſemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait, „ s'il meurt c'eſt „ pour avoir marché à notre ſecours. " Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les égliſes ſans ſe connaître. Il y eut pluſieurs égliſes où le prêtre qui prononçait la prière pour la ſanté du Roi, interrompit le chant par ſes pleurs ; & le peuple lui répondit par des cris. Le courier qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de ſa convaleſcence, fut embraſſé & preſque étouffé par le peuple : on baiſait ſon cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentiſſaient d'un cri de joie : „ Le Roi eſt guéri. " Quand on rendit compte à ce Monarque des tranſports inouis de joie qui avaient ſuccédé à ceux de la déſolation, il en fut attendri juſqu'aux larmes ; & en ſe ſoulevant par un mouvement de ſenſibilité qui lui rendait des forces, *Ah ! s'écria-t-il, qu'il eſt doux d'être aimé ainſi ! & qu'ai-je fait pour le mériter ?*

Tel est le peuple de France ; sensible jusqu'à l'entousiasme & capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

L'Archiduchesse épouse du Prince de *Lorraine* mourut à Bruxelles environ ce tems-là, d'une manière douloureuse. Elle était chérie des Brabançons, & méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'ame passionnée des Français.

Les courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de *Louis XV* fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois, quand *Louis XIV* fut sur le point de mourir à Calais : son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de crise où il parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrettes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait, & que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort & à ces piéges.

Dès qu'il eut repris ses sens, il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le Prince *Charles* avait jetté la France par son passage du Rhin. Il n'avait marché que dans le dessein de combattre le Prince *Charles* ; mais ayant envoyé le Maréchal de *Noailles* à sa place, il dit au Comte d'Argenson, *Ecrivez de ma part au Maréchal de Noailles, que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du Prince *Charles* qui se retirait en bon ordre. Ce Prince qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le Roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encor une occasion heureuse manquée. La maladie du Roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain marécageux & difficile par où il falait aller au Prince *Charles*, les

précautions qu'il avait prises, ses ponts assurés, tout lui facilita cette retraite ; il ne perdit pas même un magasin.

Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable ; & après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une seconde fois. Mais le Roi de Prusse s'avançait vers Prague ; il l'investit le 4 Septembre, & ce qui parut étrange, c'est que le Général *Ogilvi* qui la défendait avec quinze mille hommes, se rendit dix jours après prisonnier de guerre lui & sa garnison. C'était le même gouverneur qui en 1741 avait rendu la ville en moins de tems, quand les Français l'escaladèrent.

Une armée de quinze mille hommes prisonnière de guerre, la capitale de la Bohême prise, le reste du Royaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même tems, l'armée de France rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'Empereur *Charles VII. Louis XV*, dans une convalescence encor faible, résout le siége de Fribourg au mois de Septembre, & y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce qui fortifia encor ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg, il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le Prince de *Conti*.

CHAPITRE TREIZIEME.

Bataille de Coni. Conduite du Roi de France. Le Roi de Naples surpris près de Rome.

POur descendre dans le Milanais, il falait prendre la ville de Coni. L'Infant *Don Philippe* & le Prince de *Conti* l'assiégeaient. Le Roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce Monarque. C'était une de ces occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, & la retraite était très difficile ; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée, & il avait des retraites sûres. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues ; cependant il fut vaincu. Les Français & les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secourent, & comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le Roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cent hommes, & les Français eurent mille deux cent hommes tués ou blessés. Le Prince de *Conti* qui était Général & soldat eut sa cuirasse percée de deux coups & deux chevaux tués sous lui : il n'en parla point dans sa lettre au Roi, mais il s'étendait sur les blessures de Messieurs de *la Force*, de *Senneterre*, de *Chauvelin*, sur les services signalés de Monsieur de *Courten*, sur ceux de Messieurs de *Choiseul*, du *Chaila*, de *Beauprau*, sur tous ceux qui l'avaient secondé, & demandait pour eux des récompenses. Cette histoire ne serait qu'une liste continuelle, si on pouvait citer toutes les belles actions, qui devenues simples & ordinaires se perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encor au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avan-

tages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600 ; & de tous ces combats, il n'y en a pas eu dix de décisifs. C'est du sang inutilement répandu par des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui se changea bientôt en tristesse : la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture, & des torrens, furent plus utiles au Roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'Infant & au Prince de *Conti*. Ils furent obligés de lever le siége & de repasser les monts avec une armée affaiblie. C'est presque toûjours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, & qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leur armée, même par des victoires.

Le Roi de France dans cette saison pluvieuse était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treisan, & de lui ouvrir un canal de deux mille six cent toises ; mais à peine ce travail fut-il achevé, qu'une digue se rompit, & on recommença. On travaillait sous le feu des châteaux de Fribourg, il falait saigner à la fois deux bras de la rivière : les ponts construits sur le canal nouveau furent dérangés par les eaux ; on les rétablit dans une nuit, & le lendemain on marcha au chemin couvert sur un terrain miné & vis-à-vis d'une artillerie & d'une mousqueterie continuelle. Cinq cent grenadiers furent couchés par terre, tués ou blessés, deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert : & le lendemain on acheva d'en chasser les ennemis malgré les bombes, les pierriers & les grenades, dont ils faisaient un usage continuel & terrible. Il y avait seize Ingénieurs à ces deux attaques, & tous les seize y furent blessés. Une pierre atteignit le Prince de *Soubise*, & lui cassa le bras. Dès que le Roi le sut, il alla le voir : il y retourna plusieurs fois ; il voyait mettre l'appareil à ses blessures. Cette sensibilité encourageait toutes ses troupes. Les soldats redoublaient d'ardeur en suivant le Duc de

Chartres, aujourd'hui Duc d'*Orléans*, premier Prince du Sang, à la tranchée & aux attaques.

Le Général *Damnitz*, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 Novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le siége des châteaux ne dura que sept jours. Le Roi était maître du Brisgau. Il dominait dans la Souabe. Le Prince de *Clermont* de son côté s'était avancé jusqu'à Constance. L'Empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable quoiqu'avec lenteur. Le Roi de Naples poursuivait les Autrichiens conduits par le Prince de *Lobkovitz* sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du Roi de Prusse : mais par un de ces revers si fréquens dans cette guerre, le Prince *Charles de Lorraine* chassait alors les Prussiens de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français en 1742 & en 1743, & les Prussiens faisaient les mêmes fautes & les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées Françaises ; ils abandonnaient successivement tous les postes qui assurent Prague ; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même.

Le Prince *Charles* qui avait passé le Rhin à la vue de l'armée de France, passa l'Elbe la même année à la vue du Roi de Prusse : il le suivit jusqu'en Silésie. Ses partis allèrent aux portes de Breslau ; on doutait enfin si la Reine *Marie-Thérèse* qui paraissait perdue au mois Juin ne reprendrait pas jusqu'à la Silésie au mois de Décembre de la même année, & on craignait que l'Empereur qui venait de rentrer dans sa capitale désolée, ne fût obligé d'en sortir encore.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les Rois de France & d'Angleterre achetaient tour-à-tour des partisans dans l'Empire. Le Roi de Pologne *Auguste*, Electeur de Saxe, se donna

aux Anglais pour cent cinquante mille piéces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonſtances un Roi de Pologne Electeur fût obligé de recevoir cet argent, on était encor plus ſurpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorſqu'il lui en coûtait cinq cent mille guinées cette année pour la Reine de Hongrie, deux cent mille pour le Roi de Sardaigne, & qu'elle donnait encor des ſubſides à l'Electeur de Mayence; elle ſoudoyait juſqu'à l'Electeur de Cologne, frère de l'Empereur, qui recevait vingt-deux mille piéces de la Cour de Londres, pour permettre que les ennemis de ſon frère levaſſent contre lui des troupes dans ſes évêchés de Cologne, de Munſter & d'Oſnabruck, d'Ildesheim, de Paderborn & de ſes abbayes; il avait accumulé ſur ſa tête tous ces biens eccléſiaſtiques, ſelon l'uſage d'Allemagne, & non ſuivant les règles de l'Egliſe. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux, mais il crut toûjours qu'un Empereur créé par la France en Allemagne, ne ſe ſoutiendrait pas, & il ſacrifia les intérêts de ſon frère aux ſiens propres.

Marie-Thérèſe avait en Flandre une armée formidable compoſée d'Allemands, d'Anglais, & enfin de Hollandais, qui ſe déclarèrent après tant d'indéciſion.

La Flandre Françaiſe était défendue par le Maréchal de *Saxe*, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce Général mit en œuvre ces reſſources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du ſoldat ne peuvent avoir part. Camper & décamper à propos, couvrir ſon pays, faire ſubſiſter ſon armée aux dépens des ennemis, aller ſur leur terrain lors qu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, & les forcer à revenir ſur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile, c'eſt ce qui eſt regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, & c'eſt ce que fit le Maréchal de *Saxe* depuis le commencement d'Août juſqu'au mois de Novembre.

La querelle de la ſucceſſion Autrichienne était tous les jours plus vive, la deſtinée de l'Empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les ſuccès toûjours balancés.

Ce qui eſt très vrai, c'eſt que cette guerre enrichiſſait en ſecret l'Allemagne en la dévaſtant. L'argent de la France & de l'Angleterre répandu avec profuſion demeurait entre les mains des Allemands: & au fond le réſultat était de rendre ce vaſte pays plus opulent, & par conſéquent un jour plus puiſſant, ſi jamais il pouvait être réuni ſous un ſeul chef.

Il n'en eſt pas ainſi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de longtems un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons, & trente-trois eſcadrons, qui attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne compoſaient pas un corps de plus de vingt-ſix mille hommes. L'armée de l'Infant était à-peu-près de cette force au commencement de la campagne, & toutes deux loin d'enrichir un pays étranger, tiraient preſque toutes leurs ſubſiſtances des provinces de France. A l'égard des terres du Pape, ſur leſquelles le Prince de *Lobkovitz*, Général d'une armée de *Marie-Thérèſe*, était pour lors avec le fonds de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévaſtées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une ſcène ſanglante dans ce vaſte théatre de la guerre qui ſe faiſait du Danube au Tibre.

Les armées de *Marie-Thérèſe* avaient été ſur le point de conquérir le Royaume de Naples vers le mois de Mars, d'Avril & de Mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de Juillet les armées Napolitaine & Autrichienne, combattre ſur ſon territoire. Le Roi de Naples, le Duc de Modène étaient dans Velletri autrefois capitale des Volſques, & au-

jourd'hui la demeure des doyens du ſacré Collège. Le Roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti, qui paſſe pour un ouvrage de magnificence & de goût. Le Prince de *Lobkovitz* fit ſur Vélétri la même entrepriſe que le Prince *Eugène* avait faite ſur Crémone en 1702 : car l'hiſtoire n'eſt qu'une ſuite des mêmes événemens renouvellés & variés. Six mille Autrichiens étaient entrés dans Velletri au milieu de la nuit. La grande garde était égorgée ; on tuait ce qui ſe défendait, on faiſait priſonnier ce qui ne ſe défendait pas. L'allarme & la conſternation étaient partout. Le Roi de Naples, le Duc de Modène allaient être pris. Le Marquis de *l'Hôpital*, ambaſſadeur de France à Naples, qui avait accompagné le Roi, s'éveille au bruit, court au Roi & le ſauve. A peine le Marquis de *l'Hôpital* était-il ſorti de ſa maiſon pour aller au Roi, qu'elle eſt remplie d'ennemis, pillée & ſaccagée. Le Roi ſuivi du Duc de Modène, & de l'ambaſſadeur, va ſe mettre à la tête de ſes troupes hors de la ville. Les Autrichiens ſe répandent dans les maiſons. Le Général *Novati* entre dans celle du Duc de Modène.

Tandis que ceux qui pillaient les maiſons jouiſſaient avec ſûreté de la victoire, il arrivait la même choſe qu'à Crémone. Les Gardes-Vallonnes, un régiment Irlandais, des Suiſſes repouſſaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, & reprenaient la ville. Peu de jours après le Prince de *Lobkovitz* eſt obligé de ſe retirer vers Rome. Le Roi de Naples le pourſuit ; le premier était vers une porte de la ville, le ſecond vers l'autre ; ils paſſent tous deux le Tibre ; & le peuple Romain du haut des remparts avait le ſpectacle des deux armées. Le Roi ſous le nom du Comte de *Pouzzoles* fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis que leur maître baiſait les pieds du Pape ; & les deux armées continuèrent la guerre ſur le terri-

toire de Rome, qui remerciait le Ciel de ne voir le ravage que dans ſes campagnes.

On voit au reſte que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la Cour d'Eſpagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la Cour de France, & que des deux côtés le ſuccès était encor très incertain.

CHAPITRE QUATORZIÉME.

Priſe du Maréchal de Belle-Iſle. *L'Empereur* CHARLES VII *meurt ; mais la guerre n'en eſt que plus vive.*

LE Roi de France immédiatement après la priſe de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de ſa patrie, & comme un père qu'on avait craint de perdre. Il reſta trois jours dans Paris pour ſe faire voir aux habitans qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le Roi comptant toûjours de maintenir l'Empereur, avait envoyé à Munich, à Caſſel & en Siléſie, le Maréchal de *Belle-Isle* chargé de ſes pleins-pouvoirs, & de ceux de l'Empereur. Ce Général venait de Munich, réſidence impériale, avec le Comte ſon frère : ils avaient été à Caſſel, & ſuivaient leur route ſans défiance, dans des pays où le Roi de Pruſſe a partout des bureaux de poſte, qui par les conventions établies entre les Princes d'Allemagne ſont toûjours regardés comme neutres & inviolables. Le Maréchal & ſon frère en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg appellé *Elbingrode*, appartenant à l'Electeur d'Hanovre, furent arrêtés par le Bailli Hanovrien, maltraités, & bientôt après transférés en Angleterre. Le Duc de *Belle-Isle* était Prince

de l'Empire, & par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des privilèges du collège des Princes. En d'autres tems un Empereur aurait vengé cet attentat; mais *Charles VII* régnait dans un tems où on pouvait tout ofer contre lui, & où il ne pouvait que fe plaindre. Le Miniftère de France réclama à la fois tous les privilèges des ambaffadeurs, & les droits de la guerre. Si le Maréchal de *Belle-Isle* était regardé comme Prince de l'Empire, & Miniftre du Roi de France, allant à la Cour Impériale & à celle de Pruffe, ces deux Cours n'étant point en guerre avec Hanovre, il parait certain que fa perfonne était inviolable. S'il était regardé comme Maréchal de France & Général, le Roi de France offrait de payer fa rançon, & celle de fon frère, felon le cartel établi à Francfort le 18 Juin 1743 entre la France & l'Angleterre. La rançon d'un Maréchal de France eft de cinquante mille livres, celle d'un Lieutenant-Général de quinze mille. Le Miniftre de *George II* éluda ces inftances preffantes par une défaite inouie. Il déclara qu'il regardait Meffieurs de *Belle-Isle* comme prifonniers d'Etat; on les traita avec les attentions les plus diftinguées fuivant les maximes de la plûpart des Cours Européanes, qui adouciffent ce que la politique a d'injufte, & ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de dehors féduifans.

L'Empereur *Charles VII*, fi peu refpecté dans l'Empire, & n'y ayant d'autre appui que le Roi de Pruffe, qui alors était pourfuivi par le Prince *Charles*, craignant que la Reine de Hongrie ne le forçât encor de fortir de Munich fa capitale, fe voyant toûjours le jouet de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoublaient, fuccomba enfin, & mourut à Munich à l'âge de quarante-fept ans & demi, en laiffant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il

avait été Empereur. La nature dès-lors lui avait fait plus de mal encor que la fortune. Une complication de maladies douloureuſes rendit plus violens les chagrins de l'ame par les ſouffrances du corps, & le conduiſit au tombeau. Il avait la goutte & la pierre : on trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polipe dans ſon cœur : on jugea qu'il n'avait pu dès longtems être un moment ſans ſouffrir. Peu de Princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne ſervirent qu'à ſon malheur, & ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait ſoutenir.

Le corps de cet infortuné Prince fut expoſé, vêtu à l'ancienne mode Eſpagnole, étiquette établie par *Charles-Quint*, quoique depuis lui aucun Empereur n'ait été Eſpagnol, & que *Charles VII* n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enſeveli avec les cérémonies de l'Empire, & dans cet appareil de la vanité & de la miſère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui pendant la courte durée de ſon empire, n'avait pas même poſſédé une petite & malheureuſe province ; on lui donna même dans quelques reſcrits le titre d'invincible, titre attaché par l'uſage à la dignité d'Empereur, & qui ne faiſait que mieux ſentir les malheurs de celui qui l'avait poſſédée.

On crut que la cauſe de la guerre ne ſubſiſtant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'Empire au fils de *Charles VII* âgé de dix-ſept ans. On ſe flattait en Allemagne que la Reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen ſûr de placer enfin ſon mari le *Grand-Duc* ſur le trône Impérial, mais elle voulut & ce trône & la guerre. Le Miniſtère Anglais qui donnait la loi à ſes alliés, puiſqu'il donnait l'argent, & qui payait à la fois la Reine de Hongrie, le Roi de Pologne & le

Roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, & à gagner par les armes.

Cette guerre générale se continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théatre; & l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le Ministère de France qui voulait toûjours faire un Empereur, jetta les yeux sur ce même *Auguste II* Roi de Pologne Electeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais. Mais la France n'était guères en état de faire de telles offres. Le trône de l'Empire n'était que dangereux, pour quiconque n'a pas l'Autriche & la Hongrie. La Cour de France fut refusée: l'Electeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la Reine. Il fut le second Electeur de Saxe qui refusa d'être Empereur.

Il ne restait à la France d'autre parti que d'attendre du sort des armes la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, & qui dans tous leurs changemens avaient tenu l'Europe en allarmes.

Le nouvel Electeur de Bavière *Maximilien-Joseph* était le troisiéme de père en fils, que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'ayeul dans ses Etats; elle avait fait donner l'Empire au père; & le Roi fit un nouvel effort pour secourir encor le jeune Prince. Six mille Hessois à sa solde, trois mille Palatins & treize bataillons d'Allemands qui sont depuis longtems dans les corps des troupes de France, s'étaient déja joints aux troupes Bavaroises toûjours soudoyées par le Roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il falait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes; mais

leur destinée était de succomber sous les Autrichiens : ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays, que dès le commencement d'Avril le nouvel Electeur de Bavière fut obligé de sortir de cette même capitale, que son père avait été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de sa Maison le forcèrent enfin d'avoir recours à *Marie-Thérèse* elle-même, de renoncer à l'alliance de la France, & de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le Roi abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que de la faire cesser; situation triste qui expose des peuples & qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de se défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toûjours offensivement en Flandre; c'était l'ancien théatre de la guerre, & il n'y a pas un seul champ dans cette province qui n'ait été arrosé de sang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de se porter contre le Roi de Prusse alors allié de la France, avec des forces trop supérieures. Le Maréchal de *Maillebois* était parti de l'Allemagne pour l'Italie, & le Prince de *Conti* fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une espèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le Roi voulut aller lui-même achever en Flandres les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le Dauphin avec la seconde Infante d'Espagne au mois de Février; & ce jeune Prince qui n'avait pas seize ans accomplis, se prépara à partir au commencement de Mai avec son père.

CHAPITRE QUINZIÉME.

Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.

LE Maréchal de *Saxe* était déja en Flandre à la tête de l'armée composée de cent six bataillons complets, & de cent soixante & douze escadrons. Déja Tournai, cette ancienne capitale de la domination Française, était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville & la citadelle étaient encor un des chefs-d'œuvre du Maréchal de *Vauban*; car il n'y avait guères de place en Flandre dont *Louis XIV* n'eût fait construire les fortifications.

Dès que les Etats Généraux des sept Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent, qu'il falait hazarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains malgré leur circonspection furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 Mai les alliés avancèrent à Cambron, à sept lieues de Tournai. Le Roi partit le 6 de Paris avec le Dauphin. Les Aides-de-camp du Roi, les Ménins du Dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons, & vingt-six escadrons Anglais, sous le jeune Duc de *Cumberland*, qui avait gagné avec le Roi son père la bataille de Dettingue: cinq bataillons & seize escadrons Hanovriens étaient joints aux Anglais. Le Prince de *Valdeck*, à-peu-près de l'âge du Duc de *Cumberland*, impatient de se signaler, était à la tête de quarante escadrons Hollandais, & de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avaient dans cette armée que huit escadrons. On faisait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été si longtems défendue par les armes & par l'argent de l'Angleterre & de la Hollande: mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens

trichiens était le vieux Général *Kænigseck*, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, & contre les Français en Italie & en Allemagne. Ses conseils devaient aider l'ardeur du Duc de *Cumberland*, & du Prince de *Valdeck*. On comptait dans leur armée au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le Roi laissa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille; six mille pour garder les ponts sur l'Escaut, & les communications.

L'armée était sous les ordres d'un Général en qui on avait la plus juste confiance. Le Comte de *Saxe* avait déja mérité sa grande réputation, par de savantes retraites en Allemagne, & par sa campagne de 1744; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet & celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les ressources, la prévoyance étaient ses talens de l'aveu de tous les Officiers: mais alors ce Général consumé d'une maladie de langueur était presque mourant. Il était parti de Paris très malade pour l'armée. L'auteur de cette histoire l'ayant même rencontré avant son départ, & n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourait faire dans cet état de faiblesse, le Maréchal lui répondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le Roi étant arrivé le 6 à Douai, se rendit le lendemain à Pontachin auprès de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournai. De-là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée en voyant le Roi & le Dauphin fit entendre des acclamations de joie. Les alliés passèrent le 10, & la nuit du 11, à faire leurs dernières dispositions. Jamais le Roi ne marqua plus de gayeté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les Rois s'étaient trouvés en personne. Le Roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun Roi de France n'a-

vait combattu avec son fils, & qu'aucun n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais : qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action ; il éveilla lui-même à quatre heures le Comte d'*Argenson*, Ministre de la guerre, qui dans l'instant envoya demander au Maréchal de *Saxe* ses derniers ordres. On trouva le Maréchal dans une voiture d'osier, qui lui servait de lit, & dans laquelle il se faisait trainer quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le Roi & son fils avaient déja passé un pont sur l'Escaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poste par-delà la justice de Notre-Dame-aux-bois à mille toises de ce pont, & précisément à l'entrée du champ de bataille.

La suite du Roi & du Dauphin qui composait une troupe nombreuse, était suivie d'une foule de personnes de toute espèce qu'attirait cette journée, & dont quelques-uns même étaient montés sur des arbres pour voir le spectacle d'une bataille.

En jettant les yeux sur les cartes qui sont fort communes, on voit d'un coup d'œil la disposition des deux armées. On remarque Antoin assez près de l'Escaut à la droite de l'armée Française, à neuf cent toises de ce pont de Calonne, par où le Roi & le Dauphin s'étaient avancés. Le village de Fontenoi par-delà Antoin presque sur la même ligne, un espace étroit de quatre cent cinquante toises de large, entre Fontenoi & un petit bois qu'on appelle le *bois de Barri*. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le Maréchal de *Saxe* avait établi des redoutes entre Antoin & Fontenoi : d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri, fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cent toises de longueur depuis l'endroit où était le Roi auprès de Fontenoi, jusqu'à ce bois de Barri, & n'avait guères plus de neuf cent toises de large ; de sorte que l'on allait combattre en champ

clos comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le Général de l'armée Françaiſe avait pourvu à la victoire, & à la défaite. Le Pont de Calonne muni de canon, fortifié de retranchemens, & défendu par quelques bataillons, devait ſervir de retraite au Roi & au Dauphin en cas de malheur. Le reſte de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts ſur le bas-Eſcaut par-delà Tournai.

On prit toutes les meſures qui ſe prêtaient un ſecours mutuel ſans qu'elles puſſent ſe traverſer. L'armée de France ſemblait inabordable ; car le feu croiſé qui partait des redoutes du bois de Barri & du village de Fontenoi, défendait toute approche. Outre ces précautions on avait encor placé ſix canons de ſeize livres de balle au-deçà de l'Eſcaut pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commençait à ſe canonner de part & d'autre à ſix heures du matin. Le Maréchal de *Noailles* était alors auprès de Fontenoi, & rendait compte au Maréchal de *Saxe* d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi & Antoin : il lui ſervit de premier Aide-de-camp, ſacrifiant la jalouſie du commandement au bien de l'Etat, & s'oubliant ſoi-même pour un Général étranger & moins ancien. Le Maréchal de *Saxe* ſentait tout le prix de cette magnanimité, & jamais on ne vit une union ſi grande entre deux hommes que la faibleſſe ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le Maréchal de *Noailles* embraſſait le Duc de *Grammont* ſon neveu ; & ils ſe ſéparaient, l'un pour retourner auprès du Roi, l'autre pour aller à ſon poſte, lorſqu'un boulet de canon vint frapper le Duc de

Grammont à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, & les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Antoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron Hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Antoin : il n'en resta que quinze hommes, & les Hollandais ne se présentèrent plus dès ce moment.

Alors le Duc de *Cumberland* prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée. Il ordonna à un Major-Général, nommé *Ingolsbi*, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer jusqu'à la redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi, & de l'emporter. *Ingolsbi* marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appellait les *Grassins*, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois par-delà de la redoute, couchés par terre. *Ingolsbi* crut que c'était un corps considérable : il retourne auprès du Duc de *Cumberland*, & demande du canon. Le tems se perdait. Le Prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, & qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre, qu'on appelle *Cour martiale*.

Il se détermina sur le champ à passer entre cette redoute & Fontenoi. Le terrain était escarpé ; il falait franchir un ravin profond, il falait essuyer tout le feu de Fontenoi & de la redoute. L'entreprise était audacieuse : mais il était réduit alors, ou à ne point combattre, ou à tenter ce passage.

Les Anglais & les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, & de quatre de hauteur chacune, avan-

çant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cent toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite & à gauche; ils étaient remplacés auſſi-tôt; & les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi, & devant les redoutes, répondaient à l'artillerie Françaiſe. En cet état ils marchaient fiérement précédés de ſix piéces d'artillerie, & en ayant encor ſix autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux ſe trouvèrent quatre bataillons des Gardes-Françaiſes, ayant deux bataillons de Gardes-Suiſſes à leur gauche, le régiment de *Courten* à leur droite, enſuite celui d'*Aubeterre*, & plus loin le régiment du Roi qui bordait Fontenoi le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les Gardes-Françaiſes juſqu'à celui où les Anglais ſe formaient.

Les Officiers des Gardes-Françaiſes ſe dirent alors les uns aux autres; il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie & la mouſqueterie en coucha par terre près de ſoixante, & le reſte fut obligé de revenir dans ſes rangs.

Cependant les Anglais avançaient; & cette ligne d'infanterie compoſée des Gardes-Françaiſe & Suiſſe, & de *Courten*, ayant encor ſur leur droite *Aubeterre* & un bataillon du régiment du Roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de diſtance. Un régiment des Gardes-Anglaiſes, celui de *Cambel* & le Royal-Ecoſſais étaient les premiers: Monſieur de *Cambel* était leur Lieutenant-Général; le Comte de d'*Albermale* leur Général-Major, & Monſieur de *Churchil* petit-fils naturel du grand Duc de *Marlborough* leur Brigadier. Les Officiers Anglais ſaluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le Comte de *Chabanne*, le

Duc de *Biron* qui s'étaient avancés, & tous les Officiers des Gardes-Françaises leur rendirent le salut. Mylord *Charles Hai* Capitaine aux Gardes-Anglaises cria : *Messieurs des Gardes-Françaises, tirez.*

Le Comte d'*Anterochè* alors Lieutenant de Grenadiers & depuis Capitaine, leur dit à voix haute : *Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.* Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire qu'ils tiraient par divisions ; de sorte que le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faisait sa décharge, & ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie Française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, & n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf Officiers des Gardes tombèrent blessés à cette seule charge. Messieurs de *Clisson*, de *Langey*, de *la Peyre* y perdirent la vie ; quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent sur la place, deux cent quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures ; onze Officiers Suisses tombèrent blessés, ainsi que deux cent neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante-quatre furent tués. Le Colonel de *Courten*, son Lieutenant-Colonel, quatre Officiers, soixante & quinze soldats tombèrent morts : quatorze Officiers & deux cent soldats blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, & ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cent toises, ils se dispersèrent. Le Duc de *Grammont* leur Colonel & premier Lieutenant-Général, qui aurait pu les faire soutenir, était tué. Monsieur de *Lutteaux*, second Lieutenant-Général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les Majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas & droit. Ils débordèrent Fontenoi & la redoute. Ce corps qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue & épaisse presque inébran-

lable par sa masse & plus encor par son courage ; elle s'avança vers le régiment *d'Aubeterre*. Monsieur de *Luttaux*, premier Lieutenant-Général de l'armée, à la nouvelle de ce danger accourut de Fontenoi où il venait d'être blessé dangereusement. Son Aide-de-camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure ; *le service du Roi*, lui répondit Monsieur de Luttaux, *n'est plus cher que ma vie*. Il s'avançait avec le Duc de *Biron* à la tête du régiment d'*Aubeterre* que conduisait son Colonel de ce nom. *Luttaux* reçoit en arrivant deux coups mortels. Le Duc de *Biron* a un cheval tué sous lui. Le régiment d'*Aubeterre* perd beaucoup de soldats & d'officiers. Le Duc de *Biron* arrête alors avec le régiment du Roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des Gardes-Anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très meurtrière, & revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne, qui avance toûjours lentement, sans jamais se déranger, repoussant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toûjours serré, toûjours ferme. Le Maréchal de *Saxe* qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au Roi par le Marquis de *Meuze*, qu'il le conjurait de repasser le pont avec le Dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. Oh je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répondit le Roi, mais je resterai où je suis.

Il y avait de l'étonnement & de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des Gardes-Françaises & Suisses. Le Maréchal de *Saxe* veut que la cavalerie fonde sur la colonne Anglaise. Le Comte d'*Etrées* y court. Mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée & si intrépide, dont le feu toû-

jours roulant & soutenu écartait nécessairement des petits corps séparés. On sait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer seule une infanterie serrée. Le Maréchal de *Saxe* était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse ; il portait une espèce de bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué qui reposait sur l'arçon de sa selle. Il jetta son bouclier, & courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'Etat-Major était en mouvement. Monsieur de *Vaudreuil*, Major-Général de l'armée, allait de la droite à la gauche. Monsieur de *Puiségur*, Messieurs de *Saint-Sauveur*, de *Saint-George*, de *Mezière* Aides-Maréchaux-des-logis sont tous blessés. Le Comte de *Longaunai* Aide-Major-Général est tué. Ce fut dans ces attaques que le Chevalier *d'Aché* Lieutenant-Général eut le pied fracassé. Il vint ensuite rendre compte au Roi, & lui parla longtems sans donner le moindre signe des douleurs qu'il ressentait, jusqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne Anglaise avançait, plus elle devenait profonde & en état de réparer les pertes continuelles que lui causaient tant d'attaques réitérées. Elle marchait toujours serrée au travers des morts & des blessés des deux partis, & paraissait former un seul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très grand nombre de cavaliers furent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où était le Roi avec son fils. Ces deux Princes furent séparés par la foule des fuyards qui se précipitaient entr'eux. Pendant ce désordre les brigades des Gardes-du-corps qui étaient en réserve, s'avancèrent d'elles-mêmes aux ennemis. Les Chevaliers de *Suzi* & de *Saumeri* y furent blessés à mort. Quatre escadrons de la Gendarmerie arrivaient presque en ce moment de Douai ; & malgré la fatigue d'une marche de sept lieues, ils coururent aux enne-

mis. Tous ces corps furent reçus comme les autres avec cette même intrépidité & ce même feu roulant. Le jeune Comte de *Chevrier* guidon fut tué. C'était le jour même qu'il avait été reçu à sa troupe. Le Chevalier de *Monaco*, fils du Duc de *Valentinois*, y eut la jambe percée. Monsieur du *Guesclin* reçut une blessure dangereuse. Les Carabiniers donnèrent ; ils eurent six Officiers renversés morts, & vingt & un de blessés.

Le Maréchal de *Saxe* dans le dernier épuisement était toûjours à cheval, se promenant au pas au milieu du feu. Il passa sous le front de la colonne Anglaise pour voir tout de ses yeux auprès du bois de Barri vers la gauche. On y faisait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens se présentaient les uns après les autres, & la masse Anglaise faisant face de tout côté, plaçant à propos son canon & tirant toûjours par division, nourrissait ce feu continu, quand elle était attaquée, & après l'attaque elle restait immobile & ne tirait plus. Quelques régimens d'infanterie vinrent encor affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs Commandans. Le Maréchal de *Saxe* en vit un dont les rangs entiers tombaient & qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des Vaisseaux, que commandait Monsieur de Guerchi. *Comment se peut-il faire*, s'écria-t-il, *que de telles troupes ne soient pas victorieuses ?*

Hainault ne souffrait pas moins ; il avait pour Colonel le fils du Prince de *Craon* gouverneur de Toscane. Le père servait le Grand-Duc, les enfans servaient le Roi de France. Ce jeune homme d'une très grande espérance fut tué à la tête de sa troupe ; son Lieutenant-Colonel blessé à mort auprès de lui. Normandie avança ; il eut autant d'officiers & de soldats hors de combat, que celui de Hainault : il était mené par son Lieutenant-Colonel Monsieur de *Solenci*, dont le Roi loua la bravoure sur le champ de bataille, & qu'il ré-

compenfa enfuite en le faifant Brigadier. Des bataillons Irlandais coururent au flanc de cette colonne: Le Colonel *Dillon* tombe mort : ainfi aucun corps, aucune attaque n'avait pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert & à la fois.

Le Maréchal de *Saxe* repaffe par le front de la colonne qui s'était déja avancée plus de trois cent pas au-delà de la redoute d'Eu, & de Fontenoi. Il va voir fi Fontenoi tenait encore: on n'y avait plus de boulets, on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

Monfieur *du Brocard*, Lieutenant-Général d'artillerie, & plufieurs Officiers d'artillerie étaient tués. Le Maréchal pria alors le Duc d'*Harcourt* qu'il rencontra d'aller conjurer le Roi de s'éloigner, & il envoya ordre au Comte de *la Mark* qui gardait Antoin d'en fortir avec le régiment de Piémont; la bataille parut perdue fans reffource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fuffent arrivés. L'intention du Maréchal de *Saxe* était de faire fi on pouvait un dernier effort mieux dirigé & plus plein contre la colonne Anglaife. Cette maffe d'infanterie avait été endommagée, quoique fa profondeur parût toûjours égale; elle-même était étonnée de fe trouver au milieu des Français fans avoir de cavalerie; la colonne était immobile & femblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fière & paraiffait être maîtreffe du champ de bataille. Si les Hollandais avaient paffé entre les re-

(*a*) Les citoyens des villes, qui dans leur heureufe oifiveté lifent les anciennes hiftoires, les batailles d'Arbelles, de Zama, de Canne, de Pharfale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude; c'était à qui pénétrerait dans les rangs oppofés: la force du corps, l'a-

doutes qui étaient vers Fontenoi & Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de reſſources, plus de retraite même, ni pour l'armée Françaiſe ni probablement pour le Roi & ſon fils. Le ſuccès d'une dernière attaque était incertain. Le Maréchal de *Saxe* qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, ſongeait à préparer une retraite ſûre; il envoya un ſecond ordre au Comte de *la Mark* d'évacuer Antoin & de venir vers le pont de Calonne pour favoriſer cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait ſignifier un troiſiéme ordre au Comte depuis Duc de *Lorges*, en le rendant reſponſable de l'exécution; le Comte de *Lorges* obéit à regret. On déſeſpérait alors du ſuccès de la journée. (*a*)

Un conſeil aſſez tumultueux ſe tenait auprès du Roi; on le preſſait de la part du Général & au nom de la France de ne pas s'expoſer davantage.

Le Duc *Richelieu* Lieutenant-Général, & qui ſervait en qualité d'Aide-de-camp du Roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainſi couru de tous côtés ſans être bleſſé, il ſe préſente hors d'haleine l'épée à la main & couvert de pouſſière. Quelle nouvelle apportez-vous, lui dit le Maréchal? quel eſt votre avis? Ma nouvelle, dit le Duc de *Richelieu*, eſt que la bataille eſt gagnée ſi on le veut, & mon avis eſt qu'on faſſe avancer dans l'inſtant quatre canons contre le front de la colonne; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la Maiſon du Roi & les autres troupes l'entoureront; *il faut tomber ſur*

dreſſe, la promptitude faiſaient tout. On ſe mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers; il y avait moins de bruit & plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui eſt auſſi différente que celle de fortifier & d'attaquer les villes.

elle comme des fourrageurs. Le Roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le Duc de *Péquigni*, appellé depuis le Duc de *Chaulnes*, va faire pointer ces quatre piéces; on les place vis-à-vis la colonne Anglaise. Le Duc de *Richelieu* court à bride abattue au nom du Roi faire marcher sa Maison; il annonce cette nouvelle à Monsieur de *Montesson* qui la commandait. Le Prince de *Soubise* rassemble ses gendarmes, le Duc de *Chaulnes* ses chevaux-légers, tout se forme & marche; quatre escadrons de la Gendarmerie avancent à la droite de la Maison du Roi, les grenadiers à cheval sont à la tête sous Monsieur de *Grille* leur Capitaine; les mousquetaires commandés par Monsieur de *Jumillac* se précipitent.

Dans ce même moment important le Comte d'*Eu* & le Duc de *Biron* à la droite voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poste, selon l'ordre positif du Maréchal de *Saxe*. Je prends sur moi la désobéissance, leur dit le Duc de *Biron*; je suis sûr que le Roi l'approuvera, dans un instant où tout va changer de face; je réponds que Monsieur le Maréchal de *Saxe* le trouvera bon. Le Maréchal qui arrivait dans cet endroit, informé de la résolution du Roi & de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à se rendre; il changea de sentiment lorsqu'il en falait changer, & fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il se porta rapidement malgré sa faiblesse de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fausses charges & d'agir de concert.

Le Duc de *Biron*, le Comte d'*Etrées*, le Marquis de *Croissi*, le Comte de *Lovendhal*, Lieutenans-Généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq escadrons de *Penthièvre* suivent Monsieur de *Croissi* &

ſes enfans. Les régimens de *Chabrillant*, de *Brancas*, de *Brionne*, *Aubeterre*, *Courten* accoururent guidés par leurs Colonels; le régiment de Normandie, les carabiniers entrent dans les premiers rangs de la colonne & vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les ſecondent. La colonne était attaquée à la fois de front, & par les deux flancs.

En ſept ou huit minutes tout ce corps formidable eſt ouvert de tous côtés; le Général *Poſomby*, le frère du Comte d'*Albermale*, cinq Capitaines aux Gardes, un nombre prodigieux d'Officiers étaient renverſés morts. Les Anglais ſe rallièrent, mais ils cédèrent; ils quittèrent le champ de bataille ſans tumulte, ſans confuſion, & furent vaincus avec honneur.

Le Roi de France allait de régiment en régiment; les cris de victoire & de vive le Roi, les chapeaux en l'air, les étendarts & les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des Officiers qui s'embraſſaient, formaient un ſpectacle dont tout le monde jouiſſait avec une joie tumultueuſe. Le Roi était tranquille, témoignant ſa ſatisfaction & ſa reconnaiſſance à tous les Officiers-Généraux & à tous les Commandans des corps; il ordonna qu'on eût ſoin des bleſſés & qu'on traitât les ennemis comme ſes propres ſujets.

Le Maréchal de *Saxe* au milieu de ce triomphe, ſe fit porter vers le Roi; il retrouva un reſte de force pour embraſſer ſes genoux & pour lui dire ces propres paroles, *Sire*, *j'ai aſſez vécu*, *je ne ſouhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majeſté victorieuſe. Vous voyez*, ajouta-t-il enſuite, *à quoi tiennent les batailles*. Le Roi le releva, & l'embraſſa tendrement.

Il dit au Duc de *Richelieu*, je n'oublirai jamais le ſervice important que vous m'avez rendu; il parla de

même au Duc de *Biron*. Le Maréchal de *Saxe* dit au Roi, Sire, il faut que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri & de Fontenoi ; mais je n'ai pas cru qu'il y eût des Généraux assez hardis pour hazarder de passer en cet endroit.

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi lesquels il y avait environ deux mille prisonniers. Ils n'en firent presque aucun sur les Français.

Par le compte exactement rendu au Major-Général de l'infanterie Française il ne se trouva que seize cent quatre-vingt-un soldats ou sergens d'infanterie tués sur la place, & trois mille deux cent quatre-vingt-deux blessés. Parmi les Officiers cinquante-trois seulement étaient morts sur le champ de bataille; trois cent vingt-trois étaient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cent hommes.

Jamais depuis qu'on fait la guerre on n'avait pourvu avec plus de soin à soulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voisines, & surtout à Lille ; les églises mêmes étaient employées à cet usage digne d'elles ; non-seulement aucun secours, mais encor aucune commodité ne manqua, ni aux Français, ni à leurs pri-

(*b*) On est obligé d'avertir que dans une histoire aussi ample qu'infidelle de cette guerre, imprimée à Londres en 4 volumes, on avance que les Français ne prirent aucun soin des prisonniers blessés, on ajoute que le Duc de *Cumberland* envoya au Roi de France un coffre rempli de balles mâchées & de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puériles pensent apparemment que les balles mâchées sont un poison. C'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il est dit dans cette histoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes

sonniers blessés. Le zèle même des citoyens alla trop loin ; on ne cessait d'apporter de tous côtés aux malades des alimens délicats ; & les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin les hôpitaux étaient si bien servis, que presque tous les Officiers aimaient mieux y être traités que chez des particuliers ; & c'est ce qu'on n'avait point vu encore.

On est entré dans les détails sur cette seule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du Roi & du Dauphin l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & servit de contrepoids à tous les événemens malheureux. Ce qui rend encor cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le Général affaibli & presque expirant ne pouvait plus agir. Le Maréchal de *Saxe* avait fait la disposition, & les Officiers Francais remportèrent la victoire. (*b*)

CHAPITRE SEIZIÉME.

Suites de la journée de Fontenoi.

CE qui est aussi remarquable que cette victoire, c'est que le premier soin du Roi de France fut de faire écrire le jour même à l'Abbé de *la Ville*,

dans la bataille, que leur Roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le pont de Calonne, qu'il resta toûjours derrière l'Escaut ; il est dit enfin que le Parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement & au fouet, ceux qui publieraient des rélations de cette journée. On sent bien que des impostures si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais puis qu'il s'est trouvé en Angleterre un homme assez dépourvu de connaissances & de bon sens pour écrire de si singulières absurdités dont son histoire est toute remplie, il peut se trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il est juste qu'on prévienne leur crédulité.

fon Miniftre à la Haye, qu'il ne demandait pour prix de fes conquêtes que la pacification de l'Europe, & qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats Généraux furpris ne crurent pas l'offre fincère; ce qui dut furprendre davantage, c'eft que cette offre fut éludée par la Reine de Hongrie & par les Anglais. Cette Reine qui faifait à la fois la guerre en Siléfie contre le Roi de Pruffe, en Italie contre les Français, les Efpagnols & les Napolitains, vers le Mein contre l'armée Françaife, femblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait befoin; mais la Cour d'Angleterre qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix; la vengeance & les préjugés mènent les Cours comme les particuliers.

Cependant le Roi envoya un Aide-major de l'armée, nommé Mr. de *la Tour*, Officier très éclairé, porter au Roi de Pruffe la nouvelle de la victoire; cet Officier rencontra le Roi de Pruffe au fond de la Baffe-Siléfie, du côté de Ratisbor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Friedberg. C'eft là qu'il vit ce Monarque remporter une victoire fignalée contre les Autrichiens. Il manda à fon allié le Roi de France: „J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée fur „moi à Fontenoi.

Le Roi de France de fon côté avait tous les avantages que la victoire de Fontenoi devait donner. Déja la ville & la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille; le Maréchal de *Saxe* avait fecrétement concerté avec le Roi la prife de Gand capitale de la Flandre Autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche & floriffante par les débris de fon ancienne fplendeur.

Une des opérations de campagne qui fit le plus d'honneur au Marquis de *Louvois* dans la guerre de

1689,

1689, avait été le siége de Gand : il s'était déterminé à ce siége parce que c'était le magasin des ennemis. *Louis XV* avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit selon l'usage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles ; on prit tellement ses mesures que le Marquis du *Chaila* d'un côté, le Comte de *Lovendhal* de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cent hommes, les habitans étaient ennemis de la France, quoique de tout tems peu contens de la domination Autrichienne ; mais très différens de ce qu'ils etaient autrefois, quand eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secrettes se faisaient selon les ordres du Général, lorsque cette entreprise fut prête d'échouer par un de ces événemens si communs à la guerre.

Les Anglais quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni dispersés, ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient postés, le péril évident dont Gand était menacé ; ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps avançait à Gand sur la chaussée d'Aloft précisément dans le tems que Mr. du *Chaila* était environ à une lieue de lui, sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie composées de Normandie, *Crillon* & *Laval*, vingt piéces de canon, & des pontons : l'artillerie était déja en avant, & au-delà de cette artillerie était Mr. de *Graffin*, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée ; il était nuit & tout était tranquille, quand les six mille Anglais arrivent & attaquent les *Graffins*, qui n'ont que le tems de se jetter dans une ferme près de l'abbaye de la Mêle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée loin de leur artillerie qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes ; ils y courent & s'en emparent. Tout était per-

du. Le Marquis de *Crillon* qui était déja arrivé à trois cent pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, & qui allaient y mettre le feu; il prend sa résolution dans l'instant sans se troubler; il ne perd pas un moment, il court avec son régiment aux ennemis par un côté; le jeune Marquis de *Laval* s'avance avec un autre bataillon; on reprend le canon: on fait ferme. Tandis que les Marquis de *Crillon* & de *Laval* arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contr'eux.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune Comte de *Périgord* les commandait, il était fils du Marquis de *Talleirand* d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, & venait d'obtenir à dix-sept ans ce régiment de Normandie, qu'avait eu son père; il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon Anglais attaqué par lui, jette bas les armes.

Mrs. du *Chaila* & de *Souvré* paraissent bientôt avec la cavalerie sur cette chaussée. Les Anglais sont arrêtés de tous côtés; ils se défendirent encore. Le Marquis de *Graville* y fut blessé; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

Mr. d'*Azincour* Capitaine de Normandie, avec quarante hommes seulement, fait prisonnier le Lieutenant-Colonel du régiment de *Rich*, huit Capitaines, deux cent quatre-vingt soldats qui jettèrent leurs armes & qui se rendirent à lui: rien ne fut égal à leur surprise quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français: Mr. d'*Azincour* conduisit ses prisonniers à Mr. de *Graville*, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du Lieutenant-Colonel Anglais, & le menaçant de le tuer si ses gens faisaient la moindre résistance.

Un autre Capitaine de Normandie nommé Mr. de *Montalembert* prend cent cinquante Anglais, avec cinquante soldats de son régiment; Mr. de *St. Sauveur* Capitaine au régiment du Roi cavalerie, avec un pareil nombre, mit en fuite sur la fin de l'action trois escadrons ennemis: enfin le succès étrange de ce combat est peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, & qui mit le plus de consternation chez leurs ennemis. Ce qui caractérise encor cette journée, c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit & par la valeur des Officiers Français, ainsi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le Maréchal de *Saxe*; on entre dans la ville les armes à la main sans la piller, on prend la garnison de la citadelle prisonnière.

Un des grands avantages de la prise de cette ville fut un magasin immense de provisions de guerre & de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits que les alliés avaient en dépôt dans Gand; c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, presqu'aussi malheureuse ailleurs, qu'elle était glorieuse sous les yeux du Roi.

Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand, on investissait Oudenarde; & le même jour que Mr. de *Lovendhal* ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le Marquis de *Souvré* prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée.

A peine le Roi de France était-il maître d'une ville, qu'il en faisait assiéger deux à la fois. Le Duc d'*Harcourt* prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, & au milieu des inondations; & le Comte de *Lovendhal* faisait le siége d'Ostende.

Ce siége d'Ostende était réputé le plus difficile. On se souvenait qu'elle avait tenu trois ans & trois mois au commencement du siécle passé. Par la comparaison du plan des fortifications de cette place, avec celles qu'elle avait quand elle fut prise par *Spinola*, il paraît que c'était *Spinola* qui devait la prendre en quinze jours, & que c'était Mr. de *Lovendbal* qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée ; Mr. de *Chanclos* Lieutenant-Général des armées d'Autriche, la défendait avec une garnison de quatre mille hommes, dont la moitié était composée d'Anglais ; mais la terreur & le découragement était au point que le Gouverneur capitula dès que le Marquis d'*Hérouville*, homme digne d'être à la tête des Ingénieurs, & citoyen aussi utile que bon Officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

Une flotte d'Angleterre qui avait apporté du secours à la ville, & qui canonnait les assiégeans, ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le Gouvernement d'Angleterre & celui des Provinces-Unies ; il ne resta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le Comté de la Flandre proprement dite, & le Roi en ordonna le siége.

Dans ces conjonctures le Ministère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers Anglais qu'il n'y avait de prisonniers Français en Angleterre. La détention du Maréchal de *Belle-Isle* & de son frère, avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux Généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclaré prisonniers d'Etat, & il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Cependant le Roi partit pour Paris, où il arriva le 7 Septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la récep-

tion qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les même fêtes ; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Méle & la conquête du Comté de Flandres.

CHAPITRE DIX-SEPTIÉME.

Affaires d'Allemagne. FRANÇOIS DE LORRAINE, *Grand-Duc de Toscane, élu Empereur. Armées Autrichiennes & Saxonnes, battues par* FRÉDERIC III *Roi de Prusse. Prise de Dresde.*

LEs prospérités de *Louis XV* s'accrurent toûjours dans les Pays-Bas ; la supériorité de ses armées, la facilité du service en tout genre, la dispersion & le découragement des alliés, leur peu de concert & surtout la capacité du Maréchal de *Saxe*, qui ayant recouvré sa santé agissait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a point d'exemple, que les conquêtes de *Louis XIV :* tout était favorable en Italie pour *Don Philippe.* Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déja le trône du Roi *George II*, comme on le verra dans la suite ; mais la Reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire & d'un autre avantage, qui ne coûtait point de sang, & qui remplit la premiére & la plus chère de ses vues ; elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône Impérial pour son mari, du vivant même de *Charles VII ;* & après la mort de cet Empereur, elle s'en crut assurée malgré le Roi de Prusse qui lui faisait la guerre, malgré l'Electeur Palatin qui lui refusait sa voix, & malgré une armée Française qui n'était pas loin de Francfort, & qui pouvait empêcher l'élection ; c'était cette même armée commandée d'abord par le Maréchal de *Maillebois*, & qui passa au commencement de Mai 1745 sous les ordres

du Prince de *Conti.* Mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le Prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la Reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection se fit comme en pleine paix.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône Impérial à la Maison d'*Autriche.* L'élection se fit le 13 Septembre 1745. Le Roi de Prusse fit protester de nullité par ses Ambassadeurs; l'Electeur Palatin dont l'armée Autrichienne avait ravagé les terres, protesta de même : les Ambassadeurs Electoraux de ces deux Princes, se retirèrent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes. Car il est dit dans la bulle d'or, *que si des Electeurs ou leurs Ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection avant que le Roi des Romains futur Empereur soit élu, ils seront privés cette fois de leurs droits de suffrage, comme étant censés l'avoir abandonné.*

La Reine de Hongrie désormais Impératrice vint à Francfort jouir de son triomphe & du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée, elle fut la première à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & de tendresse. Ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée rangée en bataille auprès de Heidelberg au nombre de soixante mille hommes. L'Empereur son époux la reçut l'épée à la main à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dina sous une tente & fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'était la destinée de cette Princesse, & des affaires qui troublaient son règne, que les événemens heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgraces. L'Empereur *Charles VII* avait perdu la Bavière pen-

dant qu'on le couronnait Empereur, & la Reine de Hongrie perdait une bataille pendant qu'elle préparait le couronnement de ſon époux *François I.* Le Roi de Pruſſe était encor vainqueur près de la ſource de l'Elbe à Sore.

Il y a des tems où une nation conſerve conſtamment ſa ſupériorité. C'eſt ce qu'on avait vu dans les Suédois ſous *Charles XII*, dans les Anglais ſous le Duc de *Marlborough*; c'eſt ce qu'on voyait dans les Français en Flandres ſous *Louis XV* & ſous le Maréchal de *Saxe*, & dans les Pruſſiens ſous *Fréderic III.* L'Impératrice perdait donc la Flandre, & avait beaucoup à craindre du Roi de Pruſſe en Allemagne, pendant qu'elle faiſait monter ſon mari ſur le trône de ſon père.

Dans ce tems-là même, lorſque le Roi de France vainqueur dans les Pays-Bas, & dans l'Italie, propoſait toûjours la paix, le Roi de Pruſſe victorieux de ſon côté demandait auſſi à l'Impératrice de Ruſſie *Elizabeth* ſa médiation. On n'avait point encor vu de vainqueurs faire tant d'avances, & on pourait s'en étonner: mais aujourd'hui il eſt dangereux d'être trop conquérant. Toutes les Puiſſances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue: on ne voit que ligues, & contre-ligues ſoutenues de nombreuſes armées. C'eſt beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des tems, une province acquiſe.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouie d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du grand Turc. Son premier Viſir écrivit à toutes les Cours Chrêtiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire ceſſer l'effuſion du ſang humain, & leur offrant la médiation de ſon maître. Une telle offre n'eut aucune ſuite; mais elle devait ſervir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de

Puissances Chrétiennes, qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obstination, & ne la finirent que par nécessité. Au reste cette médiation du Sultan des Turcs, était le prix de la paix que le Roi de France avait ménagée, entre l'Empereur d'Allemagne *Charles VI*, & la Porte-Ottomane en 1739.

Le Roi de Prusse s'y prit autrement pour avoir la paix, & pour garder la Silésie. Ses troupes battent complettement les Autrichiens & les Saxons aux portes de Dresde; ce fut le vieux Prince d'*Anhalt* qui remporta cette victoire décisive. Il avait fait la guerre cinquante ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au siége de Turin en 1707; on le regardait comme le premier Officier de l'Europe, pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à sa gloire militaire, la seule qu'il eût jamais connue. Il ne savait que combattre.

Le Roi de Prusse habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dresde. Il y entre suivi de dix bataillons & de dix escadrons; désarme trois régimens de milice qui composaient la garnison, se rend au palais, où il va voir les deux Princes & les trois Princesses enfans du Roi de Pologne, qui y étaient demeurés; il les embrassa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de son siécle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à diner à tous les Ministres étrangers, fit jouer un opéra italien; on ne s'apperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur; & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe; & laissa tout le fardeau au Roi de France.

Marie-Thérèse renonça encor malgré elle à la Siléfie, par cette feconde paix ; & *Fréderic* ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître *François I* Empereur. L'Electeur Palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même, & il n'en coûta au Roi de Pologne Electeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il falut donner au vainqueur avec les intérêts jufqu'au jour du payement.

Le Roi de Pruffe retourna dans Berlin jouir paifiblement du fruit de fa victoire ; il fut reçu fous des arcs de triomphe : le peuple jettait fur fes pas des branches de fapin, faute de mieux, en criant, Vive *Fréderic le Grand*. Ce Prince heureux dans fes guerres & dans fes traités ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les loix & les arts dans fes Etats ; & il paffa tout-d'un-coup du tumulte de la guerre à une vie retirée & philofophique, il s'adonna à la poëfie, à l'éloquence, à l'hiftoire ; tout cela était égalemant dans fon caractère. C'eft en quoi il était beaucoup plus fingulier que *Charles XII*. Il ne le regardait pas comme un grand-homme, parce que *Charles* n'était que héros. On n'eft entré ici dans aucun détail des victoires du Roi de Pruffe. Il les a écrites lui-même. C'était à *Céfar* à faire fes commentaires.

Le Roi de France privé une feconde fois de cet important fecours, n'en continua pas moins fes conquêtes. L'objet de la guerre était alors du côté de la Maifon de *France*, de forcer la Reine de Hongrie par fes pertes en Flandres, à céder ce qu'elle difputait en Italie, & de contraindre les Etats Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient fortis.

L'objet de la Reine de Hongrie était de fe dédommager fur la France, de ce que le Roi de Pruffe lui avait ravi ; ce projet reconnu depuis impraticable par la Cour d'Angleterre, était alors approuvé & embraffé par elle. Car il y a des tems où tout le monde s'aveu-

gle. L'Empire donné à *François I* fit eſpérer que les Cercles ſe détermineraient à prendre les armes contre la France. Et il n'eſt rien que la Cour de Vienne ne fit pour les y engager.

L'Empire reſta neutre conſtamment, comme toute l'Italie avait été neutre dans le commencement de ce chaos de guerre ; mais les cœurs des Allemands étaient tous à *Marie-Thérèſe.*

CHAPITRE DIX-HUITIÉME.

Suite de la conquête des Pays-Bas Autrichiens. Bataille de Liége.

LE Roi de France étant parti pour Paris après la priſe d'Oſtende, apprit en chemin que Nieuport s'était rendu, & que la garniſon était priſonnière de guerre. Bientôt après le Comte de *Clermont-Gallerande* avait pris la ville d'Ath. Le Maréchal de *Saxe* inveſtit Bruxelles au commencement de l'hyver. Cette ville eſt, comme on ſait, la capitale du Brabant, & le ſéjour des Gouverneurs des Pays-Bas Autrichiens. Le Comte de *Caunitz* alors premier Miniſtre commandant à la place du Prince *Charles*, Gouverneur-Général du pays, était dans la ville. Le Comte de *Lanoy*, Lieutenant-Général des armées en était le Gouverneur particulier : le Général *Vanderduin* de la part des Hollandais y commandait dix-huit bataillons & ſept eſcadrons : il n'y avait de troupes Autrichiennes que cent cinquante dragons, & autant de houzards. L'Impératrice-Reine s'était repoſée ſur les Hollandais & ſur les Anglais du ſoin de défendre ſon pays, & ils portaient toûjours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le Felt-Maréchal *Los-rios*, deux Princes de *Ligne*, l'un Général d'infanterie, l'autre de cavalerie. Le Général *Chanclos*

qui avait rendu Oſtende, cinq Lieutenans-Généraux Autrichiens avec une foule de Nobleſſe, ſe trouvaient dans cette ville aſſiégée, où la Reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de ſoldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines ſous le Prince de *Valdeck*, & ne pouvaient s'oppoſer au ſiége. Le Maréchal de *Saxe* avait fait ſubitement marcher ſon armée ſur quatre colonnes par quatre chemins différens. On ne perdit à ce ſiége d'homme diſtingué que le Chevalier d'*Aubeterre*, Colonel du régiment des Vaiſſeaux. La garniſon avec tous les Officiers-Généraux fut faite priſonnière. On pouvait prendre le premier Miniſtre, & on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de ſaiſir le Maréchal de *Belle-Isle* : on pouvait prendre auſſi le Réſident des Etats Généraux ; mais non-ſeulement on laiſſa en pleine liberté le Comte de *Caunitz* & le Miniſtre Hollandais, on eut encor un ſoin particulier de leurs effets & de leur ſuite ; on leur fournit des eſcortes ; on renvoya au Prince *Charles* les domeſtiques & les équipages qu'il avait dans la ville : on fit dépoſer dans les magaſins toutes les armes des ſoldats, pour être rendues lorſqu'ils pouraient être échangés.

Le Roi qui avait tant d'avantages ſur les Hollandais, & qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes priſonniers de guerre, ménageait toûjours cette République. Les Etats Généraux ſe trouvaient dans une grande perplexité, l'orage approchait d'eux ; ils ſentaient leur faibleſſe. La Magiſtrature déſirait la paix ; mais le parti Anglais qui prenait déja toutes ſes meſures pour donner un Stadhouder à la nation, & qui était ſecondé du peuple, criait toûjours qu'il falait la guerre. Les Etats ainſi diviſés ſe conduiſaient ſans principes, & leur conduite annonçait leur trouble.

Cet eſprit de trouble & de diviſion redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouver-

ture de la campagne, le Roi marchait en perſonne à Anvers, ayant à ſes ordres cent vingt bataillons, & cent quatre-vingt-dix eſcadrons. Autrefois quand la République de Hollande s'établit par les armes, elle détruiſit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe; elle lui interdit la navigation de l'Eſcaut, & depuis elle continua d'aggraver ſa chûte, ſurtout depuis que les Etats Généraux étaient devenus alliés de la Maiſon d'*Autriche*. Ni l'Empereur *Léopold*, ni *Charles VI*, ni ſa fille l'Impératrice-Reine n'eurent jamais ſur l'Eſcaut d'autres vaiſſeaux qu'une patache, pour les droits d'entrée & de ſortie. Mais quoique les Etats Généraux euſſent humilié Anvers à ce point, & que les commerçans de cette ville en gémiſſent, la Hollande la regardait comme un des remparts de ſon pays. Ce rempart fut bientôt emporté.

Le Prince de *Conti* eut ſous ſes ordres un corps d'armée ſéparé, avec lequel il inveſtit Mons la capitale du Hainaut Autrichien; douze bataillons qui la défendaient augmentèrent le nombre des priſonniers de guerre. La moitié de cette garniſon était Hollandaiſe. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande tant de ſoldats. St. Ghiſlain eut le même ſort. Charleroi ſuivit de près. On prend d'aſſaut la ville baſſe après deux jours ſeulement de tranchée ouverte. Le Marquis depuis Maréchal de *la Fare* entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu réſiſter, c'eſt-à-dire que la garniſon fut priſonnière. Le grand projet était d'aller à Maſtricht; d'où l'on domine aiſément dans les Provinces-Unies; mais pour ne laiſſer rien derrière ſoi, il falait aſſiéger la ville importante de Namur. Le Prince *Charles* qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce ſiége. Au confluent de la Sambre & de la Meuſe eſt ſituée Namur, dont la citadelle s'élève ſur un roc eſcarpé; & douze autres forts bâtis ſur la cime des rochers voiſins, ſem-

blent rendre Namur inacceſſible aux attaques ; c'eſt une des places de la barrière. Le Prince de *Gavres* en était gouverneur pour l'Impératrice-Reine : mais les Hollandais qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéiſſance, ni honneurs. Les environs de cette ville ſont célèbres par les campemens & par les marches du Maréchal de *Luxembourg*, du Maréchal de *Boufflers*, & du Roi *Guillaume*, & ne le ſont pas moins par les manœuvres du Maréchal de *Saxe*. Il força le Prince *Charles* à s'éloigner, & à le laiſſer aſſiéger Namur en liberté.

Le Prince de *Clermont* fut chargé du ſiége de Namur. C'était en effet douze places qu'il falait prendre. On attaqua pluſieurs forts à la fois ; ils furent tous emportés. Monſieur de *Brulart* Aide-Major-Général, plaçant les travailleurs après les grenadiers dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail ; ils en firent plus qu'on ne leur demandait, & refuſèrent la double paye.

Je ne puis entrer dans le détail des actions ſingulières qui ſe paſſèrent à ce ſiége & à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre, où des officiers & de ſimples ſoldats ne faſſent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en ſont témoins, & qui enſuite reſtent pour jamais dans l'oubli. Si un Général, un Prince, un Monarque eût fait une de ces actions, elles ſeraient conſacrées à la poſtérité ; mais la multitude de ces faits militaires ſe nuit à elle-même ; & en tout genre il n'y a que les choſes principales qui reſtent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment paſſer ſous ſilence le fort Ballard, pris en plein jour par trois Officiers ſeulement, Mr. de *Launai* Aide-major, Mr. d'*Amère* Capitaine dans Champagne, Mr. le Chevalier de *Fautras* alors Officier d'Artillerie, & Mr. de *Clamouze* jeune Por-

tugais du même régiment, qui ſautant ſeul dans les retranchemens fit mettre bas les armes à toute la garniſon ?

La tranchée avait été ouverte le 10 Septembre devant Namur, & la ville capitula le 19. La garniſon fut obligée de ſe retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux par la capitulation, & au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute priſonnière de guerre. Elle conſiſtait en douze bataillons dont dix étaient Hollandais.

Après la priſe de Namur, il reſtait de diſſiper ou de battre l'armée des alliés. Elle campait alors en-deçà de la Meuſe, ayant Maſtricht à ſa droite & Liége à ſa gauche. On s'obſerva, on eſcarmoucha quelques jours; le Jar ſéparait les deux armées. Le Maréchal de *Saxe* avait deſſein de livrer bataille; il marcha aux ennemis le 11 Octobre à la pointe du jour ſur dix colonnes. On voyait du fauxbourg de Liége comme d'un amphithéatre les deux armées, celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuſe de Liége, à Viſet, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne puſſent paſſer la rivière. Ils riſquaient d'être entiérement détruits, & le Maréchal de *Saxe* l'eſpérait.

Le ſeul Officier-Général que la France perdit en cette journée, fut le Marquis de *Fénélon*, neveu de l'immortel Archevêque de *Cambrai*. Il avait été élevé par lui, & en avait toute la vertu avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambaſſade de Hollande n'avaient point éteint un feu & un emportement de valeur, qui lui coûta la vie. Bleſſé au pied depuis quarante ans, & pouvant marcher à peine, il alla ſur les retranchemens ennemis à cheval.

Il cherchait la mort, & il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encor son intrépidité ; il pensait que l'action la plus agréable à DIEU était de mourir pour son Roi : il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi, serait invincible. Les Français eurent peu de personnes de marque blessées dans cette journée. Le fils du Comte de *Ségur* eut la poitrine traversée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, & il échappa à une opération plus cruelle que la blessure même. Le Marquis de *Lujac* reçut un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le Marquis de *Laval* qui s'était distingué à Mêle, le Prince de *Monaco*, le Marquis de *Vaubecour*, le Comte *Barleroy* furent blessés dangereusement.

Cette bataille ne fut que du sang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna, ni ne perdit de terrain. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue avança même jusqu'à Tongres ; l'armée victorieuse s'étendit de Louvain dans ses conquêtes, & alla jouir du repos auquel la saison d'ordinaire force les hommes dans ces pays, en attendant que le printems ramène les cruautés & les malheurs que l'hyver a suspendus.

CHAPITRE DIX-NEUVIÉME.

Succès de l'Infant DON PHILIPPE *& du Maréchal de* Maillebois, *suivis des plus grands désastres.*

IL n'en est pas ainsi dans l'Italie & vers les Alpes. Il s'y passait alors une scène extraordinaire. Les plus tristes revers avaient succédé aux prospérités les plus rapides. La Maison de *France* perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, & les pertes sem-

blaient même plus irréparables, que les succès de Flandres ne paraissaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établissement de *Don Philippe*. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de ressources pour cet établissement, & on avait beau être vainqueur en Flandres, on sentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, & qu'elles n'étaient que comme un gage, une sûreté passagère qui indemnisait des pertes qu'on faisait d'ailleurs. Les Cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles; c'était en effet l'Espagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait presque plus sur terre & sur mer que pour elle. La Cour d'Espagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaisance & le Milanais. De tant d'Etats disputés à l'héritière de la Maison d'*Autriche*, il ne restait plus que ces provinces d'Italie, sur lesquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la Monarchie, cette guerre est la seule dans laquelle la France ait été simplement auxiliaire; elle le fut dans la cause de l'Empereur *Charles VII* jusqu'à la mort de ce Prince, & dans celle de l'Infant *Don Philippe* jusqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745 en Italie, les apparences furent aussi favorables à la Maison de *France* qu'elles l'avaient été en Autriche en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées Espagnoles & Françaises, par la voie de Gènes. Cette République forcée par la Reine de Hongrie & par le Roi de Sardaigne à se déclarer contr'eux, avait enfin fait son traité définitif; elle devait fournir environ dix-huit mille hommes. L'Espagne lui donnait trente mille piastres par mois, & cent mille une fois payées pour le train d'artillerie que Gènes fournissait à l'armée Espagnole; car dans cette guerre si longue & si variée, les Etats puissans & riches soudoyèrent toûjours les autres. L'armée de *Don Philippe* qui descendait

cendait des Alpes avec la Française jointe au corps des Génois, était de quatre-vingt mille hommes. Celle du Comte de *Gages* qui avait poursuivi les Allemands aux environs de Rome, s'avançait forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée Napolitaine. C'était au tems même que le Roi de Prusse vers la Saxe, & le Prince de *Conti* vers le Rhin empêchaient que les forces Autrichiennes ne pussent secourir l'Italie. Les Génois même eurent tant de confiance qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au Roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée Espagnole & la Napolitaine viendraient joindre l'armée Française & Espagnole dans le Milanais.

Au mois de Mars 1745, le Duc de Modène, & le Comte de *Gages* à la tête de l'armée d'Espagne & de Naples, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Césène, à Imola, à Forli, à Bologne, & enfin jusques dans Modène.

Le Maréchal de *Maillebois*, élève du célèbre *Villars*, déclaré Capitaine-Général de l'armée de *Don Philippe*, arriva bientôt par Vintimille & Oneille, & descendit vers le Montferrat sur la fin du mois de Juin à la tête des Espagnols & des Français.

De la petite Principauté d'Oneille, on descend dans le Marquisat de Final, qui est à l'extrémité du territoire de Gênes, & de-là on entre dans le Montferrat-Mantouan, pays encore hérissé de rochers qui sont une suite des Alpes; après avoir marché dans des vallées entre ces rochers on trouve le terrain fertile d'Alexandrie; & pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone; à quelques milles de-là vous passez le Pô; ensuite se présente Pavie sur le Tésin; & de Pavie il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'est point fortifiée, & qui envoye toujours ses clefs à quiconque a passé le Tésin, mais qui a un château très fort & capable de résister longtems.

Pour s'emparer de ce pays il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite & à gauche sur une vaste étendue de terrain, être maître du cours du Pô, depuis Casal jusqu'à Crémone, & garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tirol, ou bien avoir au moins Lodi, Créme & Pizzighitoné pour fermer le chemin aux Allemands qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin surtout avoir la communication libre par les derrières avec la rivière de Gènes, c'est-à-dire avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer, depuis Antibes par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les postes de ce pays sont connus & marqués par autant de combats que le territoire de Flandres.

Cette campagne d'Italie qui eut des suites si malheureuses, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées, & qui suffirait pour donner une gloire durable si les grandes actions n'étaient pas aujourd'hui ensévelies dans la multitude innombrable des combats, & surtout si cet événement heureux n'avait pas été suivi de désastres.

Le Roi de Sardaigne à la tête de vingt-cinq mille soldats, & le Comte de *Schullembourg* avec un nombre presqu'égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô, entre Valence & Alexandrie.

Le Maréchal de *Maillebois* qui commandait l'armée Française, & le Comte de *Gages* Général des Espagnols ne pouvaient forcer le Roi de Sardaigne & le chasser de son poste tant qu'il serait soutenu par les troupes Impériales. Un fils du Maréchal jeune encor imagine de les séparer, & pour y parvenir il falait tromper les Autrichiens. Il fait son plan, il combine tous les hazards calculés sur la distance des lieux. Si on envoye un gros détachement sur le che-

min de Milan, *Schullembourg* ne voudra pas laisser prendre cette ville, il marchera à son secours, il dégarnira le Roi de Sardaigne. Sur le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens soient revenus; on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies. Cette brusque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune Comte de *Maillebois* l'avait prévu & arrangé. Les armées Française & Espagnole traversent le Tanaro ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. On force le camp du Roi de Sardaigne, il est obligé de reculer jusqu'à Casal dans le Piémont. On se rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le tems même que le Roi de France conquérait la Flandre, que le Roi de Prusse son allié fortifiait sa cause par de nouveaux succès; tout était favorable alors dans tant de différentes scènes du théatre de la guerre. Les Français avec les Espagnols se trouvaient en Italie sur la fin de l'an 1745 maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonois, du pays derrière Gènes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline, du Pavesan, du Lodesan, de Milan, de presque tout le Milanais, de Parme & de Plaisance. Tous ces succès s'étaient suivis rapidement, comme ceux du Roi de France dans les Pays-Bas, & du Prince *Edouard* dans l'Ecosse, tandis que le Roi de Prusse de son côté battait au fond de l'Allemagne les troupes Autrichiennes. Mais il arriva en Italie précisément la même chose qu'on avait vu en Bohême au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureuses couvraient les plus grandes calamités.

Le sort du Roi de Prusse était en faisant la guerre de nuire beaucoup à la Maison d'*Autriche*, & en faisant la paix, de nuire tout autant à la Maison de *France*. Sa paix de Breslau avait fait perdre la Bohême. Sa paix de Dresde fit perdre l'Italie.

A peine l'Impératrice-Reine fut-elle délivrée pour

la ſeconde fois de cet ennemi, qu'elle fit paſſer de nouvelles troupes en Italie par le Tirol & le Trentin, pendant l'hyver de 1746. L'Infant *Don Philippe* poſſédait Milan, mais il n'avait pas le château. Sa mère la Reine d'Eſpagne lui ordonnait abſolument de l'attaquer. Le Maréchal de *Maillebois* écrivit au mois de Décembre 1745. *Je prédis une deſtruction totale, ſi on s'obſtine à reſter dans le Milanais.* Le Conſeil d'Eſpagne s'y obſtina, & tout fut perdu.

Les troupes de l'Impératrice-Reine d'un côté, les Piémontaiſes de l'autre, gagnèrent du terrain partout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée Françaiſe & Eſpagnole, & enfin la fatale journée de Plaiſance la réduiſit à ſortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable.

Le Prince de *Lichtenſtein* commandait l'armée de l'Impératrice-Reine. Il était encor à la fleur de ſon âge; on l'avait vu Ambaſſadeur du père de l'Impératrice à la Cour de France, dans une plus grande jeuneſſe, & il y avait acquis l'eſtime générale. Il la mérita encor davantage le jour de la bataille de Plaiſance, par ſa conduite & par ſon courage; car ſe trouvant dans le même état de maladie & de langueur où l'on avait vu le Maréchal de *Saxe* à la bataille de Fontenoi, il ſurmonta comme lui l'excès de ſon mal, pour accourir à cette bataille, & il la gagna d'une manière auſſi complette. Ce fut la plus longue & une des plus ſanglantes de toute la guerre. Le Maréchal de *Maillebois* attaqua trois heures avant le jour, & fut longtems vainqueur à ſon aîle droite qu'il commandait: mais l'aîle gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre ſupérieur d'Autrichiens, & le Général d'*Arembourre* bleſſé & pris, cette aîle gauche fut entiérement défaite; & on fut obligé après neuf heures de combat de ſe retirer ſous Plaiſance.

Si on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron, & d'homme contre homme, détruirait les armées entières, & l'Europe serait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours; mais dans ces batailles, comme je l'ai déja remarqué, on ne se mêle presque jamais. Le fusil & le canon sont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique & l'épée. On est très longtems même sans tirer, & dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des hayes. On consume du tems à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former & à se reformer; ainsi neuf heures de combat ne font pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français & de quelques régimens Napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, & on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin l'armée du Roi de Sardaigne arriva, & alors le danger redoubla, toute l'armée des trois Couronnes de France, d'Espagne & de Naples, courait risque d'être prisonnière.

Dans ces tristes conjonctures l'Infant *Don Philippe* reçut une nouvelle, qui devait selon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes. C'était la mort de *Philippe V* Roi d'Espagne son père. Ce Monarque après avoir autrefois essuyé beaucoup de revers, & s'être vu deux fois obligé d'abandonner sa capitale, avait régné paisiblement en Espagne; & s'il n'avait pu rendre à cette Monarchie la splendeur où elle fut sous *Philippe II*, il l'avait mise du moins dans un état plus florissant qu'elle n'avait été sous *Philippe IV*, & sous *Charles II*. Il n'y avait que la dure nécessité de voir toujours Gibraltar & Minorque, & le commerce de l'Amérique Espagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traversé le bonheur de son administration. La conquête d'Oran sur les Maures en 1732, la couronne

de Naples & Sicile enlevée aux Autrichiens, & affermie sur la tête de son fils *Don Carlos*, avaient signalé son règne, & il se flattait avec apparence quelque tems avant sa mort de voir le Milanais, Parme & Plaisance soumis à l'Infant *Don Philippe* son autre fils de son second mariage avec la Princesse de Parme.

Précipité comme les autres Princes dans ces grands mouvemens qui agitent presque toute l'Europe, il avait senti plus que personne le néant de la grandeur & de la douloureuse nécessité de sacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour son premier fils *Don Louis*, & l'avait repris après la mort de ce Prince; toûjours prêt à le quitter, & n'ayant éprouvé par sa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puissance absolue.

La nouvelle de sa mort arrivée à l'armée après sa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne savait pas encor si *Ferdinand VI* successeur de *Philippe V*, ferait pour un frère d'un second mariage, ce que *Philippe V* avait fait pour un fils. Ce qui restait de cette florissante armée des trois Couronnes courait risque plus que jamais d'être enfermé sans ressource. Elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone, & la Trébie. Se battre en rase campagne ou dans un poste contre une armée supérieure, est très ordinaire. Sauver des troupes vaincues, & enfermées, est très rare; c'est l'effort de l'art militaire.

Le Comte de *Maillebois* fils du Maréchal, osa proposer de se retirer en combattant. Il se chargea de l'entreprise, la dirigea sous les yeux de son père, & en vint à bout. L'armée des trois Couronnes passa toute entière en un jour & une nuit sur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, & mille chariots de vivres, & se forma le long du Tidone. Les mesu-

res étaient si bien prises que le Roi de Sardaigne & les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put se défendre. Les Français & les Espagnols soutinrent une bataille longue & opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Cette journée plus estimée des juges de l'art qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuse, parce que l'on remplit l'objet proposé : cet objet était triste, c'était de se retirer par Tortone, & de laisser au pouvoir de l'ennemi Plaisance & tout le pays. En effet le lendemain de cette étrange bataille, Plaisance se rendit, & plus de trois mille malades y furent faits prisonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait subjuguer l'Italie, il ne resta enfin que seize mille hommes effectifs à Tortone. La même chose était arrivée du tems de *Louis XIV* après la journée de Turin. *François I*, *Louis XII*, *Charles VIII* avaient essuyé les mêmes disgraces. Grandes leçons toûjours inutiles.

On se retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'Infant & le Duc de Modène allèrent dans Gènes ; mais au-lieu de la rassurer, ils en augmentèrent les allarmes. Gènes était bloquée par les escadres Anglaises. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui restait encore. Quarante mille Autrichiens & vingt mille Piémontais approchaient ; si on restait dans Gènes, on pouvait la défendre ; mais on abandonnait le Comté de Nice, la Savoie, la Provence. Un nouveau Général Espagnol, le Marquis de *la Mina*, était envoyé pour sauver les débris de l'armée. Les Génois le suppliaient, mais ils ne purent rien obtenir.

Gènes n'est pas une ville qui doive comme Milan porter ses clefs à quiconque approche d'elle avec une armée ; outre son enceinte, elle en a une seconde de

plus de deux lieues d'étendue, formée sur une chaine de rochers. Par de-là cette double enceinte l'Apennin lui sert partout de fortification. Le poste de la Bocchetta par où les ennemis s'avançaient, avait toûjours été réputé imprenable. Cependant les troupes qui gardaient ce poste ne firent aucune résistance, & allèrent se rejoindre aux débris de l'armée Française & Espagnole, qui se retiraient par Vintimille. La consternation des Génois ne leur permit pas de tenter seulement de se défendre. Ils avaient une grosse artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de siége; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, & la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le Sénat envoya précipitamment quatre Sénateurs dans les défilés des montagnes, où campaient les Autrichiens, pour recevoir du Général *Brown* & du Marquis de *Botta*, d'*Adorno*, Milanais, Lieutenant-Général de l'Impératrice-Reine, les loix qu'ils voudraient bien donner. Ils se soumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures; à rendre prisonniers leurs soldats, les Français & les Espagnols, à livrer tous les effets qui pouraient appartenir à des sujets de France, d'Espagne & de Naples. On stipula, que quatre Sénateurs se rendraient en ôtage à Milan; qu'on payerait sur le champ, cinquante mille genovines, qui font environ quatre cent mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'imposer.

On se souvenait que *Louis XIV* avait exigé autrefois que le Doge de Gènes vînt lui faire des excuses à Versailles avec quatre Sénateurs. On en ajouta deux pour l'Impératrice-Reine; mais elle mit sa gloire à refuser ce que *Louis XIV* avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles; & ne songea qu'à tirer de Gènes de fortes contributions, dont elle avait plus de besoin que du vain honneur de voir le Doge de la petite République de Gènes avec six Génois aux pieds du trône Impérial.

Gènes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entiérement. Cette République ne s'était pas attendue quand la guerre commença pour la succession de la Maison d'*Autriche*, qu'elle en serait la victime ; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit Etat qui ne doive trembler.

La puissance Autrichienne accablée en Flandre, mais victorieuse dans les Alpes, n'était plus embarrassée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait faire vers l'Italie. Il paraissait également aisé d'entrer dans Naples, ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le Conseil Autrichien crut qu'après avoir pris Toulon & Marseille, il réduirait les deux Siciles facilement, & que les Français ne pouraient plus repasser les Alpes.

Le 28 Octobre 1746 le Maréchal de *Maillebois* était sur le Var, qui sépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le Marquis de *la Mina* n'en ramenait pas neuf mille. Le Général Espagnol se sépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le Dauphiné ; car les Espagnols étaient toûjours maîtres de ce Duché, & ils voulaient le conserver en abandonnant le reste.

Les vainqueurs passèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée Française se retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des Officiers à pied ; point d'approvisionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachemens Autrichiens pour leur offrir des contributions & être préservés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées Françaises conquéraient les Pays-Bas,

& que le Prince *Charles-Edouard*, dont nous parlerons, avait pris & perdu l'Ecosse.

CHAPITRE VINGTIÈME.

Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne. Révolution dans Gênes, &c.

L'Incendie qui avait commencé vers le Danube, & presque aux portes de Vienne, & qui d'abord avait semblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après six ans sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté leurs partis désolaient le Dauphiné ; de l'autre ils passaient au-delà de la Durance. Vence & Grace furent abandonnées au pillage ; les Anglais faisaient des descentes dans la Bretagne, & leurs escadres allaient devant Toulon & Marseille aider leurs alliés à prendre ces deux villes ; tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions Françaises en Asie & en Amérique.

Il falait sauver la Provence ; le Maréchal de *Belle-Isle* y fut envoyé, mais d'abord sans argent & sans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre universelle, que lui seul avait allumée. Il ne vit que de la désolation, des miliciens effrayés, des débris de régimens sans discipline, qui s'arrachaient le foin & la paille ; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture ; les ennemis avaient tout rançonné du Var à la rivière d'Argents, & de la Durance. L'Infant *Don Philippe* & le Duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient les efforts que feraient la France & l'Espagne pour sortir de cette situation cruelle.

Les ressources étaient encor éloignées, les dangers & les besoins pressaient: le Maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux plus pressans besoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'Intendant & de munitionnaire. Ensuite à mesure que le Gouvernement lui envoyait quelques bataillons & quelques escadrons, il prenait des postes par lesquels il arrêtait les Autrichiens, & les Piémontais. D'un côté il couvrit Castellane, Draguignan & Brignoles, dont l'ennemi allait se rendre maître.

Enfin au commencement de Janvier 1747, se trouvant fort de soixante bataillons & de vingt-deux escadrons, & secondé du Marquis de *la Mina*, qui lui fournit quatre à cinq mille Espagnols, il se vit en état de pousser de poste en poste les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encor plus embarrassés que lui; car ils manquaient de subsistances. Ce point essentiel est ce qui rend la plûpart des invasions infructueuses. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs provisions de Gènes; mais la révolution inouie qui se faisait pour lors dans Gènes, & dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, les priva d'un secours nécessaire, & les força de retourner en Italie.

CHAPITRE VINGT-UNIÉME.

Révolution de Gènes.

IL se faisait alors dans Gènes un changement aussi important qu'imprévu.

Les Autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire; les Génois ayant épuisé leurs ressources & donné tout l'argent de leur banque de St. George,

pour payer ſeize millions, demandèrent grace pour les huit autres ; mais on leur ſignifia le 30 Novembre 1746 de la part de l'Impératrice-Reine, que non-ſeulement il les falait donner, mais qu'il falait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans le fauxbourg de St. Pierre des Arènes, de Biſagno, & dans les villages circonvoiſins. A la publication de ces ordres le déſeſpoir ſaiſit tous les habitans ; leur commerce était miné, leur crédit perdu, leur banque épuiſée, les magnifiques maiſons de campagne qui embelliſſaient les dehors de Gènes pillées, les habitans traités en eſclaves par le ſoldat ; ils n'avaient plus à perdre que la vie ; & il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin réſolu à la ſacrifier plutôt que de ſouffrir plus longtems un traitement ſi honteux & ſi rude.

Gènes captive comptait encor parmi ſes diſgraces la perte du Royaume de Corſe ſi longtems ſoulevé contre elle, & dont les mécontens feraient ſans doute appuyés pour jamais par ſes vainqueurs.

La Corſe qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes, comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouiſſait dans ce chaos de révolutions de l'infortune de ſes maîtres. Ce ſurcroit d'afflictions n'était que pour le Sénat ; en perdant la Corſe, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité, mais le reſte des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la miſère. Quelques Sénateurs fomentaient ſourdement & avec habileté les réſolutions déſeſpérées que les habitans ſemblaient diſpoſés à prendre. Ils avaient beſoin de la plus grande circonſpection ; car il était vraiſemblable qu'un ſoulévement téméraire & mal ſoutenu ne produirait que la deſtruction du Sénat & de la ville. Les émiſſaires des Sénateurs ſe contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : „ Juſqu'à quand attendrez-vous „ que les Autrichiens viennent vous égorger entre les

„ bras de vos femmes & de vos enfans, pour vous
„ arracher le peu de nourriture qui vous reste ? Leurs
„ troupes sont dispersées hors de l'enceinte de vos
„ murs ; il n'y a dans la ville que ceux qui veillent à
„ la garde de vos portes ; vous êtes ici plus de trente
„ mille hommes capables d'un coup de main ; ne vaut-
„ il pas mieux mourir que d'être les spectateurs des
„ ruines de votre patrie ? " Mille discours pareils animaient le peuple ; mais il n'osait encor remuer ; & personne n'osait arborer l'étendart de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arsenal de Gênes des canons & des mortiers pour l'expédition de Provence, & ils faisaient servir les habitans à ce travail. Le peuple murmurait, mais il obéissait. Un Capitaine Autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empressait pas assez, ce moment fut un signal auquel le peuple s'assembla, s'émut, & s'arma de tout ce qu'il put trouver ; pierres, bâtons, épées, fusils, instrumens de toute espèce. Ce peuple qui n'avait pas eu seulement la pensée de défendre sa ville quand les ennemis en étaient encor éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le Marquis de *Botta* qui était à St. Pierre des Arênes, crut que cette émeute du peuple se ralentirait d'elle-même, & que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagère. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes & d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du Doge demander les armes qui sont dans ce palais ; le Doge ne répondit rien ; les domestiques indiquèrent un autre magasin ; on y court, on l'enfonce, on s'arme ; une centaine d'Officiers se distribuent dans la place ; on se barricade dans les rues ; & l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit & furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée & dans les suivan-

tes la consternation qui avait si longtems atterré l'esprit des Génois, eût passé dans les Allemands. Ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laissèrent les soulevés se rendre maîtres de la porte St. Thomas & de la porte St. Michel. Le Sénat qui ne savait encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au Général Autrichien dans St. Pierre des Arènes. Le Marquis de *Botta* négocia lorsqu'il falait combattre. Il dit aux Sénateurs qu'ils armassent les troupes Génoises laissées désarmées dans la ville, & qu'ils les joignissent aux Autrichiens, pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le Sénat de Gènes se joignît aux oppresseurs de la patrie, pour accabler ses défenseurs & pour achever sa perte.

Les Allemands comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Bisagno par le fauxbourg qui porte ce nom, mais ils furent reçus par des salves de canon & de mousqueterie. Le peuple de Gènes composait alors une armée. On battait la caisse dans la ville au nom du peuple, & on ordonnait, sous peine de la vie, à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons, & de se ranger sous des drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands furent attaqués à la fois dans le fauxbourg de Bisagno, & dans celui de St. Pierre des Arènes; le tocsin sonnait en même tems dans tous les villages des vallées; les paysans s'assemblèrent au nombre de vingt mille. Un Prince *Doria* à la tête du peuple, attaqua le Marquis de *Botta* dans St. Pierre des Arènes; le Général & ses neuf régimens se retirèrent en désordre. Ils laissèrent quatre mille prisonniers & près de mille morts, tous leurs magasins, tous leurs équipages; & allèrent au poste de la Bocchetta poursuivis sans cesse par de simples paysans, & forcés enfin d'abandonner ce poste & de fuir jusqu'à Gavi.

C'est ainsi que les Autrichiens perdirent Gènes pour avoir trop méprisé & accablé le peuple, & pour avoir eu la simplicité de croire que le Sénat se joindrait à eux contre les habitans qui secouraient le Sénat même. L'Europe vit avec surprise qu'un peuple faible nourri loin des armes, & que ni son enceinte de rochers, ni les Rois de France, d'Espagne, de Naples n'avaient pu sauver du joug des Autrichiens, l'eût brisé sans aucun secours & eût chassé ses vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla plusieurs maisons appartenantes aux Sénateurs soupçonnés de favoriser les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'est que ce même peuple qui avait quatre mille de ses vainqueurs dans ses prisons ne tourna point ses forces contre ses maîtres. Il avait des chefs; mais ils étaient indiqués par le Sénat: & parmi eux, il ne s'en trouva point d'assez considérable pour usurper longtems l'autorité. Le peuple choisit trente-six citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre Sénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomelini*, *Fornari*, & ces quatre Nobles rendaient secrettement compte au Sénat qui paraissait ne se mêler plus du gouvernement: mais il gouvernait en effet; il faisait désavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gènes, & dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son Ministre dans cette Cour déclara que la Noblesse Génoise n'avait aucune part à ce changement qu'on appellait révolte. Le Conseil de Vienne agissant encor en maître, & croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui signifia que le Sénat eût à faire payer incessamment les huit millions restans de la somme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages causés à ses troupes, à rendre tous les prisonniers, à faire justice des séditieux. Ces loix qu'un maître irrité aurait pu donner à des sujets rebelles & impuissans, ne firent qu'affermir les Génois dans la résolution de se défendre & dans l'espérance de repousser

de leur territoire ceux qu'ils avaient chassés de la capitale. Quatre mille Autrichiens dans les prisons de Gènes étaient encor des ôtages qui les rassuraient.

Cependant les Autrichiens aidés des Piémontais en sortant de Provence, menaçaient Gènes de rentrer dans ses murs. Un des Généraux Autrichiens avait déja renforcé ses troupes de soldats Albanois, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce sont les anciens Epirotes qui passent encor pour être aussi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de son oncle, ce fameux *Schullembourg*, qui après avoir résisté au Roi de Suède *Charles XII*, avait défendu Corfou contre l'Empire Ottoman. Les Autrichiens repassèrent donc la Bocchetta; ils resserraient Gènes d'assez près; la campagne à droite & à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au saccagement & à la dévastation. Gènes était consternée, & cette consternation même y produisait des intelligences avec ses oppresseurs, & pour comble de malheur il y avait alors une grande division entre le Sénat & le peuple. La ville avait des vivres; mais plus d'argent; & il falait dépenser dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La République n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun Officier expérimenté. Nul secours n'y pouvait arriver que par mer, & encor au hazard d'être pris par une flotte Anglaise, conduite par l'Amiral *Medley*, qui dominait sur les côtes.

Le Roi de France fit d'abord tenir au Sénat un million, par un petit vaisseau, qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon & de Marseille partent chargées d'environ six mille hommes. On relâcha en Corse & à Monaco à cause d'une tempête, & surtout de la flotte Anglaise. Cette flotte prit six bâtimens qui portaient environ mille soldats. Mais enfin le reste entra dans

dans Gènes au nombre d'environ quatre mille cinq cent Français qui firent renaître l'espérance.

Bientôt après le Duc de *Boufflers* arrive & vient commander les troupes qui défendent Gènes, & dont le nombre augmente de jour en jour. Il falut que ce Général passât dans une barque, & trompât la flotte de l'Amiral *Medley*.

Le Duc de *Boufflers* se trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt assiégée; il y avait peu d'ordre, peu de provisions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu soumis au Sénat. Les Autrichiens conservaient toûjours quelques intelligences. Le Duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre partout; des provisions de toute espèce abordèrent en sûreté, moyennant une rétribution qu'on donnait en secret à des Capitaines des vaisseaux Anglais, tant l'intérêt particulier sert toûjours à faire ou à réparer les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti; on leur opposa les mêmes armes avec plus de force; on engagea les confesseurs à refuser l'absolution à quiconque balançait entre la patrie & les ennemis. Un hermite se mit à la tête des milices qu'il encourageait par son entousiasme en leur parlant, & par son exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnaient tous les jours, & mourut en exhortant les Génois à se défendre. Les Dames Génoises mirent en gages leurs pierreries chez des Juifs, pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Mais le plus puissant de ces encouragemens fut la valeur des troupes Françaises, que le Duc de *Boufflers* employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au-delà de la double enceinte de Gènes. On

réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, & qui se perdent ensuite parmi des événemens innombrables.

Le Cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le Duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur & de cette gloire, il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis se retiraient. Il était fils du Maréchal de *Boufflers*, ce Général si estimé sous *Louis XIV*, homme vertueux, bon citoyen : & le Duc avait les qualités de son père.

Gènes n'était pas alors pressée, mais elle était toûjours très menacée par les Piémontais maîtres de tous les environs, par la flotte Anglaise qui bouchait ses ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre sur elle. Il falait que le Maréchal de *Belle-Isle* descendît en Italie; & c'est ce qui était d'une extrême difficulté.

Gènes devait à la fin être accablée, le Royaume de Naples exposé; toute espérance ôtée à *Don Philippe*, de s'établir en Italie. Le Duc de Modène en ce cas paraissait sans ressource. *Louis XV* ne se rebuta pas.

Il envoya à Gènes le Duc de *Richelieu*, de nouvelles troupes, de l'argent. Le Duc de *Richelieu* arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte Anglaise; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. La Cour de Madrid seconde ces efforts; elle fait passer à Gènes environ trois mille hommes; elle promet deux cent cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le Roi de France les donne; le Duc de *Richelieu* repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sûreté. Alors la Cour d'Angleterre s'épuisait pour faire tomber Gènes, comme celle de France pour la défendre. Le Ministère Anglais donne cent cinquante mille livres sterling à l'Impératrice-Reine & autant au Roi de Sardaigne pour

entreprendre le siége de Gènes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le Maréchal de *Belle-Isle* après avoir pris le Comté de Nice, tenait les Autrichiens & les Piémontais en allarmes. S'ils faisaient le siége de Gènes, il tombait sur eux. Ainsi étant encor arrêté par eux, il les arrêtait.

CHAPITRE VINGT-DEUXIEME.

Combat d'Exiles funeste aux Français.

POur pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche & de Piémont, quel chemin falait-il prendre? Le Général Espagnol *la Mina* voulait qu'on tirât à Final, par ce chemin de la côte du Ponent où l'on ne peut aller qu'un à un; mais il n'avait ni canons ni provisions: transporter l'artillerie Française, garder une communication de près de quarante marches par une route aussi serrée qu'escarpée, où tout doit être porté à dos de mulet; être exposé sans cesse au canon des vaisseaux Anglais, de telles difficultés paraissaient insurmontables. On proposait la route de Démont & de Coni: mais assiéger Coni, était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exiles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, & on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hazardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le Comte de *Belle-Isle* saisit avidement cette occasion de se signaler; il avait autant d'audace pour exécuter un projet, que de dextérité pour le conduire; homme infatigable dans le travail du cabinet, & dans celui de la campagne. Il part donc & prend son chemin en retournant vers le Dauphiné, & s'enfonçant ensuite vers le col de l'Assiette sur le chemin d'Exiles: c'est là que

vingt & un bataillons Piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre & de bois, haut de dix-huit pieds sur treize pieds de profondeur, & garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens le Comte de *Belle-Isle* avait vingt-huit bataillons & sept canons de campagne, qu'on ne put guères placer d'une manière avantageuse. On s'enhardissait à cette entreprise par le souvenir des journées de Montalban & de Château-Dauphin, qui semblaient justifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entiérement semblables, & il est plus difficile encor & plus meurtrier d'attaquer des palissades, qu'il faut arracher avec les mains sous un feu plongeant & continu, que de gravir & de combattre sur des rochers; & enfin ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très aguerris, & on ne pouvait mépriser des troupes que le Roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures; c'est-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de suite sans peine & sans danger tous les Français qu'ils choisirent. Monsieur *d'Arnaud* Maréchal de camp qui menait une division, fut blessé à mort des premiers avec Mr. de *Grille*, Major-Général de l'armée.

Parmi tant d'actions sanglantes qui signalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. Le Comte de *Goas* Colonel de Bourbonnais y périt. Le Marquis de *Donge* Colonel de Soissonnais y reçut une blessure, dont il mourut six jours après. Le Marquis de *Brienne* Colonel d'Artois, ayant eu un bras emporté retourna aux palissades, en disant, il m'en reste un autre pour le service du Roi; & il fut frappé à mort. On compta trois mille six cent quatre-vingt-quinze morts & mille six cent six blessés. Fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les blessés sont toûjours

le plus prand nombre. Celui des Officiers qui périt fut très grand, presque tous ceux de Bourbonnais furent blessés ou mourrurent, & les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Isle déséspéré, arrachait les palissades, & blessé aux deux mains il tirait des bois encor avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortei. Il avait dit souvent qu'il ne falait pas qu'un Général survécût à sa défaite, & il ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au désastre de cette journée. Monsieur d'*Audifret* Lieutenant de Roi vendit sa vaisselle d'argent, pour secourir les malades. Sa femme prête d'accoucher, prit elle-même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, & mourut en s'acquittant de ce pieux office. Exemple aussi triste que noble & qui mérite d'être consacré dans l'histoire.

CHAPITRE VINGT-TROISIEME.

Le Roi de France maître de la Flandre & victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant Hollandais. Les conjonctures font un Stadbouder.

DAns ce fracas d'événemens, tantôt malheureux tantôt favorables, le Roi victorieux en Flandres était le seul Souverain qui voulût la paix. Toûjours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, & toûjours le menaçant, il crut les amener à son grand dessein d'une pacification générale, en leur proposant un congrès dans une de leurs villes. On choisit Bréda. Le Marquis de *Puisieux* y alla des premiers en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda Mr. de *Vassenaer*, sans avoir aucune vue déterminée. La Cour d'Angleterre qui ne penchait pas à la paix ne put paraître publiquement la refuser. Le Comte de

Sandwich, petit-fils par ſa mère du fameux *Vilmot*, Comte de *Rocheſter*, fut le plénipotentiaire Anglais. Mais tandis que les Puiſſances auxiliaires de l'Impératrice-Reine avaient des Miniſtres à ce congrès inutile, cette Princeſſe n'y en eut aucun.

Les Hollandais devaient plus que toute autre Puiſſance preſſer l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons Généraux, ni bons ſoldats, & dont les meilleures troupes étaient priſonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, ſemblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer ſur ſon terrain l'orage qu'il avait vu fondre ſur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puiſſance maritime; ſes amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaiſſeaux de guerre. Les Régens ſentaient tous que ſi la guerre entamait leurs provinces, ils ſeraient forcés de ſe donner un Stadhouder, & par conſéquent un maître. Les Magiſtrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avaient toujours inſiſté pour la neutralité; quelques membres de la République étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il eſt certain que ſi les Etats Généraux avaient pris la ferme réſolution de pacifier l'Europe, ils en ſeraient venus à bout; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois, d'un ſi petit pays, un Etat puiſſant & libre; & cette gloire a été longtems dans leurs mains; mais le parti Anglais & le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ſes anciennes impreſſions, que la nation Hollandaiſe. L'irruption de *Louis XIV*, & l'année 1672, étaient encor dans leurs cœurs. Et j'oſe dire que je me ſuis apperçu plus d'une fois que leur eſprit frappé de la hauteur ambitieuſe de *Louis XIV*, ne pouvait concevoir la modération de *Louis XV*. Ils ne la crurent jamais ſincère. On regardait toutes ſes démarches pacifiques, & tous ſes ménagemens,

tantôt comme des preuves de faibleſſe, tantôt comme des piéges.

Le Roi qui ne pouvait les perſuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile; il fit entrer ſes troupes dans la Flandre Hollandaiſe; c'eſt un démembrement des domaines de cette même Autriche, dont ils prenaient la défenſe; il commence une lieue au-deſſous de Gand, & s'étend à droite & à gauche, d'un côté à Midelbourg ſur la mer, de l'autre juſqu'au-deſſous d'Anvers ſur l'Eſcaut. Il eſt garni de petites places d'un difficile accès, & qui auraient pu ſe défendre. Le Roi avant de prendre cette province pouſſa encor les ménagemens juſqu'à déclarer aux Etats Généraux, qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt, qu'il s'engageait à reſtituer ſi-tôt que les Hollandais ceſſeraient de fomenter la guerre, en accordant des paſſages & des ſecours d'hommes & d'argent à ſes ennemis.

On ne ſentit point cette indulgence, on ne vit que l'irruption; & la marche des troupes Françaiſes fit un Stadhouder. Il arriva préciſément ce que l'Abbé de *la Ville*, dans le tems qu'il faiſait les fonctions d'Envoyé en Hollande, avait dit à pluſieurs Seigneurs des Etats qui refuſaient toute conciliation, & qui voulaient changer la forme du gouvernement, *ce ne ſera pas vous, ce ſera nous qui vous donnerons un maître.*

Tout le peuple au bruit de l'invaſion demanda pour Stadhouder le Prince d'*Orange*; la ville de Terver dont il était Seigneur commença, & le nomma; toutes les villes de la Zélande ſuivirent; Roterdam, Delft le proclamèrent; il n'eût pas été ſûr pour les Régens de s'oppoſer à la multitude, ce n'était partout qu'un avis unanime. Tout le peuple de la Haye entoura le palais où s'aſſemblent les députés de la

province de Hollande & de Vestfrise, la plus puissante des sept, qui seule paye la moitié des charges de tout l'Etat, & dont le Pensionnaire est regardé comme le plus considérable personnage de la République. Il falut dans l'instant, pour appaiser le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville; & deux jours après le Prince fut élu. Le diplôme porta *qu'en considération des tristes circonstances où l'on était, on nommait Stadhouder, Capitaine & Amiral-Général, Guillaume-Charles-Henri Frison, Prince d'Orange, de la branche de Nassau-Diest*, qu'on prononce *Dist*. Il fut bientôt reconnu par toutes les villes & reçu en cette qualité à l'assemblée des Etats Généraux. Les termes dans lesquels la province de Hollande avait conçu son élection montraient trop que les Magistrats l'avaient nommé malgré eux. On sait assez que tout Prince veut être absolu, & que toute République est ingrate. Les Provinces-Unies qui devaient à la Maison de *Nassau* la plus grande puissance où jamais un petit Etat soit parvenu, purent rarement établir ce juste milieu entre ce qu'ils devaient au sang de leurs libérateurs, & ce qu'ils devaient à leur liberté.

Louis XIV en 1672, & *Louis XV* en 1747, ont créé deux Stadhouders par la terreur; & le peuple Hollandais a rétabli deux fois ce stadhouderat, que la magistrature voulait détruire.

Les Régens avaient laissé autant qu'ils l'avaient pu, le Prince *Henri Frison d'Orange* dans l'éloignement des affaires, & même quand la province de Gueldre le choisit pour son Stadhouder en 1722, quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer seulement une garnison, ni donner l'ordre, les Etats de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une résolution qu'ils appellaient funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir,

dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau Stadhouder commença par laiſſer d'abord la populace piller & démolir les maiſons des receveurs, tous parens & créatures des Bourguemaîtres ; & quand on eut attaqué ainſi les Magiſtrats par le peuple, on contint le peuple par les ſoldats.

Le Prince tranquille dans ces mouvemens, ſe fit donner la même autorité qu'avait eu le Roi *Guillaume*, & aſſura mieux encor ſa puiſſance à ſa famille. Non-ſeulement le ſtadhouderat devint l'héritage de ſes enfans mâles, mais de ſes filles & de leur poſtérité ; car quelque tems après on paſſa en loi qu'au défaut de la race maſculine une fille ſerait Stadhouder & Capitaine-Général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par ſon mari ; & en cas de minorité la veuve d'un Stadhouder doit avoir le titre de Gouvernante, & nommer un Prince pour faire les fonctions du ſtadhouderat.

Par cette révolution les Provinces-Unies devinrent une eſpèce de monarchie mixte, moins reſtrainte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède & de Pologne. Ainſi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé. Et tout le contraire de ce que les nations avaient attendu arriva. L'entrepriſe, les ſuccès & les malheurs du Prince *Charles-Edouard* en Angleterre, furent peut-être le plus ſingulier de ces événemens qui étonnèrent l'Europe.

Fin du tome ſecond.

TABLE DES CHAPITRES

contenus dans ce volume.

CHAP. XX. *Pertes en Espagne. Perte des batailles de Ramillies & de Turin, & leurs suites.* . . . Pag. 1.

CH. XXI. *Suite des disgraces de la France & de l'Espagne.* LOUIS XIV *envoye son principal Ministre demander en vain la paix. Bataille de Malplaquet perdue, &c.* . . . 13.

CH. XXII. LOUIS XIV *continue à demander la paix & à se défendre. Le Duc de* Vendôme *affermit le Roi d'Espagne sur le trône.* . . 37.

CH. XXIII. *Victoire du Maréchal de* Villars *à Dénain. Rétablissement des affaires. Paix générale.* . . . 48.

CH. XXIV. *Tableau de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la mort de* LOUIS XIV. . . . 63.

CH. XXV. *Particularités & anecdotes du règne de* LOUIS XIV. . . 67.

CH. XXVI. *Suite des particularités & anecdotes.* 98.

CHAP. XXVII. *Suite des mêmes.* . pag. 118.
CH. XXVIII. *Suite des anecdotes.* . 140.
CH. XXIX. *Gouvernement intérieur : Justice : Commerce : Police : Loix : Discipline militaire : Marine, &c.* . 161.
CH. XXX. *Finances & Réglemens.* . 186.
CH. XXXI. *Des Sciences.* . . 204.
CH. XXXII. *Des beaux Arts.* . . 210.
CH. XXXIII. *Suite des Arts.* . . 230.
CH. XXXIV. *Des beaux Arts en Europe, du tems de* LOUIS XIV. . . 234.
CH. XXXV. *Affaires ecclésiastiques : Disputes mémorables.* . . . 243.
CH. XXXVI. *Du Calvinisme, au tems de* LOUIS XIV. . . . 259.
CH. XXXVII. *Du Jansénisme.* . . 287.
CH. XXXVIII. *Du Quiétisme.* . . 317.
CH. XXXIX. *Disputes sur les cérémonies Chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le Christianisme à la Chine.* . . . 334.

PRÉCIS DU SIÉCLE DE LOUIS XV.

CHAP. I. *Tableau de l'Europe, après la mort de* LOUIS XIV. . . 345.
CH. II. *Suite du tableau de l'Europe. Régence du Duc d'*Orléans. *Systême de* Law *ou* Lass. . . . 354.

CHAP. III. *Suite du tableau de l'Europe. Cardinaux* Dubois, & Fleuri. *Abdication de* VICTOR-AMÉDÉE, &c. pag. 361.

CH. IV. STANISLAS LESKSINSKI *deux fois Roi de Pologne, & deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.* . . 368.

CH. V. *Mort de l'Empereur* CHARLES VI. *La succession de la Maison d'Autriche disputée par quatre Puissances. La Reine d'Hongrie reconnue dans tous les Etats de son père. La Silésie prise par le Roi de Prusse.* . 375.

CH. VI. *Le Roi de France s'unit aux Rois de Prusse & de Pologne pour faire élire Empereur l'Electeur de Bavière,* CHARLES-ALBERT. *Ce Prince est déclaré Lieutenant-Général du Roi de France. Son élection, ses succès, & ses pertes rapides.* . 380.

CH. VII. *Désastres rapides qui suivent les succès de l'Empereur* CHARLES-ALBERT DE BAVIÈRE. . . . 388.

CH. VIII. *Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le Prince de* Conti *en Italie.* . 392.

CH. IX. *Le Prince de* Conti *force les passages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.* . . . . . 401.

CH. X. *Nouvelles disgraces de l'Empereur* CHARLES VII. *Bataille de Dettingue.* 404.

CHAP. XI. *Première campagne de* LOUIS XV *en Flandre, ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le Prince de* Conti *continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le Roi de Prusse prend encor les armes.* pag. 411.

CH. XII. *Le Roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri, il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée Autrichienne, qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, & que le Prince de* Conti *gagne une bataille en Italie.* 417.

CH. XIII. *Bataille de Coni. Conduite du Roi de France. Le Roi de Naples surpris près de Rome.* . . . . . 421.

CH. XIV. *Prise du Maréchal de* Belle-Isle. *L'Empereur* CHARLES VII *meurt; mais la guerre n'en est que plus vive.* 427.

CH. XV. *Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.* . . . . 432.

CH. XVI. *Suites de la journée de Fontenoi.* 447.

CH. XVII. *Affaires d'Allemagne.* FRANÇOIS DE LORRAINE, *Grand-Duc de Toscane, élu Empereur. Armées Autrichiennes & Saxonnes, battues par* FRÉDERIC III *Roi de Prusse. Prise de Dresde.* 453.

CH. XVIII. *Suite de la conquête des Pays-Bas Autrichiens. Bataille de Liége.* 458.

CHAP. XIX. *Succès de l'Infant* DON PHILIPPE *&* *du Maréchal de* Maillebois, *suivis des plus grands désastres.* pag. 463.
CH. XX. *Les Autrichiens & les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne. Révolution dans Gènes, &c.* . . . . 474.
CH. XXI. *Révolution de Gènes.* . 475.
CH. XXII. *Combat d'Exiles funeste aux Français.* . . . . 483.
CH. XXIII. *Le Roi de France maître de la Flandre & victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant Hollandais. Les conjonctures font un Stadhouder.* . . . . . 485.





